This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

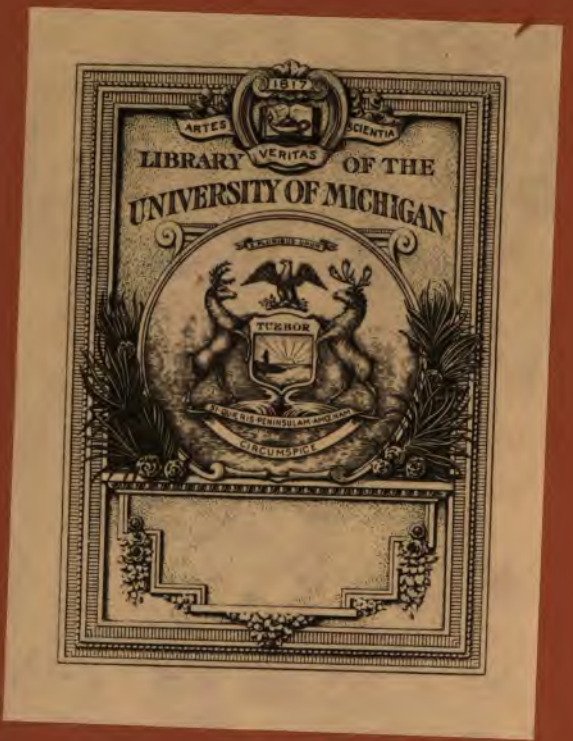
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

848
M625c

Michon, Jean Hippolyte

LE CONFESSEUR

PAR

L'ABBÉ ***

AUTEUR DU MAUDIT

—

TOME SECOND

BRUXELLES

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE ROYALE, 3, IMPASSE DU PARC

MÊME MAISON A LEIPZIG ET A LIVOURNE

—

1866

Droits de traduction et de reproduction réservés

Lib.
Shelf
7-28-36
32513

QUATRIÈME PARTIE

LES ABERRATIONS

7-29-36 70,50

I

LES PRÉTENDANTS

Il y avait déjà quinze jours, que la famille Deville était arrivée à Paris, quand Hélène se rendit chez madame de Savinières. La marquise accueillit sa cousine avec de grandes démonstrations de tendresse. Déjà elle voyait en elle la future belle-mère de son neveu. Pour mener à bien son projet de mariage, il lui faudrait combattre à la fois et contre le mari et contre le confesseur; elle ne se dissimulait pas la difficulté de l'entreprise; mais elle se sentait si bien le génie de l'intrigue, de la domination, et la force de lutter contre tous les obstacles qui pourraient se mettre en travers de sa volonté, que, pour elle, le combat qu'elle allait engager ne lui

paraissait qu'un jeu, dans lequel elle espérait bien voir non seulement ses propres cartes, mais encore celles de ses adversaires.

— Premièrement, disait-elle, je tiendrai le père Jérôme dans une sécurité complète : il me croira dans les intérêts de Chantonnay, donc il ne pourra rien faire contre moi, et je pourrai tout contre lui. Et comme pis aller, ou fiche de consolation, il lui restera la petite Marie. Secondement, j'aiderai le père Jérôme à démolir le Villaret. Troisièmement, le prétendant évincé, je prendrai le bourgeois Deville par l'amour-propre: il sera flatté d'entendre dans un salon annoncer sa fille : madame la comtesse de Savinières. Et ce titre de comtesse sera, il le sait bien, un titre très authentique; il figurera au contrat, et sur tous les actes que les garde-notes seront appelés à rédiger et à parapher, en se conformant aux lois. Quatrièmement, sûre de l'appui du mari, je viendrai bien à bout de la femme. Si ma chère cousine penche trop du côté du confesseur, je rétablirai l'équilibre, en prenant la défense de l'autorité maritale : dans la circonstance, ce sera faire une bonne action. Cinquièmement, j'aurai, je crois, à lutter contre une inclination naissante. Laurence est éprise de ce Villaret. Cela ne me fait pas peur. On se souvient d'avoir été jeune. A dix-sept ans, le cœur se donne facilement, et il se reprend de même. Mon neveu est charmant:

il a une distinction parfaite; son teint bruni par le soleil d'Italie donne à sa physionomie une expression énergique qui lui va à merveille. Il est impossible que ces deux barbouilleurs de papiers, Chantonnay et Villaret, puissent lutter d'avantages extérieurs avec mon neveu. Chantonnay, avec son teint blanc et rose, n'est pas mal, mais sa beauté est vulgaire. Villaret doit être dans le même genre. Laurence comparera; le titre de comtesse en perspective ne manquera pas de produire son effet; de ce côté-là j'ai peu de chose à redouter.

Ce fut au moment où madame de Savinières, qui ne rêvait plus à autre chose qu'au mariage de son neveu, faisait ces réflexions consolantes, qu'elle vit entrer sa cousine.

— Oh! chère belle! quelle aimable surprise, je ne t'attendais que dans un mois. Depuis quand es-tu arrivée à Paris?

— Depuis quinze jours, chère cousine.

— Depuis quinze jours! Et tu viens me voir seulement aujourd'hui? mais c'est un crime de lèse-amitié!

— Ma santé n'est pas bonne depuis quelque temps. Le jour même de mon arrivée, je suis allée trouver le père Jérôme...

— Je comprends cela : *à tout directeur tout honneur*. Sais-tu bien que le père Jérôme devient fort à la mode dans le faubourg Saint-Germain?

Tu es très heureuse d'avoir pu te faire admettre au nombre de ses Philothées.

— Oui, très heureuse.

Et madame Deville soupira.

— Toutefois ce bonheur devait rappeler ta cousine, ton amie depuis tant d'années, à ton souvenir. J'avais, il me semble, quelques droits à ta seconde visite.

— Tu as, en effet, ma seconde visite; et tu m'as interrompue pour me faire de gracieux reproches, au moment où j'allais te dire qu'en rentrant chez moi, après une assez longue station dans la chapelle de la rue Vaugirard, je me suis évanouie, et depuis ce temps-là je n'ai ni vu ni reçu personne.

— Pas même madame Villaret, cette amie de pension retrouvée cet été à Bagnères?

— Pas même madame Villaret.

Et madame Deville soupira encore une fois.

— Et son fils?

— Je ne l'ai pas vu depuis son départ de Vareilles.

— Il ne s'est pas présenté chez toi? C'est impossible !

Et la marquise se disait : « Serais-je assez heureuse pour que ce sot mariage fût déjà rompu? » Sa joie fut courte, madame Deville reprit :

— Armand est venu tous les jours savoir de mes nouvelles; mais c'est mon mari qui le recevait.

— Ton mari seulement?

— Mais sans doute, mes filles ne me quittaient pas.

— Tu es en effet très changée, ma chère Hélène; et, si j'en crois mes pressentiments, ta souffrance est surtout morale.

— Tu pourrais bien ne pas te tromper de beaucoup.

— Voyons, ouvre-moi ton cœur, chère cousine : M. Deville aurait-il cessé d'être le modèle des maris? L'aurais-tu surpris, à Vareilles, faisant les yeux doux à ta femme de chambre? Elle est jolie, cette créature, et tu n'as pas été très prudente en l'attachant à ton service. Je ne l'ai vue qu'une fois, elle a l'air un peu plus déluré qu'il ne convient...

— Je t'en prie, ne fais donc pas des conjectures aussi absurdes. M. Deville est parfait pour moi.

— Alors il ne faut pas chercher de ce côté-là?

— Assurément non. Et, puisque tu veux le savoir, j'ai reçu à Vareilles une lettre du père Jérôme qui m'a paru sévère... étrange même pourrais-je dire. Il se plaignait de ce que j'avais manqué de confiance en lui.

— Je commence à comprendre et je soupçonne que la cause du père Jérôme pourrait bien être la mienne.

— Comment la tienne?

— Oui, la mienne; et nous allons tous les deux nous liguer contre toi.

— Cesse donc tes plaisanteries, Louise; si tu savais combien j'ai les nerfs agacés dans ce moment, tu aurais pitié de moi.

— Je ne plaisante pas du tout, je t'assure.

— Alors explique-toi, de grâce : je t'écoute.

Et madame Deville laissa tomber sa tête sur le dossier de la causeuse où elle était assise. Elle semblait se résigner d'avance à subir les reproches de sa cousine; elle devinait bien qu'il s'agissait d'Armand.

— Eh bien, Hélène, puisque, pour te plaire, il faut te parler gravement et posément, comme pourraient le faire ton mari ou ton directeur, n'as-tu pas été quelque peu surprise, en ne recevant pas de réponse à la lettre que tu m'as écrite pour m'apprendre que tu mariais ta fille?

— Oui, je l'avoue, j'ai même été blessée de ton silence.

— Blessée de mon silence! Mais tu es incroyable. Hélène, si une de nous devait se trouver blessée, c'était moi. Comment je me mets en frais pour te faire entrer dans la haute société parisienne; je trouve le moyen, avant ton départ de ma villa de Saint-Germain, d'y faire arriver une douzaine de mes meilleures connaissances, entre autres les pénitentes de ce bon père Jérome, qui, je le crains, s'est plus attaché à toi

que tu ne le mérites ; je me mets à te faire valoir, — et je ne m'entends pas mal à cela, — je te force de sortir de ta réserve habituelle, je donne de l'éperon à ton esprit, pour le lancer à grande vitesse ; je réussis, on te trouve charmante, tu es une femme du meilleur genre ; j'assure que tu es cinq ou six fois millionnaire ; quelques mères de famille flairent déjà un bon mariage pour leur fils ; on te fait des invitations, te voilà acceptée. Le père Jérôme, de son côté, t'annonce à ses réunions pieuses et te pose comme une femme d'une grande piété, riche, généreuse, zélée pour la sainte cause de l'Église. Je crois que tu nous appartiens, que tu es bien de notre monde, que tu n'as pas d'autre désir que d'y placer tes filles, je fais déjà des projets, et puis voilà que tu m'annonces tout simplement, comme tu aurais pu le faire à une simple connaissance, que tu maries ta fille. Et à qui, s'il vous plaît? A un homme qui n'est pas né, à un Villaret.

— Tu es injuste, je ne t'ai pas traitée en étrangère, car je n'ai fait part à personne qu'à toi et au père Jérôme du mariage de ma fille. Pour cela, j'ai désobéi à mon mari. Il ne veut faire connaître ce projet de mariage qu'au moment où il pourra recevoir son exécution. Quant à Villaret, il est d'une très ancienne famille de robe.

— Voyons, Hélène, sois donc conséquente

avec toi-même : si tu voulais marier tes filles avec des avocats, des juges ou des notaires, voire même des procureurs, il fallait aller frapper à la porte des robins, et non à celle des marquises.

— Tu es cruelle, Louise !

— Cruelle, pas du tout. Je t'aime et je voudrais te servir. Ta mère appartenait à une famille d'une très ancienne noblesse. Ne m'as-tu pas dit à Saint-Germain que son rêve avait été de te marier à un homme ayant de la naissance?

— Oui, je t'ai dit cela.

— Ne m'as-tu pas encore dit qu'il avait été question d'un baron de Vernet?

— Oui, et j'ai refusé le baron, parce que j'aimais M. Deville.

— Et tu n'as pas regretté le titre de baronne?

— J'ai pu regretter que M. Deville ne fût pas titré, rien de plus.

— Mais n'as-tu pas ajouté que tu comprenais l'ambition de ta mère, et que toi-même tu serais ambitieuse pour tes filles?

— Oui, certainement, et je le dis encore.

— Ne t'ai-je pas répondu que je me chargerais de trouver de beaux partis pour Laurence et pour Marie !

— Sans doute tu as été charmante pour moi.

— Alors explique-moi comment M. Villaret est sur le point de devenir ton gendre?

— Je pourrais te dire : Je ne sais pas com-

ment cela s'est fait. Armand est vraiment un jeune homme accompli, j'aime beaucoup sa mère, et cela m'a disposée à une extrême bienveillance pour lui ; il a un esprit si charmant, tant de naturel, un cœur si tendre pour sa mère; il a toutes les délicatesses, toute la douceur d'une femme ; et pourtant on devine en lui une grande énergie.

— Vraiment, Hélène, tu m'inquiètes, je crains que tu ne sois éprise, pour ton propre compte, de ce jeune homme, si délicat, si doux et si énergique. A la place de ce bon Deville, je serais jaloux.

— Mon mari n'est pas jaloux, mais connaissant mon opinion sur le compte d'Armand, il a cru me causer une grande joie, en me disant qu'il demandait la main de Laurence.

— Et tu n'as pas paru transportée !

— Je l'aurais été sans doute, si, dans nos entretiens à Saint-Germain, je n'avais pas conçu d'autres espérances, et si je n'avais pas promis au père Jérôme de ne jamais prendre une détermination grave sans le consulter.

— Il doit être médiocrement satisfait de la manière dont cette parole a été tenue.

— Je le sais bien ; mais que pouvais-je faire ? Sur quel motif fonder une opposition à un mariage que M. Deville trouvait si avantageux, et qui m'aurait paru tel, si...

— Si tu n'avais pas eu l'espoir de trouver mieux, n'est-ce pas?

— Hélas oui! et je t'assure que quant à M. Villaret personnellement, ce serait difficile.

— Allons donc! on peut toujours trouver aussi bien et, de plus, un titre de comte ou de marquis. Il est assez d'usage, dans les romans et dans les drames, de donner toujours le beau rôle aux roturiers; ils ont toutes les vertus; les nobles ont tous les vices; mais dans la réalité, il en est autrement. Sache bien, Hélène, qu'on peut trouver, dans nos salons, des jeunes gens délicats, doux, énergiques.....

— Et je le sais bien.

— Alors pourquoi n'avoir pas déclaré tout net à ton mari que ce mariage ne te convenait pas?

— Tu parles de cela très à ton aise, Louise; et quelles raisons aurais-je pu alléguer à mon mari contre ce mariage?

— Des raisons, des raisons, on en trouve toujours!

— Cela n'est pas si facile. J'ai essayé quelques timides objections; il fallait consulter ma fille, ai-je dit. A cela, on m'a répondu : Eh bien, consultez-la. J'ai parlé à Laurence. Elle aime ce jeune homme.

— Oh! femme romanesque! Jouer l'avenir de sa fille sur cette belle raison : ma fille est amou-

reuse ! Mais, ma chère Hélène, cette enfant aime aujourd'hui, elle n'aimera plus demain !

— Tu ne connais pas Laurence.

— Mieux que toi peut-être. Je ne crois guère aux caractères exceptionnels. Enfin, je m'étais occupée de son avenir, et j'ai là sous la main un autre personnage que ton Villaret. Puisque tu as vu le père Jérôme, dis-moi sa pensée là-dessus?

— Le père Jérôme se laisse guider par des motifs moins humains que les nôtres ; les calculs de la vanité et de l'ambition ne sont rien pour ce saint homme. Pourtant il sait compatir aux faiblesses de notre pauvre humanité ; il trouvait très naturel que je désirasse pour Laurence une position élevée ; mais s'il n'avait pas, sur quelques rapports, dont il ne peut garantir toutefois l'exactitude, des raisons de croire que le salut de ma fille pourrait être compromis par son mariage avec Armand, il me conseillerait de ne pas entrer en lutte avec mon mari. Il veut avoir d'autres renseignements.

— Le moine est habile, se dit tout bas la marquise, les renseignements ne manqueront pas d'être exécrables. Les jésuites connaissent le procédé, quand il s'agit d'évincer et de démolir ceux qui les gênent ; les dominicains ne doivent pas être moins habiles. Et madame de Savinières dit à sa cousine :

— Je te l'avoue bien sincèrement, je vois avec

peine le mariage de Laurence avec ce M. Villaret; mais ne pouvant le combattre qu'au nom d'intérêts très mondains, connaissant d'un côté ta faiblesse, de l'autre l'obstination de M. Deville, j'étais bien déterminée à ne pas intervenir dans cette question; mais si le père Jérôme, d'après ses renseignements, arrive à te prouver que tu dois rompre ce mariage, je te demande de t'en rapporter à moi pour trouver un mari à ta fille aînée.

— Je crois que le père Jérôme...

— Je sais ce que tu vas me dire, le père Jérôme a son protégé, et moi j'ai le mien.

— Alors, dit madame Deville en essayant de sourire, je vais me trouver dans un grand embarras.

— Pas du tout. Ton directeur ne pourra rien alléguer contre le comte... J'allais te le nommer. Il n'est pas encore temps. Son protégé deviendra l'époux de ta petite Marie, il est, je le sais, de bonne noblesse, mais il n'est pas titré. Il faut absolument que Laurence soit comtesse. Ainsi, ma chère, je reste neutre dans l'affaire Villaret; mais si elle manque, je fais de Laurence une comtesse.

— Les projets du père Jérôme sont bien arrêtés.

— Laisse-moi agir, je me charge de tout. Je t'ai donné un directeur; cela est utile pour con-

duire dans la voie du salut et pour se bien poser dans le monde. Pour tout ce qui touche au spirituel, je m'inclinerai toujours devant les décisions de ton dominicain, comme je m'incline devant celles de mon père jésuite; mais, pour le temporel, il est bon en direction, mais en direction seulement, de le séparer quelquefois du spirituel. Nos chers directeurs seraient trop disposés à vouloir, comme notre saint-père le pape, réunir dans leurs mains les deux pouvoirs.

— Tu sais bien que le temporel et le spirituel ont souvent des intérêts communs. Le père Jérôme me l'a fait comprendre. Sans cela certes ce saint homme s'occuperait des besoins de mon âme et rien de plus. La charge est bien assez grande pour lui. Que de choses il avait à m'apprendre! Je me croyais une femme chrétienne et je n'étais qu'une honnête païenne. Toute ma vie, Louise, je te serai reconnaissante de m'avoir en quelque sorte forcée d'aller me jeter aux pieds de cet ange de la terre. C'est une grande croix pour un religieux qui a renoncé au monde de s'occuper de ce qui se fait dans le monde; et pour le père Jérôme cette croix est plus lourde que pour tout autre. S'il se mèle du mariage de Laurence, de mon intérieur de maison, et s'il m'expose à entrer en lutte avec mon mari, c'est pour obéir à sa conscience. Dans la visite qu'il

m'a faite, pendant ma maladie, il m'a parlé là-dessus bien en détail, il m'a laissé lire dans son cœur, comme je le laissais lire dans le mien. Quelle belle âme il m'a dévoilée! Ah! si mon mari voulait lui aussi se mettre sous sa direction!

— Cela pourra arriver.

— Non, je ne l'espère pas, et voilà ce qui m'attriste. Hélas! Laurence elle-même se soustraira à mon influence. Si M. Villaret est réellement un mauvais catholique, en lui donnant ma fille je perdrai l'âme de cette chère enfant, elle a déjà si peu de piété!

— Il ne faut pas que ce mariage se fasse! Oh! pour cela je me range du côté du père Jérôme : il a raison, mille fois raison. Empêcher le lion dévorant de ravir cette brebis déjà un peu égarée, c'est son droit, son devoir; mais il n'est pas nécessaire d'aller plus loin. Je veux que Laurence soit comtesse, et elle le sera.

— Je ne demanderai pas mieux; mais le père Jérôme...

— Le père Jérôme n'aura rien à objecter de raisonnable, quand je te présenterai le comte de..., tu sais que je ne veux pas dire aujourd'hui son nom. Le protégé du père Jérôme est un M. de Chantonnay. Ce nom-là est connu, il est ancien; mais c'est M. de Chantonnay tout court, pas de titre.

— Ah! le père Jérôme ne tient pas à cela.

— Soit; mais nous y tenons, nous autres. Enfin, Villaret expulsé, tu verras et tu choisiras.

— Expulser Villaret, ce n'est pas facile. Vois-tu, Louise, je suis un cœur lâche, les luttes m'effraient.

— Tu as tort, il y a quelquefois du plaisir à lutter, on connaît par là ses forces; et nous autres, femmes, nous en avons une dose plus forte que nous ne le croyons nous-mêmes. Tu t'en apercevras. Nous voyons, tous les jours, des créatures stupides mener des hommes d'esprit par le bout du nez, et une femme comme ma chère Hélène ne réussirait pas! Suis les conseils du père Jérôme : avant six mois, tu seras maîtresse absolue chez toi. J'oubliais de te faire une question : ton mari a-t-il vu ton directeur?

— Oui, le père Jérôme lui a fait une visite.

— Et comment M. Deville l'a-t-il accueilli?

— Très bien. Mon mari aimait beaucoup le père Lacordaire. La conversation s'est engagée là-dessus. Le père Jérôme voulait capter la bienveillance de mon mari, il a réussi.

— A merveille. C'est demain mardi. Tu sais que je reçois ce jour-là, et je compte sur toi, sur ton mari, et sur tes filles.

— Mon mari doit venir, aujourd'hui même, te faire une visite.

— Bien, je le recevrai avec toutes mes grâces.

Jadis, il était jaloux de mon influence sur toi. C'était ma faute, je la lui laissais deviner. A présent, je serai plus adroite. Veux-tu venir te promener en voiture avec moi? Nous irons au bois; et il est probable que nous y rencontrerons le futur mari de Laurence.

— Cela m'est impossible. Le père Jérôme m'attend. Il faut bien aller le trouver.

— Tu soupires en disant cela.

— Hélas! il m'a, dans ma dernière confession, fait pressentir qu'il avait des choses si importantes à me dire, que je tremble d'avance.

— Que tu as peu de courage! Tu as peur de tout. Eh! ma chère, ton directeur est un ange, soit, tous les directeurs sont des anges; seulement ils sont aussi des hommes; ils commencent par nous conduire, et au bout d'un certain temps nous les conduisons à notre tour. C'est alors qu'ils nous sont utiles; nous les faisons agir pour nos amis, pour nos parents; ils remuent le monde sur un signe de notre part.

— Je n'en suis pas encore là.

II

LA CONFESSION DE JEANNETTE

Madame Deville, parmi les injonctions de son père spirituel, avait reçu celle-ci : de faire confesser tous ses domestiques, et de renvoyer impitoyablement tous ceux qui refuseraient d'obéir, sur ce point, aux saintes lois de l'Église. Son devoir était de leur signifier, à tous, sa volonté bien arrêtée à cet égard, Dieu ne pouvant que maudire une maison dont la maîtresse se montrerait indifférente à ses intérêts et à sa gloire. L'obéissante fille spirituelle s'exécuta sur l'article, et porta l'antienne à ses gens.

Laurent, le cocher, tout Limousin qu'il était, fit une forte grimace. Il ne se confessait pas

habituellement, quoique, selon les usages de son pays, il manquât rarement la messe dans l'église de son village, et qu'il eût toutes les croyances superstitieuses de ses compatriotes, chez lesquels il est reçu, comme au temps de Grandgousier, que Dieu est bon et qu'il n'est pas nécessaire de tant le craindre, pendant que les saints sont méchants et vindicatifs, et savent très bien le faire payer, par des maladies et des accidents, à ceux qui négligent de les prier, d'aller à leurs processions, de leur faire des vœux, et d'allumer de beaux cierges devant leurs statues.

Le valet de chambre de monsieur, jeune gaillard stylé à la vie parisienne et entré depuis peu dans la maison, baissa modestement les yeux devant madame, au moment où elle faisait sa recommandation pressante, bien déterminé à quitter cette maison singulière, si l'on en venait jamais à usurper les droits de sa conscience libre.

La cuisinière, vieille femme, ancienne maîtresse d'hôtel à Bourganeuf, habile pour cela dans son métier, et qui gardait, parmi ses beaux souvenirs de jeunesse, d'avoir servi de brillants dîners à M. Émile de Girardin, député de la Creuse, se trouva prête à obéir à madame. Elle irait, à Pâques, trouver le premier venu. C'était son idée. Quand madame lui parla de se

confesser à un moine, elle se signa comme si madame eût voulu l'envoyer confesser au diable. La bonne femme avait, toutes fraîches dans sa cervelle, les histoires racontées, aux veillées de l'hiver, par les anciens sur le compte des moines de l'ancien régime. Elle ne glosait pas mal sur cet article; et après avoir cité tous les fils de moines que les anciens couvents avaient semés sur le sol de la patrie limousine, elle disait, avec frère Jean des Entommeures, mais en termes moins élégants et moins honnêtes, que « seulement l'ombre du clocher d'une abbaye est féconde. »

Madame Deville l'eût cassée aux gages, l'eût meurtrie de coups, ou bien lui eût prodigué toutes sortes de caresses, qu'elle ne l'eût pas déterminée à se confesser à un capucin; tout religieux, pour cette femme, étant un capucin.

Mais notre pieuse maîtresse de maison fut plus heureuse auprès de Jeannette, sa femme de chambre.

Jeannette, Limousine pur sang, encore fraîche et grasse, quoique n'étant plus de la première jeunesse, était une soubrette précieuse. Elle adorait sa maîtresse et mesdemoiselles Laurence et Marie. C'était là son monde à elle, son monde unique; et à part un penchant secret pour Laurent qui ne lui faisait pas trop mal agréer quelques gros baisers limousins pris, à la dé-

robée, sur les larges épaules de la payse, elle n'avait d'autre affection sur la terre que cette famille honnête où elle vivait paisible depuis quinze ans.

Notre Limousine, en arrivant au bel hôtel de la rue de Grenelle, avait quitté, sur les ordres de sa maîtresse, le modeste costume du pays où elle était née. Plus de coiffes blanches et gaufrées, comme on les porte à la Souterraine, plus de jupon court laissant voir la jambe vigoureuse et le si petit pied cambré dont sont fières à bon droit les Limousines, plus de mouchoirs aux couleurs voyantes couvrant discrètement le cou et les épaules de la camérière. Madame lui avait acheté un petit chapeau, tel que l'œil des jeunes filles les convoite, si frais et si coquets, aux vitrines des passages. Quoique modeste, ce chapeau, le premier qui eût encadré sa magnifique et fine chevelure, lui donnait un air de dame. Une robe achetée, en même temps que celle de madame, au magasin brillant des Salons-Saint-Germain, lui descendait aux talons, presque traînante; et un grand châle provenant des mêmes magasins avait complété la toilette. Dès le lendemain du jour où madame Deville lui avait témoigné le désir qu'elle n'eût pas d'autre confesseur que le père Jérôme, elle s'était exécutée de bonne grâce.

En partant pour le confessionnal et en passant

devant la psyché de sa maîtresse, Jeannette la Limousine, quoique fille de sa nature peu orgueilleuse, n'avait pas manqué de se trouver superbe. Elle avait involontairement pensé à ses anciennes compagnes des environs de Vareilles qui n'avaient pas si beau chapeau, si belle robe; et, par association d'idées, elle en était venue à se dire qu'à cette heure elle n'eût pas été déplacée à côté de madame Badureux, femme de M. le maire de Vareilles, et de madame Lapérille, femme du percepteur. Elle ne s'arrêta pas trop sur cette comparaison; mais, moins âgée que ces grandes dames de son village, elle se donna naturellement la préférence, et n'aurait pas voulu changer, pour la leur, sa brillante enveloppe mortelle.

Elle avait fait en chemin son examen de conscience. Ce n'était pas bien difficile. Fidèle comme l'or, c'est la locution vulgaire, très attachée à sa maîtresse, adorant les deux demoiselles, comme elle les nommait, autant que si elles eussent été ses propres filles, elle n'avait à accuser que ces misères journalières d'impatiences, de petits jurements, de murmures, de mauvaise humeur, qui sont le lot de la fragilité féminine.

Sur le grand chapitre où montrent tant de friandise les confesseurs scolastiques, et que les gens du monde appellent, sans gêne, des péchés

mignons, Jeannette était peu tourmentée. C'était une fille sage. Nous savons qu'elle ne regardait pas Laurent le cocher du même œil d'indifférence que le jardinier de Vareilles ou les deux grands fils du colon; mais c'était en tout bien tout honneur. Elle pouvait donc aller gaîment à confesse; ses fautes seraient bientôt dites; elle aurait pu se confesser tout haut.

Jeannette arriva, rue de Vaugirard, entra dans la chapelle, et trouva le père à son confessionnal. Ce lut long, très long. Le père suait, soufflait, se tournait et se retournait sur son siége; c'était le siége en règle d'une conscience difficile à prendre comme une forteresse. Enfin, en poussant un gros soupir, le père murmura une bénédiction; et comme la perdrix, prise au piége dans les champs et qui, à force d'agiter ses ailes, brise le filet et s'échappe pour revenir à sa couvée, notre innocente bondit hors de l'église, courut plutôt qu'elle ne marcha, par la rue Madame, jusqu'à la rue du Vieux-Colombier, de là au carrefour de la Croix-Rouge, et enfin à la maison de madame Deville.

Tout ce qui se pressa d'idées dans la cervelle pourtant un peu étroite de la Limousine durant ce trajet, je ne me charge pas, tout romancier que je suis, de le raconter à mon lecteur. Mais le nuage était chargé, l'orage éclaterait bientôt.

Madame Deville était encore dans sa chambre,

en toilette assez négligée du matin, quand la nouvelle fille spirituelle du père Jérôme y entra. Le désordre de ses traits, le feu insolite de ses regards, le tremblement nerveux de ses lèvres, la couleur pourprée de ses joues dirent de suite à madame Deville que la soubrette avait passé un mauvais quart d'heure. Elle pensa en elle-même qu'il n'y a rien comme ces bons pères, qui ne craignent pas de porter le fer dans la plaie vive, pour remuer les âmes pécheresses et les arracher à leurs fatales illusions. Le digne, le vénérable homme!

Jeannette n'avait pas fait trois pas dans la chambre qu'elle éclata de la sorte :

— Le beau confesseur auquel madame m'a envoyée!

— Comment, Jeannette?

— Le beau confesseur! que j'en tremble de honte...

— Que veux-tu dire?

— Qu'il m'a tenue une heure, madame, une heure!

— Eh bien! quel mal à cela? Il t'a confessée en conscience.

— Oh! oui, en conscience, trop en conscience. Est-ce ainsi que l'on confesse, madame?

— Tu es singulière. Tu veux apprendre à un très révérend père comment l'on confesse.

— Oui, madame, oui, je sais comment l'on

confesse. Je ne suis pas née probablement d'hier, attendu que je suis auprès de madame et de mesdemoiselles, depuis quinze ans; et avant de venir au château, je m'étais confessée. Eh bien, je le répète à madame, ce n'est pas ainsi que l'on confesse.

— Voyons, explique-toi!

— Madame veut que je m'explique : c'est très facile, vu que j'en suis tout émue, que je m'en sens le feu au visage. Mon Dieu Seigneur! qui m'eût dit cela, qu'un homme, à moi femme, me demanderait de telles choses?

— Ah! ah! ah! je vois, il a voulu faire à fond ton examen de conscience.

— Oui, oui, madame parle très bien, à fond, oui, à fond!... Et vous appelez cela confesser?

— Et oui, ma fille.

— Et cet homme vous confesse aussi?

— Assurément.

— Et il vous adresse aussi des questions sur certaines choses?

— Pourquoi pas? on n'est pas toujours fâchée de s'éclairer un peu.

— Et vous y retournez deux fois?

— Sans doute.

— Et vous trouvez cela nécessaire pour votre religion?

— Quelle idée! mais je suis une femme comme les autres, je me soumets à mes pasteurs.

— Madame, vous appelez cela un pasteur, je l'appelle un mauvais sujet.

— Ah! Jeannette! mais tais-toi! C'est horrible ce que tu dis là. Un si bon père, qui prend tant de peine pour que le péché ne reste pas dans l'âme!

— Oh! pour cela, il n'y manque pas : il en tirerait même ce qui ne s'y trouve pas; et il apprendrait cent péchés que l'on ignore.

— Mais, voyons, que s'est-il passé enfin?

— Ce qui s'est passé! oh! je n'ai pas de honte pour moi; je puis tout vous dire. Demandez au brave monsieur le curé de la Souterraine; c'est un digne homme, vous le savez bien. Il vous dira ce que je suis. Celui-là confesse toute sa paroisse. Mais aussi, madame, on est là trente autour de son confessionnal; chacune a cinq ou six minutes, le temps de dire ses pauvres petits péchés, puis l'absolution, et la recommandation d'être bien sage et de chercher à plaire à Dieu. Rien que cela, madame! Je veux bien que le bon saint Léonard, le patron du Limousin, un apôtre, vous le savez, un apôtre, ne vienne pas me prendre à la porte du paradis, si jamais j'ai vu nos prêtres confesser autrement. On n'est pas de mauvaises filles, madame, pour qu'on vous interroge comme des accusées de crime. Je puis bien vous le dire, jamais il ne m'a adressé de questions, sinon l'avis d'être bien

franche avec le bon Dieu. Voilà comment on doit confesser. Ai-je besoin qu'on vienne me demander tant de choses? Est-ce là le devoir d'un prêtre d'être si curieux sur tout? Allons donc! Je ne voudrais pas manquer à madame, mais je vous dis tout dans un seul mot : c'est un mauvais sujet!

— Ma pauvre fille, calme-toi! Tu t'es monté la tête. Il ne te connaissait pas, ce bon père. Il a voulu s'assurer tout simplement que tu étais une fille honnête et sage. Ce sera fini maintenant...

— Oh! fini, je le pense bien; fini et bien fini! je le jure par tous les bons saints, bien fini! Tenez, madame, je ne devrais pas vous raconter ces choses-là. Mais il m'a tenu une grande heure, oui, une grande heure, si bien que mes genoux en gardent encore la contusion, et cela pour me demander...

— Te demander, si tu as commis des péchés; il n'est pourtant au confessionnal que pour cela.

— Sans doute, mais quels péchés! Que le bon Dieu me le pardonne, mais je ne sais pas où il a pu prendre tout ce qu'il m'a dit : j'aurais trop de honte à vous le répéter. Il m'a fallu lui dire, pendant cette longue heure, si je me regardais dans mon miroir, si je me trouvais jolie, si cela me donnait de l'orgueil, et autres enfantillages

de ce genre sur lesquels je passe; ensuite, si j'avais de mauvaises pensées. Je ne suis pas plus un ange qu'une autre. J'ai dû lui répondre que j'avais eu, en effet, de mauvaises pensées. Alors il a voulu absolument savoir si je m'y étais arrêtée, et en quoi consistaient ces mauvaises pensées, et si j'avais voulu faire ce que je pensais; si j'avais pensé à des hommes ou bien à un seul homme. Cela m'a impatientée. J'ai voulu en finir. Je lui ai dit que j'avais eu beaucoup de galants dans mon pays, et madame le sait bien, et qu'il n'avait tenu qu'à moi de me marier, et qu'enfin sur cet article je n'avais rien à me reprocher. Il s'est alors échauffé de plus belle; il m'a parlé d'un démon muet, et autres belles choses où je n'ai rien compris. Ensuite, acharné sur moi, il n'a pas eu de patience que je ne lui aie dit s'il y avait un homme avec lequel j'étais plus familière. Je n'ai pas voulu mentir, vous le comprenez. Je lui ai dit que je voyais Laurent avec plus de plaisir que d'autres. Là-dessus il m'a demandé : Lui donnez-vous souvent la main? J'ai répondu : Quelquefois. Il a répliqué : Vous embrasse-t-il? J'ai répondu : Oui, mais bien rarement. Alors sont venues des questions plus pressantes : Quelles impressions j'éprouvais alors, et si je ressentais du plaisir; puis si cela me faisait désirer; et quels désirs j'avais; et si

j'étais restée longtemps dans ces désirs. Après cela, il m'a demandé (1). . . . . .

. . . . . .

Aurait-il voulu, le maître sot, que ce fût avec le pied? Les questions saugrenues ont continué : si... Il a pataugé alors là-dessus, prétendant qu'il y avait de graves dangers à des riens que font toutes les femmes. A force de tourner autour du pot, il en est venu à me fatiguer, à m'obséder, à m'embêter enfin. L'impatience augmentant toujours, je lui ai jeté ceci au nez : — Je n'ai plus rien à vous dire sur ces choses-là. Vous me feriez plaisir de passer à d'autres demandes. — Il a compris pourtant que la moutarde me montait. — Ma fille, m'a-t-il dit, la théologie m'ordonne de bien vous interroger et de vous éclairer sur toutes ces choses. — Sa théologie est une sotte. Merci à sa théologie. Notre bon curé de la Souterraine n'allait pas ainsi chercher midi à quatorze heures ; et jamais, que je sache, à mes compagnes et à moi, il ne s'avisa de nous parler de sa théologie. Jamais, au grand jamais, il ne nous adressa de questions baroques, comme cet homme. Enfin, madame, vous aurez peine à le croire, il a voulu que je lui apprenne si je me couchais

(1) *An fecerim tactus, in qua parte corporis et quomodo, si manu vel aliquo molimento.*

sur le côté pour dormir ou bien sur le dos, prétendant que cette dernière position portait à des impressions mauvaises, à des choses impures. Qu'il s'en aille au diable avec ses impressions! J'ai la tête brisée d'impressions, de délectations et d'un tas de fariboles. Voudrait-il, par hasard, que je fusse de marbre quand Laurent, si honnête garçon, madame le sait bien, vient par derrière moi, me prend par la taille et me donne un bon gros baiser en s'enfuyant et en riant comme un fou, pour ne pas attraper le bon gros soufflet que je lui prépare d'habitude dans de tels cas? Madame voudrait-elle que je dise que je n'éprouve pas de plaisir? Et après? que voulez-vous que cela fasse à Dieu? Un baiser est un baiser, quoi! Madame sait bien que je dois épouser Laurent; mais que jusque-là je resterai honnête fille; et quand Laurent me demande si je l'aime, je ne puis pas mentir, et je lui réponds, sans penser à mal : Oui, Laurent, je vous aime. Votre révérend père a prétendu que c'était un péché, au moins véniel; et il ne répondait pas, je ne sais d'après quel saint, que ce ne fût pas mortel. Il a ajouté que je m'exposais; que Laurent pouvait s'enhardir de cette parole; que je lui avais suggéré de mauvaises pensées; qu'il avait pu s'arrêter à des désirs criminels en pensant à moi. J'ai eu dix fois l'envie de lui dire : Vous êtes un rêveur, et de le laisser là; mais

par respect pour madame, j'ai voulu tenir bon et aller jusqu'où il voulait. Il a deviné ma bonne volonté; aussi il s'en est donné à cœur joie de ses interrogations, monsieur le moine. Quel singulier plaisir! Tenez, madame, j'ai la tête brisée de ce qu'il m'a dit sur ce chapitre. Et encore, croyez-moi, je ne vous répète pas tout, parce qu'il y a des choses qu'on n'ose pas nommer entre femmes.

— Allons! allons! Jeannette, tu te fais un monstre de tout cela.

— Pas le moins du monde, madame, je sais très bien ce que j'ai entendu, et ce qu'il m'a appris. Peste! quel habile homme! Il a dû courir beaucoup, pour savoir tant de choses sur les saletés qui se peuvent commettre. Je vous jure que mon éducation est faite maintenant! Si j'étais mère, de par Dieu et son saint paradis, jamais une de mes filles n'irait, au confessionnal de cet homme, recevoir de si belles leçons.

—Ne te tourmente pas, ma pauvre Jeannette; tu te feras à lui. Les moines sont des savants, des théologiens, des casuistes; ils ne veulent pas que leurs chères pénitentes fassent le mal, même le plus petit, par ignorance. Ils tiennent tant à la pureté des âmes!

— Oui, c'est pour cela qu'il m'a enseigné plus de saletés dans une heure que je n'en ai entendu

dire de toute ma vie. C'est pour cela... Non, non, je ne suis pas assez enfant pour ne pas voir les choses. Je comprends ce que je comprends. Et vous croyez, madame, que c'est tout?

— Sans doute.

— Non, certes. Après m'avoir confessée, il vous a confessée, vous, madame; il a confessé monsieur; il a confessé mademoiselle Laurence et mademoiselle Marie; il a confessé Laurent, le valet de chambre, la cuisinière.

— Que veux-tu dire? Tu perds la tête.

— Non, madame, j'ai toute ma mémoire; et il n'y a pas encore deux heures que ces belles choses se passaient. Oui, madame, il m'a fallu, par force, et pour ne pas mentir au confessionnal, il m'a dit que ce serait un plus grand péché, il m'a fallu vous confesser. Il m'a demandé bien exactement votre âge, ce que vous avez été, jeune fille, la famille d'où vous sortez, si vous aimez votre mari, si j'avais entendu dire quelque chose sur vous, si vous faisiez lit à part avec monsieur; et puis... et puis... et puis... Ah! quel curieux homme! De même, pour monsieur, un long interrogatoire : quelles personnes il fréquente, quels journaux il reçoit, s'il se fâche souvent dans le ménage, s'il vous aime, si j'ai entendu dire qu'il ait quelque relation... et puis... et puis... Ah! ah! ah! Ensuite, il en est arrivé à mademoiselle Lau-

rence. Il a fallu que je lui dise tout, comment elle est, ce qu'elle fait, ce qu'elle dit. Et puis M. Villaret! Encore là, sur leurs amours, questions éternelles. Pauvre mademoiselle Laurence! Ah! Il est curieux sur les jeunes filles. Quelle imagination gaillarde. Tenez, madame, grondez-moi, mais voyez-vous, je n'en reviens pas. Ensuite, il m'a demandé ce que j'entendais dire chez vous, et si l'on avait parlé quelquefois de lui, et ce que vous pensez de M. Courbon; que sais-je? Tout a fini par les domestiques, s'ils se confessaient, s'ils étaient bien dévoués, bien fidèles; s'ils ne disaient pas des paroles libres, et toujours sur ce chapitre, des questions que je ne répète pas par pudeur. Voilà, madame, voilà! Tant est qu'il m'a confessée pour la première et la dernière publication. Tant est que j'ai besoin de me rappeler mon bon et vieux curé de campagne et la pensée, raisonnable je crois, que tous les confesseurs ne sont pas comme celui-ci, pour ne pas prendre la résolution dernière, et que je croirais sage, de ne jamais aller me macher les deux genoux dans un confessionnal, pour y être interrogée sur tant de sales choses, pour y être enseignée sur tant de péchés honteux dont j'ignorais les noms, lesquels Dieu, je l'espère bien, me fera la grâce d'oublier. J'avais cela à dire à madame; et puisque je suis en train, sans toutefois offenser ma-

dame, je prétends que toute femme honnête doit éviter, comme la peste, de tels confesseurs.

— Ma pauvre Jeannette, tu me fais de la peine de prendre ainsi les choses. Il faut excuser les bonnes intentions. Ces saintes gens, quelquefois le zèle les emporte; souvent ils se trompent sur les personnes; et ils s'acharnent d'autant plus qu'ils supposent qu'on veut ne pas tout leur avouer.

— Non, madame, non, ce n'est pas cela. Il a dû très bien voir que je n'étais pas une mijorée, ni une fillette de douze ans. Je lui disais les choses bien clairement. Mais c'est un curieux qui veut savoir tout l'intérieur d'un ménage. Je ne suis pas assez naïve pour ne pas voir cela. Il a cru qu'arrivant de mon village et m'entendant appeler sa chère fille, il saurait tout par moi. Non pas, mon brave homme. Jeannette n'est qu'une pauvre Limousine; mais on ne me prend pas à ce miroir-là, comme les alouettes. Cet homme mènera loin celles qui seront assez bonnes pour se jeter dans ses piéges. J'en suis hors pour ma part. Madame verra pour elle-même, pour ses filles. Elle a assez de sagesse pour se bien conduire. Je me promets bien d'attendre encore pour retourner à un confesseur. En tout cas, j'aurai soin de mieux choisir.

Madame Deville ne répondit pas. Elle donna un ordre à Jeannette : mais cet entretien ne lui dessilla pas les yeux.

— La pauvre fille s'est monté la tête !

III

ERREUR CAPITALE DE LA MORALE DES DIRECTEURS

Je ne remplirais pas le but élevé de ce livre, si, dans le drame où le personnage singulier que j'ai pris dans les rangs des confesseurs scolastiques joue le premier rôle, je ne découvrais pas l'erreur capitale où sont tombés les théologiens qui ont traité des péchés impurs.

Tous partent de ce principe, « que la délectation attachée à l'union des sexes n'est permise que pour la propagation de l'espèce humaine, *Delectatio venerea ad solam generis humani propagationem indulta est.* » Les théologiens relâchés comme les théologiens rigides s'entendent sur ce point.

Saint Liguori, d'ordinaire tolérant, n'admet

pas même de légèreté dans la matière de la délectation sensible ou naturelle, comme le contact de la main d'une femme.

Sanchez, Billuart, Collet, Bouvier, le père Debreyne admettent légèreté de matière dans cette délectation, mais ils concluent qu'elle est rarement exempte de tout péché. Billuart dit que c'est un péché véniel de regarder une belle femme, de toucher sa main ou son visage.

Les casuistes n'en sont venus à des conclusions aussi bizarres qu'en raison d'une autre idée, tout aussi fausse, que la délectation attachée à nos sens est un acte de nature corrompue.

Avec de tels principes, il est naturel qu'ils se soient livrés à toutes les aberrations qui remplissent leurs livres de mœchialogie. Si, en effet, la délectation, c'est à dire un plaisir éprouvé à l'aide des sens, était un acte de nature corrompue, les plus vifs de ces plaisirs qui se rapportent de loin ou de près à l'attrait des sexes seraient les plus coupables. La théologie, à ce point de vue, se comprendrait. Un regard, une pensée, un attouchement seraient un danger. Et la seule sécurité morale dans la vie serait la réclusion loin du monde ou la fuite dans les solitudes.

Heureusement, il n'en est point ainsi. Il est faux que le sentiment de plaisir, ce que les théologiens appellent délectation, vienne d'une vice

de nature. Il est, au contraire, la grande loi des relations dans le monde moral comme dans le monde matériel. La théorie opposée conduit logiquement à la momification de l'âme. Il n'y a de développement possible des facultés humaines que dans l'épanouissement libre des instincts que Dieu a mis dans notre nature. Or, après l'instinct premier de la conservation auquel tous les autres se rattachent, il n'y en a pas de plus puissant en nous, de plus universel, par conséquent de plus légitime, que celui de trouver partout une joie, un sentiment de perception douce, la vie enfin se composant de mille jouissances qui nous viennent de nos rapports avec nos semblables comme avec le monde organique et inorganique au milieu duquel nous sommes placés. Il semble que Dieu ait multiplié le plaisir autour de l'homme : pour ses regards, le tableau des beautés de la nature, l'éclat des fleurs, la variété du spectacle brillant que présente le ciel, le mouvement des arbres, la fine découpure de leurs feuilles, les formes minérales si riches, les innombrables espèces des êtres vivants; pour son odorat, le parfum des fleurs et des autres substances; pour l'ouïe, le chant des oiseaux, la musique sous ses mille formes, jusqu'au bruit des cascades, au murmure des vents, au bruissement des myriades d'insectes sous les feuilles.

Mais si les sens procurent des jouissances multipliées, l'âme a la faculté de se former à toute heure des jouissances idéales. L'homme, au moyen des arts, est créateur à sa manière. Sa main est une espèce de verbe réalisateur par lequel il fait apparaître son monde à lui. Il conçoit, et cette main habile reproduit la conception première. Et si Dieu lui-même, selon une parole pleine de magnificence de la Bible, se délecta à la vue de la beauté de ses œuvres, *erant valde bona*, l'homme, ce Dieu terrestre, éprouve le même sentiment de volupté intellectuelle en face de sa petite création, dans laquelle il a mis, comme Dieu lui-même, de l'ordre, de l'harmonie, et cette vie latente que l'on a défini le beau idéal. De là, les enivrements des artistes de tout genre, qu'ils aient sculpté la Vénus de Milo, chanté un beau poème comme *Jocelyn*, ou écrit les grandes pages des *Misérables*.

Pygmalion devint l'amant
De la Vénus dont il fut père.

C'est donc un saint amour que celui de l'homme pour les œuvres qu'il a eu le génie de produire. Et si vous n'osez flétrir, moralistes singuliers, les joies paternelles devant l'enfant qui grandit, merveilleux d'intelligence et de grâce, avez-vous le droit de flétrir les joies tout aussi vives que l'homme se donne au sein du

monde moral et matériel dont il comprend la grandeur et la beauté, et où il se trouve à la fois contemplateur ravi des œuvres de Dieu et de ses propres œuvres?

Si la théorie scolastique, que la délectation attachée à nos sens est un acte de nature corrompue, est vraie, Dieu est le grand complice de nos péchés, à l'aide des sens, puisqu'il a multiplié, pour ainsi dire à l'infini, les moyens de délectation autour de nous. Au lieu de nous créer comme ces insectes aveugles que les entomologistes vont chercher, avec tant d'ardeur, au fond de sombres cavernes, êtres inconnus, jusqu'à ces derniers temps, auxquels la nature a refusé des yeux, par leur destination même dans des séjours où ne doit jamais pénétrer la lumière, Dieu nous a donné l'instinct de l'amour, de la recherche, de la contemplation du beau. C'est peu pour nous que la vie matérielle, nous allons, raffinant chaque jour dans nos merveilleuses découvertes, nous donner des moyens faciles d'accroître nos jouissances par les voyages multipliés, par l'étude des pays différant des nôtres en faune, en flore, en orographie. Toujours des joies nouvelles, toujours de la variété dans nos mouvements libres, sur ce petit globe que nous finirons par connaître, autant que nos domaines et nos villages, jusqu'à ses extrêmes limites.

Et voilà qu'au lieu de comprendre la grandeur morale de toutes nos conquêtes, au lieu de vous réjouir, avec l'homme moderne, de ce que l'œuvre de Babel va être réparée par le génie humain, de ce que l'arrêt condamnant au travail, se trouvera avoir été une loi sage que la civilisation a consacrée, pour qu'il en sorte du bien-être pour tous, par conséquent, des jouissances ici-bas, et non pas la vie atroce du combat et de la douleur, vous allez vous complaire, par une morale désespérante, à jeter des malédictions sur les joies qui nous viennent de Dieu, puisqu'il les a placées sous nos mains et qu'il nous a donné le génie de les rendre plus durables, et de les accroître chaque jour! Mais vous êtes des insensés!

Vous jouez, vis-à-vis de nous, marchant aujourd'hui, radieux, à une vie plus douce et moins tourmentée que celle de nos pères, le rôle du médecin de Sancho, qui vient toucher de sa baguette chaque plat posé sur la table du nouveau souverain de l'île de Barataria, et qui lui permet à peine le pain et l'eau indispensables pour apaiser la faim.

Que tout cela pût entrer dans les cervelles attristées de quelques honnêtes théologiens de l'an mille, on le comprendrait encore. Le monde allait finir. On avait peu à se délecter ici-bas, dans l'attente des terreurs de la trompette de

l'archange. Mais l'archange s'est singulièrement radouci. L'an deux mille verra l'humanité, à l'efflorescence de son nouveau printemps, pouvant cueillir, dans la vallée des larmes, des fleurs naissant sous ses pas, des fruits multipliés, pour que nulle bouche humaine ne manque d'un aliment salubre et doux, élevant, loin des terreurs de la guerre reléguée parmi les vieilleries de l'histoire, le caravansérail où tous les peuples voyageurs se donneront joyeusement la main : première étape, où se prendront les agapes fraternelles, en face de la nature assouplie aux besoins de l'homme et devenue, comme elle a dû être à l'âge d'or des cosmogonies, sa nourrice, toujours jeune, au mamelles intarissables.

Les moroses censeurs de toutes les jouissances que Dieu a attachées à nos sens n'ont tenu aucun compte du grand sentiment moral qui s'appelle l'amour. L'amour n'est point, comme ils le pensent dans leur psychologie brutale, une corruption de notre nature, mais une passion pure et sainte, mise par le Créateur dans notre âme, aussi bien que l'amitié, la reconnaissance, le dévoûment, et toutes les forces morales dont l'application permanente fait si grande la vie sociale des familles humaines. Or, par une loi providentielle et admirable qui a complétement échappé à la casuistique du moyen âge, Dieu a attaché à ce sentiment énergique, dominant

dans toutes les âmes, dans les plus grossières comme dans les plus développées, la procréation de l'espèce. Il a voulu qu'il y eût, d'un sexe à l'autre, une attraction puissante qui amenât les manifestations de l'amour, et que l'enfant se trouvât formé de cet acte d'amour manifesté par les sens.

La loi divine n'est donc pas d'imposer à l'homme la pensée explicite et la détermination, à chaque joie qu'il se donne dans ses épanchements de cœur, de vaquer à peupler, pour sa part, le globe terrestre, mais à céder, selon l'attrait qu'il trouve en lui, à ces épanchements passionnés manifestés par les sens, après lesquels le mystère de la fécondité s'accomplira. Selon cette loi admirable, l'amour se trouve être la floraison brillante et parfumée; et l'enfant naîtra un jour de l'union des corps, comme le fruit sortira de l'ovaire des plantes fécondé par le pollen de leurs fleurs. Les deux mystères sont les mêmes là et là. Le souffle des vents fait tomber la poussière fécondante sans laquelle le fruit ne gonflerait pas dans l'ovaire, et c'est du baiser, par où l'âme exprime qu'elle aime, que se développera la vie dans le sein de la femme aimée.

Rien de plus chaste que cette loi de l'union des sexes. Il a fallu l'analyse grossière de la théologie, et le point de vue exclusivement animal

où elle s'est placée, pour déflorer cette loi éminemment spiritualiste, pour rabaisser, au niveau d'un acte de brute, le sentiment tendre et exquis auquel chacun de nous, dans le sanctuaire pudique de la famille, a dû la vie.

La théologie n'a rien vu de tout cela. Il faut avoir le courage de l'écrire. Pour elle, la femme est la femelle qui doit chaque année porter son petit; cette femme, ravissante création de Dieu, tout idéal, tout aspiration, tout amour, se trouve ravalée au rang de la génisse conduite à l'étalon, et qui nourrira le jeune taureau pour le labour. De là les prescriptions honteuses faites à de jeunes femmes pudiques et délicates, à peine sorties de leur première couche nuptiale, pour qu'elles sachent bien, à l'aide d'une leçon d'anatomie lubrique, comment elles doivent se comporter, *de situ*, *ne deperdatur semen*, etc.

Les casuistes ont maladroitement confondu l'attrait des sexes, qui est en nous, avec ce désordre de volonté qui porte au mal, et que la théogie appelle *fomes*. On ne nie pas que des natures dépravées n'abusent de la sainteté du mariage; on abuse aussi du vin pour descendre aux abrutissements de l'ivresse. Mais le plaisir légitime que Dieu a attaché à la liqueur « qui réjouit le cœur de l'homme » doit-il être proscrit pour cela? Je dois dire toute ma pensée. C'est là la

grande aberration de la théologie scolastique, sa grande ignorance, bien plus, son ignorance coupable. Il s'en est suivi un code barbare, une science à soulever le cœur, appelée mœchialogie, des décisions signifiées au confessionnal, qui troublent la vie intime des plus honnêtes gens et vont jusqu'à proscrire la simple complaisance de l'époux qui songe aux joies que lui donne l'épouse.

Cette erreur de la casuistique du moyen âge et des modernes qui ressuscitent cette casuistique, on le comprendra sans peine, est le principe de tous les débats qui affligent les pénitents dans le confessionnal. L'humanité se sent un idéal plus relevé. L'homme cède à l'amour, et de cet amour naît l'enfant. L'un est un épanchement légitime du cœur, l'autre est le fruit qui se détache à l'automne, après les voluptueuses effluves qui fécondèrent les plantes au printemps.

Je n'aurai pas éclairé les hommes de la casuistique lubrique; mais j'aurai relevé les cœurs purs, en leur disant : Aimez d'abord; laissez le reste à Dieu!

V

LA CONFESSION JUGÉE A L'OFFICE

Le père Jérôme manquait souvent de tact. Comme tous les esprits absolus, qui ne supposent pas que rien puisse aller autrement qu'ils le rêvent, il ne pouvait pas mettre dans sa pensée qu'une pénitente, fille de service ou grande dame, ne se regardât pas comme très heureuse de passer par son confessionnal et d'y avoir les jolis entretiens en matière de pensées, de paroles et d'actions contraires à la chasteté sur lesquels il regardait comme une affaire capitale de beaucoup s'appesantir. Mademoiselle Jeannette cependant n'avait pas été de l'avis du dominicain. La mœchialogie était peu de son goût; et toute fille du peuple qu'elle était, la science à laquelle

le directeur de madame Deville avait voulu l'initier lui paraissait tout bonnement une science ordurière.

Peu de jours après l'entretien qu'elle eut avec sa maîtresse et que nous avons rapporté dans ceux de ses détails, que nous avons pu mettre en français, elle exprima de nouveau son opinion sur l'article.

Madame Deville lui avait dit :

— Mais, ma chère Jeannette, c'est ton ignorance qui te fait parler ainsi. De tous temps les théologiens ont écrit sur ces matières.

La soubrette avait répondu :

— Eh bien, madame, je sais lire. Pourquoi ne me donnait-il pas quelqu'un de ces livres? Du moins je n'aurais pas eu tant de honte.

— Mais, avait dit madame Deville, ces choses-là ne s'écrivent qu'en latin, et tu ne sais pas le latin.

Jeannette alors s'était exclamée :

— Pour le coup! c'est trop fort, madame. Comment! ils n'osent pas écrire en français ce qu'ils me disent à moi, qui suis jeune encore, dans le tuyau de l'oreille? Laissez donc, cela les amuse d'embarrasser les filles et les femmes au confessionnal.

Ne pouvant pas convaincre la Limousine, trouvant peut-être que, dans le fond, elle n'avait pas absolument tort, madame Deville vit qu'elle

avait affaire à une obstinée; qu'elle ne pourrait qu'irriter encore contre tous les confesseurs, cette fille de caractère très résolu, elle changea ce jour-là d'entretien, et ne lui parla plus de confession.

C'était prudence à elle, car déjà à l'office il s'était dit d'étranges choses. Le valet de chambre, petit voltairien, ne se gênait guère sur le compte des confessions, et en particulier sur celles des moines. Le drôle savait par cœur une foule d'anecdotes, courant dans tous les recueils, et qui sont devenues populaires. La vieille cuisinière, qui faisait régulièrement ses pâques, mais qui, plus superstitieuse que croyante, comme beaucoup de femmes de son pays, ne s'en donnait pas moins de franches lippées quand il lui venait en souvenir quelque aventure, un peu scrabreuse, du vieux temps où la confession et les couvents se trouvaient mêlés, ne demandait pas mieux que de caqueter sur l'article, et faisait chorus, en véritable païenne, avec le jeune Parisien. Tout effarouchée en revenant de la rue Vaugirard, Jeannette n'avait pas manqué de conter, en partie, son affaire au cher Laurent pour lequel elle était aux petits soins, et qu'elle flattait en lui faisant une telle confidence. Laurent en avait ri beaucoup. Il en avait plaisanté sa payse à table même, un soir qu'on avait donné un grand dîner où quelques restes

de bouteilles de vin de Champagne et de bons morceaux avaient mis en gaîté tous les gens de service de la maison.

Quelques jours auparavant, le père Jérôme était venu en visite à l'hôtel. C'était la troisième visite ou la quatrième, assez rapprochée, on le voit, depuis l'installation de la famille Deville. On avait su que la portière, peu accoutumée aux visites des moines, avait cru d'abord que cet homme, à la mine sèche et misérable d'aspect, était un voleur déguisé, et l'avait guetté jusqu'à la porte de l'appartement de madame, puis était venue, d'un air fort inquiet, s'informer auprès du valet de chambre s'il fallait une autre fois recevoir ce tondu.

L'entretien tomba donc naturellement sur le dominicain.

— Quel singulier homme vous avez choisi pour confesseur, mademoiselle Jeannette! avait dit l'espiègle valet de chambre.

— Oh! ce n'est pas moi qui l'ai choisi, je vous jure.

— Comment! ce n'est pas vous?

— Non, certes.

— Ce que vous me dites là n'est pas possible. Je ne croyais pas qu'on eût un confesseur d'office, comme les pauvres diables qui au tribunal n'ont pas pu se payer un avocat.

— Eh bien, celui-ci a été mon confesseur d'office.

— C'est probablement le confesseur de madame?

— Précisément.

— Ah! très bien! J'en sais long sur le compte des moines, et je me crois un peu physionomiste. On n'a pas couru dix maisons à Paris, avant l'âge de trente ans, pour ne se pas connaître en moines. Celui-là me paraît un madré cafard. Tenez, voulez-vous que je vous dise toute ma pensée?

— Parlez! parlez! dirent les gens.

— Eh bien! je n'ai jamais trouvé plus honnête maison et plus paisible que celle-ci. Ce sera bien ma faute, ou celle du moine, si je n'y reste pas. Monsieur est la crème des hommes; madame est très juste, très bonne, nullement fière; les filles sont des anges; c'est ici la maison de la paix, un vrai paradis de domestiques. Je vous gage tout ce que vous voudrez qu'avant un an tout sera ici sens dessus dessous. J'ai vu cela chez le marquis de ***, rue de Poitiers, le brave homme s'était fait jésuite. On ne recevait chez lui que des révérends pères. Nous étions là six à l'office. Maison bien montée, ma foi. Nous le vîmes d'abord devenir soucieux, plus tracassier, plus aux aguets de nos faits et gestes. Madame devint peu à peu un diable de maison. On com-

mença par vouloir nous réformer. Le grand laquais de M. le marquis se frotta les mains. — Moi, j'ai la taille, me dit-il dans son ignorance, je ne serai point réformé. — Il croyait qu'il s'agissait d'être mis dans l'hôtel sur un pied militaire. Le propos fut rapporté, et le pauvre diable fut le premier réformé en effet, c'est à dire congédié, parce qu'il n'avait pas l'air de s'amuser beaucoup des réformes que M. le marquis nous avait signifiées sous le nom de règlement spirituel. Madame, devenue grognon d'un diable, présidait les exercices, réglés, mes amis, comme papier de musique! La cloche dansait toute la journée comme dans une nonnerie. C'était prière, c'était lecture pieuse, c'était chapelet, c'était examen, un vrai couvent, quoi! J'oubliais le plus fort : se confesser. C'était la condition de rigueur pour rester au service de monsieur et de madame. Je me tâtai un peu. J'avais connu beaucoup de riches maisons. Là j'étais bien, très bien. Essayons, me dis-je, dussé-je aller à confesse. Je me fis un peu tirer l'oreille ; j'argumentai un peu sur la confession, un peu pour la forme, je vous le jure, car mon plan était fait. Je me rappelais que Henri IV avait dit : Paris vaut bien une messe. Je devins tout à coup doux comme un gant. — J'entends une voix intérieure, dis-je à M. le marquis. — Ah! tant mieux! mon enfant, me répondit-il.

Ne résiste pas, c'est la grâce. Va, va, cours chez le révérend père ***, rue de Sèvres; tu le demanderas de ma part. Cela suffit. Tu es un homme; il sera indulgent. Je fis semblant de courir, et flânant le long des magasins de la rue du Bac jusqu'au coin de la rue de Sèvres où le Bon-Marché faisait ce jour-là une exposition superbe, je mis bien une bonne heure à me rendre chez le père. Il m'accueillit bien, me fit de grands compliments sur M. le marquis, que c'était un saint, que madame la marquise était une sainte aussi, que sa maison devenait une maison édifiante, qu'elle se réformait chaque jour. Il ajouta qu'il y avait bien là une ou deux mauvaises têtes, un drôlard du nom de Florentin. — Ah! mon père, lui dis-je, c'est moi. Il s'était mépris, le bonhomme, et il m'avait pris pour le nouveau laquais que M. le marquis lui avait annoncé par un petit billet la veille. Je le tirai de peine, plus jésuite que lui, en lui disant: — M. le marquis a vu que la grâce m'avait touché. Il m'a ordonné de courir pour vous trouver, mon père! — Ah! que Dieu soit béni! vous êtes l'enfant prodigue qui s'était perdu et qui s'est retrouvé. Pauvre brebis égarée! Je lui en contai de toutes sortes, et à chaque fois je ne manquai pas d'ajouter : — Mais, mon père, la grâce m'a touché. Il voulait m'absoudre au moment même, pour que la grâce ne vînt pas à se refroidir.

J'étais honnête homme. — Non, mon bon père, lui dis-je, je suis trop grand pécheur, je veux m'éprouver. Il me répondit : — Dieu sauve les humbles. Et il me renvoya avec quelques lignes pour M. le marquis où il me portait aux nues. Ma position était donc un peu raffermie; mais mon collègue, l'autre laquais, le petit saint, n'était autre chose qu'un espion. Avant huit jours, il m'avait complétement desservi auprès de M. le marquis : — J'étais un mécréant, je riais par derrière pendant le chapelet, je faisais des signes aux autres; je disais des douceurs à la femme de chambre. Le marquis me fit venir; il me répéta toutes ces belles choses. Il me fit un sermon sur les piéges de Satan et sur les rechutes; il me supplia avec larmes, dans l'intérêt de mon salut, de ne pas revenir à mon *vomissement*. Ce fut le mot, je l'ai retenu, Je vis qu'il fallait en finir, que ce mouchard me jouerait quelque nouveau tour, et que je serais honteusement chassé. — Monsieur le marquis, lui dis-je, je veux profiter de vos bons conseils; mais je ne suis pas digne d'une maison aussi parfaite que la vôtre. Payez-moi mes gages. Et j'allai chercher une autre place. Vous voyez mon aventure. Je puis donc vous parler savamment. Cela commence chez nous. Il n'y a pas encore de règlement promulgué. Mais mademoiselle Jeannette est déjà allée, par ordre, à con-

fesse. Demain ce sera notre vénérable cuisinière.

— Taisez-vous, insolent! reprit l'ancienne hôtelière de Bourganeuf. J'irai à confesse quand je voudrai et là où je voudrai.

— Peut-être, reprit le laquais; cela dépendra du révérend père. Au fait, vous êtes vieille : il pourra se faire qu'il tienne moins à entendre vos péchés mignons que ceux de la belle Jeannette.

— Oh! le méchant! dit la camérière.

— Quant à moi, je serai le premier exécuté. N'étant plus d'humeur à aller jouer le rôle de brebis égarée et d'enfant prodigue touché par la grâce, on me remplacera par un joli petit tartufe. Vous, mademoiselle Jeannette, qui me trouvez méchant, vous me suivrez sans doute, au grand regret de madame; et l'on sait d'où viendra la fine levrette qui vous succédera. Je conseille à Laurent, qui est un bon zig, de se résigner quelque temps encore, jusqu'à ce qu'il ait fait sa petite grenouille, pour vous épouser, divine Jeannette.

— Ah! taisez-vous, vilain moqueur!

— Et nos maîtres, comme on les mènera, comme on leur imposera le *Règlement spirituel!* Ce bon M. Deville! Parole d'honneur, cela me fait peine ; on en fera le plus malheureux des hommes. Madame, si bonne à présent, devien-

dra un diable pour ses gens; mademoiselle Marie s'éprendra des moines. On en fera une religieuse. Mademoiselle Laurence a de la tête. Peut-être elle tiendra bon; et d'ailleurs on devine ce que les maîtres ne disent pas. M. Villaret aime mademoiselle Laurence, et la noce se fera bientôt.

— Vous êtes un singulier prophète! répliqua Jeannette. J'espère bien rester auprès de madame. Mais le moine sera fin s'il me rattrape.

Cette scène, quoique toute de plaisanterie en apparence, ne manqua pas d'impressionner Laurent, la cuisinière et les autres gens.

— Au diable vos révérends pères! dit Laurent, que les autres avaient surnommé le taciturne.

Tout le monde fut triste le lendemain; Jeannette n'avait plus ses sourires, la cuisinière se fâchait de son charbon et de ses casseroles. Laurent, plus taciturne que jamais, se préoccupait de son avenir. Le moine effrayait déjà cette pacifique maison.

VI

LE CHAPITRE IMPORTANT

Madame Deville avait laissé passer quelques jours, depuis la dernière visite du père, avant de se rendre au confessionnal. Elle s'y détermina cependant. Il fallait continuer ces importantes conférences, qui devaient faire une maison modèle de la maison Deville et la mettre au niveau de celles du noble faubourg qui avaient l'insigne honneur d'avoir pour directeur de révérends jésuites.

Les visites du père Jérôme au n° 47 de la rue de Grenelle-Saint-Germain n'avaient pas été infructueuses. Il y a toujours quelque chose d'incomplet dans les renseignements du confessionnal. La grille que la sagesse de l'Église a mise

entre la pénitente et vous est levée complétement dans les visites faites à la pénitente. On la surprend chez elle, dans son appartement réservé, au milieu de son travail, de ses lectures. On la juge sur son luxe, sur son ameublement, sur le genre de gravures encadrées décorant son intérieur; le sentiment d'effroi, que cause toujours un peu le mystérieux tribunal, disparaît de beaucoup pour elle, lorsque, avec l'aisance d'une maîtresse de maison, elle vous reçoit dans un bon tête-à-tête, qu'elle vous parle d'elle, de son mari, de ses enfants, de ses goûts, de ses lectures, du monde qu'elle voit, des projets qu'elle élabore dans sa tête féminine, c'est à dire toujours quelque peu exaltée.

Notre dominicain, après trois visites faites à la famille Deville, savait déjà par cœur tout son monde. Le calme, la dignité, l'aisance de M. Deville lui avaient indiqué un homme sérieux, mais doux; sa pénitente Hélène, bien qu'elle eût de l'esprit, était le type choisi pour former l'idéal de la pénitente qui se mène par le bout du nez, malgré quelques révoltes contre la domination du père spirituel, et des velléités de reprendre l'ancienne vie personnelle et libre. Celle-là, il la tenait bien. Laurence lui avait paru un peu indépendante; mais s'il pouvait l'attirer une fois à son tribunal, il assouplirait cette raideur. Marie, avec son œil de feu, l'avait

regardé comme on le ferait d'un ange descendu du ciel : elle était donc à lui.

Quant à Jeannette, il ne serait jamais entré dans son esprit qu'une résistance pût venir de ce côté. Avoir le même directeur que madame devait être un assez grand honneur pour elle.

Son plan fut donc arrêté. Le mari viendrait tôt ou tard. L'essentiel était de mettre la main sur les deux jeunes héritières, de capter si bien la femme de chambre, qu'elle fût un instrument secret dans la maison pour seconder ses plans, c'est à dire influencer, au besoin, l'une ou l'autre de ses jeunes maîtresses en faveur d'Hector de Chantonnay.

Quand madame Deville arriva, il s'informa avec empressement de sa santé. Et sur la réponse de la dame, qu'elle se croyait complétement rétablie d'une indisposition, qui du reste n'avait eu rien de grave :

— J'ai bien prié Dieu, chère enfant, pour que son ange vous gardât. Et je suis heureux que mes faibles prières aient été exaucées. J'en ai la longue expérience. Je n'ai jamais demandé en vain, au saint sacrifice, le retour à la santé de celles qui me sont chères. Dieu, ma fille, récompense ainsi ses serviteurs, quoique indignes, qui se livrent au redoutable ministère du soin des âmes. Maintenant, ma chère fille, avant de commencer ce chapitre si important de l'exa-

men de vos devoirs les plus difficiles, ceux qui regardent votre vie intime avec votre mari, parlons un peu de votre intérieur. Où en sont vos domestiques pour la confession? Je vous ai dit que c'était chose indispensable, rigoureuse. Jamais Dieu ne bénira une maison dont les domestiques ne se confessent pas. Je ne crois pas être un directeur très sévère; mais c'est un point sur lequel je ne pourrais faiblir sans compromettre votre salut et sans blesser ma propre conscience. J'ai vu une de vos femmes de service. Certes, je ne prétends pas obliger tous vos domestiques à venir à moi; cela vaudrait mieux; il y aurait unité de direction. Mais je n'ai pas le temps.

— Mon père, la cuisinière, vieille femme aujourd'hui, et qui ne quitte jamais ses fourneaux, m'a promis de faire ses pâques.

— Faire ses pâques! Voilà une religion singulièrement entendue! Comment avancer dans le bien, comment vaincre les penchants de la nature, viciée par le mal, sans de fréquentes confessions? Enfin, elle est vieille ; elle ne quitte pas sa cuisine; vous êtes sûre qu'elle fera ses pâques?

— Elle me l'a promis.

— Eh bien, alors, passons.

— Et le valet de chambre, qu'est-ce que c'est? D'où vous vient-il? Il me paraît fort égrillard.

— Je le connais peu encore, mon père. Un des amis de mon mari le lui a adressé. C'est un garçon d'une grande habileté, précieux dans une maison comme la nôtre, où nous aurons beaucoup à recevoir. Mon mari en est enchanté.

— Mon Dieu, ma fille, sans vous en douter, vous me faites toujours mal lorsque, dans chaque question, vous me dites : Mon mari, mon mari. Vraiment, vous n'avez pas notion de ce que doit être la mère chrétienne. Le mari est chose secondaire dans une maison, si l'on veut qu'elle soit tenue conformément aux saintes règles. A lui les affaires extérieures, l'administration des biens ; à la femme, et exclusivement à elle, la maison tout entière. *Confidit in ea cor viri sui.* Il faut que son mari ait pour cela confiance en elle, c'est l'Esprit-Saint qui l'a dit. Par conséquent, l'opinion du mari, son attachement pour tel ou tel domestique, ne sont à mes yeux d'aucun poids, du moment qu'il n'y a pas certitude que le serviteur est un fidèle enfant de l'Église. Ma chère fille, comprenez-le bien, dès aujourd'hui, ne transigeons jamais sur les principes. Ce garçon si habile est-il ou non bon chrétien? Se confessera-t-il? Fait-il même ses prières du soir et du matin?

— Il ne me paraît pas fort religieux, je dois vous l'avouer, mon père. Peut-être que dans une maison chrétienne...

— Bon, bon; voilà les espérances. Vous comptez le gagner à Dieu, et c'est lui qui gagnera toute votre maison au diable.

— Cependant, mon père...

— Il n'y a pas à compter, voyez-vous, avec ces jeunes gens qui déjà ont couru diverses maisons mondaines, où l'on vit *sicut equus et mulus*. Nous aurons à nous défaire d'un mauvais sujet de ce genre...

— C'est bien embarrassant, mon père. Je n'ose plus vous dire que son service est parfait, et que j'ai tout à redouter si je propose à mon mari de lui donner son compte.

— Vous ne proposerez pas, vous ferez mieux; la chose est bien simple. On appelle cet homme: — Vous confessez-vous? Ou bien : — Me promettez-vous de vivre en bon catholique? Si l'homme hésite : — Mon ami, vous ne pouvez me convenir; je vous donne votre congé. C'est clair alors. Il sait qu'il ne doit pas rester dans votre maison. Et, votre mari récalcitrant voulût-il faire mine de le garder, le gaillard ne s'aviserait pas de demeurer chez vous malgré vous. Voilà qui est réglé pour celui-ci. Vous me promettez, n'est-ce pas?

— Mon père, sans doute... J'essaierai.

— Oh! de l'énergie, de l'énergie, ma fille. Il en faut, et il en faut beaucoup pour le salut. Maintenant, vous avez un cocher?

— Oui, mon père; mais celui-là vient de la Creuse : il ne manque jamais, le dimanche, d'entendre la messe. Je pense bien qu'il fera ses pâques.

— Mettons cela avec la cuisinière. Pourvu que ces bonnes gens fassent leurs pâques, l'Église est indulgente. J'ai attendu ces derniers jours votre femme de chambre; je ne l'ai pas revue. Ne lui auriez-vous pas ordonné de revenir?

— Oh! mon père, pouvez-vous douter?...

— J'étais mécontent de ce retard. Une confession qui traîne si longtemps, c'est une fatigue pour le confesseur. Je tenais principalement à mettre celle-ci dans la bonne voie. C'est elle qui est en contact perpétuel avec vos filles; cela demande une vertu solide, une piété ardente. Il s'agit là de ce qu'une mère a de plus précieux au monde.

— S'il faut tout vous dire, mon père, Jeannette, malheureusement, ne me paraît pas disposée à revenir à vous.

— Et pourquoi donc?

— Cette fille a été effarouchée, je crois, de quelques paroles.

— Elle a sans doute mal compris.

— Au contraire, elle prétend avoir trop compris. J'ai voulu la faire expliquer. Elle est allée sur cela me raconter toute une longue scène. J'ai

cherché à lui faire comprendre qu'elle s'était exagéré chacune de vos paroles, mon bon père.

— Sans aucun doute. J'ai mis une délicatesse extrême...

— J'ai voulu précisément la convaincre que c'était par devoir, pour l'éclairer. Elle m'a répondu sottement qu'elle croyait que c'était parti pris chez les confesseurs de tourmenter les femmes sur certaines questions délicates.

— Et vous ne l'avez pas relevée de la bonne façon?

— Pardon, mon père. Mais vous savez que ces pauvres filles de la campagne, tout honnêtes qu'elles sont, n'ont pas l'esprit fort large.

— C'est donc un refus positif de revenir à moi?

— A peu près, mon père.

— Mais si l'imprudente vous a dit toute la vérité, surtout si elle connaissait, ainsi que vous, tous nos livres de théologie, elle comprendrait que je suis bien loin de dire en confession tout ce que je dois dire. J'ai dû être bien circonspect avec cette pauvre fille qui n'est pas mariée et que je crois très honnête. Je ne puis pas m'expliquer autrement avec vous; c'est secret de confession. Seulement je suis persuadé maintenant, d'après la scène qu'elle vous a racontée, à sa façon, et d'après son refus de revenir me trouver, qu'elle n'a pas l'esprit religieux.

— C'est un peu vrai, mon père. Mais Dieu l'excusera en raison de ses autres bonnes qualités. Mes filles l'aiment beaucoup. Notre intention était de la placer auprès de Laurence après son mariage. Jeannette elle-même épouserait alors Laurent, et tous les deux seraient mis au service de ma fille.

— Tout cela ne peut pas convenir; c'est impossible. Il n'est pas convenable, quand on a des demoiselles, d'avoir des domestiques qui parlent de mariage; cela peut faire naître de mauvaises pensées. Comme je pense que vous êtes maîtresse chez vous, au moins de vos femmes de service, je vous enjoins positivement de congédier celle-là dès demain.

— Mon père, mais c'est un grand sacrifice que vous m'imposez là. Je suis bien attachée à cette fille. Sa mère a été longtemps dans la maison. C'est presque une dette de reconnaissance que j'acquitte.

— On ne fait pas de sentiment quand il s'agit de la moralité des personnes qui sont auprès de jeunes filles. C'est un point sur lequel on ne saurait être trop réservée. Vous m'étonnez vraiment, pour une femme de votre religion et de votre piété.

— Pourtant, mon père, vous devez comprendre...

— En fait de direction, je ne comprends que

la docilité, quand il s'agit de choses aussi graves que le bon exemple à donner à vos filles.

Le moment était difficile. Désobéir formellement au père Jérôme, c'était s'exposer à être abandonnée de lui, et pour tout au monde elle n'eût pas voulu s'exposer à un tel malheur. Parlementer ne menait pas loin avec le rude personnage, et en fait de ruses, il y en avait fort peu dans la besace féminine de cette pénitente si loyale. Que faire donc? Il fallait choisir entre le père Jérôme et Jeannette sa fidèle, l'amie de Laurence, presque la compagne des deux jeunes filles. C'était dur, très dur. Pourtant, les moins habiles ont leur petite adresse, un dernier expédient.

— Il est bien difficile, mon père, de trouver à Paris des domestiques qui s'attachent à leurs maîtres.

— Difficile, oui, pour les maîtres qui les prennent dans la fange parisienne, dans cette tourbe sans foi, que nous ne voyons jamais à nos églises, qui ne fréquente pas nos sacrements; mais très facile aux maîtres chrétiens qui savent s'adresser à nous, pour avoir une domesticité pudique et édifiante. Avant vingt-quatre heures, je vous trouverais dix femmes de chambre, toutes sages et craignant Dieu, qui s'honoreraient qu'on voulût bien les diriger et qui, placées auprès de vos chères enfants, y ré-

pandraient l'odeur de la vertu au lieu d'y parler d'amour, comme mademoiselle Jeannette.

Madame Deville venait de tomber dans le piége. Elle ne pouvait plus invoquer la difficulté prétendue de se procurer de bons domestiques. Le révérend père en avait par douzaines sous la main. Il n'y avait qu'à courber la tête devant l'implacable directeur. Elle hésita, balbutia, mais devant le silence terrible du maître, qui attendait l'obéissance servile, il fallut donner un signe quelconque d'acquiescement.

— Si cela est ainsi, mon père...

Le directeur trouvait que ce mot tardait à venir. Il s'irritait déjà d'une résistance qu'il n'eût pas tolérée. Il ne laissa pas madame Deville achever.

— Très bien, mon enfant. Alors adressez-vous aux dames religieuses de la rue Notre-Dame-des-Champs, n° 19. Elles vous procureront une fille sur laquelle vous pourrez compter. Toutes les familles pieuses et honnêtes vont prendre là leurs femmes de service.

—Si vous vouliez, mon père, me donner une recommandation pour la supérieure?

— Non, c'est inutile. Dites seulement que vous venez de ma part. Voilà qui est arrangé, ma chère fille. N'écoutons jamais la chair et le sang. Vous serez servie plus chrétiennement par l'une de ces pieuses personnes, qu'on élève pour

les grandes maisons, que par cette imprudente qui, de votre aveu, est allée dénaturer mes paroles... Ah! mon enfant, que j'ai bien raison de m'attacher, de plus en plus, à des pénitentes dont l'esprit est éclairé, plutôt qu'à ces précieuses dont on blesse la prunelle de l'œil au moindre mot. Certes, il faut s'observer devant une si belle pudeur! Voyez-vous? ne dirait-on pas que tout cela, qui a souvent couru les champs, c'est innocent comme anges de paradis? Enfin! c'est une leçon dont on profitera.

Pendant ces réflexions, dont le père adoucissait autant qu'il le pouvait la forme, et qui prouvaient combien Jeannette l'avait blessé profondément en allant raconter sa confession à sa maîtresse; madame Deville n'avait eu garde de bouger. L'obéissance commençait à lui paraître bien pesante. Un soupir qui lui échappa trahit son angoisse.

— Ma fille! ma fille! soyons forte. Il n'y a qu'une voie solide, celle du portement de la croix et de l'obéissance.

La pauvre victime commençait, en effet, à sentir le poids de sa croix.

—Maintenant nous pouvons aborder la grave question de votre devoir comme femme. Je ne vous suppose pas les sottes pruderies de votre camérière. Comment pouvons-nous éclairer nos pénitentes, si nous n'avons pas le droit d'abor-

der les questions délicates qui touchent aux devoirs que l'on se rend entre époux? Que de femmes, par la négligence coupable de leurs confesseurs, sont demeurées de longues années dans de funestes habitudes! On a supposé chez nous la curiosité. Que c'est absurde, grand Dieu! On nous appelle rigoristes parce que nous recommandons par dessus tout que..... (1). Mais on nous calomnie quand on suppose que nous ne comprenons pas les exigences de la nature. Les théologiens ont tellement sauvegardé les droits des époux dans leurs rapports mutuels, que le révérend père Gury, jésuite, professeur au Collége Romain, dans sa théologie morale, devenue classique, enseigne que selon le sentiment le plus probable, l'épouse ne pèche pas... ..... (2). Seulement nous sommes sévères pour déclarer illicite l'usage du mariage si..... (3).

Le moine alors familiarisé avec son système d'interrogation questionna sa pénitente de *actu conjugali, de situ, de osculis more columbino, de amplexibus, de tactibus impudicis.*

(1) « Nulla seminis perditio fiat, sed integra copula carnalis. »

(2) « Quæ seipsam tactibus excitat ad seminationem statim post copulam in qua vir solus seminavit. » (*Compend. Theolog. moral.*, t. II, pag. 417.)

(3) « Si fiat ob solam voluptatem. » (*Compend. Theolog. moral.*, t. II, page 407). Pauvres théologiens, pourquoi le permettre alors à ceux qui sont stériles, aux vieillards, aux époux pendant les mois de la grossesse?

Il lui demanda si..... (1).

Et il expliqua sur cela les décisions théologiques d'après saint Thomas et les autres. Mais il eut bien soin de lui mentionner toutes les exceptions soit de la part de l'époux, soit de celle de l'épouse, si..... (2). Il fallut qu'elle se rappelât bien si jamais son époux..... (3). Prenant alors toute la série des péchés qui peuvent se commettre *inter conjuges,* il fit à la pénitente qui, pour ne pas paraître prude, répondait toujours nettement : Oui, mon père, — non, mon père, toute une leçon de casuistique.

Madame Deville s'étonnait un peu que le père Jérôme sût si bien toutes ces choses et en donnât des notions aussi nettes que s'il les eût pratiquées toute sa vie. Deux ou trois fois elle songea à Jeannette, et, par un instinct de légitime pudeur, elle eût volontiers, comme la camérière en avait eu le désir, levé la séance. Mais elle refoula ces pensées comme des doutes coupables à l'endroit d'un si saint homme.

Il y eut des moments où, formellement interrogée, elle dut s'expliquer sur certains points délicats. Le théologien alors se cramponnait à sa scolastique.

(1) « In copula erat succuba vel incuba. »

(2) « Si vir sit pinguis aut curvatus, si mulier defatigata, ve ob periculum abortus, vel ob frigiditatem. »

(3) « Semen emiserit extra vas. »

— Elle avoue avoir commis telle faute. Voyons maintenant les circonstances.

Quis, quid, ubi, quâ vi, cur, quomodò, quandò?

Et le père, inflexible dans ses théories, faisait subir à la pauvre femme la torture de cette recherche microscopique sur le temps, le lieu, le motif, les moyens et toutes les circonstances possibles de la faute avouée.

La séance fut longue, on le conçoit. Mais enfin madame Deville reçut une instruction complète sur toutes les fautes qui peuvent se commettre entre époux.

Il paraît que le curé de la Souterraine, qui avait entendu en confession madame Deville, jeune personne, avant son mariage, n'avait pas jugé à propos de l'éduquer aussi bien. Madame Deville avoua au père Jérôme que jamais son curé de village ne l'avait renseignée à cet égard.

— Ah! ces malheureux prêtres de paroisse, s'était écrié le moine, ils laissent croupir les âmes dans l'ignorance sur de si importantes matières. Quand viendra donc le temps où l'Église n'aura que des curés membres des instituts religieux, qui appliqueront les principes d'une saine théologie! Prions Dieu, ma chère fille, que ce jour arrive bientôt! Maintenant, retirez-vous paisible. Cet indispensable examen une fois fait, reprenez votre vie chrétienne; soyez attentive à vos devoirs. Je vous l'ai dit :

vous devez être maîtresse dans la famille. Vous devez y faire régner Dieu ; et Dieu ne peut y régner que par la femme. C'est là, nous en sommes convaincus, la régénération de notre société si malade. Adieu, chère enfant, à bientôt. Priez pour votre père spirituel dont la tâche, vous le voyez, est bien rude, pour ne rien oublier de ses devoirs sacrés dans la direction des âmes.

Cette femme partit silencieuse. Toute pensée semblait avoir fui de son cerveau. Dans quel monde était-elle? Qu'était-ce que cette religion ainsi comprise par les grands directeurs, et dont elle n'avait pas eu de notions jusque-là? Rêvait-elle? Cette vie d'assujettissement, de retours perpétuels et minutieux sur soi-même, devait-elle durer toujours?

C'était déjà horrible. Mais la chose était pratiquée ainsi. Probablement il n'y avait pas une exception pour elle. Pourquoi se plaindre? Il fallait suivre les usages.

Elle se calma un peu sur cette belle réflexion.

Rentré chez lui, le père s'était hâté d'écrire à la révérende mère des religieuses de la rue Notre-Dame-des-Champs :

Très révérende mère,

Vous savez tout l'intérêt que je porte à votre belle œuvre. Former une domesticité pieuse,

pour les familles chrétiennes, quel éminent service rendu à la religion! Je viens, aujourd'hui même, de trouver un très bon placement pour l'une de vos jeunes femmes de chambre. Je la destine à une grande maison qui se monte, en ce moment, dans la rue Saint-Dominique. Madame de Ville a besoin d'une personne exceptionnellement sage et pieuse. Elle a deux jeunes filles que l'on doit prochainement marier. Vous concevez, très révérende mère, de quelle importance il est pour moi, directeur de cette honorable famille, d'avoir auprès de la mère et des deux jeunes personnes une femme de service intelligente et docile qui vienne s'inspirer, pour sa conduite, auprès de moi, et qui m'aide puissamment à conduire dans le bien cette famille que j'aime.

Vous voyez ce qu'il me faut : je m'en rapporte à votre expérience. Vous n'avez qu'un seul conseil à donner à celle que vous aurez choisie : qu'elle vienne s'entendre avec moi pour tout ce qui regarde sa conduite dans la maison.

Aussitôt que madame de Ville, qui doit se présenter chez vous de ma part, aura agréé celle que vous lui destinez, envoyez-moi cette fille à mon confessionnal, de neuf à onze heures, avec un petit billet de vous. Tout ira bien ensuite.

Priez beaucoup pour le succès de cette direction, très révérende mère. Nous ne pouvons

sauver la religion qu'en nous emparant des familles chrétiennes, et vous savez comme moi que l'un des moyens les plus puissants d'influence est l'action occulte de pieuses femmes de service qui servent d'instrument au confesseur, et exécutent, sans que personne puisse rien soupçonner, les plans qu'il a conçus pour la meilleure direction d'une famille.

Votre bien respectueux et bien humble serviteur en N.-S. J.-C.

Frère Jérôme, des Frères Prêcheurs.

VI

LA THÉOLOGIE ÉROTIQUE

Nous avons vu le père Jérôme soumettre sa pénitente, madame Deville, à la longue et douloureuse investigation qu'imposent au confesseur les traités théologiques sur le sixième et le neuvième commandement. De rigoureuses convenances ne nous ont pas permis de rapporter, dans leur teneur, toutes ces questions, en matière lubrique, dont le saint homme se garda bien de faire grâce à sa fille spirituelle. Elle dut dévorer tout cela, avec mille soulèvements de cœur, mille hontes qui lui faisaient monter la rougeur au front. Mais le moine lui avait fait comprendre que, sans une expurgation complète sur tous les cas possibles de péché en pen-

sées, en paroles, en souvenirs, en délectations, par rapport aux commandements contre la luxure, toute confession est non seulement suspecte d'être radicalement viciée, mais de devenir un sacrilége pour la pénitente et pour le confesseur.

Devant des conséquences pareilles, la malheureuse se résigna, comme ces femmes pudiques qui s'abandonnent aux opérations chirurgicales parce qu'il y va de la vie, au jugement des hommes de l'art.

Père Jérôme fouilla et refouilla dans cette conscience sur tout ce qui pouvait avoir trait au péché de luxure. Et il fit cela, par devoir d'état, pour remplir des prescriptions théologiques obligatoires au plus haut degré, et sans l'accomplissement desquelles il pouvait très bien rendre la confession nulle, par conséquent se damner lui-même et damner sa chère fille spirituelle.

Madame Deville, quoique n'étant pas de la première jeunesse, puisque sa fille aînée avait dix-huit ans, était admirablement conservée. Son gracieux visage, la fraîcheur du teint, une abondante chevelure tombant en boucles sur un cou d'ivoire, des yeux noirs d'un éclat puissant, une voix d'autant plus fascinante et douce qu'elle venait d'une âme foncièrement chaste, la rendaient encore attrayante, et, pour un moine, c'était une véritable tentation.

Que de fois il se sentait homme pendant ces longues interrogations *de usu venereorum!* Le trouble même, qu'il ne pouvait s'empêcher de remarquer, à certaines questions qui souvent étaient pour elle une étrange révélation, devenait un danger pour lui, et il se surprit bien des fois dans cet état de « délectation morose » sur lequel la théologie érotique a fait de si singuliers cas de conscience. Alors il se trémoussait sur son siége, comme un homme que des mouches piquent, il portait vivement la main au front, commandait à sa volonté d'être forte, de dominer les mouvements que de tels entretiens et de telles images amènent, forcément, jusque dans les natures les plus domptées par la vie ascétique.

Foncièrement honnête, il n'eût pas voulu se rendre coupable d'une pensée mauvaise. Mais condamné par sa méthode de direction, et il ne croyait pas qu'il pût y en avoir une autre, sinon celle des prêtres du monde qui passent légèrement sur ces difficiles matières, il voulut aller jusqu'au bout, et pouvoir dire à sa chère fille spirituelle : Maintenant vous m'êtes connue; rien de vous, même de ce qu'il y a de plus intime dans votre vie et qui a été vu de Dieu seul, ne m'a échappé. Votre âme a passé sous mon regard, comme un corps dépouillé d'un voile devant une glace. Reposez-vous sur moi du soin

de votre âme. Vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Ce n'était donc pas un hypocrite que le père Jérôme, c'était un homme profondément convaincu. Le salut des âmes, à ses yeux, était attaché à ce mécanisme de direction, par lequel, sur nulle matière, mais avant tout en fait de choses impures, rien ne devait lui être caché. Relations intimes avec le mari, vie nuptiale, pensées secrètes, mouvements des sens, tentations, images, désirs, tout cela était spécialement son domaine, et dorénavant, aurait-il, quinze ans, vingt ans, à diriger sa Philothée nouvelle, c'était sur ce terrain que s'exerceraient de préférence ses questions, ses remarques, ses conseils.

Ce moine était-il une exception dans le système de la confession scolastique? Et, en présentant sous les yeux de mes lecteurs ce mystique directeur des âmes, ai-je voulu présenter l'un de ces types excentriques dont il pourrait se dire: Mais c'est là un confesseur de pure imagination; de notre temps on ne confesse pas ainsi?

On va lire ma réponse.

Il me répugne immensément de la présenter avec certaines preuves. J'aurai recours bien des fois à la langue latine qui « dans les mots brave l'honnêteté, » et certainement, même dans ces citations, par respect encore pour cette décence,

dont les lois s'imposent même à la théologie, il y aura des passages que la pudeur me commandera de ne pas exposer, dans ces pages, avec leur révoltante nudité.

Le père Jérôme, dont je raconte les exploits en matière de direction féminine, est si peu une exception, qu'il est la réalisation pratique de la méthode confessionnelle exposée dans tous les livres de la théologie. C'est le confesseur classique, le confesseur tel que le moyen âge l'a voulu et l'a compris, du jour où la confession cessa d'être libre dans l'Église, et devint obligatoire, sous peine d'excommunication et de la privation de la sépulture ecclésiastique.

J'ai hâte, pour l'honneur du sacerdoce séculier, de vous dire qu'il renferme, dans son sein, un nombre très considérable d'hommes qui, d'abord, au sortir de leurs études, ayant voulu exercer le ministère de la confession avec la méthode scolastique, ont éprouvé à ce métier une telle répugnance, en ont compris les dangers si évidents pour eux et pour leurs pénitentes, que, cédant à un instinct d'âmes honnêtes, dans un légitime dégoût pour ces minutieuses investigations, *in materiâ venereâ*, ont renoncé à ce genre de confession, et ont attendu l'aveu des péchés de leurs pénitents, après lequel ils ont absous.

Mais à part ces hommes, qui confessent en

violant ouvertement les prescriptions de la théologie, le reste du monde sacerdotal, spécialement dans les ordres religieux, ne connaît pas d'autre méthode que celle de notre dominicain. Je l'ai pris comme type, cela est vrai, mais je pouvais aller chez les jésuites, chez les carmes, chez les rédemptoristes, et, mettant la main au hasard sur le premier bon père venu, j'étais sûr de trouver un *alter ego* du père Jérôme.

Il y a donc exactitude rigoureuse dans mon exposition de la méthode de confession et de direction telle que la pratique notre héros. Je puis dire que c'est dans ce monde retardataire, si ennemi de tout ce qui tient au progrès, la méthode officielle.

Elle n'est pas née de notre temps. Quoique oubliée, dans la pratique, par le clergé séculier de France, depuis près de deux siècles, nous la trouvons en pleine floraison, dans les derniers temps du moyen âge, où l'Église, envahie par l'élément monacal, pensa se sauver en se jetant dans les voies dangereuses du mysticisme. C'est une œuvre des époques les plus barbares. Il faut en faire remonter la première origine à ces temps où les conciles, en présence de la grossièreté des intelligences, « permirent aux confesseurs, » comme une instruction morale, pour aider la faiblesse et remédier un peu à l'ignorance, « d'interroger les pénitents. »

Telle est la source de la méthode de confession que nous a léguée le moyen âge, et nous verrons qu'il est assez bizarre, pour ne rien dire de plus, qu'une époque de civilisation et de lumières, où les masses sont certes autrement éclairées et capables de juger de leur conscience que ne l'étaient même les païens convertis des trois premiers siècles de l'Église, soit soumise, par un anachronisme inconcevable, aux procédés que la compassion pour l'ignorance de quelques pauvres serfs fit inventer, du sixième siècle au dixième.

Nous avons la collection des livres pénitentiels du moyen âge. Elle est due à un fameux décrétaliste du onzième siècle, Burchard, évêque de Worms. On trouve là quelques-unes des interrogations que faisaient les confesseurs, et les pénitences qu'ils imposaient. Là sont prévus tous les cas possibles et même impossibles que peut concevoir l'imagination lascive; là toutes les circonstances supposées aggravantes (1) sont étalées avec leur grossière nudité; là est faite à tous la leçon du crime, dans l'administration même du sacrement qui a pour but de punir le crime par une pénitence de plusieurs années.

(1) Par exemple « si un évêque, un prêtre, un diacre, *in actu fornicationis*, manquait son but par impuissance, défaut de force ou maladresse. » O subtil moyen âge!

C'est ici qu'il est impossible, quand on a du respect pour soi, de faire autre chose que des citations latines. Et, encore pour s'y résoudre, il faut la rigoureuse nécessité, de la part d'un écrivain, de fournir des preuves.

« Fecisti solus tecum fornicationem ut quidam facere solent; ita dico ut ipse tuum membrum virile in manum tuam acciperes et sic duceres præputium tuum et manu propria commoveres, ut sic per illam delectationem semen projiceres?

« Fornicationem fecisti cum masculo intra coxas, ut quidam solent; ita dico ut tuum virile membrum intra coxas alterius mitteres et sic agitando semen funderes?

« Fecisti fornicationem, ut quidam facere solent, ut tuum virile membrum in lignum perforatum aut in aliquod hujus modi mitteres, et sic per illam commotionem et delectationem semen projiceres?

« Fecisti fornicationem contra naturam, id est cum masculis vel animalibus coïre, id est cum equo, cum vacca, vel asina, vel aliquo animali? (On trouve parmi les cas réservés jusque dans les derniers temps le même crime commis *cum avibus et piscibus*). »

Est-ce assez honteux, y a-t-il assez à rougir pour l'humanité, qu'il se soit trouvé des siècles où il ait fallu interroger ainsi des hommes?

Et dans ce code lubrique de la barbarie, les casuistes n'épargnent pas le clergé lui-même.

« Presbyter cum puella vel meretrice peccans, annos duos pœniteat.

« Si cum ancilla Dei aut masculo, etc., etc.

« Si cum proprio fratre, quindecim annos.

« Item episcopus, cum quadrupede peccans, decem annos pœniteat; presbyter quinque; diaconus tres; clericus duos. »

L'imagination de ces hommes pose alors toutes les hypothèses.

« Si quis voluntarie semen fuderit in ecclesia? Si episcopus, si presbyter, si clericus?

« Presbyter si osculatus est feminam per desiderium et semen fuderit?

« Si semen in os miserit? si inter femora? si episcopus, aut presbyter, aut diaconus? »

Viennent ensuite les moines et les religieuses.

« Si sanctimonialis cum alia sanctimoniali per aliquod machinamentum fornicatæ fuerint?

« Monachus fornicationem quærens et non inveniens... »

Faut-il s'arrêter devant de telles horreurs? Ne pourrait-on pas me dire que ces interrogations honteuses, telles que je viens de les citer, faites à des hommes de mœurs grossières, n'avaient pas la répugnance qu'elles nous inspirent?

Eh bien, laissons là les hommes. Mais les interrogations faites aux femmes n'auraient-

elles pas dû être formulées avec une certaine pudeur?

Et si nous trouvons là un dévergondage d'idées plus honteux encore, des détails plus répugnants, des leçons détaillées plus révoltantes, aurons-nous tort de flétrir un système qui, pratiqué en grand, devait favoriser la dépravation générale, en portant sans cesse l'imagination des peuples sur ces tristes matières.

Or voici comment Burchard nous apprend que les femmes étaient interrogées.

« Fecisti quod quædam mulieres solent, quoddam molimen aut machinamentum in modum virilis membri ad mensuram tuæ voluptatis et illud loco verendorum tuorum aut alterius cum aliquibus ligaturis, ut fornicationem faceres cum aliis mulieribus, vel alia eodem instrumento, sive alio tecum?

« Fecisti quod quædam mulieres facere solent, ut jam supra dicto molimine, vel alio aliquo machinamento, tu ipsa in te solam faceres fornicationem?

« Fecisti quod quædam mulieres facere solent, quando libidinem se vexantem exstinguere volunt, quæ se conjungunt quasi coire debeant et possint, et conjungunt invicem puerperia sua et sic confricando pruritum illarum exstinguere desiderant?

« Fecisti quod quædam mulieres facere solent,

ut cum filio suo parvulo fornicationem faceres, ita dico ut filium tuum supra turpitudinem tuam poneres ut sic imitareris fornicationem?

« Fecisti quod quædam mulieres facere solent, ut succumberes aliquo jumento et illud jumentum provocares ad coitum qualicumque posses ingenio, ut sic coiret tecum? »

Sont-ce là assez d'horreurs, et faut-il continuer par d'autres qui sont à la fois honteuses et risibles, puisqu'elles se rapportent aux sortiléges des femmes?

« Gustasti de semine viri tui, afin qu'en raison de vos actions diaboliques il eût un plus grand amour pour vous? »

« Avez-vous fait ce que certaines femmes ont coutume de faire? Elles prennent un poisson vivant *et mittunt eum in puerperium suum*, et elles le tiennent là jusqu'à ce qu'il meure, et le poisson étant cuit et rôti, elles le donnent à manger à leurs maris; elles font cela pour qu'ils aient un plus grand amour pour elles.

« Avez-vous fait ce que certaines femmes ont coutume de faire? *Prosternunt se in faciem et discoorpertis natibus jubent ut suprà nudas nates*, on fasse du pain, et que ce pain ainsi cuit, elles le donnent à manger à leurs maris. Elles font cela pour qu'ils aient plus d'amour pour elles.

« Avez-vous fait ce que certaines femmes ont coutume de faire? *Tollunt menstruum suum san-*

guineum, et elles le mêlent à la nourriture et au breuvage, et elles le donnent à leurs maris à manger ou à boire, afin d'être plus aimées par eux. »

Cette fois c'est assez, et une répugnance dernière me ferait tomber la plume de la main. Mes citations heureusement s'arrêteront là sur ces matières infâmes. Mais quelle école, grand Dieu! que celle des théologiens du moyen âge!

Oui, cela a duré plus de cinq siècles dans l'Église.

Je viens de vous citer l'évêque de Worms et vous devez juger combien la confession auriculaire pratiquée sur ces méthodes a dû exercer sur les mœurs une déplorable influence.

Pour rester toujours dans le vrai et ne rapporter que des témoignages d'une incontestable autorité dans l'Église, je citerai la *Somme angélique* (*Summa angelica*) du très révérend père frère Ange Clavasio de l'ordre des Frères Mineurs, mort en 1495. Le livre de ce religieux, véritable manuel du clergé régulier, espèce de théologie abrégée, fut imprimé au moins une vingtaine de fois dans le quinzième siècle. L'édition princeps parut à Venise, in-4°, en 1476. L'article principal de ce fameux livre a pour titre : *Interrogationes in confessione.*

Après avoir établi que le confesseur doit interroger ses pénitents sous peine de péché mor-

tel, il lui trace, ce qu'il appelle *Ordo interrogandi*, les demandes qu'il doit adresser au nombre d'environ cinq cents. Et l'on s'étonne des singulières interrogations que contient cet *Ordo*, presque à l'aurore de la Renaissance, au moment où le monde chrétien, sentant l'état d'abaissement où le moyen âge l'avait maintenu, demandait, noblement, que l'Église fût réformée dans son chef et dans ses membres?

Qu'on en juge au hasard :

« Avez-vous adoré le diable se cachant sous la forme d'un ange lumineux?

« Avez-vous fait pacte avec le diable?

« Avez-vous usé de nécromancie, d'aromancie?

« Avez-vous cru que ce soit un présage que de rencontrer un lièvre?

« Si c'est une femme, lorsqu'elle était en mal d'enfant, s'est-elle servie du feu, qu'elle est allée demander, pour deviner l'avenir?

« Vous êtes-vous servi de ligature ou de caractères pour guérir les maladies?

« Avez-vous fait un anneau quand on lit la passion du Christ?

« Vous êtes-vous servi d'herbes contre les démons?

« Avez-vous enchanté les animaux?

« Avez-vous charmé les malades?

« Avez-vous fait dire des messes ou réciter des psaumes pour faire mourir quelqu'un?

« Avez-vous cru que les femmes allaient la nuit ou se changeaient en chattes?

« Avez-vous observé les mois égyptiens?

« Avez-vous donné un breuvage pour être aimé de quelqu'un? »

J'en passe beaucoup sur ces matières.

« Avez-vous pris le vêtement des infidèles?

« Êtes-vous allé aux bains avec des juifs? »

Arrivé au sixième précepte les interrogations se multiplient :

S'il a été fornicateur, adultère, sacrilége, incestueux, sodomite, etc.

« Avez-vous volontairement pensé à des péchés de ce genre?

« Avez-vous eu de la délectation dans les pensées charnelles? »

Il faut procéder ensuite à interroger sur les circonstances de ces pensées ;

« Si delectata est audire, loqui de hujusmodi, vel videre, vel tangere se vel aliam personam propter hujusmodi delectationem, et quoties, et si in diebus festis? »

Il faut interroger ensuite.

« Combien avez-vous persévéré dans ces pensées? Est-ce depuis une dernière confession? Est-ce depuis un an?

« Avez-vous eu souvent de telles pensées? si c'est un jour, ou une semaine, ou davantage ou presque perpétuellement?

« Si c'est aux jours de fêtes ou aux jours qui approchent les fêtes?

« Avez-vous eu ces pensées dans les églises et dans les lieux sacrés?

« Avez-vous désiré des hommes mariés, des religieux, des parents ou d'autres indifféremment?

« Avez-vous promené votre désir d'une personne à une autre, selon que cela vous venait à la mémoire, ou bien avez-vous songé plus longtemps à une seule personne? »

Le naïf casuiste dit que cela suffit quant aux pensées, lors même que la pénitente ne sait pas exprimer d'une autre manière le nombre, le temps et le lieu. C'est peu exigeant, on en conviendra. O chère scolastique!

Vous croyez que c'est tout?

« Il faut l'interroger ensuite *de opere luxuriæ.* »

Et ici arrivent les cas graves que nous avons vus déjà et sur lesquels nous sommes heureux de ne pas revenir. Mais on comprend que notre grand casuiste entend très bien qu'il n'y en ait pas un seul sur lequel chaque pénitent ne soit interrogé.

Le tout se termine par la confession des péchés qu'on ignore. *Dico meam culpam de omnibus peccatis meis mortalibus quæ ignoro.* C'est excès de prudence.

Voilà donc comment le moyen âge a compris

les interrogations. Il a fallu en venir à la classification méthodique de tous les péchés possibles, les suivre les uns après les autres, sans quoi la confession eût manqué d'intégrité. Du reste on y allait de si bonne foi qu'on a voulu y renfermer les péchés inconnus. L'omission d'une seule interrogation de la part du confesseur pouvant vicier la confession, s'il y a de sa faute, et il y a toujours faute quand on ne donne pas, à une enquête minutieuse de ce genre, le temps nécessaire, il est logique que le malheureux confesseur scolastique, pour ne pas tomber lui-même en état de péché mortel, dont il est menacé par sa *Somme angélique*, soit d'une exactitude rigoureuse dans son enquête.

Mais aussi quelle œuvre de Titan? Il faut un courage surhumain pour accomplir ainsi scrupuleusement la tâche effrayante de juge d'instruction *de omni re peccabili*. A chaque nouvelle fille spirituelle s'agenouillant à votre côté, recommencer cet interrogatoire dont la lecture seule comporte rigoureusement une demi-heure, c'est s'imposer une véritable torture.

Vous, prêtres, lorsque vous fûtes appelés au sacerdoce, pensiez-vous vous engager à ce métier d'inquisiteurs acharnés? Pourtant la *Somme angélique*, le résumé du droit ecclésiastique, au temps où la puissance de Rome était incontestée, vous y oblige. Et aujourd'hui ceux qui vous mé-

prisent, et qui se substituent peu à peu à vous, vos moines et ceux de vos confrères qui adoptent les théories scolastiques, ne l'entendent pas autrement.

Quand le souffle terrible de la Réforme vint à passer sur notre Occident, que le système écrasant pour la dignité humaine mis en pratiqne dans le confessionnal fut attaqué de toutes parts, que des royaumes entiers se séparèrent du centre de l'Église, pour ne pas rester plus longtemps sous le servage scolastique et monacal, des notions plus justes pénétrèrent peu à peu les esprits. On comprit quel mal avaient fait les aberrations des anatomistes qui s'acharnaient sur les souillures des sens, comme les hommes de la science médicale sur les chairs mortes des amphithéâtres ; le clergé séculier, plus mêlé à la civilisation au sein de laquelle son éducation se fait, moins porté au fanatisme, et n'ayant pas devant ses yeux à satisfaire les cupidités insatiables de la maison commune, se retira prudemment de la confession telle que le moyen âge l'avait comprise. Relevant l'âme pénitente par le sentiment de la responsabilité qu'elle doit prendre de ses aveux, ils inaugurèrent la confession silencieuse, telle que la pratiquent les nombreuses communions chrétiennes de l'Orient, où le pénitent est écouté, où la satisfaction est ordonnée, selon les fautes avouées librement,

où le respect même pour la loyauté du pénitent ne permet pas que l'on suspecte la sincérité de son aveu et son repentir.

L'ancien clergé français, depuis la restauration du dix-septième siècle à la tête de laquelle l'histoire place des noms illustres, confessa longtemps ainsi. Et il ne faut pas douter que ce ne soit à ces souvenirs que se rattache encore le sentiment religieux qui attire de loin quelques âmes aux confessionnaux. — De quoi vous souvenez-vous? — Excitez-vous au repentir. — Allez! vous avez reçu l'absolution.

Ajoutons que le clergé, revenu de l'émigration sous le Consulat, ne songea pas à adopter une autre méthode, et que, sans l'invasion de la barbarie monacale et du mysticisme fanatique, dont notre monde religieux souffre depuis près de trente ans, cette pacifique réforme, accomplie lentement, serait devenue générale, et aurait remplacé la discipline sauvage et révoltante que nous transmettent ces horribles questionnaires pénitentiels du moyen âge.

Mais de sages habitudes ne tardèrent pas à être taxées de relâchement. L'esprit scolastique se réveilla. La théologie érotique, depuis longtemps oubliée, reprit faveur. On avait à éduquer la jeunesse sacerdotale. Fallait-il, oui ou non, l'initier aux turpitudes des sens, la mener écouter auprès du chevet conjugal, et lui dévoiler

toutes les extravagances que l'imagination du libertin en délire a pu concevoir? A notre sens, c'était complétement inutile; c'était de plus tout à fait dangereux. Que d'hommes ont dû leurs nuits troublées, leurs fièvres délirantes, en cas de maladie, sans parler de chutes irréparables, aux souvenirs de ces études libidineuses! Mais le mysticisme et la scolastique l'emportèrent. Les ordres religieux, en revenant sur le sol de l'ancienne France avec une ardeur nouvelle, crurent très bien ne revenir qu'avec la perfection primitive des beaux âges où ils avaient fleuri. Or la scolastique régnait alors en souveraine. Donc la souveraine devait reprendre son empire.

Ces hommes, aveuglés d'ambition et de fanatisme, ne comprirent pas qu'ils venaient, par ce procédé fatal, travailler plus rapidement à la déconsidération du catholicisme que cinquante Voltaire ne le feraient, dans tout un siècle, par le cri : Écrasons l'infâme!

Pour eux, et nous l'avons vu dans la personne de l'illustre père Jérôme, le monde ne trouvera son salut que dans l'ancien servage des âmes. Courbez la tête, fiers penseurs du dix-neuvième siècle! Voyons! prenons le sixième précepte du Décalogue. Vous êtes dans le monde : l'époque est sensuelle. Il n'y a pas de turpitudes que vous n'ayez dû faire. Allons! répondez!

La belle méthode de conversion !

Ce fut vers 1841 que fut signalée l'apparition, dans les séminaires catholiques, d'un livre destiné à devenir le manuel des jeunes prêtres sur les questions scabreuses de l'impureté. Il avait pour titre : *Conférences pratiques... (Collectiones practicæ in VI et IX Decalogi præceptum, necnon conjugatorum officia.)* Voici ce qu'un écrivain de l'époque pensait de ce livre : « C'est un traité complet de tous les genres de luxure et d'impudicité possibles et impossibles, qui ne sauve aucun détail, et admet comme plausibles des abominations fabuleuses et des raffinements d'impureté dont l'horreur ferait reculer les plus intrépides débauchés, et dont le nom même est inconnu dans le langage des honnêtes gens. Tout ce que la sainteté de l'état de mariage cache de pudiques secrets est dévoilé dans une série de suppositions révoltantes. »

Bons scolastiques, vous vous doutiez peu que de si savantes instructions, données aux novices du sacerdoce, *de opere luxuriæ,* exciteraient l'horreur de tous, qu'elles seraient un scandale pour des hommes peu suspects, à coup sûr, de pruderie. Vous n'avez rien compris à ce *tolle* général qui a accueilli les élucubrations de votre théologie érotique et les a mises, sans façon, dans son estime, au niveau du livre prohibé, *l'Amour conjugal.* C'est qu'il y a un abîme entre

les âges où il pouvait être toléré que le prêtre soulevât dans son tribunal de telles questions, et l'âge moderne dont elles blessent profondément les instincts.

Avez-vous besoin d'une autre preuve pour voir que votre système a fait son temps, et que, médecins des âmes, vous êtes arriérés, en procédés de réconciliation de la conscience, comme le seraient les médecins du corps qui ne voudraient d'autre thérapeutique que celle de Galien?

Et cependant, à la honte de notre sacerdoce, le système des interrogations en matière lubrique continue à régner dans l'école. Un enseignement spécial sur ce point est donné à tous les jeunes diacres, et, de temps en temps, des révérends pères retirés du monde, et que nous supposerions, au sein de l'ascétisme, profondément oublieux des turpitudes humaines, consacrent de longues heures à ces questions scabreuses, et viennent tout à coup enrichir la littérature du fruit de leurs importants travaux. Nous avons en ce genre la *Mœchialogie*, *traité des péchés contre les sixième et neuvième commandements, et de toutes les questions matrimoniales qui s'y rattachent,* par le révérend père Debreyne, prêtre et religieux de la Grande-Trappe. La troisième édition de ce livre « exclusivement destiné au clergé » vient de paraître.

Le révérend trappiste dit que le but de son travail est « de prendre l'homme seulement par son côté charnel et animal. « Et il ajoute : « Nous suivrons donc l'humanité dans la route fangeuse du vice honteux de la chair. » Telle a été la vocation du père Debreyne dans le cloître. Le plus beau des prétentions de ce théologien, c'est « de faire entrer l'enseignement de la théologie morale dans une voie nouvelle, une voie de lumière et de progrès. Les anciens du sanctuaire lutteront inutilement contre le mouvement progressif de leur siècle. Quoi qu'on dise et qu'on fasse, l'esprit humain marchera et progressera. » A ce langage de notre trappiste, on s'attend à une série de considérations nouvelles et importantes. Mais, hélas! si l'on en excepte l'erreur des théologiens touchant le *semen corruptum*, qu'il a raison de combattre, d'accord en cela avec tous les physiologistes, son livre n'est qu'un résumé un peu plus clair, puisqu'il est pour la plus grande partie écrit en français, des livres de Sanchez, de Busenbaum, de Billuart, de Liguori, de Bouvier et de tous ceux qui ont complaisamment traité ces vilaines matières.

Il y avait, pour le père Debreyne, une manière parfaite de prouver la nécessité du progrès en théologie morale, c'était de prendre tous les livres des mœchialogistes, y compris le

sien, et de les jeter au feu, pour l'honneur même du sacerdoce et dans les intérêts de la morale universelle.

Sur la grande question des interrogations en choses honteuses, le père Debreyne s'est traîné dans la vieille ornière du moyen âge. Il en est encore à vouloir que le prêtre, dont la pensée doit être chaste, aille fouiller minutieusement dans cette fange du vice de la chair. Et s'il conseille théoriquement certaine prudence, certains détours habiles pour arriver à savoir où en est le pénitent par rapport à ce vice, les interrogations qu'il prescrit aboutissent au même résultat : souiller l'imagination du prêtre, faire monter le rouge au visage de l'être agenouillé près du confessionnal, surtout si c'est une femme. Oui, l'esprit humain marchera; mais, père Debreyne, je dois vous en faire la leçon, dussiez-vous trouver sévère mon langage, ce sera en proscrivant à jamais des écoles du sacerdoce votre science mœchialogiste.

Du reste, citons les prescriptions de ce père, certes le plus délicat et le plus réservé de tous les dissertateurs *in materia luxuriæ*. Il est forcé lui-même de reconnaître que « la trop grande curiosité des confesseurs est capable de perdre les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe. On en a vu qui après avoir été imprudemment interrogés sur le sixième commandement, ont essayé

de faire ce que leur confesseur leur avait appris par son indiscrétion. »

Quel aveu! Et ensuite quelle contradiction de conseiller des interrogations qui ont infailliblement pour conséquence de porter l'esprit à s'occuper de pareilles souillures!

Voici le procédé du père Debreyne.

« Le confesseur interrogera en termes généraux sur les péchés les plus ordinaires et que peu de personnes ignorent; il lui demandera s'il n'a point eu de pensées déshonnêtes et *s'il n'a point ressenti des mouvements* ou des plaisirs charnels. Si le pénitent répond que non, le confesseur en doit demeurer là pour l'ordinaire, à moins que son pénitent ne soit fort ignorant et extrêmement grossier. » (Vous lui avez donc enseigné qu'il y a des plaisirs charnels, vous avez excité son imagination; la curiosité naturelle, en sortant de cet entretien singulier avec le prêtre, se portera sur la nature de ces plaisirs, et vous, père Debreyne, vous vous trouvez, malgré vous, parmi les hommes capables de perdre ceux qui ignoraient le mal.)

Continuons le formulaire.

« Si au contraire le pénitent dit avoir eu des pensées déshonnêtes ou avoir ressenti des plaisirs charnels, le confesseur lui demandera si ces pensées ou ces plaisirs ne l'ont point porté à faire quelque action déshonnête; s'il avoue en

avoir fait quelqu'une, le confesseur, sans en spécifier aucune, lui demandera quelle était cette action, *de quelle manière* et avec qui il l'a faite. Il doit s'enquérir de la condition du pénitent et de celle de la personne avec laquelle il a péché; si l'un et l'autre est engagé dans le mariage ou lié par des vœux de chasteté, ou par quelque ordre sacré; s'ils sont parents ou alliés : ce sont autant de circonstances qui changent l'espèce de péché. Il n'est pas rare de rencontrer des pénitents qui ne s'accusent d'aucune faute contre la chasteté, pas même de simple pensée. On peut leur parler ainsi : — N'auriez-vous pas eu par hasard quelques pensées déshonnêtes ou contre la chasteté? — Oui. — Ces pensées vous ont-elles occupé longtemps? Vous y êtes-vous arrêté volontairement et avec complaisance? Sur quel objet portaient-elles? N'avez-vous pas eu alors quelque mauvais désir, de faire, par exemple, ce à quoi vous pensiez, soit à votre égard, soit à l'égard d'une autre personne? Était-ce une personne de l'autre sexe ou non, mariée ou non, parente, alliée ou non, etc.? Avez-vous vu cette personne, lui avez-vous parlé, etc.? Vos pensées ont-elles été suivies de regards, de mouvements, d'attouchements déshonnêtes? Tout cela a-t-il été suivi de quelque *effet sensible?* Quel était cet effet? Était-il fâcheux? En avez-vous eu de la peine? etc., etc. »

Ce n'est rien encore. Ici l'auteur, qui écrit exclusivement à l'usage des prêtres, a assez de pudeur pour ne plus continuer ses interrogations qu'en latin, du moment qu'il s'agit des fautes des jeunes gens et des jeunes filles.

Quoi, père Debreyne, vous me respectez assez pour ne pas m'écrire en français ces interrogations déshonnêtes, et, de par votre théologie, en plein dix-neuvième siècle, en 1865, date de la dernière édition de votre livre, je suis obligé de les adresser à une jeune pénitente! Mais vous n'y pensez pas! Si je pouvais, comme vous, faire ces interrogations en latin, cette langue supporte beaucoup de choses, celà irait encore; mais pour être compris d'eux, je dois leur dire en français, sans rougir moi-même, sans craindre de les faire rougir, ce que vous, moine, vous avez rougi de me dire dans votre livre en français. Je vous juge sur votre propre pudeur; c'est elle qui vous condamne!

Citons donc le latin du père Debreyne.

« Il faut demander aux jeunes gens, ad cognoscendum an usque ad pollutionem se tetigerint, quanto tempore et quo fine se tetigerint; an tunc quosdam motus in corpore experti fuerint, et per quantum temporis spatium; an cessantibus tactibus nihil insolitum et turpe acciderit; an non longe majorem in corpore voluptatem perceperint in fine tactuum quam

in eorum principio; an tum in fine quando magnam delectationem carnalem senserunt, omnes motus corporis cessaverint; an non madefacti fuerint, etc., etc. »

« Il faut demander aux jeunes filles, quæ sese tetigisse fatentur, an non aliquem pruritum exstinguere tentaverint, et utrum pruritus ille cessaverit cum magnam senserint voluptatem; an tunc ipsimet tactus cessaverint, etc. »

Certes, jamais on ne donna plus habilement une leçon d'impudicité aux jeunes gens et aux jeunes filles. Dites cela en français et vous le trouverez d'une impudence révoltante. C'est pourtant tiré bien textuellement du plus récent des mœchialogistes, qui se vante de n'être si habile sur ce sujet « qu'en raison des nombreux cas de conscience pour lesquels, depuis de longues années, il a été consulté de toutes parts par un très grand nombre d'ecclésiastiques. »

La question est donc tranchée pour nous maintenant. Nous sommes retombés, en fait d'interrogations honteuses au confessionnal, dans l'ornière du moyen âge, et nous n'avons pas pour excuse la barbarie et l'ignorance des peuples.

Il faut clore cette douloureuse enquête. Nous nous y sommes livré avec le sentiment d'une répulsion profonde. Nous avons rougi pour le

catholicisme des errements où il s'obstine, et nous le plaignons de ne pas voir que les répugnances qu'il soulève dans son régime pénitentiel ont pour première cause cet examen lubrique auquel ses ministres, les plus fidèles observateurs des prescriptions scolastiques, pensent devoir se livrer.

CINQUIÈME PARTIE

LE MAITRE DANS LA FAMILLE

I

DIFFICULTÉ DE TENIR PAROLE A SON DIRECTEUR.

— Il n'est pas possible, ma chère amie, que vous renvoyiez ainsi cette excellente fille. Dix ans d'un service si dévoué, un si bon caractère, l'amitié de nos enfants...

— Il le faut cependant.

— Il le faut? Mais il y a donc quelque chose. Voyons, expliquez-vous! Y a-t-il quelque manquement grave? quoi? Parlez, chère amie.

— Je ne puis dire qu'une chose, c'est que je change de femme de chambre.

Ce dialogue se tenait entre M. Deville et sa femme, le surlendemain de la fameuse confession où l'obstiné directeur, afin de mettre dans ce ménage un espion, qui le tînt au courant de

tout, avait exigé le départ de Jeannette. Les dernières paroles de madame Deville avaient étonné le mari.

— Hélène, prenez-en note, c'est la première fois, depuis dix-neuf ans d'une union si parfaite, que vous m'avez dit un mot comme celui-là. Je croyais avoir conservé le droit d'être de moitié dans toutes vos résolutions un peu graves; et franchement la forme que vous prenez aujourd'hui me prouverait que vous ne voyez plus un ami en moi.

Ces mots, dits avec un sentiment de vive affection, allèrent au cœur de cette excellente femme. Son cœur se gonfla. Elle éclata en larmes.

— Que je suis malheureuse!

— Qu'y a-t-il, Hélène? Ma fille, dites-moi tout!

— Non, c'est un secret de conscience; aimez-moi assez pour ne pas exiger que je le brise.

— Mais vous me feriez penser d'étranges choses sur cette fille.

— Oh! non, non! Vous vous tromperiez du tout au tout. Jeannette est pure de tout soupçon; je ne lui reproche rien. Seulement je crois faire mieux en prenant une femme de chambre qui sera plus pieuse, plus édifiante dans ma maison.

— Voyons, chère amie, mais ce sont des lubies d'un autre monde!

— Soyez indulgent pour ces lubies ; je vous le demande en grâce.

— Qu'à cela ne tienne. Je ne puis pas être dur pour vous. C'est la première de vos singularités, et je ne voudrais pas qu'elle fût l'occasion d'une peine entre nous deux.

— Croyez, cher ami, que je suis plus malheureuse que vous ne pensez de cette résolution ; mais ne grondez pas trop votre Hélène.

Ces paroles furent dites d'un ton si affectueux que tout autre que l'excellent M. Deville eût été désarmé.

— Pourtant, Hélène, il est avec le ciel des accommodements. Puisqu'il était convenu que Jeannette suivrait Laurence devenue madame Villaret, je vous demande de l'envoyer quelques mois dans la Creuse jusqu'au mariage de notre fille. De la sorte, vous n'imposerez pas à notre chère enfant le chagrin d'une séparation qui la désole.

Ce terme moyen ne parut pas à madame Deville une violation de sa promesse au révérend père. Il allégea même un peu sa douleur de l'exécution barbare que le saint homme lui avait imposée.

— Oui, dit-elle ; l'arrangement est possible, et je vous prouve en y consentant de tout cœur qu'il n'y a rien, dans la conduite personnelle de Jeannette, qui lui fasse interrompre son service auprès de moi.

Mais un autre sacrifice restait à faire, c'était celui du valet de chambre. Heureusement que le jeune homme n'était pas un ancien serviteur, que M. Deville n'avait pas eu le temps de le prendre en vive affection. Le premier succès du reste enhardissait madame Deville. Elle hasarda ceci.

— Vous avez dû comprendre, d'après le motif qui me porte à ne pas garder cette bonne fille, qu'il y a chez moi un plan bien arrêté de n'avoir à mon service que des gens remplissant leurs devoirs de chrétiens.

— Mais, chère amie, y a-t-il au monde une maison où les domestiques soient plus libres que les vôtres de remplir leurs devoirs religieux?

— C'est précisément parce qu'ils sont libres, qu'ils ne les remplissent pas.

— Je ne peux pas vous comprendre.

— Ils abusent de cette liberté pour ne pas les remplir.

— Que pouvons-nous y faire? Nos domestiques ne sont pas des enfants. Il me semble que l'unique devoir des maîtres est de leur laisser toute liberté de conscience.

— Sans doute, il ne s'agit pas de prendre ses gens par la main et de les conduire de force aux pieds d'un prêtre, mais de quelque chose beaucoup plus pratique et plus conforme aux prin-

cipes, de n'avoir à son service que des domestiques servant Dieu et observant les lois de l'Église. Voilà ce qu'il y a à faire dans une maison bien réglée, ce qui se pratique dans toutes les familles où il y a des principes chrétiens; et c'est ce que nous devons exécuter chez nous.

— Cela est beau en théorie, mais il est difficile de bien trouver...

— Difficile, non. Il y a de charitables institutions qui s'occupent de cette œuvre si importante et qui préparent, pour les bonnes maisons, des serviteurs dont on peut être sûr, parce qu'ils ont la crainte de Dieu.

— Enfin, où voulez-vous en venir? Nous faisons le sacrifice de Jeannette. La vieille cuisinière a, je pense, la crainte de Dieu; Laurent ne manque jamais la messe à Vareilles; je pense qu'il en fait autant à Paris, le dimanche...

— Mais le valet de chambre?

— Je ne sais pas. Je n'ai pas à me faire l'inquisiteur de sa conscience. Je suis enchanté de son service; à Paris, on n'en demande pas davantage.

— Et précisément c'est sur cela que je suis inquiète.

— Et vous croyez votre conscience engagée à ce que Florentin aille ou n'aille pas à la messe?

— Mais sans aucun doute!

— Vous plaisantez, ma chère amie.

— Pas le moins du monde. Ne répondons-nous pas de nos serviteurs comme de nos enfants?

— Je ne dis pas le contraire. Mais comment en répondons-nous? Nous leur devons le bon exemple, de bons conseils, la liberté de remplir leurs devoirs religieux; rien de plus que je sache. Si j'avais un fils de vingt-cinq ans, je lui donnerais mes conseils, mais je ne violenterais pas sa conscience : je croirais offenser Dieu.

— Mon cher ami, c'est là une morale relâchée que je n'accepte pas; votre devoir de père serait de contraindre, sous toutes les peines possibles, votre fils de remplir ses devoirs.

— Oui, le menacer de le déshériter pour en faire un hypocrite. Ne me parlez jamais ainsi; vous ne me convaincriez pas. Je respecte dans un domestique ce que je respecterais dans mon fils.

— Dieu ne peut pas bénir une maison...

— Ma chère enfant, je vous en conjure, ne vous montez pas la tête sur ces choses là. Florentin, vous le savez, est mon domestique personnel. Je prends sur moi le péché, s'il y en a, de le garder; et je le garde. Vous en êtes donc complétement déchargée.

— Dieu ne m'en décharge pas comme vous.

— Je ne crois pas que Dieu vous ait commandé de disposer du valet de chambre de votre mari. Avez-vous des révélations par hasard?

— Je n'ai pas de révélations, mais Dieu nous parle, dans l'Église, par ceux qu'il charge de diriger nos consciences.

— Ah! voilà donc le mot lâché! Je soupçonnais quelque chose depuis longtemps; mais je vous avais vue toujours femme si raisonnable, je vous connaissais une religion si peu exagérée, que la pensée ne me serait pas venue de vous voir tomber jamais dans ces scrupules.

— Vous appelez cela des scrupules?

— Ne disputez pas sur les mots : appelez cela des exagérations suggérées par des hommes que je respecte profondément, mais que je sais conduits par un zèle peu éclairé, plus que cela, disposés à entraîner les âmes qu'ils dirigent dans des excès qui toucheraient au fanatisme.

— Voilà bien le langage des ennemis de la religion!

— Me prendriez-vous pour un ennemi de la religion, Hélène?

— Non, mais vous vivez avec des hommes qui en ont bien peu, et cela influence toujours.

— Je ne suis pas d'âge ni de caractère, vous le savez, à me laisser influencer. Je ne trouve pas qu'il y ait beaucoup de mérite à se montrer ce que l'on est. Je n'ai jamais fléchi devant le respect humain; mais je vous avoue que j'ai été toujours aussi inflexible devant les tendances d'un mysticisme outré, qui fait ses ravages dans

le petit nombre de familles chrétiennes qui restent encore, lors même qu'il n'y porte pas le trouble et la désunion. C'est donc votre directeur qui vous a imposé l'obligation d'expulser mon valet de chambre?

— Je n'ai pas à vous dire si c'est ou non mon directeur.

— Mais, Hélène, je suis bon entendeur : vous me l'avez dit clairement.

— Qu'importe cela! Vous ne pouvez pas garder dans la maison un jeune homme qui, je le sais pertinemment, n'a ni foi, ni loi, et qui, souvent même, se raille des choses saintes.

— Oh! pour cela, j'ai le droit d'exiger qu'il respecte la religion dans ses propos; j'y mettrai ordre. C'est un garçon intelligent; et il comprendra, sur ce point, l'obligation de ne pas blesser les croyances des autres. Mais quant à le renvoyer, chère Hélène, je n'en ai pas la moindre envie. Nous voulons une maison bien tenue; dès lors, il nous faut des domestiques intelligents.

— Vous m'affligez bien!

— Mon amie, vraiment vous n'êtes pas raisonnable. Cela touche au ridicule. Votre bonhomme de directeur vous tourne la tête. J'ai pour première règle de vous laisser toute latitude personnelle; mais je ne veux pas porter la condescendance jusqu'à passer, pour toutes

choses, sous les fourches caudines de votre très révérend père.

Soit défaut d'autres raisons, soit faiblesse, madame Deville ne répliqua plus : elle venait d'échouer complétement, au sujet du renvoi du valet de chambre. Peut-être comprit-elle qu'en définitive, cette fois, entre le mari et le confesseur, c'était le mari qui avait raison.

Mais, voulant prouver au père son obéissance absolue, elle disposa tout pour le départ de Jeannette.

Se dirigeant ensuite vers le couvent, que lui avait indiqué son directeur, elle alla arrêter une nouvelle femme de chambre, qui devait entrer en fonctions, le jour même où Jeannette prendrait le chemin de fer de Limoges, afin de se rendre à Vareilles.

C'était un premier triomphe pour le père Jérôme. Il s'était débarrassé d'une femme sur laquelle il avait vu qu'il n'exerçait aucune influence ; et il avait besoin d'une personne plus docile, qui pût servir ses intérêts, et lui faire connaître en détail ce qui se passerait dans la maison de sa pénitente.

II

LES INQUIÉTUDES DE M. CHANTONNAY

— Savez-vous, mon révérend père, disait Hector de Chantonnay à son directeur, que je commence à croire que la marquise de Savinières se moque de vous et de moi.

— Voilà une singulière idée!

— Vous ne croyez pas cela possible?

— Non. Je connais la marquise de Savinières, et je la crois incapable de se moquer ni de moi ni même de vous.

— Oh! de moi, mon père, j'en suis sûr.

— Expliquez-vous?

— Cela est facile. Voici des faits. Mesdames Deville sont à Paris depuis un mois. Trois jours après leur arrivée, c'était un mardi, je suis allé

le soir chez la marquise de Savinières, je n'y ai pas rencontré les seules personnes que je désirais y voir. Le mardi suivant, même déception; mais madame de Savinières me dit d'une manière assez aimable, j'en conviens : Ma cousine est à Paris depuis quinze jours, elle est un peu souffrante et elle ne va pas encore dans le monde. Ne manquez pas de venir mardi prochain, et, comme je l'ai promis au père Jérôme, je vous présenterai à M. et à madame Deville.

— Tout cela me paraît très bien; et je ne vois pas en quoi vous avez à vous plaindre.

— En toute chose, il faut considérer la fin, mon cher père. La veille de ce bienheureux mardi, j'ai reçu un petit billet de madame de Savinières. Elle était obligée de se rendre à sa villa de Saint-Germain; elle y resterait plusieurs jours, disait-elle, et elle ajoutait qu'elle m'écrirait aussitôt qu'elle serait de retour à Paris.

— C'est donc ce départ qui vous blesse, vous pensiez que la marquise de Savinières ne devait plus avoir qu'un but dans sa vie, celui de vous marier avec mademoiselle Deville, et qu'elle devait faire converger toutes ses démarches, tous ses projets vers ce but. Vous connaissez peu les femmes du monde.

— Mon bon père, vous me parlez là comme à un garçon bien simple, bien naïf, récemment

arrivé de son village, et prêt à prendre au sérieux toutes les protestations de dévoûment et toutes les offres de service. C'est précisément parce que je n'ai pas cette candeur du jeune âge, que j'ai soupçonné que madame la marquise me faisait un mensonge.

— Vous vous trompez, elle est allée à Saint-Germain en Laye.

— Je le sais bien, mais elle y est allée le mercredi, et la veille, le mardi, elle avait à dîner chez elle monsieur, madame et mesdemoiselles Deville; elle avait de plus invité, pour passer la soirée chez elle, une quarantaine de personnes de sa société intime; on a dansé au piano, une véritable réunion de famille. Commencez-vous à comprendre?

— Oui, et cela me paraît étrange.

— Ajoutez qu'avant-hier mardi, il y avait encore une réunion assez nombreuse chez la marquise, mais que nul billet de sa part n'était venu m'autoriser à me présenter chez elle. Or vous saurez que le jour où vous m'envoyâtes chez elle, lui porter la *Rose mystique effeuillée*, je rencontrai un beau jeune homme au teint brun, avec une belle moustache noire, des dents blanches, parlant le français avec un accent italien très prononcé. C'était, à ce qu'il paraît, un neveu de la marquise, un rejeton de la branche cadette des Savinières, poussé sur les bords du

Tibre ou de l'Arno, et transplanté en France depuis peu de jours.

— J'ai entendu parler de ce neveu. Son père était le cousin germain du marquis de Savinières; il est mort en Italie il y a quelques années, mais je ne savais pas que le fils fût à Paris.

— Pour mon malheur, ce comte de Savinières y est arrivé, passablement ruiné à ce qu'il paraît. Sa tante le protége, elle lui a donné un appartement chez elle...

— Et vous croyez qu'elle a envie de le marier avec une de ces petites Deville?

— Précisément.

— Que vous importe?

— Comment, que m'importe! mais il m'importe beaucoup, au contraire.

— Puisqu'il y a deux sœurs, il ne les épousera pas toutes les deux?

— Mais il me faut l'aînée.

— Pourquoi plutôt l'aînée que la plus jeune? celle-ci est si pieuse! une véritable sainte.

— Mon père, ma femme se sanctifiera avec moi, je m'en charge, il me faut l'aînée pour deux raisons; la première, c'est que seule dans ce moment elle est à marier; sa sœur est trop jeune, et nous n'avons pas le temps d'attendre un an ou dix-huit mois.

— Votre première raison est assez bonne, voyons la seconde?

— Elle est bien meilleure encore que la première, et la voici : Je suis amoureux de l'aînée.

— Allons donc! Vous ne la connaissez pas.

— Depuis que je sais qu'elle est ici, je la vois tous les matins et je suis tous les jours plus amoureux.

— Et où la voyez-vous, s'il vous plaît?

— A l'église; les deux sœurs accompagnent leur mère à la messe.

— Mais qui vous les a fait connaître?

— Oh! mon père, quand je veux savoir quelque chose, je défierais la police et les jésuites d'être plus fins que moi. Vous voyez bien que j'ai su ce qui concerne ce beau comte de Savinières. Quand à mesdames Deville, sachez que la femme qui vient, tous les matins, faire mon modeste ménage est cousine de la concierge de l'hôtel acheté par M. Deville.

— Bien, je comprends.

— J'ai donc vu Laurence et Marie à l'église. Laurence est belle comme une madone du Corrége. Marie a des yeux noirs magnifiques; mais elle est pâle, maigre, ce doit être une femme nerveuse et passionnée, et ces natures-là me sont antipathiques. Je ne m'étonnerais pas du tout que Marie inspirât une grande passion à tout autre qu'à votre serviteur : mais, quant à moi, je veux la paix dans mon intérieur, et la physionomie énergique de Marie peut faire pres-

sentir des orages. Je vous le répète donc, mon père, je suis amoureux, amoureux fou de mademoiselle Laurence. Ce n'est pas seulement une affaire où nos intérêts sont en jeu que vous avez à traiter; mais une affaire où tout mon bonheur est attaché. Je ne pense plus à sa fortune; c'est aujourd'hui pour moi la dernière des considérations, je vous le jure.

— Ta, ta, ta, mon cher Chantonnay, assez comme cela! Vous vous oubliez étrangement; soyez amoureux si vous le voulez, soit; mais ne venez pas me faire des phrases de romans. Je ne les aime pas. Et si vous en mettiez de ce goût-là dans ceux que vous écrivez, ce ne serait pas du tout moral.

— Je ne vois pas ce qu'il y aurait d'immoral, et, il faut bien le dire, mon père, je trouve toutes les pudibondes exigences de vos pieux éditeurs on ne peut plus ridicules; l'on étiole le talent que Dieu vous a départi à leur fabriquer cette fade littérature, qu'ils paient le moins cher que possible, il est vrai.

— Allons! ne vous fâchez pas, on vous en sortira de cette littérature de pacotille. Quand vous aurez un grand journal à diriger, vous ne vous amuserez pas à faire de petits romans, c'est mauvais genre, d'ailleurs.

— Mon père, je ne pense plus qu'à un seul roman, au mien, et il faudra bien que vous en

trouviez la péripétie, tout dominicain que vous êtes. Après cela, je vous appartiendrai corps et âme, je serai votre esclave, votre chose, j'écrirai ce que vous voudrez, je vanterai la douceur de Torquemada, si vous l'exigez. Donnez-moi Laurence, et le million que son père lui constituera en dot vous appartiendra plus qu'à moi.

— Décidément, vous êtes fou! Mais je vous aime assez pour compatir à votre folie; soyez tranquille, je vous réponds de tout, vous épouserez mademoiselle Laurence.

Après s'être confondu en actions de grâces et en promesses de dévoûment absolu, Chantonnay quitta la cellule du père Jérôme.

— Il faut me dépêcher à marier ce jeune homme, dit le moine, pour qu'il ne soit pas là, tous les matins, à me réciter ses tirades amoureuses. Quand on a renoncé au monde, qu'on s'est engagé par des vœux éternels et qu'on n'a pas encore quarante ans, ces accents passionnés qu'on fait retentir à vos oreilles, ont bien leurs dangers. C'est absurde de venir parler d'amour à un moine, et Chantonnay manque de tact.

Après avoir fait cette judicieuse réflexion, le moine prit son manteau et se rendit chez madame de Savinières. La marquise le reçut de la manière la plus aimable, et avant que le père Jérôme eût trouvé une phrase convenable pour amener une explication, elle lui dit :

— J'allais écrire à M. de Chantonnay, mon révérend père, au moment même ou vous êtes arrivé.

— Etait-ce pour lui dire, madame, que vous lui retirez votre appui?

— Tout au contraire. Comment pouvez-vous faire une telle supposition!

— M. de Chantonnay, madame, craignait que les réflexions faites, pendant votre séjour à Saint-Germain, ne lui eussent pas été favorables.

La marquise se mit à rire.

— M. de Chantonnay saurait-il que je n'ai quitté Paris qu'un seul jour?

— Oui, madame, il le sait.

— Et il est allé vous confier que je lui avais fait un gros mensonge. C'est très mal de sa part d'avoir cherché à me noircir dans l'esprit d'un saint religieux.

— Oh! madame, vous savez bien que vous n'avez pas à craindre mon rigorisme : je ne suis pas votre confesseur, et si je l'étais, il est à croire qu'après en avoir connu les motifs, je trouverais la faute bien légère.

— Sans doute, mon mensonge serait ce que vous appelez en théologie, je crois, un mensonge joyeux ou un mensonge officieux; il était à la fois l'un et l'autre.

— Et vous m'expliquerez cela?

— Certainement, répondit madame de Savi-

nières, apprenez donc qu'il m'est arrivé un neveu.

— D'Italie.

— Vous savez aussi cela.

— Oui, madame, je sais de plus que ce neveu a supplanté Chantonnay dans votre esprit, et que vous désirez lui faire épouser une des demoiselles Deville.

— Mon père, vous devez être un excellent confesseur, on n'a pas besoin de s'expliquer, vous devinez tout dès les premières paroles; et si je ne tenais pas autant à mon directeur...

— Vous avez raison d'y tenir, je vous approuve. Après m'avoir promis votre appui auprès de madame Deville, vous me le retirez, je le comprends : il vous arrive un neveu que vous n'avez jamais vu; mais peut-être d'anciens souvenirs... de famille se rattachent-ils à lui? Ne rougissez pas, madame la marquise, je ne suis pas votre directeur.

« Je ne suis pas fâché, se disait le rusé dominicain, de lui laisser entendre que quelques bruits de son passé sont parvenus jusqu'à moi. Quand les femmes ont peu de cœur et beaucoup d'orgueil, on les domine par la connaissance, qu'elles vous savent, de leurs faiblesses. »

— Eh bien, mon père, oui, mon neveu n'a pas de fortune, il a un beau nom; j'ai voulu lui faire faire un riche mariage, j'ai pensé à ma nièce Laurence. Vous comprenez que M. de

Chantonnay me gênait un peu; je l'ai éloigné pour un temps, je lui destinais Marie. Mon seul tort est d'avoir voulu ruser avec lui et avec vous. J'aurais dû vous aller trouver et vous confier les embarras de ma position.

— Je les aurais compris, madame, et malgré mon regret de ne vous avoir plus pour auxiliaire, j'aurais persisté, comme je persiste encore, dans mon projet.

— Mais, mon révérend père, je suis avec vous plus que jamais, et j'allais écrire à votre protégé pour l'inviter à dîner chez moi demain avec la famille Deville.

— Je ne vous comprends plus.

— Je le crois bien, mais écoutez-moi : Mon neveu a vu trois ou quatre fois Laurence et Marie chez moi. Il a trouvé Laurence une ravissante créature, et cela est vrai, c'est l'idéal de la beauté et de la grâce.

— Passons là-dessus, dit le père Jérôme en baissant les yeux.

— Tout en rendant justice à Laurence il prétendait que Marie avait un genre de beauté plus original, plus attrayant que celui de sa sœur. Toutefois, voyant mon désir de lui faire épouser Laurence, — je n'aime pas cette petite Marie, et puis c'est encore une enfant, — il se fût trouvé très heureux de devenir son mari. Je lui avais caché qu'il y avait déjà des engagements de pris

entre M. Deville et M. Villaret. Je comptais agir sur ma cousine, et lui faire comprendre la distance qui existe entre le comte de Savinières et un Villaret. Et Louis est si beau! l'Antinoüs est un voyou auprès de lui.

— Il ressemble sans doute à son père, dit le dominicain avec un fin sourire.

— Oui, beaucoup, dit la marquise un peu déconcertée, mais vous n'avez pas connu le comte Georges?

— Un de nos pères de Bordeaux a servi avec lui sous Louis-Philippe. Tous les deux ont quitté l'armée en même temps; ils sont partis ensemble pour l'Italie; l'un s'y est marié, l'autre a pris l'habit de Saint-Dominique. Et voilà, madame, comment je me trouve avoir entendu parler du comte Georges de Savinières.

— Oui, dit la marquise rêveuse, je comprends tout maintenant.

Son orgueil était humilié, mais elle n'était pas femme à courber longtemps la tête, même sous le regard d'un moine.

— Reprenons, dit-elle avec un sourire un peu forcé, l'histoire de mes trahisons envers M. de Chantonnay. Je désirais que, pour quelque temps du moins, il restât éloigné de cette course à l'héritière, car il faut bien nommer les choses par leur nom. Je ne voulais pas le présenter à la famille Deville avec l'arrière-pensée

de ne pas le servir auprès de ma cousine. Mais comme à présent mes projets sont renversés....

— Vos projets sont renversés, s'écria le père Jérôme!

— De fond en comble. Oh! c'est une singulière histoire.

— Vous allez me la raconter.

— Voici ce qui s'est passé. Vous comprenez que, bien que les Deville m'eussent présenté chez eux leur Villaret, je m'étais bien gardée de l'inviter à venir chez moi. M. Deville ne m'avait rien dit d'officiel au sujet du mariage de sa fille, j'étais censée ne rien savoir et j'avais ainsi toute ma liberté d'allures. Aussi me suis-je hâtée de présenter mon neveu à ma cousine et à son mari, et voici la fatalité. Mon neveu a rencontré là ce maudit Villaret. Il y a eu une reconnaissance. M. Villaret est allé deux fois en Italie, conspirer contre le pape sans doute; il s'est fait l'ami de mon neveu et je ne sais s'il a pressenti en lui un rival; mais il lui a confié ses projets, ses espérances, son amour pour Laurence, et il n'a pas oublié de dire, toujours sous le sceau du secret, que cet amour était partagé. Mon neveu est venu me raconter tout cela, et le résultat est, qu'il ne veut pas, qu'il ne peut pas prétendre à Laurence et, il ajoute qu'il a une véritable passion pour Marie.

— Allons, dit le moine en se frottant les mains, voilà toujours un obstacle de moins. Pardonnez-moi, madame, de vous exprimer ainsi ma satisfaction.

— Elle est très naturelle, mon père; quant à moi, je suis contrariée, je l'avoue. J'admire la délicatesse de mon neveu; mais comme tout ce qui fait obstacle à ma volonté m'irrite, j'ai pris ce Villaret en horreur; et je vous promets de faire mon possible pour faire réussir M. de Chantonnay. Nous avons trois mois devant nous, cela nous suffit.

— Bien. M. de Chantonnay verra demain Laurence chez vous; mais il faudrait aussi qu'il fût reçu chez M. Deville.

— Là-dessus nulle difficulté, M. Deville et moi nous sommes les meilleurs amis du monde, il ne me suppose plus le désir de dominer sa femme, il accepte mes flatteries, il m'a fait faire une opération financière excellente, qui me permet de pouvoir être utile à mon neveu. Moi, de mon côté, je lui ai composé une société de choix; il me sera facile d'y amener M. de Chantonnay; il est vraiment très bien ce jeune homme; s'il aime réellement, il saura se faire aimer : j'aurai soin de le faire valoir aux yeux de M. Deville, et surtout à ceux de Laurence. Voilà quel est mon rôle, et je saurai le remplir. A présent, mon révérend père, s'il y

avait, ce que je ne crois pas, quelques difficultés à faire de Marie une comtesse de Savinières, vous m'aideriez à en triompher.

— Madame, je ne m'occupe de mariages qu'autant que cela peut être utile à la sainte cause que nous défendons. Cependant, je vous dois trop pour vous refuser mon faible appui; mais, permettez-moi une question, M. le comte de Savinières est-il un bon catholique?

— Excellent catholique, mon père.

— A-t-il, ce que l'on a si bien appelé, la dévotion au pape?

— Comme tous les Italiens bien pensants, mon père.

— Alors il peut compter sur moi.

— Je ne sais pas, dit la marquise, quand le moine fut sorti, si la dévotion de Louis pour le pape est bien fervente et si son catholicisme ne laisse pas quelque chose à désirer; mais le père Jérôme apprendra que lorsqu'il s'agit d'un Savinières on n'y regarde pas de si près. Et, après tout, la réponse d'un évêque à une princesse, qui lui exprimait des craintes sur le salut de l'âme d'un frère qu'elle venait de perdre, ne me paraît pas si niaise qu'on veut bien le dire : Madame, dit-il, Dieu y regardera à deux fois avant de damner un prince du sang.

III

LA PIEUSE CAMÉRIÈRE

On comprend quel accueil empressé avait été fait à madame Deville dans la maison de placement des pieuses domestiques de la rue Notre-Dame-des-Champs. Après la supplique de la dame, mère sainte Aglaé avait fait appeler mademoiselle Aubierge, jeune soubrette, élevée avec un soin extrême dans la maison, et tenue précieusement en réserve pour la première grande dame qui viendrait réclamer les services de la communauté.

Rien n'était plus mignon, plus angélique, plus confit en dévotion que mademoiselle Aubierge. Elle était petite, rondelette, faite de roses et de lis, vraie madone à poser en niche et qui

n'eût pas manqué d'adorateurs. Ajoutez à ce portrait un extrait de baptême en règle, qui lui donnait pour âge dix-neuf beaux printemps. La pauvre fille n'avait que cela pour fortune. Elle était orpheline et, dès le berceau, avait reçu le pain et le vêtement d'un grand établissement de charité. Mère Aglaé l'avait recueillie, au sortir de ce couvent, pour la préparer à la vie de domestique.

— Aubierge, lui dit la révérende mère, vous avez une très belle place dans l'une des riches maisons de Paris. Vous serez sous la surveillance d'une dame très pieuse et très bonne, qui vous traitera comme sa fille. Bénissez Dieu, mon enfant, et saluez madame qui veut bien, sur la sainte recommandation du très révérend père Jérôme, vous agréer auprès d'elle.

Tout fut bientôt réglé entre la supérieure et madame Deville pour les conditions. La jeune personne ferait honneur à la maison où elle entrait. C'était un vrai trésor, le nec plus ultra des filles sages et habiles. Madame Deville se retira enchantée.

Quand elle fut partie, la supérieure parla ainsi à mademoiselle Aubierge :

— Je n'ai que deux conseils à vous donner en me séparant de vous : l'un, que vous avez à vous prémunir dans cette maison, quelque honnête qu'elle soit, comme partout, contre les piéges

qui vous seront tendus... vous me comprenez; l'autre que vous suiviez aveuglément les conseils que vous donnera le révérend père Jérôme, dominicain, confesseur de madame, qui vous place lui-même dans cette maison. C'est de la reconnaissance et de la prudence que de vous adresser à lui en confession : de la reconnaissance, puisque c'est lui qui vous y fait entrer; de la prudence, parce que ces bons pères, qui acceptent d'être directeurs spirituels de ces grandes maisons, ne sont pas fâchés, dans l'intérêt du bien, de conduire aussi les principaux domestiques, ceux qui sont en contact habituel avec les maîtres. Je vous donne ce conseil pour toute votre vie; car, hélas! on ne reste pas toujours dans les mêmes maisons. Demain matin, vers dix heures, vous irez prendre, à la chapelle des dominicains, rue du Vaugirard, les premiers avis du révérend père.

Le lendemain donc, à l'heure indiquée, vêtue de son petit costume noir, à robe tombante, sans crinoline, ce qui était trop mondain aux yeux des bonnes sœurs, conservatrices cette fois des règles du beau contre les inventions de la mode, mademoiselle Aubierge se plaçait dans le confessionnal du père Jérôme.

— Je suis, mon père, la jeune femme de chambre qui va entrer chez madame Deville.

— Très bien, mon enfant.

— La bonne mère m'a envoyée à vous pour que je prenne vos conseils. De plus, mon père, étant placée si jeune dans une grande maison, je sens que j'ai besoin d'un bon confesseur. Et je viens vous prier de vouloir bien me prendre sous votre sainte direction.

— Ah! se dit le révérend Jérôme, en voilà une qui comprend ses intérêts. Parlez-moi de ces jeunes personnes, élevées par de bonnes sœurs, pour la docilité et pour le véritable esprit religieux. La bonne mère m'a donné celle-ci comme étant très intelligente, elle comprendra à demi-mot.

Et il continua.

— Chère enfant, nous sommes accablés, accablés, c'est le mot. Tous les jours je refuse jusqu'à des personnes marquantes, qui voudraient se placer sous ma direction. J'aime mieux n'avoir à diriger qu'un petit nombre d'âmes pieuses : mais enfin, puisque vous entrez dans cette excellente famille, je ne puis pas vous refuser; je vous accepte donc.

— Oh! merci, mon bon père, merci. Je n'oublierai jamais cette faveur.

— Y a-t-il longtemps que vous vous êtes confessée?

— Deux jours, mon père.

— Oh! bien. Nous ne parlerons de votre conscience qu'à votre prochaine confession. Aujour-

d'hui je vous donnerai mes avis. Vous comprenez que je vous prends de confiance des mains de la bonne mère. Elle ne me tromperait pas. Donc, mon enfant, dès ce jour, vous et moi nous devons nous entendre pour conduire cette maison dans les voies de Dieu. Vous aurez là votre influence toute naturelle sur les autres domestiques; de plus, une autre influence, plus précieuse encore, sur les deux jeunes personnes, et même quelquefois sur la mère elle-même. Vous sentez-vous bien disposée à coopérer avec moi pour le bien de cette famille?

— Tout à fait disposée, mon bon père.

— Prenez garde! C'est un engagement de conscience que j'exige de vous.

— Je le prends volontiers, mon père.

— Vous sentirez-vous le courage de faire entre les mains de votre confesseur vœu d'obéissance?

— Mais certainement, mon père, trop heureuse de me laisser conduire par vous comme un enfant docile.

— C'est bien, ma fille. Nous en viendrons à ce vœu, qui sera infiniment agréable au Seigneur, comme un moyen de sanctifier vos rapports avec votre père spirituel, surtout en ce qui concerne la conduite de cette maison. Pour aujourd'hui, puisque je vois que je puis compter sur vous, nous pouvons prendre nos mesures

ensemble pour pratiquer le bien. Je vais d'abord vous mettre au courant des personnes avec lesquelles vous aurez à vivre. Madame Deville, votre maîtresse, est très pieuse, très bonne : son mari a été banquier à Tours. Leur fortune s'est, je crois, amassée honorablement : c'est beaucoup. Autrement, vous le comprenez, je ne me serais pas chargé de la direction de madame ; probablement, avant peu, j'aurai celle de monsieur. Vous devez comprendre que ce dernier point est pour moi d'une grande importance. Vous y aiderez...

— De grand cœur, mon père ; mais comment ?

— Oh ! une parole bien placée, à l'occasion. Mon nom sera quelquefois prononcé dans l'intimité. Vous pourrez dire modestement votre opinion. Cela influence toujours. On ne suspecte pas une jeune personne.

— Très bien, mon père, je comprends.

— Monsieur a quelque religion ; ce n'est pas un méchant homme. Mais cela se confesse, sans se faire diriger ; cela s'adresse à quelque vicaire de paroisse qui ne demande pas mieux que d'expédier son monde, qui n'interroge jamais sur les cas graves, qui donne l'absolution à tour de bras. Quels confesseurs, bon Dieu ! Vous comprenez combien l'âme de ce pauvre monsieur, ainsi conduite, est en danger de son

salut. C'est donc chose importante qu'il vienne se mettre sous la conduite sérieuse d'un religieux. Vous pourrez de temps en temps, en conversant avec madame, parler dans ce sens. Vous lui insinuerez que le salut de son âme, à elle-même, est peut-être bien en danger, tant qu'elle n'aura pas tout fait pour amener son mari à se mettre sous une sainte direction. Il y a, mon enfant, des positions embarrassantes. Je ne puis pas me vanter moi-même, n'est-ce pas? Ce serait regardé comme peu modeste, quoique, Dieu m'en est témoin, je ne le fasse jamais qu'avec l'intention du bien. Il m'est donc bien difficile d'insister auprès de madame Deville, ma bonne pénitente, pour qu'elle exerce son influence auprès de son mari, dans la pensée de l'amener à mon confessionnal.

— Je vois en effet, mon père, que cela répugne à votre saint caractère.

— Ah! sans doute, mon enfant. Mais vous, vous le pouvez sans aucune difficulté.

— Oh! soyez tranquille, mon père. Je ne suis pas très maladroite. Je vous servirai bien.

Ce mot dit bien naïvement par la jeune fille, fit sourire notre homme; il lui dévoila cette nature confiante et, en raison de son âge, très enthousiaste.

— Je vous soutiendrai à mon tour, mon enfant.

Le marché se passait tacitement entre le père et la fille spirituelle.

— Soutenons-nous! Vous ferez mon éloge chez M. Deville; je maintiendrai votre position auprès de madame.

Ils se comprirent très bien l'un et l'autre.

— Maintenant, pour madame, c'est une excellente chrétienne; elle n'est pas comme tant de femmes du monde, qui veulent un directeur pour la forme, qui prétendent se conduire elles-mêmes, et leur directeur au besoin; cela n'aurait pas pris avec moi. Elle est souple comme l'osier. Pas de résistance! Je ne connais que cela. C'est quelquefois difficile avec ces puissantes dames. Eh! mon enfant, quel supplice ce serait de consacrer son temps à ce périlleux métier, si l'on n'avait pas la certitude que l'on sera obéi en tout. Elle en est là. Elle marche à grands pas dans les saintes voies de la soumission, de la simplicité, de la docilité, de l'obéissance absolues. J'en ferai, avant peu, une âme d'élite, une âme sainte; quand je dis : j'en ferai, je veux dire : à l'aide de la grâce.

— Oh! c'est bien heureux, mon père. Vous me guiderez aussi vers le bien, tout indigne que je suis?

— Oui, mon enfant; je vous vois docile. Avec cette sainte disposition, je réponds d'une âme.

— J'espère l'être toujours envers vous.

— Restent maintenant les deux demoiselles. L'une, la plus jeune, a de grandes dispositions pour la sainteté. Elle est venue à moi d'enthousiasme. C'est bien autre chose encore que sa mère. Quelle ardeur! un vrai séraphin. J'aurais plutôt à retenir cette âme, dans laquelle est toute l'étoffe d'une sainte Thérèse, qu'à la pousser en avant. Quant à l'aînée, c'est différent, non pas qu'elle soit absolument sans foi; heureusement non; mais c'est le portrait du père : fière comme lui et indépendante. De telles natures ne prennent pas à la direction, à moins qu'un grand coup d'en haut ne les terrasse. Sa mère la redoute. Quand elle lui a parlé de l'amener à moi, elle a répondu qu'elle verrait. Mais elle en est encore là, très respectueuse en tout, très prévenante pour sa mère, bonne créature selon le monde; elle m'a reçu gracieusement; mais sujet détestable pour la direction spirituelle. Je n'en ai encore trop rien dit à madame Deville. C'est un peu pénible pour moi que j'aie la mère et la fille la plus jeune, et que cette aînée orgueilleuse fasse fi de ma direction. Nulle personne mieux qu'une femme de chambre, perpétuellement en causerie avec sa jeune maîtresse, ne peut, sans que jamais celle-ci s'en doute, l'influencer à cet égard. Ce n'est pas tout. Cette aînée se mariera prochainement. Le père l'a

promise à un M. Armand Villaret, je vous le dis en confidence. J'ai pris des renseignements, et ils sont détestables. Je vais doucement dans cette affaire parce que c'est très délicat. Mais, en conscience, je ne puis pas permettre à ma chère pénitente qu'elle donne jamais son consentement à ce mariage. J'ai fait plus, tant j'aime cette maison : j'ai trouvé un jeune homme charmant, distingué, très fervent catholique. Je veux lui faire épouser l'aînée de ces jeunes personnes. Il a été présenté ces jours-ci à madame Deville. C'est surtout pour cette importante négociation que vous me serez précieuse. Il faudra doucement, à petit bruit, sans que mademoiselle Laurence vous soupçonne le moins du monde, battre en brèche dans son esprit ce M. Villaret, vanter M. de Chantonnay qui est mon protégé à moi. Surtout revenez constamment sur une chose insignifiante en apparence, mais capitale sur l'esprit des jeunes personnes, qu'il est ridicule d'épouser un roturier, qui ne sera pas reçu ou qui sera mal reçu dans le monde de sa mère, pendant qu'il lui serait si facile, avec sa belle fortune, d'être comtesse ou marquise. Vous la prendrez par là. A force de s'entendre dire la chose, elle s'y arrêtera ; les hésitations viendront, et le temps fera le reste. Voilà mes instructions. Vous voyez qu'il faut que je sois bien sûr de la parole de la bonne

mère que je dois compter sur vous comme sur elle-même, pour vous donner ainsi à première vue, pour ainsi dire, toute ma confiance. Mais la bonne mère ne peut pas me tromper.

— Oh! non, cher père; elle en est incapable. Et moi, mon cher père, je veux réussir dans cette maison. J'ai donc tout intérêt à me laisser guider par vous.

— Autre chose que j'oubliais. Ne dites jamais à mesdemoiselles Deville que vous vous confessez à moi. Vous aurez soin de venir toujours le matin; de la sorte, elles n'auront pas l'occasion de vous surprendre à mon confessionnal. Dites que vous vous confessez à un père jésuite de la rue de Sèvres. Ce petit mensonge n'a aucun inconvénient. Il est dans l'intérêt du bien, pour qu'on ne puisse jamais soupçonner que vous agissez sous mon inspiration. Réflexion faite, cachez aussi cela à madame Deville même. Je serai plus libre vis-à-vis d'elle. Voilà, mon enfant; vous viendrez toujours, le matin, une ou deux fois la semaine, plus souvent, s'il se passe du nouveau autour de vous. Vous me rendrez un compte très exact de toutes choses. En nous entendant l'un avec l'autre, nous dirigerons cette maison dans la voie du bien. Quelle plus grande chose peut-on faire dans ce monde? Dieu nous récompensera de notre zèle pour le salut des âmes. Quant aux domestiques, ce sont

presque tous de braves gens venus de leur Limousin : c'est assez religieux en général. Il s'est glissé là un mauvais drôle, excellent valet de chambre il est vrai, mais qui n'a pas plus de religion qu'un chien. Évitez ce loup ravisseur, mon enfant. Tenez-le à distance. C'est un Parisien, et ces gaillards-là sont d'ordinaire habiles. D'ailleurs il ne sera pas longtemps sous vos yeux pour les offenser; j'entends très bien qu'on le renvoie, et je suis sûr qu'il sera renvoyé. Je placerai là quelque honnête garçon qui aura la crainte de Dieu. Ainsi donc, mon enfant, tout marchera dans cette maison ainsi ordonnée. Je vous donne ma bénédiction.

Mademoiselle Aubierge s'inclina sous la main pieuse du père et sortit. Elle alla remercier la sainte Vierge devant son autel, et se rendit chez madame Deville qui l'attendait.

IV

BELLES LEÇONS POUR MENER UN MARI

Le révérend père Jérôme avait marché pas à pas dans son œuvre d'accaparement de la conscience de madame Deville. A sa dernière confession, il lui avait accordé deux communions dans la semaine, et c'était une grande faveur. Une pénitente est déjà parfaite quand elle en est là. Le dominicain savait à merveille que, par cette permission gracieuse, il achèverait de se gagner le cœur de sa fille spirituelle. Le beau idéal était la communion quotidienne : il y amènerait un jour cette âme de choix, Mais elle n'était pas encore arrivée à ce détachement suprême où l'âme, comptant pour rien époux, enfants, affections, fortune, grandeurs humaines,

ne tient plus à la terre que par la grossière enveloppe. Cependant madame Deville avait franchi la *purgative*. La grande affaire s'était bien passée. Elle était sortie de l'épreuve sur le sixième précepte du Décalogue, presque aussi fraîche que les enfants de la fournaise. Il est vrai, on lui avait beaucoup sali l'imagination; mais enfin elle n'était pas prude; elle avait trente-huit ans; elle avait eu la chance, grâce au père, de faire une bonne étude de psychologie érotique. Curiosité satisfaite, c'est naturel avec les instincts de la femme. Le dominicain pouvait sans crainte la conduire maintenant sur la voie *illuminative*.

Quand il la revit à ses pieds, il n'oublia pas de s'informer où elle en était de ses affaires domestiques, si enfin elle avait honteusement expulsé ce *lion farouche* qui s'était introduit dans le pieux bercail de la maison Deville. C'était faire beaucoup d'honneur à Florentin que de le présenter sous cette belle image.

— Mon bon père, tout s'est passé à merveille, pour la jeune femme de chambre que vous avez eu l'extrême bonté de me procurer. Madame la supérieure est une femme charmante et bien élevée. Le sujet qu'elle m'a donné est un ange. J'aimais bien Jeannette; elle était très fidèle; mais c'était rustique, une pauvre fille. Celle qui me vient de cette sainte maison a une éducation

parfaite; puis, mon père, elle est si édifiante, elle a tant d'ardeur! Elle fait son oraison chaque matin. Ma fille Marie en est dans le ravissement. Elle parle du bon Jésus, comme une sainte Catherine de Sienne.

— Que je suis heureux, ma chère enfant, de vous avoir procuré ce trésor! Mais Florentin? Florentin? cet impie qui se permet de rire des religieux, il est parti sans doute avec votre imprudente Jeannette?

— Hélas! mon père!

— Quoi? Hélas!

— Et oui, j'en suis au désespoir. J'ai tout fait, mon cher père, tout fait auprès de mon mari; j'ai fait valoir les plus fortes raisons, tout a été inutile. M. Deville s'est obstiné. Vous n'aimez pas que je vous dise que les hommes sont terribles, mon père! Cela est pourtant bien vrai.

— Allons! allons! vous vous y prenez mal. Je ne crois pas qu'il y ait de mari intraitable. Ce mot ne doit pas être français pour une femme encore belle.

— Oh! mon père, ne me flattez pas!

— Vous flatter, ma fille, Dieu m'en garde. Seulement je vous montre votre puissance, voilà tout. Combien de femmes ignorent complétement leur force, qui sont là humblement, bêtement, excusez le mot, aux pieds d'un

homme, quand ce serait cet homme qui devrait être leur esclave! Les Orientales, tout enfermées qu'elles vivent, sont plus habiles, assure-t-on, que nos femmes de l'Occident, qui ont pourtant mille moyens de mettre la chaîne sur un époux unique, de resserrer cette chaîne quand elle se relâche, de l'enlacer plus fort que jamais quand il croit avoir brisé ses liens. Pauvres femmes, toutes bonnes, toutes naïves, vous me faites pitié! Vous seriez reines, et toujours reines, si vous saviez... si vous osiez!...

Madame Deville, admirablement conservée pour ses trente-huit ans, mais qui, prête à marier Laurence, allait s'incrire au rang des grand'mères, trouva charmant qu'il y eût, à son âge encore, des moyens de se faire jeune, et de reprendre, sur le cœur d'un homme, cet empire puissant mais fugitif qui tient aux premiers charmes. Elle ne put comprimer un soupir qui semblait dire tous ses regrets; puis elle écouta.

— Voyez-vous, ma fille, nous ne sommes que de pauvres religieux, vivant loin du monde; mais nous avons longuement médité sur les faiblesses des hommes; et, en tout, nous ne sommes si puissants qu'en raison de notre art à tirer parti de ces faiblesses. Rien n'est stupide comme de vouloir mener les hommes par la raison. On les conduit par leur orgueil, par leurs préjugés, par leur vanité, et, pour tout

vous dire, puisque nous sommes ici seuls et que nul ne peut nous entendre, par leur passion la plus impétueuse, l'attrait qui les porte vers la femme. C'est par là que se mènent les hommes. Vous en avez fait vous-même l'expérience. Vous avez voulu renvoyer Florentin?

— Oui, mon père.

— Comment vous y êtes-vous prise? Vous avez cru parfait de parler raison à M. Deville, qui me paraît, en effet, un homme très raisonnable?

— C'était ce qu'il y avait de mieux à faire.

— Pas le moins du monde!

— Comment?

— Pas le moins du monde, vous dis-je. A vos raisons, cet homme prudent, expérimenté, se possédant à merveille, a dû répondre par des raisons. Son artillerie alors valait la vôtre; et plus habile que vous à manier la sienne, il a dû vous battre. Mais si vous l'eussiez pris par ses propres faiblesses, si vous l'eussiez attaqué au cœur, disons tout, si vous l'aviez charmé d'un regard, d'un sourire; si, pour l'attaquer sur cette grave question où vous le supposiez d'avance si difficile à se laisser vaincre, vous eussiez attendu le moment, un moment plus favorable, un de ces moments où il eût été enivré par votre amour, chère enfant! vous eussiez remporté un éclatant triomphe. Il eût été faible

là où il est très faible, comme tous les hommes. Ne disent-ils pas tous les jours : on ne résiste point aux femmes? Votre force vient donc précisément de ce que vous êtes femme. Si, depuis vingt ans, au rebours de tant de maladroites, vous avez su contenir le cœur de cet homme de manière à ce qu'il n'eût jamais satiété de vous; s'il en a été de votre beauté comme d'une source pure sortant de la roche vive et qui garde toujours sa fraîcheur, c'est que vous avez deviné par instinct que l'art pour les femmes de mener les hommes, c'est de faire qu'ils aient toujours soif. Me comprenez-vous?

— Un peu, mon père.

— Voyez Jacob, ma fille, il se fait sept ans esclave de Laban. Trompé par ce rusé vieillard, qui veut se défaire de Lia, il accepte sept années nouvelles d'esclavage pour avoir cette Rachel qu'il désire passionnément. Quatorze ans de fidélité! On tient un homme vingt ans comme vingt mois; on le lasse après quinze jours comme après quinze ans! Ces choses-là ne se mesurent pas avec les lunaisons, mais avec l'habileté de celles qui savent. L'homme est un animal de désirs. Le secret est donc de le faire désirer toujours.

— Vous pourriez bien avoir raison, mon père.

— Mais sans aucun doute. Sachez-le bien, il

y a une coquetterie, chaste et provocante, qu'une femme chrétienne peut et doit employer pour maintenir son empire sur le cœur de son époux. Pour peu qu'il reste d'amour dans le cœur de l'homme, l'affaire est sauvée. C'est le caillou, glacé en apparence. Mais la femme est le fer qui fera jaillir le feu. Causons un peu sur cela. Votre mari vous aime-t-il?

— Oui...

— Mais enfin vous aime-t-il? Vous comprenez dans quel sens je veux dire?

— Dans quel sens, mon père?

— Enfin, vous devriez deviner ma pensée : avec une certaine ardeur? quoi!

— Je le crois, mon père.

— Oh! alors nous le tenons.

— Je vous obéirai, cher père.

— Il faut, autant que possible, vous rajeunir pour lui, recommencer ces agaceries charmantes qui font tourner la tête aux vieux comme aux adolescents, peut-être plus encore aux moins jeunes, parce que leur sotte vanité les porte à croire que le miroir est un menteur, quand il rend leurs traits disgracieux et durs, et qu'après tout ils peuvent inspirer de tendres sentiments, même à leurs femmes. Avec ces deux fibres que vous caresserez, vous serez maîtresse absolue de ce grave M. Deville qui me semble poser un peu en sage. Ce sera plaisant

de le voir tomber dans votre piége. Ah! si toutes les femmes savaient faire! avec elles nous mènerions le monde. Et vous comprenez, ma fille, que ce serait pour le bien.

La docile pénitente, quoique un peu abasourdie de ces leçons, nouvelles pour une femme, sortant d'une telle bouche, trouva que la méthode, après tout, n'avait rien de déplaisant. Du moment qu'elle était conseillée par ce saint homme si mortifié pour lui-même, si détaché de tous les plaisirs des sens, elle ne pouvait être qu'une inspiration d'en haut. La religion ainsi comprise n'était pas un trop lourd fardeau. Quelques paroles dites de temps en temps et inspirées par l'instinct féminin de la curiosité, firent croire à notre casuiste que sa morale était assez bien goûtée, et il continua.

— Je ne pense pas que beaucoup d'hommes résistent aux armes puissantes dont nous venons de rappeler l'usage. Mais il y a, chez les hommes, des natures orgueilleuses, froides ou blasées. L'orgueil s'irrite de fléchir devant l'être faible et ne consent pas à accepter l'empire qui s'impose par des caresses ; l'accoutumance, d'autres fois, rend rétifs certaines organisations peu sensibles.

— Que faire alors, cher père?

— Ma fille, là où il est prouvé que l'amour est devenu impuissant, il faut employer la ruse.

C'est ce que l'instinct de la défense a appris aux êtres faibles. Et la ruse de la femme, c'est un coup d'État. Cela vous étonne, sans doute?

— Un peu, mon père.

— Vous allez me comprendre. Quand un homme se marie, il sait parfaitement qu'il aura pour lui le rôle de la force, force de la loi qui en fait l'autocrate de la famille, force de la main qui en fait, dans certains cas, le gendarme. Mais il compte trop sur cette royauté domestique; et il y a une chose qu'il n'a pu prévoir, c'est l'insurrection de la faiblesse contre la tyrannie. Vous comprenez, ma fille, qu'il ne faut en venir là que dans des cas extrêmes, quand il est prouvé que le mari, par exemple, s'obstine à ne pas vouloir pratiquer le bien, à empêcher que Dieu ne soit honoré et servi dans la famille. Alors arrive le recours au coup d'État. L'homme, quoique le plus fort, a un besoin instinctif de paix dans sa vie intime. Il a au dehors la lutte, les embarras des affaires, les conflits d'intérêt et de vanité; c'est un lutteur perpétuel dans la société telle qu'elle s'est faite surtout de notre temps. Donc il est naturel qu'il recherche chez lui un peu de calme, après les agitations de la journée. Mais si, un beau jour, il est prouvé, qu'il ne pourra obtenir cette paix qu'à la condition de certains sacrifices; si l'on parvient à le convaincre que la femme, l'être

faible, une fois révoltée, changera son intérieur en une arène de discussions déplaisantes, de mauvaise humeur sans fin, de froideur implacable, dès ce jour l'homme terrible est vaincu, ce qu'il ne concéderait ni à la raison, qu'il n'écoute pas toujours, ni à l'amour dont il aurait fait dédain, il le concède alors à son instinct égoïste de repos. Il veut avoir la paix. Il signe le traité : il cède à sa femme. Si cela se pratique ainsi, dans le monde qui n'est pas chrétien, pour amener un homme à céder quand il s'agit de choses temporelles, quelquefois de désirs futiles de la femme, comme d'aller perpétuellement dans le monde, de fréquenter les théâtres, d'avoir tel luxe, de faire telles excursions de plaisir, ne sera-t-il pas bien légitime d'y avoir recours pour le bien, dans les intérêts de Dieu, pour faire régner dans la famille, sur les serviteurs comme sur les enfants, les saintes lois de l'Église? Cela ne se discute pas. C'est un tout petit mal pour un très grand bien; une querelle qui dépasse rarement huit jours pour amener le vaincu à dire : Je cède. C'est ce que j'ai appelé le coup d'État de la femme. En effet, quand tout le reste est épuisé, quand devant l'obstination de celui qui a la toute-puissance, il est démontré que la femme ne peut exercer, selon la loi de Dieu, selon la conscience, la grande royauté que la religion lui donne sur la famille,

alors elle entre dans son légitime droit de défense. Impuissante par la force, elle déploie savamment la ruse. Et je vous l'ai insinué, c'est une affaire de huit jours de persévérance. Quand le mari, longuement admonesté par une femme qui craint Dieu, pour qu'il ait à régler sa maison sur la loi de Dieu, a résisté à tout, prières, supplications, caresses, la femme se déclare outragée dans tout ce qu'elle a de plus légitime et de plus sacré, ses droits d'épouse méconnus, son cœur blessé. Elle se retire alors dans ce fort impénétrable : la leçon est faite autour d'elle : le mari est excommunié. Jusqu'à ce que l'impie s'amende, jusqu'à ce qu'il reconnaisse ses torts, au moins qu'il cède, on ne lui parlera plus que par le oui, par le non les plus secs; on ne le touchera pas plus que le pestiféré; la femme aura contre lui de ces mots acérés qui indiquent l'indignation du cœur, une sainte haine contre ce Satan en révolte contre Dieu. Une femme l'œil en feu, la parole sèche, le geste dédaigneux, des enfants attristés qui n'ont plus une caresse et qui semblent devoir fuir le lépreux, le maudit, des serviteurs qui ayant eu à opter entre le parti de madame, qui renvoie d'ordinaire, et celui de monsieur, qui s'occupe moins du ménage, ont épousé la querelle de celle dont ils ont le plus à craindre, un tel spectacle, que l'imagination de cet homme

lui représente devoir durer des semaines, de longs mois, le terrasse enfin. Il ne peut avoir la paix qu'en cédant. Ce serait d'ailleurs à recommencer cent fois; homme très logique, en cédant à ce premier coup d'État, il cède pour toujours, convaincu qu'il faudrait céder encore. Son abdication est définitive. Presque toujours son impuissant courroux s'exhale par quelques âpres mots. La femme s'y attend: mais l'orage se termine par ce dernier coup de tonnerre : Eh bien! faites comme vous voudrez! Mais, dès le lendemain, la femme, plus douce, plus aimable que jamais, a changé cet enfer de quelques jours en un paradis. Les enfants, enchantés que la querelle du ménage ait pris fin, s'épanchent en douces caresses. Les domestiques sont empressés et mielleux. Le chien fidèle lui-même semble comprendre que son maître n'est plus le paria dans sa famille, et il partage la joie de tous. Voilà, ma fille, le coup d'État. Tout cela vous est dit pour votre gouverne. Vous êtes prudente; vous avez à agir en toute circonspection. Vous comprenez que ceux qui nous accusent de porter quelquefois le trouble dans les ménages auraient beau jeu contre nous, s'ils supposaient que nous tenons ce langage à toutes nos pénitentes. Ce ne peut être que, dans des cas exceptionnels, que la théorie des coups d'État en famille peut être réalisable, et

le directeur en reste toujours le juge. Mais je m'en tiens de préférence aux moyens de douceur. Pour ceux-là, il n'y a qu'à suivre sa nature, qu'à être femme. Je vous ai un peu longuement retenue aujourd'hui, chère enfant ; mais cette petite instruction était capitale. Il faut que la femme sache ses droits et sente sa force. D'ailleurs, vous avez bien saisi ma pensée. Tous ces moyens d'influence puissante, de domination même dans la famille ne sont légitimés que par l'intention bien formelle de soutenir la cause de Dieu et de l'Église. Avec ce but, tout est permis. A la prochaine confession, nous achèverons de régler ce qui regarde votre intérieur. Il y a cette grande, cette terrible affaire du mariage de votre fille aînée. Vous savez sur cela ma pensée. Vous me rendez cette justice que je ne vous ai point tourmentée. J'ai fait valoir de puissantes raisons, bien convaincu que vous étiez trop attachée au bien, trop déterminée à ne rien faire qui engageât votre conscience, pour vouloir une union qui ne serait pas selon l'esprit de Dieu. Nous examinerons cela en toute conscience. Prions bien, en attendant, pour que nous ne fassions rien en dehors de la sainte volonté de Dieu. Vous avez bien fait vos consolantes communions, mon enfant?

— Oui, mon père, et vous êtes bien indulgent pour moi.

— Je n'ai en vue, ma fille, que votre avancement spirituel. Les méchants ne comprennent rien aux immenses avantages de la direction. Se soumettre à un guide, qui vous parle de la part de Dieu, leur semble une déchéance pour leur dignité. Hélas! les pauvres aveugles, ce serait leur grandeur. Plaignons-les de méconnaître des moyens si faciles de perfection. Adieu, ma chère fille, à bientôt.

— Adieu, mon si bon père.

V

LES DEUX POLES

Depuis l'installation de M. Deville, dans le brillant hôtel de la rue Saint-Dominique, deux courants d'idées s'étaient formés autour de lui. Sans s'en douter, il en avait déterminé un, dans lequel s'étaient jetés Laurence, sa fille aînée, Armand Villaret, son futur gendre qui, selon les usages reçus dans la province, quittait peu la maison du beau-père. Que de charmants entretiens dans ce nouveau salon où rien n'avait pénétré de prétentieux, où pouvaient se faire jour toutes les idées élevées, et où régnait cette aisance que portent avec eux les esprits d'élite. L'abbé Courbon, l'ami de Villaret, le compatriote de M. Deville, venait fréquemment dans

ce salon, ainsi que quelques hommes du monde, de la littérature et de la science. Le jeune comte de Savinières, esprit très libéral, sceptique, présenté par sa tante à madame Deville, était du nombre des plus assidus. Sa conversation bizarre, caustique, mais toujours spirituelle, le faisait beaucoup remarquer.

Laurence n'était pas moins séduisante par son esprit que par sa beauté. Cet esprit avait la limpidité et la fraîcheur de ces premières années où les perceptions vives et primesautières remplacent, dans certaines natures, les idées acquises par la réflexion et l'expérience. Trop jeune pour avoir beaucoup vu, beaucoup médité, Laurence se trouvait un sens droit, un jugement exquis, des aperçus larges, grâce à son merveilleux instinct d'intuition. Ajoutons aussi qu'elle était à une grande école. Jalouse de ne pas être au dessous de l'époux que son père lui donnait, elle s'était inspirée, depuis le doux séjour de Vareilles, et les délicieuses promenades sur les vertes prairies, au penchant des collines chargées de leurs châtaigneraies, de l'esprit de Villaret, nature d'élite qu'elle aimait de cette calme mais forte passion, née dans certaines âmes pour être la joie de la vie, autant à un âge avancé que sous les feux de l'adolescence. L'écolière avait appris, en quelques mois, ce que les années seules enseignent dans la vie insouciante

des jeunes filles, quand absorbées par des futilités, entraînées par le plaisir des réunions du monde, elles semblent oublier ce qu'elles gagneraient au noble apprentissage d'une vie plus sérieuse.

Villaret avait vu avec enivrement cette transformation s'opérer en Laurence. Il s'en entretenait souvent avec le père. Villaret avait pu dire, sans grossière flatterie : Votre fille, c'est vous, moins la longue expérience, mais de plus avec toutes les grâces de la femme.

L'autre courant avait été déterminé par le fougueux dominicain, devenu, après quelques semaines, le maître absolu des pensées, de la volonté de madame Deville. Marie, la plus jeune des sœurs, s'était jetée dans ce courant fanatique, étroit et dévot, avec une ardeur qui faisait presque trembler le guide imprudent de ces deux âmes, l'une roseau flexible qu'il inclinerait comme il l'entendrait, l'autre fragment d'acier sur lequel il n'aurait aucune prise, mais dont rien ne pourrait adoucir les aspérités terribles.

Le moine et Marie s'étaient trouvés pétris des mêmes idées absolues et violentes, des mêmes aspirations à comprimer toute liberté humaine. Le moine, plus expérimenté, mettait encore quelques mesures dans ses plans; il ne pensait pas franchir l'impossible. Pour la jeune fille,

qui avait bu le mysticisme à grandes coupes, dans son couvent, l'impossible n'existait pas. Elle ne voyait pas une seule métaphore dans l'Évangile, et elle prétendait très bien en arriver à ce point d'exaltation de la foi, où il est dit en réalité à la montagne : Jette-toi dans la mer, et où la montagne obéit. Madame Deville confiante, mais molle, avait besoin d'être poussée; la mystique Marie avait besoin d'être retenue.

Nous connaissons tous les plans du père Jérôme sur cette nouvelle maison, qui aurait une place honorable dans la société parisienne. Ayant réformé à sa guise la domesticité pour que Dieu y régnât, c'est à dire en bon français, ayant introduit là un espion par lequel il saurait tout, sûr de la mère, entraîné plutôt par la jeune fille que maître de ses mouvements impétueux, il n'y avait plus là que deux esprits rebelles à dompter.

Les imprudentes leçons qu'il avait données à madame Deville, la disposition naturelle de Marie à repousser, comme des crimes, tout ce qui s'écartait de son catholicisme fanatique et haineux devaient amener, dans cette famille si paisible jusque-là, une scission profonde.

On se trouvait aux pôles extrêmes : liberté, fanatisme, — amour pour aller au bien, violence pour faire obéir aux lois de Dieu.

Tout ceci était l'œuvre du moine.

Le ravage s'était fait sans qu'il y eût d'autre remède, de la part du seul homme intéressé, à ne pas se laisser égarer deux femmes qui lui étaient chères, que de défendre tout rapport avec le dangereux directeur ou avec d'autres qui eussent pu lui ressembler.

Mais M. Deville respectait profondément, dans les autres, ce qu'il voulait qu'on respectât en lui-même, la liberté de la conscience. C'était la première à ses yeux, la plus sacrée. Il lui répugnait de mettre sa femme en tutelle, comme on le fait d'un enfant sans raison. Marie, elle-même, lui paraissait trop avancée en âge pour qu'elle dût être traitée en petite pensionnaire. Elle avait d'ailleurs une énergie indomptable. Et vouloir mettre le frein à de tels tempéraments, c'est les provoquer à des excès terribles.

Quand le moine, avec cette politesse cauteleuse, cet air demi joyeux que savent prendre quelques-uns d'entre eux pour gagner les hommes du monde, s'était présenté chez M. Deville, celui-ci avait dû l'accueillir avec urbanité. Il n'avait vu qu'un caprice de femme pieuse dans le choix du dominicain pour confesseur. Sa femme lui avait dit : C'est la marquise de Savinières qui me l'a donné. Il n'y avait plus rien à dire. La marquise n'était pas méchante : elle aimait Hélène. Elle ne pouvait pas introduire dans la maison un ennemi.

Tout cela jeta M. Deville dans une complète sécurité.

D'ailleurs, quel remède? M. Deville se serait-il changé en tyran de sa femme et de sa fille?

La première exigence de sa femme l'avait surpris. Mais il n'avait vu en cela qu'un caprice passager, qu'une crainte excessive de mère chrétienne. Il y avait eu même un arrangement amiable. Il n'en avait pas été de même quand madame Deville avait prétendu renvoyer Florentin. Sans soupçonner, précisément, des ordres formels du directeur de conscience derrière cette volonté, il avait vu là une usurpation de ses droits de maître de maison, et il n'était pas homme à les abdiquer. Aussi la pauvre femme avait-elle complétement échoué.

Mais le fait, peu grave en lui-même, lui revint à la pensée. Il en causa incidemment avec Villaret qui ne fit qu'en rire.

— Bizarrerie de la chère maman! Les saints valets de chambre ne sont pas de Paris. On les prend comme on les trouve.

On n'alla pas plus loin.

Cependant un jour que M. Deville se trouva seul avec l'abbé Courbon, il s'ouvrit franchement à lui, et après avoir raconté l'histoire de Jeannette et de Florentin :

— Que vous en semble? lui dit-il, ma femme n'était pas ainsi autrefois.

— Je le crois bien, reprit l'abbé, elle avait pour confesseur, à Tours, le bon curé de Saint-Symphorien, qui n'était pas un fanatique; à Vareilles, elle s'adressait au curé. Aucun de ces honnêtes prêtres ne lui eût suggéré ces idées saugrenues. Il y a, derrière cela, du moine réformateur, c'est à dire du moine despote et du moine espion.

— Vous ne plaisantez pas?

— Malheureusement non. Je ne vous en ai point parlé, c'est si répugnant pour le prêtre d'attaquer d'autres prêtres, quoique masqués sous le froc; mais j'ai toujours eu l'idée que ce moine violent et arriéré, du nom de Jérôme, mènerait loin mesdames Deville, dès qu'il les aurait sous l'étreinte puissante de sa direction.

— Pourquoi, l'abbé, ne m'avez-vous pas prévenu?

— Mon Dieu, par délicatesse... peut-être aussi par timidité; je n'ose pas attaquer des questions aussi graves, même avec mes amis intimes. Les moines font tant de mal par cette renaissance du moyen âge qu'ils opèrent, à la face du soleil, au milieu de notre clergé, que je repousse tout souvenir qui se rattache à ces hommes, que j'en parle peu, et que je voudrais n'en parler jamais. Je les regarde, eux, et ceux qu'ils parviennent à égarer dans les rangs du

clergé des paroisses, comme le fléau du catholicisme. Il semble qu'une fatalité tienne à ce malheureux froc : il ne paraît nulle part qu'avec le fanatisme, par conséquent, qu'avec la guerre et l'oppression de la liberté humaine. Si je voulais perdre une société, je l'abandonnerais au fanatisme des moines; avant vingt ans, je jetterais sur elle le linceul.

— Mon ami, vous me faites trembler.

— Que voulez-vous? Je sais me taire; quoique souvent cela soit difficile, mais enfin, souvent je me tais. Mais quand vous me demandez ma pensée, je ne puis faire qu'une chose, la dire tout entière. Je vous l'ai dite.

— Vous voyez donc un danger sérieux dans la direction de ce révérend père?

— Très certainement. De tels hommes n'ont pas la première notion historique de la confession; ils en ignorent le but, la portée dans la discipline chrétienne. Ces bonnes gens se sont figuré naïvement qu'ils ont l'absolution dans leur capuce, comme la mère génisse tient le lait dans ses mamelles. Ils se croient de petits dieux qui pardonnent : une vertu sort de leur robe; leur contact fait la conversion. Avec ces ignorances, à quelles aberrations ne doivent-ils pas descendre, dans un ministère aussi difficile que celui de la confession, lors même qu'il serait exercé avec les précautions d'une minu-

tieuse prudence? Aussi, que de conseils donnés à tort et à travers! Que d'exaltation dangereuse excitée dans des cerveaux déjà portés naturellement à l'enthousiasme! Que d'égarements d'idées nés des interrogations extravagantes qu'ils croient, en bonne conscience, indispensables pour l'intégrité de l'accusation! Mon ami, c'est un chaos où l'on se perd, un gouffre de misères et d'abus, une dépravation d'une chose sainte, la ruine de la religion s'accélérant par un ministère doux et paisible qui eût dû la maintenir et la faire aimer. Voilà la confession à la méthode des moines. Les évêques, le clergé séculier, pendant des siècles, ont tout fait pour renfermer ces braves gens dans leurs monastères; ces saints qui ont renoncé au monde, ont voulu absolument promener leurs têtes rasées et leurs épais manteaux au milieu du monde. Ne connaissant rien de la vie sérieuse dans chaque civilisation, ils ont prétendu régenter cette civilisation. Il leur a fallu confesser les rois, confesser les grands seigneurs, confesser les grandes dames. Une fois entrés dans cette voie, rien ne les a arrêtés dans leur insatiable cupidité d'éclipser le prêtre, de le supplanter partout, au confessionnal, aux prédications. Rome, très coupable en cela, les a soutenus contre les évêques; elle a encouragé leur usurpation; elle leur a accordé des exemptions de

la juridiction épiscopale ; de sorte que, dressant autels contre autels, ils ont présenté cette étrange anomalie d'une Église monacale, éclipsant l'Église conduite par l'épiscopat. Cela recommence, au milieu de nous, comme de plus belle. Les évêques intelligents gémissent, mais ils ne veulent rien faire qui mécontente Rome ; les autres se laissent endoctriner sous le prétexte du bien que peuvent faire de tels saints ; de la sorte, malgré les longues expériences du passé, les mêmes errements recommencent, le même discrédit, auprès du monde pieux, des hommes que renferme le clergé séculier, un effrayant mysticisme fomenté chez les femmes et pouvant quelquefois aboutir jusqu'à la folie, la confession rendue à jamais odieuse aux hommes que la confession mystique n'attirera jamais ; au bout de cela, l'Église, plus que jamais, sur le penchant de sa ruine.

— Le tableau n'est pas riant.

— Il s'en faut, mon ami. Mais ces fanatiques savent très bien que, par convenance, par respect pour la liberté religieuse, nous les supporterons. Forts de nos délicatesses, ils travaillent à nous détruire. Et vous pouvez juger, par le chemin qu'ils ont fait depuis quinze ans, combien sera rapide l'abaissement du clergé séculier. Ceci vous explique comment je suis l'ennemi des moines, non pas pour eux-mêmes,

quoiqu'il y ait chez eux bon nombre de misérables ambitieux et de cerveaux malades, mais pour leur système de domination, et leurs dangereuses théories de direction spirituelle.

— Hélas! Et les femmes les suivent.

— Oui, c'est devenu de mode; la crinoline et le moine, les deux extravagances que nous a values cette seconde moitié du dix-neuvième siècle, quelles trouvailles! Je pourrais vous dire sur cela des choses incroyables.

— Ce moine, le père Jérôme, me paraît singulièrement entreprenant. Je me tromperais fort si ce n'est pas un tartufe.

— Oh! pas le moins du monde; Tartufe n'est pas dangereux; il se dévoile. Ceux-là sont fanatiques, et c'est toute autre chose. Tartufe parle des choses de Dieu, comme les fripons de la vertu; mais ceux-là en parlent sérieusement. C'est sérieusement, et avec la conviction profonde qu'il travaillait à la gloire de Dieu que maître Jérôme aura dit à votre femme : Je vous refuse l'absolution, si vous n'avez pas auprès de vos filles une femme de chambre très pieuse qui les entretienne de saintes pensées; votre conscience n'est pas en sécurité tant qu'il n'y aura pas auprès de votre mari un valet de chambre faisant ses pâques. Oh! je la connais, la Révérence. J'ai eu maille à partir avec elle et j'en garderai long souvenir. Il m'en a cuit déjà, et si

VI

REFUS DE LA DIRECTION DU PÈRE JÉROME

Le lendemain de l'entretien avec l'abbé Courbon, M. Deville parut sous l'empire d'une préoccupation extraordinaire. Il y a des hommes que les faits seuls arrachent à leur inquiétude, d'autres qui s'abattent devant une idée pénible, se dressant à leur regard.

Armand Villaret, toujours craintif, comme ceux qui aiment, et de plus naturellement observateur, s'aperçut du ravage que faisait, dans l'esprit de M. Deville, une pensée fatigante. Une si douce intimité s'était établie entre ces deux hommes, que Villaret ne craignit pas d'aller vivement au devant d'une confidence.

— Petit père, c'était le nom que Laurence

VI

REFUS DE LA DIRECTION DU PÈRE JÉROME

Le lendemain de l'entretien avec l'abbé Courbon, M. Deville parut sous l'empire d'une préoccupation extraordinaire. Il y a des hommes que les faits seuls arrachent à leur inquiétude, d'autres qui s'abattent devant une idée pénible, se dressant à leur regard.

Armand Villaret, toujours craintif, comme ceux qui aiment, et de plus naturellement observateur, s'aperçut du ravage que faisait, dans l'esprit de M. Deville, une pensée fatigante. Une si douce intimité s'était établie entre ces deux hommes, que Villaret ne craignit pas d'aller vivement au devant d'une confidence.

— Petit père, c'était le nom que Laurence

— Il me sembla que la chère maman le regardait comme les oiseaux timides regardent le serpent qui les fascine. Marie m'effraya. Des éclairs de feu jaillissaient de ses yeux devant l'homme étrange en qui s'incarnaient des idées de religion outrées et intolérantes. Elle aurait presque dit : Je suis une fille de Saint-Dominique; j'aime les dominicains d'avoir voulu défendre la sainte foi avec des bûchers. Oh! comme certaines âmes s'allument au fanatisme! Ce jour-là, je sentis pour cet homme une répulsion profonde, non pas précisément pour cette personnalité, qui me parut assez médiocre, et qui a nom Jérôme, mais pour le moine orgueilleux et fanatique, se drapant fièrement devant moi, et semblant, par certains regards furtifs, interroger mes sympathies ou ma haine. Mon instinct ne me trompait pas; et puisque nous en sommes aux confidences, j'aurai le courage de vous dire la pensée cruelle qui, dans le moment, me transperça le cœur comme un glaive.

— Quelle fut cette pensée? demanda tristement M. Deville.

— Pendant que cet homme, qui probablement me devina, se tournait vers Marie, toute passionnée à l'entendre, je me disais avec une cruelle amertume : Si jamais je venais à perdre mon bonheur, je ne le devrais qu'à cet homme; il sera le génie du mal dans cette famille.

— Consolez-vous, Armand; Laurence, heureusement, a échappé à sa dangereuse fascination. Notre malheur n'est pas complet. Les instincts droits de cette chère enfant la préserveront, je l'espère, dans l'avenir, du fatal exemple de déchéance morale que lui donne sa pauvre mère. Si j'en crois quelques mots, bien réservés du reste, sortis de sa bouche, au sujet du moine, ce serait tout le contraire de l'enthousiasme qu'elle ressentirait pour cet ange de ténèbres.

Madame Deville était entrée dans le salon au moment où ils en étaient là de cet entretien. Quelque chose de doux et de bon était encore sur ses traits; mais son regard était déjà incertain, l'œil ne s'ouvrait plus comme le miroir où une âme bien sûre d'elle-même, bien maîtresse de ses volontés, se laisse lire jusque dans ses profondeurs; l'instinct de la fausse position où la jetait cette direction absorbante se traduisait déjà, et une heure ne tarderait pas à venir où cette brillante créature, ravissante longtemps, comme une Ève dans son Éden, se changerait en une Ève attristée et malheureuse condamnée aux douleurs de l'exil.

Madame Deville, après quelques moments d'entretien avec son mari et Armand, se leva et se rendit dans un petit salon à côté où se trouvait Laurence. Celle-ci, occupée à un travail de fine broderie, n'avait pas voulu interrompre

l'entretien de son père et de son amant. Et, comme la porte était légèrement entr'ouverte, elle avait tout entendu.

Ces tristes révélations, l'état moral où elle voyait son père, avaient fait sur elle une vive impression.

Elle dissimula cependant et ce fut avec un visage riant qu'elle accueillit sa mère.

Celle-ci, de plus en plus disposée à réaliser chez elle les beaux plans de perfection du père Jérôme, cherchait précisément Laurence pour lui rappeler qu'au moment de la solennité de Noël, elle verrait avec bonheur sa fille aînée s'unir à elle et à Marie, pour s'approcher de la communion.

— Volontiers, chère maman, avait répondu Laurence. C'est une grande fête, en effet, et je serai toute heureuse d'aller puiser de la force dans le divin sacrement.

— Mais, ma fille, ce n'est pas tout. Je voudrais beaucoup que tu eusses le même confesseur que moi.

— Et pourquoi, chère maman?

— C'est plus convenable. Ta sœur et moi, nous nous adressons au révérend père dominicain que tu as vu ici. Il paraîtrait singulier dans le monde que tu eusses un autre confesseur que le nôtre.

— Cette raison, pauvre maman, ne me con-

vaincrait pas. Le monde a bien assez à s'occuper de nos toilettes, de notre équipage, sans vouloir se mêler de nos consciences.

— Tu as tort. On remarque tout. Madame de Savinières m'a déjà dit qu'elle trouvait bien étrange que tu eusses l'air de faire l'esprit fort, en ne prenant pas, comme ta mère et ta sœur, un directeur parmi les révérends pères. Elle prétend que cela déplaira dans le monde où maintenant nous sommes reçus, grâce à elle.

— Mon Dieu! ma mère, je ne vous cacherai pas mon bonheur d'aller dans un monde distingué. Je reconnais avec vous que nous devons un peu cela à madame de Savinières; mais, franchement, c'est se préoccuper de trop petites choses...

— De petites choses, ma fille! Mais tu n'y penses pas. Dans les réunions intimes, et souvent même dans les soirées, les femmes du monde ne parlent, le plus souvent, après l'article toilette, que de leurs directeurs. — J'ai tel père, dit l'une; il est bien bon. — J'ai tel père, dit une autre; il est un peu sévère. — Oh! le mien c'est un saint, un ange; il me laisse faire tout ce que je veux. — Moi, je suis moins heureuse que vous; il a fallu renoncer à ceci, à cela. — Mon directeur est admirable en chaire; il a des poses ravissantes. — Mon directeur a une si douce voix quand il parle de Dieu, qu'il ferait

aimer la vertu malgré soi. — Tels sont les entretiens journaliers. Il y a peu de jours, on disait chez madame la duchesse de *** : Oh! une telle est bien provinciale, il y a trois mois qu'elle est à Paris où elle affiche un grand luxe; elle n'a seulement pas un directeur. — Tu vois donc, ma fille, que ces choses-là se remarquent dans notre monde.

— J'en suis fâchée, ma mère, pour ce monde-là, qui me semble plus se préoccuper de suivre une mode, dans un tel choix, que de chercher les avantages d'une direction spirituelle. Pour moi, la religion est chose sérieuse, et je ne vais jamais que là où je trouve paix et consolation pour mon âme.

— Ah! chère enfant, où trouveras-tu plus de consolations qu'auprès d'un révérend père?

— Il peut y en avoir de bons, mais je ne les connais pas.

— Ma fille, tu m'étonnes. Mais je te cite précisément mon saint directeur le père Jérôme, et je ne te le propose, chère enfant, que parce que c'est un homme de Dieu, arrivé à la plus haute spiritualité et pouvant conduire les âmes chrétiennes dans la perfection.

— Je ne voudrais pas vous blesser, ma mère. Si vous voulez, nous en resterons là sur le père Jérôme.

— Que voulez-vous dire, Laurence?

— Ma mère, je veux précisément ne vous rien dire, parce que c'est une loi sacrée pour moi d'éviter, vis-à-vis d'une mère, tout ce qui pourrait avoir l'apparence d'un manque de respect.

— Vous me manqueriez davantage par ces réticences affectées. Dites-moi vos pensées, ma fille?

— Vous me l'ordonnez, mère.

— Oui, je vous l'ordonne.

— Eh bien, jamais le père Jérôme ne sera mon directeur, parce que, tout saint homme que je veux le supposer avec vous, je le tiens pour un homme dangereux.

— Mais c'est horrible ce que vous dites là! C'est presque une calomnie,

— Je vous dis ma conviction intime.

— Et sur quoi la basez-vous? Êtes-vous allée, en secret, vous confesser à lui?

— Dieu m'en garde.

— Ce sera cette malheureuse Jeannette qui vous aura fait des contes.

— Oui, Jeannette m'a dit beaucoup de choses.

— Comment! la malheureuse a eu l'imprudence de rapporter à ma fille ces entretiens secrets?

— Jeannette ne pourrait donc pas répéter à une fille de dix-huit ans, qui sera mariée dans

quelques mois, ce qu'un confesseur a pu lui dire? Mais vous m'étonnez, mère?

— Elle a eu tort : elle aura brodé sur cela.

— Jeannette est trop ignorante pour trouver les beaux détails que lui a étalés le moine. C'était peu édifiant, selon moi; et il y aurait assez de cela pour m'ôter toute envie de jamais m'adresser à un directeur de cette sorte.

— Ce que c'est que les préventions! Mais, ma fille, c'est précisément par intérêt pour ses pénitentes que ce bon père entre dans ces longs détails. Tu penses donc que cela l'amuse beaucoup...

— C'est un peu l'opinion de Jeannette.

— La misérable!

— Vous ne pouvez pas empêcher les gens de juger.

— Oh! que le père a eu raison de me dire que cette fille était dangereuse chez moi!

— C'est donc lui qui l'a fait expédier pour la Creuse et qui nous a valu la petite sainte mademoiselle Aubierge?

— Oui, ma fille, précisément.

— Eh bien, ce n'est pas trop mal. C'est un habile homme que votre révérend père. Il n'y a pas encore quinze jours que mademoiselle Aubierge est ici et déjà Florentin prétend qu'elle lui fait les yeux doux.

— Oh! le monstre! Mais c'est infâme! Une an-

gelette de candeur que m'a donnée la révérende mère! Le père a raison, cet homme-là ne peut pas rester chez nous. S'attaquer à tant de vertu!

— Ma mère, je regrette de vous avoir dit cela.

— Non, ma fille, n'en ayez nul regret : il est bon que je sache tout. Mais j'y mettrai ordre.

— Je vous en supplie, que je ne nuise pas à cet honnête garçon!

— Nous verrons cela. Maintenant, ma fille, croyez bien que Jeannette ne vous a fait que des exagérations sur le père Jérôme. Je m'en suis expliquée avec lui et ses explications m'ont pleinement satisfaite.

— Vous avez été facile, chère mère, parce que vous êtes si bonne; mais ce n'est pas le jugement d'hommes graves pour lesquels j'ai un véritable respect. A leurs yeux, le père Jérôme est un directeur dangereux dans une famille.

— Mon Dieu! quel malheur que de telles pensées pénètrent dans ma maison! Je veux savoir qui a autorité ici, pour y tenir de tels propos.

— Il y a, ma mère, une autorité peu suspecte, celle de mon père.

— Quoi! lui?

— Oui, ma mère, lui, M. Villaret, l'abbé Courbon sont unanimes pour déclarer dangereux un guide spirituel de cette sorte.

— Et ils viennent vous faire confidente de

pareils jugements? Mais c'est affreux, cela! On me brave chez moi. Je me plaindrai à votre père; j'en dirai mon mécontentement aux autres.

— Gardez-vous-en bien, ma mère. Ces messieurs ne m'ont point prise pour confidente; ce serait permis sans doute à mon père. J'ai entendu, malgré moi, un entretien entre mon père et Armand. Leur mécontentement est si grand, leurs appréhensions si vives, que ce mot terrible a échappé à Armand : Maudit moine! Et vous savez s'il est doux, indulgent pour tous, respectueux pour les prêtres.

— Oh! les prêtres, les siens, l'abbé Courbon, oui, je le sais! Mais les prêtres moines, il les aime peu; et je ne doute pas que les antipathies de votre père pour les religieux ne viennent beaucoup de cette influence.

— Oh! ma mère, rien, vous le savez, n'influence mon père.

— Il faudra bien, pourtant...

Madame Deville s'arrêta. Puis, après un moment de silence :

— Puisque vous voulez bien communier avec nous le jour de Noël, quel sera donc le confesseur à qui vous vous adresserez?

— J'irai à la paroisse. Tous les confesseurs me sont bons.

— Ma fille, on ne traite pas ces choses à la légère.

— J'ai voulu dire simplement que je n'avais nulle préférence pour aucun confesseur. Mais, pour que vous soyez satisfaite, j'irai à un prêtre dont vous parliez autrefois avec éloge, j'irai à l'abbé Courbon.

— Ces prêtres de paroisse, ma fille, n'ont pas l'esprit intérieur comme des religieux.

— Oui, mais, vivant dans le monde, ils en jugent mieux les obligations. D'autre part, ils cherchent moins à savoir ce qui se passe dans l'intérieur des familles, ils excitent moins au mysticisme, cet écueil fatal de la vie pieuse, dit l'abbé Courbon, tout cela c'est quelque chose. Je veux garder mes habitudes, tout en suivant les prescriptions de l'Église, pour les femmes chrétiennes vivant dans le monde, et je n'ai pas la prétention de me mêler aux parfaits du cloître. Voilà, ma mère, pourquoi ce sera à l'abbé Courbon que je m'adresserai.

— J'avais pourtant fait espérer au père Jérôme que toutes les trois nous serions sous sa direction pieuse.

— Oh ! ma mère, Dieu m'en garde. Je vous porte trop de respect pour vous dire ce que je pourrais penser de l'influence de ce moine sur vous; mais je puis parler librement de ma sœur. Ne voyez-vous pas que son exaltation religieuse va croissant? Il lui échappe, devant nous, depuis quelque temps, de ces paroles ardentes qui dé-

notent un travail intérieur dangereux pour le cerveau encore bien faible d'une jeune fille. Je ne dois pas vous cacher que nous sommes tous ici dans l'inquiétude à cet égard ; et si mon père se tait sur cela devant vous, c'est par ce principe de réserve absolue qu'il s'est imposée en tout ce qui regarde notre conscience. Puisque vous avez paru m'autoriser à vous dire toute ma pensée, il me semble qu'un confesseur ascétique était le dernier auquel Marie aurait dû être adressée. Ce n'est pas pour vous un reproche, chère mère. Vous n'avez écouté que votre désir de faire mieux, de conduire vos filles à une haute piété, comme on dit. Pour ma part, je renonce à la haute piété, heureuse de me maintenir dans une piété vulgaire, mais solide. Quant à ma sœur, ce sera autre chose. Croyez bien que ce révérend père, avec les meilleures intentions du monde, je n'en doute pas, la conduira à ces hauteurs de spiritualité où les cerveaux des femmes se trouvent pris du vertige. Je vous exprime sur cela, chère mère, non pas seulement mes craintes, je n'ai pas beaucoup d'expérience pour me prononcer, mais celle de mon excellent père, dont j'aime tant le jugement calme, et je sais que sa tendresse pour vous et pour Marie est en ce moment bien préoccupée.

— Ma chère fille, je ne vois pas qu'il y ait tant à s'inquiéter de ce que ta sœur et moi nous

avons pour directeur un saint religieux. Ne dirait-on pas, à vous entendre tous, qu'avant peu ce bon père viendra prendre possession de notre hôtel et que nos cervelles ne tarderont pas à déménager. Ce sont là vraiment des exagérations trop fortes. Toujours l'on a calomnié ces bons pères! Et vous autres, sans vous en douter, vous contribuez à accréditer dans le monde ces bruits offensants. Pour moi, je déclare n'avoir jamais reçu de mon père spirituel que des avis de la plus grande sagesse.

— Rien ne vous éclairerait sur cela, ma chère mère. Je m'arrête donc. Mais permettez qu'au moment de mon mariage ce soit à un prêtre séculier que je m'adresse, plutôt qu'à un moine dont j'aurais à redouter les interrogations indiscrètes, si j'en juge par une seule confession que j'eus l'occasion de faire, à Tours, auprès d'un révérend père du genre du vôtre.

VII

UN PREMIER AMOUR

Une lettre de Villaret et sa conversation avec l'abbé Courbon nous ont initié aux agitations mystérieuses du cœur de Marie. Armand ne s'était pas trompé, il était aimé de cette jeune fille. Cette passion s'était allumée sous les ombrages de Vareilles, dans cette intimité de tous les jours qui s'établit nécessairement à la campagne.

Marie avait cru d'abord, sous l'obsession de ses idées pieuses, aimer uniquement l'âme du futur époux de sa sœur, qu'elle croyait bien compromise à l'endroit du salut éternel, par le peu d'ardeur qu'il témoignait pour la cause pontificale au point de vue temporel, et par son hostilité aux idées ultramontaines.

Au moment où Marie arriva à Paris, cet amour avait atteint dans son âme, moins tendre que passionnée, sa parfaite éclosion. A force de se répéter : — Heureuse Laurence! Villaret l'aime, — il avait bien fallu s'avouer à elle-même qu'elle était devenue une rivale pour sa sœur.

On comprend qu'elle n'avait pas attendu les fêtes de Noël pour se confesser; deux jours après son arrivée à Paris, elle était allée trouver le père Jérôme. Il fut convenu qu'elle se confesserait tous les huit jours.

Le moine qui la dirigeait était un madré renard. Comme il était toujours aux aguets, dans toutes les âmes dont il avait la conduite, pour surprendre les fautes qui tiennent aux désordres des sens, à quelques équivoques échappées en confession à sa jeune pénitente, il devina qu'une passion dévorante était entrée dans cette âme.

— Mon enfant, vous aimez!

Pareille au lion pris au piége et qui bondit dans sa rage, la fière Marie voulut échapper au moine. Elle ne pouvait mentir, elle ne l'eût pas fait en confession, mais elle chercha à parlementer avec le terrible homme et avec sa conscience. Elle fut terrassée par ce mot :

— Mon enfant, on ne me trompe pas : vous aimez!

Ce sont les jours de bataille, les grands jours pour les directeurs, que ceux où ils arrivent aux mille explications que comporte l'aveu d'un sentiment passionné.

Il y a d'abord la joie secrète, la demi-volupté d'une confidence qui vous est faite dans un secret tellement profond que rien au monde, pas même la mort, ne pourrait le faire dévoiler. Joignez à cela cette avidité de regard de l'anatomiste moral, qui vous fait pénétrer dans les replis d'un jeune cœur que vous sentez palpiter sous votre parole, se trahir devant vos interrogations, éclater en soupirs mal contenus et, blessé mortellement, demander à votre main indulgente, non pas de guérir la plaie profonde dont on aime la souffrance, mais d'en adoucir les trop vifs élancements.

Notre moine se garda bien de ne pas savourer, dans ses derniers raffinements, ce plaisir de confesseur à provoquer des aveux de toute sorte par des interrogations habiles, et toutes déguisées sous le tendre intérêt qu'inspire au père spirituel sa pauvre brebis égarée. Telles ont été les aberrations de la théologie sur la confession depuis le moyen âge, que cet aveu : j'aime, s'est trouvé une matière aux investigations des mystiques, où leur génie inquisitorial ne sait pas tarir.

Et puis rien de moins habile que ceux qui

aiment devant ce juge d'instruction qui parle au nom de Dieu.

L'habile homme pressentit bien vite quel pouvait être l'objet de la passion de cette fougueuse enfant.

— Dieu m'est témoin, mon père, que j'eusse voulu être à lui pour sauver son âme. Il a une belle âme, mon père. Mais il s'est égaré dans ces doctrines que repousse notre sévère orthodoxie. Que de fois je lui ai reproché ses théories imprudentes!

C'était indiquer une intimité fréquente; c'était nommer Armand Villaret.

Le moine paraissait alors prendre la chose très au sérieux. Trop pénétrant pour ne pas comprendre que Marie n'avait pas la docilité de sa mère et que la passion pouvait la rendre ingouvernable, il chercha à temporiser avec elle.

— Mais, mon enfant, ce serait pour votre sœur un mariage bien répréhensible. Votre mère m'a avoué combien peu mademoiselle Laurence paraît tenir à une vie pieuse et fervente; que sera-t-elle donc avec un homme indifférent à tant de choses capitales et qui a si peu les bonnes doctrines? Je vous le dis en toute franchise, ma fille, si M. Villaret s'était présenté pour vous, j'aurais fait une opposition beaucoup moins vive à ce mariage qu'à celui qui est en projet. Vous, ma fille, si vous épou-

siez ce jeune homme, vous le convertiriez. La foi fait de ces miracles.

Marie eût baisé dans ce moment les mains du moine, dans l'exaltation de sa reconnaissance.

— Oui, reprit le moine, votre sœur se perdrait avec M. Villaret, et elle le perdrait. Il faut à cet homme un ange de sainteté qui le dirige et le ramène dans la voie du bien. Mon enfant, la Providence a ses desseins; si nous les connaissions plus clairement, on pourrait les seconder. Mais, en attendant, ce sentiment, il faudra, entendez-vous bien, le retenir dans les plus justes bornes, pour que jamais aucune mauvaise pensée ne vous vienne. Si nous pouvons empêcher le mariage de votre sœur avec Villaret, il y aura chance pour que vous l'épousiez.

Il lui dit alors en grand secret ses projets par rapport à M. de Chantonnay, qui s'était épris de son côté d'un vif amour pour Laurence.

— Point de confidence à votre mère, lui dit-il; c'est inutile. Mais faites tout pour favoriser auprès de votre sœur M. Hector de Chantonnay.

Et le moine s'applaudit de trouver dans l'amour de cette jeune fille un puissant auxiliaire à ses desseins.

Marie sortit du confessionnal radieuse. Au lieu de la lutte qu'elle redoutait, elle avait trouvé des encouragements. Par cela même, l'ardeur de cette passion qu'elle croyait si pro-

fonde, qu'elle avait combattue à Vareilles par des macérations étranges, se ralentit sensiblement. Le moine l'avait prévu; dans cette circonstance il s'était montré habile.

Un long mois s'était écoulé depuis les scènes d'intérieur que nous avons racontées. On était alors au milieu des fêtes que donne chaque hiver la haute société parisienne. Les Deville, admirablement reçus dans le monde, grâce à la brillante marquise de Savinières, avaient vu leur salon devenir le rendez-vous d'une société élégante. Madame Deville en avait fait les honneurs avec une grâce parfaite, et l'enthousiaste Marie, malgré les excitations du père spirituel à marcher sur les traces des âmes éthérées et à devenir une autre sainte Thérèse, avait fini par trouver cette existence, entremêlée de fêtes, assez douce pour n'en pas convoiter d'autres.

Beaucoup de jeunes hommes surtout venaient chez M. Deville. Quelquefois Marie dans les soirées se livrait à la danse avec une rage effrénée; d'autres fois, concentrée et silencieuse, refusant de danser, sous prétexte de fatigue, elle se donnait le singulier plaisir d'étudier ce tableau du monde dont elle faisait partie; elle se posait les thèses effrayantes des livres ascétiques sur les amusements, sur la présence de Satan au milieu des danses, sur la fuite de ses plaisirs mondains pour arriver à sauver l'âme.

Quelquefois, emportée par ses souvenirs de lecture ou de direction, il lui semblait qu'en effet Satan était là en permanence, provoquant le cœur, dardant, à l'aide des sens, ses flèches enflammées; et les images mythologiques sous lesquelles on a représenté l'amour lui paraissaient les images réelles de cette grande chasse aux âmes que fait Satan au milieu des réunions mondaines.

D'autres fois, plus calme, regardant l'un après l'autre tous ceux qui venaient ainsi se donner quelques heures d'un plaisir après tout assez vulgaire, elle se demandait ce que signifiaient les anathèmes contre le monde, à quoi ils pouvaient s'appliquer, sinon à des hommes qui n'étaient pas là.

Un jour qu'ayant refusé de danser, elle se livrait à ses divagations habituelles, elle se demanda de tous ces hommes qui étaient là, jeunes, brillants, aimables, au milieu de jeunes femmes éclatantes de beauté, et dont Laurence, sa sœur, paraissait la reine, quel était après Armand Villaret celui qu'elle pourrait aimer. Elle voulut repousser cette pensée comme peu digne de la modestie d'une jeune fille; mais la pensée revint plus insistante; elle s'empara de toute l'imagination, et cette faculté est vive quand on touche à dix-sept ans.

Elle étudia, elle compara. Louis de Savi-

nières se présenta le premier à son esprit. Elle convint sans difficulté avec elle-même qu'il était encore plus beau que Villaret; qu'il avait dans le caractère plus de gaîté, plus d'animation; que Villaret, tout occupé de Laurence, était avec elle, Marie, froid et réservé, tandis que Louis, au contraire, cherchait toutes les occasions de lui être agréable et lui disait, avec toute la délicatesse et tout le tact d'un homme bien élevé, de ces paroles gracieuses, presque tendres, qui pénètrent si profondément dans le cœur d'une jeune fille. Marie s'avouait encore qu'elle était flattée de la préférence que le jeune comte lui accordait. Les insinuations de la marquise de Savinières et même celles de mademoiselle Aubierge, sur les avantages d'un beau nom et d'un titre de comtesse ou de marquise unis à une grande fortune, avaient fait plus d'impression sur son esprit que sur celui de Laurence. Elle porta ses regards sur les autres jeunes gens appartenant au monde aristocratique; pas un ne pouvait se comparer ni à Savinières, ni à Villaret.

La Providence, ce jour-là, semblait vouloir se mettre dans les intérêts du neveu de la marquise de Savinières.

Quant à Chantonnay, grâce à la marquise, il était très bien accueilli chez M. et madame Deville; il avait de l'esprit, il était bon musicien,

chantait des romances avec un goût parfait, surtout quand il était accompagné par Laurence. Mais un amour vrai le rendait plus modeste qu'il ne l'était par nature, et malgré ses petits succès de société, il ne se dissimulait pas qu'il lui serait fort difficile, pour ne pas dire impossible, de supplanter M. Villaret, surtout si celui-ci était véritablement aimé de Laurence.

VIII

SECONDE VICTOIRE

Cependant le père Jérôme, à qui madame Deville racontait avec une grande exactitude les événements journaliers de son intérieur, attendait toujours le moment favorable pour exiger d'elle qu'elle déclarât formellement à son mari qu'à aucun prix elle ne consentirait à prendre pour gendre M. Villaret.

Il lui conseilla d'essayer d'abord les armes dont il lui avait appris l'usage, sur un objet d'une moins grande importance, le renvoi de Florentin. On verrait si, victorieuse sur ce point, la pénitente ne pourrait pas hasarder une formidable attaque sur le point capital, l'expulsion de celui à qui le moine avait voué

son exécration, depuis surtout que mademoiselle Aubierge, toujours écoutant aux portes, lui avait rapporté avoir entendu M. Villaret l'appeler, lui le père Jérôme, « le maudit moine. »

La campagne se fit donc dans toutes les règles. La pieuse fille spirituelle suivit scrupuleusement toutes les indications du dominicain. Et, si lui-même eût pu assister à toutes les péripéties du petit drame intime qu'il avait si habilement combiné, il eût très bien vu que le programme d'une coquetterie chaste et provoquante n'avait pas été trop mal rempli.

C'était à l'issue de l'une de ces soirées brillantes où M. Deville, heureux de la position paisible et honorée que lui avaient faite de longs travaux, se félicitait avec madame Deville, et s'épanchant avec elle lui disait :

— Mais la soirée a été ravissante. Nos filles ont une grâce parfaite : Laurence enlève tous les cœurs.

Il avait ajouté :

— Et vous, ma chère, vous faites les honneurs de votre maison avec une aisance dont madame de Savinières, votre cousine, pourrait être jalouse.

Le moment était venu de mettre en pratique les procédés de séduction sur les maris, que le père Jérôme enseignait aux femmes.

Madame Deville s'en tira bien.

Le lendemain, vers les onze heures, Armand Villaret suivait le trottoir de la rue du Bac pour rejoindre la rue Saint-Dominique, lorsque tout à coup Florentin, accompagnant un commissionnaire dont le crochet supportait une lourde malle, se trouva en face de lui.

— Où allez-vous donc, Florentin?

— Monsieur m'a donné mon congé; et je suis sorti à l'instant.

— Pauvre garçon! je le regrette pour vous.

— Je le regrette aussi : monsieur était le meilleur maître que j'eusse encore trouvé.

— Que s'est-il donc passé?

— Absolument rien, sinon que ce matin, monsieur m'a appelé, et m'a dit : Florentin, je suis content de votre service; mais, pour des raisons qui vous sont absolument étrangères, je vous donne congé. Partez dès ce matin même; j'ai mon motif pour cela. Et généreusement, outre mon congé, il m'a donné trois pièces d'or. Je n'ai pu savoir que cela.

Et Florentin fit un salut respectueux à M. Villaret.

Reçu au salon par madame Deville et par Laurence, Villaret trouva à sa future belle-mère cet air de triomphe singulier qui va peu aux natures placides. S'il eût été seul avec Laurence, il lui eût demandé : Qu'a donc votre mère?

Passant de là dans la chambre de M. Deville, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'un nuage de tristesse profonde entourait le front du digne homme.

— Vous n'avez donc plus Florentin?

— Comment savez-vous?...

— Je viens de le rencontrer dans la rue.

— C'était un valet de chambre parfait, que je ne remplacerai certainement jamais.

— Pourquoi dès lors le renvoyez-vous?

— Mon Dieu, mon ami, vous connaissez encore peu les femmes; mais vous saurez cela un jour : il y a des moments où elles fascinent les hommes.

— Mais c'est charmant cela. Vous en êtes encore à la lune de miel? C'est de bon augure pour moi. Mais parlons sérieusement. Serait-il possible que madame Deville ait exigé, impérieusement, le renvoi de Florentin?

— Non, mon ami, elle n'a rien exigé.

— Eh bien, alors?

— Elle a su demander si habilement que je n'ai pas pu refuser. Voilà l'histoire.

— Mais vous m'étonnez, vous que rien n'influence.

— Rien, c'est vrai, excepté une chose. Armand, n'en parlons plus : j'ai été faible; j'en rougis un peu. Vous saurez donc que, même à l'âge mûr, l'homme se retrouve adolescent.

IX

LA CONFESSION PUDIQUE

C'était un samedi soir. La petite église de Saint-Thomas d'Aquin n'était plus éclairée que par les reflets du jour, tombant dans la nef à travers les blanches verrières. Une lampe aux lueurs vacillantes, placée dans la chapelle de la Madone, du côté gauche de l'église, commençait à jeter plus d'éclat, comme ces premières étoiles dans l'azur du ciel dont les rayons sont plus vifs à mesure que les ombres deviennent profondes. Tout était recueillement et calme dans cette église, œuvre d'un architecte médiocre, mais gracieuse et simple.

Ce monument, bâti au dernier siècle pour servir de chapelle à un couvent de dominicains, rend assez bien la société aristocratique qui s'y presse les jours de dimanche. Il y a des tableaux,

de la dorure, des chapiteaux corinthiens. Joignez à cela assez de lumière pour qu'il n'y ait là rien de sombre, et qu'on puisse lire dans son livre d'heures. C'est une petite marquise simple, aisée, élégante.

Tout est, dans cette église, d'une exquise propreté. Les confessionnaux, espacés dans les recoins, voient rarement une foule compacte de pénitentes : nous parlons de pénitentes, et pour cause, il n'apparaît plus guère nulle part de pénitents, le monde pieux du quartier assiége les confessionnaux du *Gesù* de la rue de Sèvres. Ceux de Saint-Thomas d'Aquin ne voient que des révoltées contre les jésuites, — et il y en a même dans le monde aristocratique, — quelques provinciales de passage à Paris ou les honnêtes marchandes du quartier.

A l'un de ces confessionnaux presque déserts, se trouvaient cependant un prêtre et une pénitente. Le prêtre était l'un des vicaires de la paroisse, l'abbé Courbon; la pénitente, Laurence Deville.

Elle venait de terminer l'accusation bien franche et bien humble de ces fautes qui échappent à la fragilité, même chez les âmes les plus belles. Cette vie était pure; ce cœur était noble; et il eût été plus facile d'en compter les vertus que d'en trouver les imperfections.

Le père spirituel, après avoir prononcé quel-

ques paroles de la liturgie, pour implorer la miséricorde et la grâce sur l'âme contrite venant demander le pardon à Dieu, lui adressa quelques conseils sur les fautes accusées. Puis, élevant plus haut sa pensée :

— Bénissez Dieu, ma sœur, de ses inspirations, de ses dons. Vous êtes du nombre de ces âmes droites qui le cherchent avec la simplicité du cœur. Demeurez dans cette simplicité. Moins il y a autour de vous, dans le monde, d'adorateurs en esprit et en vérité, moins la suave doctrine de Jésus s'y réalise, plus vous devez vous attacher à sa parole qui est lumière et vie. Rien n'est consolant comme cette douce loi qui est une provocation permanente à l'âme de s'épancher en amour. Vous appartenez au monde intelligent, au monde riche. Soyez prodigue doublement autour de vous, non seulement de cet or sagement départi sur ceux qui souffrent, mais encore de ces tendres paroles de vérité et de bien, adressées aux pauvres, aux ignorants et aux faibles, paroles plus précieuses devant Dieu que de l'or, parce qu'elles sont le pain de vie aux délaissés de ce monde, aux misérables de l'esprit et du corps. Vous venez de me demander mes conseils sur votre union, que vous croyez prochaine, avec un homme selon votre cœur. Je vous les donnerai volontiers et en toute simplicité. Le mariage est chose sainte et

grave. C'est la vie fixée dans le bonheur intime ou dans de grandes souffrances. Ce dernier lot revient de droit aux mariages de calcul : le bonheur appartient comme une douce conquête à ceux qui avant de s'unir se sont aimés. Vous avez trop de raison pour croire que la vie nouvelle où vous entrez sera toujours couverte de fleurs. Ce rêve d'une telle vie n'est que dans les romans, et ce n'est pas la vie réelle. Elle a ses joies, joies douces et qui souvent deviennent enivrantes par les bonheurs de la maternité. Mais ces joies sont entremêlées de devoirs ; et le devoir, même aimable, coûte à l'âme, parce qu'il est de toutes les heures et qu'il s'impose à la volonté. Sachez bien que les unions les mieux assorties ont besoin d'une constante vigilance, pour que rien ne vienne alanguir le grand et noble sentiment de l'affection mutuelle. La femme surtout, plus impressionnable, plus vive, doit veiller à entretenir cette douce flamme, comme la vestale le feu sacré. Peu de femmes ont été malheureuses, en dehors des mariages de combinaison où l'on s'est pris pour de l'argent, autrement que par leur faute. Elles n'ont pas tardé à cesser de se faire aimer. Vous éviterez certainement cet écueil, parce que, épousant un homme à idées élevées, vous vivrez autant que lui-même de la vie intelligente ; vous serez de moitié dans ses aspirations ; ses tra-

vaux intellectuels seront les vôtres. Vous toucherez rarement une plume; mais mieux que cela, vous serez son Égérie. Sa première gloire lui viendra de vous : car même l'homme de génie n'est pas sûr de soi. Il a besoin qu'une parole, dont il ne peut suspecter la franchise aimante, vienne lui dire : C'est divin! comme il s'inclinerait avec une docilité enfantine devant cette même parole lui disant : C'est détestable. Tous les hommes ne sont pas écrivains, publicistes, économistes comme ce cher Armand. Mais tous, de notre temps, sont penseurs; tous se mêlent au mouvement social, aux joies et aux espérances de la grande famille que nous appelons l'humanité. La femme qui comprend cette noble passion de l'homme moderne est sûre à jamais de son cœur; elle est comme lui, chaude, en sympathies pour tout ce qui est une amélioration sociale ici-bas, en douleurs pour toutes les souffrances de l'humanité, en désespoirs, chaque fois que la nuit se fait quelque part sur la liberté, cet astre vivifiant de toute civilisation. En prenant ainsi, ma sœur, votre grande part à cette fraternité ardente, à ces vives aspirations de l'homme vers l'amélioration humaine, vous vous trouverez réaliser la grande vertu apportée au monde par Jésus, l'amour social, vertu divine que nulle civilisation, quelque brillante qu'elle ait pu être, n'a pu réaliser en

dehors de l'Évangile. La femme chrétienne a donc aujourd'hui, au sein d'une nouvelle civilisation, une destinée nouvelle. Elle n'a plus seulement, comme Cornélie, la mère des Gracques, à donner des âmes viriles à la patrie, mais à entretenir dans le foyer de la famille le saint amour de l'humanité au cœur de son époux, de ses fils et de ses filles. C'est un apôtre dans le monde nouveau, dans le christianisme social qu'il faut inaugurer avec les sueurs du martyre, entre les douleurs du doute chez ceux à qui les folies des théories mystiques ont enlevé la foi, et les extravagances des restaurateurs du moyen âge qui rêvent les saturnales d'une théocratie écrasante. Vous serez l'un de ces anges de l'Église nouvelle, paisible et humble au foyer domestique, mais chaude de cœur pour tout ce qui est bon à l'humanité. Les temps, ma sœur, sont passés où la tâche de la charité était uniquement de porter le pain en morceaux copieux à la porte des châteaux et des monastères, de jeter sur les épaules nues quelques vieux vêtements ou l'étoffe grossière préparée pour les pauvres. Il faudra longtemps encore continuer cette bonne et vieille charité de nos pères, parce que, dans ses lentes transformations, la société moderne n'a pas trouvé la dernière formule de la charité sociale prête à être réalisée. C'est donc toujours à la charité privée qu'in-

combe le soin de soulager les misères, de prévenir l'abandon, de soutenir la faiblesse. Mais ce n'est là que la tâche extérieure et presque matérielle. L'humanité ne vit pas seulement de pain; elle vit de parole. L'Évangile avait dit cela, et on ne l'avait pas compris. Par une effrayante aberration, même les dépositaires officiels de cet Évangile en étaient venus à croire que la parole était un mal, parce qu'elle est libre, et que toute liberté comporte de soi quelques écarts. Nous les avons vus, par la bouche d'un saint vieillard, qui n'eût dû parler jamais que pour bénir, jeter l'anathème, avec une forme violente qui rappelle les plus mauvais temps de la barbarie, à la liberté de la parole humaine, ce précieux don de Dieu aux peuples, dont jouissent pleinement, sous leurs beaux soleils et dans leurs solitudes, les familles humaines vivant sous la tente ou sous les pavillons de verdure d'une végétation luxuriante. Les barbares, ils ont commis ce crime! Vous aurez, ma sœur, à aider de tout votre pouvoir, dans le monde distingué au sein duquel vous êtes appelée à vivre, à combattre ces aberrations radicalement contraires à l'esprit de la loi évangélique. C'est une de nos grandes douleurs, à nous les voyants de l'Église, dans le travail de son enfantement nouveau, que l'ombre nous vienne du côté où la lumière devrait jaillir, et que ceux-là qui

devraient guider vers le bien se soient faits les apôtres des plus funestes erreurs sociales. L'œuvre de Jésus ne périra pas pour cela, ma sœur. Les sombres heures de la vie de l'Église passeront. Son histoire nous a appris qu'il y eut un moment où l'erreur capitale qui a nom l'arianisme entraîna l'Orient et l'Occident, que des évêques, se succédant sur les mêmes siéges, et des plus illustres de la chrétienté, prêchèrent l'erreur, que des papes se laissèrent surprendre par elle, et qu'il y eut un moment où l'Église gémissante manqua se réveiller arienne. La fatale doctrine de l'asservissement de toute pensée humaine n'est pas moins coupable ni moins dangereuse que celle qui enlevait au christianisme son principe de vie. L'humanité mourrait sous le souffle de la théocratie. Elle ne peut vivre que de foi libre, discutée et acceptée, la foi imposée est la plus dégradante des servitudes : elle ne fait pas de chrétiens, mais des muets dans l'humanité. Le fétichiste, du moins, adore librement son tronc d'arbre. Soyez, ma sœur, pour la foi libre; devenez-en l'apôtre. Là est l'unique salut pour l'Église. Adieu, ma sœur : que Dieu, le père des miséricordes et le dispensateur de toutes les consolations, vous bénisse!

Laurence s'inclina.

Quelques moments après elle était auprès de sa mère.

X

ÉCHEC AU MOINE

Ce fut, on n'en doute pas, une vive joie pour madame Deville de venir dire au père Jérôme le triomphe qu'elle avait remporté au sujet de Florentin. De tels succès flattent même les plus dévotes.

— Remercions bien Dieu, chère fille. C'est lui qui donne la grâce : *Fallax est gratia, vana est pulchritudo.* Il ajoute aux charmes naturels. Voilà comment Judith fut si puissante sur le cœur d'Holoferne, au point que toute l'armée assyrienne fut en admiration devant elle. Dieu, dit le texte, avait encore augmenté sa beauté. Vous aussi, comme une autre Judith, sans verser le sang, vous avez terrassé l'orgueil de celui

qui s'obstine à vous résister dans vos plans de perfection pour votre famille. Les voilà ces hommes, ils se révoltent contre Dieu, et une femme les fait tomber à ses genoux !

Le spech du moine aurait duré longtemps sans que madame Deville se fût avisée d'y mettre fin. A trente-huit ans, on n'est pas héroïne ainsi tous les jours ; et il était bien juste qu'elle savourât un peu son triomphe. Le moine aussi ne lui avait pas marchandé les compliments.

C'était donc un puissant encouragement pour le père et pour sa Philothée de persévérer dans cette voie commode. On tenait maintenant M. Deville : on savait par où il était vulnérable.

Depuis quelque temps, Hector de Chantonnay perdait patience. Il avait fait des plans magnifiques pour la publicité catholique. L'ordre de Saint-Dominique allait enfin être exalté et prendre dans le monde pieux cette prépondérance que savent si bien se donner les jésuites. Mais la réalisation de si grandes choses dépendait absolument du succès de son mariage avec l'une des filles de M. Deville.

Déjà complétement rassuré au sujet du jeune Savinières, qu'il savait pertinemment ne pas être un second rival, puisque c'était Marie qui plaisait uniquement à ce dernier, un seul restait à évincer, Armand Villaret ; et le jeune homme croyait très bien que le révérend père avait plus

d'influence sur madame Deville qu'il n'en fallait pour faire rompre le projet de mariage.

Il avait donc déclaré nettement à son révérend père que l'heure d'agir était venue; que l'hiver se passait. Il savait par la marquise de Savinières que M. Deville parlait déjà d'aller faire les noces de sa fille aînée dans la Creuse, où les jeunes époux seraient mieux l'un à l'autre que dans le tourbillon des plaisirs de Paris; il ne fallait pas attendre que le mariage fût officiellement déclaré.

— Il y a hâte, mon très bon père. Sans cela nous manquerons tout.

Le père comprit que son protégé avait raison; que le moment était venu de frapper enfin le coup décisif; qu'un grand succès venait d'être remporté; que, fallût-il en venir aux moyens extrêmes, madame Deville n'avait plus à reculer pour faire renoncer son mari à une union à laquelle le moine directeur ne consentirait jamais.

Toutefois, aussi cauteleux que tenace, il essaya de persuader à son Chantonnay que Marie était cependant une personne accomplie; qu'elle était ferme sur les principes du vrai catholicisme; que ce serait une femme forte, destinée à exercer une grande influence dans le monde religieux; que, l'influence des femmes étant toute-puissante, il ne fallait pas négliger

ce moyen ; qu'en réalité la plus jeune des filles de M. Deville était un petit génie ; Chantonnay ne l'entendit pas de cette oreille.

— O père, si vous saviez ce que c'est que d'aimer.

Et il lui assura en termes si énergiques que Laurence seule absorbait toute son âme que le moine, n'insista plus.

— Alors, lui dit-il, vous aurez Laurence.

Le père était sous l'impression de cet entretien, quand il avait reçu madame Deville. Poussé à bout par son protégé ; d'un autre côté, irrité des résistances qu'il éprouvait de la part de M. Deville, il n'hésita pas à porter son *ultimatum* à sa pénitente.

— Vous me rendrez cette justice, lui dit-il, que j'ai agi dans cette grave affaire avec des ménagements infinis. Vous m'avez paru ne vouloir rien brusquer ; je suis entré dans votre système. Mais, maintenant, je sais à n'en plus douter que votre mari se prépare à conclure bientôt ce malencontreux mariage. Il faut donc agir cette fois, et agir avec vigueur. Vous avez fait un premier essai de la douce force dont vous disposez sur le cœur de M. Deville, c'est un antécédent immense. Vaincus une fois sur ce terrain, les hommes, même les plus indomptés, le sont toujours. Voyez Samson avec Dalila. De telles faiblesses sont incroyables. Mais puis-

que les hommes tombent si facilement dans ce filet, tendons le filet. Vous aurez donc, une seconde fois, à si bien mitonner, à si bien charmer l'aimable époux, qu'il vous sacrifiera gaîment le Villaret comme il a fait du Florentin. Allons! chère enfant, à l'œuvre! Il faut sanctifier cela par la prière, à l'exemple de l'héroïne de Béthulie, qui fit précéder de la prière et du jeûne l'emploi de ses charmes. Vous combattez pour une sainte cause. Je vous ai expliqué déjà combien il sera glorieux pour votre maison de faire alliance avec une famille ancienne, celle des Chantonnay, destinée à recevoir maintenant tout son lustre par le beau talent de votre nouveau gendre, employé tout entier à défendre la grande cause du saint-père et celle de l'Église. Les intérêts de Dieu demandent donc de vous de tout faire pour amener cet heureux résultat. Votre nom sera inscrit en lettres d'or parmi les bienfaitrices de la papauté, puisque vous lui aurez préparé de si nobles défenseurs. Car ceux-là sont héros aussi qui recommencent la gloire de Castelfidardo, non plus en maniant l'épée et en défendant Rome contre des envahisseurs barbares, mais en maniant la plume, cette arme puissante dont les ennemis de l'Église se servent pour le mal. Oui, vous serez bénie de Dieu et des hommes : vous aurez aidé à sauver l'Église!

Réchauffée par cette harangue, Hélène com-

mença à se sentir ébranlée. M. de Chantonnay avait la particule; il serait très facile, à la longue, de coudre à cette particule un titre de comte. M. Villaret ne serait jamais qu'un bourgeois. D'ailleurs sa cousine avait nettement déclaré que jamais cet homme, vînt-il à épouser Laurence, ne serait reçu dans le monde aristocratique. C'était là une raison prépondérante. Et, quelque incontestée que fût l'influence du père Jérôme sur elle, l'opinion de sa cousine, grande dame, avait sur son esprit une puissance décisive.

Puis, Villaret était le candidat officiel du mari. C'était M. Deville qui s'était d'abord épris chaudement d'Armand et qui n'avait pas déguisé sa joie de le voir demander Laurence en mariage. Un secret instinct, dont elle se rendait peu compte, lui représentait comme un plaisir de le faire céder sur ce point capital. Qu'un mari, pour plaire à sa femme, se débarrasse d'un valet de chambre, la gloire est médiocre; mais rompre un mariage comme celui de Laurence, où il était connu qu'un amour mutuel s'était longuement resserré, que le père se faisait un bonheur de cette union, le faire céder sur cela, c'était un vrai triomphe.

Au moment où sa pénitente allait quitter son tribunal, le père insista encore.

— Ma fille, au nom de Dieu, au nom du très

saint-père qui représente Dieu sur la terre, ne faiblissez pas. Si les moyens de douceur ne suffisent pas, rappelez-vous mes conseils. Devant un refus formel, prenez une attitude offensée, en votre nom, comme épouse, au nom de Dieu et de l'Église, comme chrétienne offensée dans sa foi par ce mariage. N'oubliez pas que ce Villaret est un ennemi de l'Église. J'ai contrôlé les renseignements précédents sur son compte, et ils sont déplorables. Croiriez-vous que ce loup, se déguisant sous la peau de l'agneau, ce Satan, prenant la forme d'un ange de lumière, prépare en ce moment un ouvrage auquel la mauvaise presse ne manquera pas de donner une publicité immense, ouvrage sacrilége et menteur, dans lequel il cherche à établir, pour égarer les faibles, que le pouvoir temporel a toujours été funeste à la papauté, oubliant que d'illustres évêques n'ont pas craint de dire qu'ils élevaient la doctrine de la nécessité pour l'Église du pouvoir temporel « à la hauteur d'un dogme. » Rien n'est dangereux, ma fille chérie, comme ces faux catholiques qui voudraient la papauté débarrassée des biens temporels, ne sachant pas que l'Église doit dominer avant tout sur la matière, afin de mieux terrasser l'orgueil de l'esprit. Qu'ils puissent nous laisser cinquante ans à notre œuvre; et ils verront! Donc, si votre mari résiste, vous lui déclarerez, nettement,

que votre conscience ne vous permet plus de sacrifier les intérêts de Dieu et de la sainte Église, et que, dussiez-vous souffrir tous les mauvais traitements, la mort même, et je crois que vous pouvez faire impunément cette menace, vous ne céderez jamais. Dès ce moment vous serez pour lui de glace; vous n'accorderez plus qu'au devoir absolu, et encore avec une manifestation visible de répugnance, ce que vous accordiez à l'affection. Faites bien comprendre que, sans la loi religieuse qui est formelle, vous éviteriez tout contact avec l'homme qui veut sacrifier sa fille à Bélial. Parlez de vos droits de mère méprisés. Que votre mari vous voie triste, résignée, mais digne et inébranlable, et il se lassera bientôt.

Ces sanatiques paroles achevèrent de troubler la faible raison de la pauvre femme. Elle partit, des pieds du prêtre, entièrement fanatisée. C'était la cause de Dieu, c'était la cause du pape : pouvait-elle hésiter encore?

Mais cette fois, les saintes ardeurs, excitées par le père spirituel, comme les colères factices dont il avait donné le thème, n'eurent qu'un médiocre succès.

Il fut répondu aux caresses, comme aux paroles emportées, qu'elles seraient impuissantes.

Vainement madame Deville, qui voyait chaque

jour son directeur, depuis qu'il était question de cette grande affaire, mit en œuvre toutes les ressources que ce dernier lui suggéra, l'homme honorable fut inflexible.

La lutte fut opiniâtre du côté du moine et de celle dont il disposait comme d'une esclave : scènes tendres, froideurs calculées, larmes et emportements n'aboutirent qu'à prouver à M. Deville qu'une fascination dangereuse était exercée sur sa femme, et qu'il y avait hâte à l'arracher à une direction dont les résultats patents étaient un trouble terrible dans une famille vivant jusque-là d'une admirable union.

En désespoir de cause, madame Deville essaya d'un argument suggéré par la marquise de Savinières.

— Si, dit-elle à son mari, vous n'aviez pas été assez imprudent pour engager l'avenir de votre fille, avant même son entrée dans un monde où elle aurait pu comparer et choisir, il est plus que probable qu'avec sa beauté si remarquable, son esprit, ses talents et sa fortune, Laurence aurait pu faire un brillant mariage. Et pour moi, je l'avoue, mon amour-propre maternel eût été flatté de voir ma fille entrer dans une famille illustre par sa naissance et sa position dans le monde.

— Vous auriez voulu en faire une duchesse?

— Pourquoi pas?

— Je n'ai pas cette ambition ; Laurence ne l'a pas non plus ; son bonheur est attaché à son mariage avec Villaret, et ce mariage se fera.

— Ainsi, mes droits de mère seront foulés aux pieds?

— Pour contre-balancer vos droits, il y a les miens, ceux de ma fille : elle a des droits au bonheur. Vous le voyez, la balance ne peut pencher de votre côté. Consolez-vous, ma chère Hélène, votre fille ne sera pas titrée, mais elle n'en sera pas moins heureuse pour cela. Et convenez que nous aurions mauvaise grâce à reprocher à Villaret sa rôture.

— Je ne la lui reprocherais pas, s'il n'était pas un impie.

— Un impie, Villaret !

— Oui, un impie déguisé en catholique, sans cela je ne me serais pas avisée de lutter contre votre volonté, je sais trop bien que je n'ai jamais eu d'empire sur vous, et que mon rôle ici est l'obéissance passive.

— Hélène, Hélène, vous êtes injuste, mille fois injuste, je n'ai peut-être que trop respecté votre liberté. Pauvre chère égarée par une influence fatale, ne regrettez-vous donc jamais ces années d'une intimité si douce et si tendre que jamais une discussion pénible ne vint troubler? Hélène, qu'avez-vous fait de votre bonheur?

La voix de M. Deville était altérée par l'émo-

tion. Hélène, à ces doux souvenirs évoqués, sentit des larmes arriver jusqu'à ses paupières; mais ces larmes ne coulèrent pas. Il fallait se montrer inflexible et elle y réussit.

— Il ne s'agit pas du passé, dit-elle, il s'agit du présent. Je veux sauver l'âme de ma fille. Si vous aviez un peu de foi, vous comprendriez mes résistances.

— Allons! dit M. Deville impatienté, je n'ai pas de foi, me voilà mis par vous au rang des impies.

— La foi sans les œuvres est une foi morte.

— Et les œuvres de ma foi devraient être de briser le cœur de ma fille, de la séparer de celui qu'elle aime pour la donner à un duc, un comte, ou un marquis dont l'orthodoxie vous serait certifiée valable par votre directeur! Non, il n'en sera pas ainsi. Laurence ne sera pas duchesse; elle sera madame Villaret. Elle n'epousera pas un homme fanatique, mais un homme sincèrement religieux. Pour vous consoler de cet affreux malheur, je vous dirai que si, comme je le crois, le jeune comte de Savinières est amoureux de Marie, bien qu'il n'ait pas de fortune, dans un an, si ma fille l'aime, je ne la lui refuserai pas, et vous aurez au moins la joie d'avoir une fille comtesse, si toutefois votre révérend père trouve ce jeune homme assez dévot. A présent, écoutez-moi bien : comme je ne veux pas la répétition

de pareilles scènes, je vais annoncer à nos parents et à nos amis le mariage de Laurence, et il se fera dans un mois.

Madame Deville n'avait pas prononcé le nom de Chantonnay. Le moine ne voulait pas qu'il se posât en prétendant, avant l'expulsion d'Armand Villaret. Hélène, après cette conversation, regarda toute résistance comme désormais inutile.

Le moine sera-t-il de cet avis et lâchera-t-il sa proie?

SIXIÈME PARTIE

CATASTROPHE

I

INCIDENT FAVORABLE AU MOINE

Madame Deville au révérend père Jérôme.

Vareilles, le 186 .

Vous allez être bien étonné, mon très cher père, de recevoir une lettre de moi, datée de la Creuse, lorsque vous me croyez encore dans mon hôtel de la rue Saint-Dominique. Comprenez-vous que je n'ai pas eu un moment pour aller vous demander votre sainte bénédiction? J'avais toujours espéré m'échapper un peu. Mais le terrible mari, soit calcul, soit coïncidence, ne m'a pas donné un moment. Notre départ a été précipité, et nous n'avons eu le temps que

d'aller faire nos adieux à nos amis les plus intimes.

Mais pourquoi quitter Paris lorsque beaucoup de familles riches ne sont pas encore parties pour la province? M. Deville me paraissait, depuis quelques jours, préparer ce départ, que je ne croyais pas devoir être si subit, lorsqu'une dépêche télégraphique, reçue par M. Villaret, lui a appris que sa mère, dont la santé paraissait s'améliorer sensiblement sous le doux climat de Nice, a été atteinte par une attaque de paralysie et qu'elle était à toute extrémité. Le fils s'est précipité au chemin de fer de Lyon, voulant rendre les derniers devoirs à sa mère. Laurence, que son père avait eu la maladresse de mettre dans la confidence des efforts que je faisais pour rompre son mariage, a été au désespoir des nouveaux retards que le deuil probable de M. Villaret apportera à leur union.

J'ai su qu'elle avait supplié son père de partir immédiatement pour Vareilles, Paris, depuis cette nouvelle, lui étant devenu insupportable. Le père, qui est d'une faiblesse extrême pour cette enfant et qui, soit dit entre nous, n'était pas fâché de me priver des saintes consolations et de la force que je puise dans vos conseils, a été enchanté de cette demande. Il est venu me dire, dissimulant mal sa joie : — Laurence, dans la situation pénible qui lui sera faite par

la mort de madame Villaret, veut absolument quitter Paris. J'ai envoyé arrêter un coupé pour le premier train de demain. Je lui ai répondu qu'il était ridicule de quitter ainsi beaucoup de nos connaissances. — Nous ferons nos principales visites dans l'après-midi. Notre position sera comprise.

J'ai vu que c'était une détermination inébranlable; je n'ai pas insisté. Il aurait fallu une scène, et j'ai assez de celles de ces derniers jours. Ah! mon père, que de souffrances dans la famille! que de luttes pour y réaliser le bien! Mon mari, que j'avais espéré gagner, bien loin de céder à la douceur ou de plier devant mes résistances, semble s'obstiner de plus en plus. Une union si parfaite autrefois, que dans dix-huit ans pas une de nos journées n'avait eu un nuage, est une union maintenant troublée.

Cher père, vous m'avez dit de tout prendre en esprit de mortification et de pénitence; je le fais bien. Mais cependant j'en suis à regretter ce passé paisible. Je sais que toute vie humaine peut être troublée; que Dieu envoie l'épreuve quand il lui plaît; toutes ces choses, la foi me l'enseigne, et je dois croire que l'abus que j'ai fait des grâces de Dieu m'a mérité d'être punie; mais je souffre beaucoup.

Je ne vois d'issue à aucune de mes entreprises, faites pour la gloire de Dieu et pour répondre à

vos bontés, mon si digne père, et cela me désole. M. de Chantonnay, qui est venu nous voir plusieurs fois avant notre départ, a dû vous dire avec quelle amitié je l'ai toujours reçu, et que j'ai tout fait pour que Laurence l'accueillît convenablement. J'ai beau travailler, cette chère fille est trop semblable de tout point à son père; je crois bien qu'elle rend justice aux brillantes qualités de votre enfant; elle lui reconnaît de l'esprit, beaucoup d'esprit, une distinction parfaite; mais, quand je veux lui insinuer qu'elle est aimée de ce jeune homme, elle me terrasse par ce mot : — Mais, ma pauvre petite mère, vous savez bien qu'on ne donne pas deux fois son cœur! — Je vous avoue que je suis embarrassée pour lui répondre; j'ai tant aimé son père!

Puisque j'en suis là, je vous dirai que j'éprouve de plus en plus, pour ce pauvre homme, des sentiments que je me reproche, mais qu'il ne dépend pas de moi de ne pas trouver dans mon cœur. Conformément à votre système, je pensais bien que je n'aurais qu'un rôle à jouer, que, devant mes froideurs combinées à l'avance et qui d'abord n'étaient pas dans mon cœur, il se sentirait malheureux, et que, revenant à moi, il me dirait : Hélène, laissons cela, aimons-nous toujours! Je n'ai pas obtenu ce résultat. A chaque lutte que vous m'avez conseillée, j'ai vu

son cœur se retirer de moi ; il souffrait ; mais c'était plutôt de pitié pour moi que d'affection, de cette affection que je lui ai connue si douce, si persévérante. Mon cœur est ainsi fait, que les froideurs par lesquelles il a répondu aux miennes l'ont glacé définitivement.

En examinant ma conscience, ces jours derniers, je me suis vue forcée de me faire ce triste aveu : Non je ne l'aime plus. Cela est-il bien? Ai-je pu en arriver là sans désobéir à Dieu? Ne suis-je pas coupable de ne rien faire qui le ramène à un cœur qui lui a dû tant d'années de joies pures?

Je vous consulte sur cela. Il me semble que je fais mal.

D'un autre côté, si je m'adoucis, je rends inutile le procédé sur lequel, d'après votre volonté expresse, nous pouvons espérer de l'amener enfin à nous céder sur le mariage de Laurence.

Mais qu'arrivera-t-il si nous continuons l'un l'autre à nous repousser ainsi? Il y a des moments où je me suis surprise à dire de lui : L'homme dur! pendant que je le sais le plus doux, le plus aimant des hommes. Ne craignez-vous pas, bien cher père, que cela amène une position intolérable entre nous deux? Cette position m'effraie pour l'avenir.

Puisqu'ici je vous fais lire dans les derniers

replis de mon âme, je vous avouerai que d'abord, même pendant plusieurs jours de nos vives querelles, et il y a eu des moments où c'était atroce pour mon cœur, j'ai parfaitement entendu ne jouer qu'un rôle, ne m'abandonner qu'à une colère apparente contre l'homme que Dieu m'avait donné pour époux, et avec un but chrétien, celui que vous m'avez suggéré dans l'intérêt de la religion, pour donner à Laurence un époux bien pieux et formé par vos mains, mon excellent père. Mais si tout cela tourne à la réalité, si nos cœurs s'aigrissent mutuellement, si je ne fais que rendre mon mari plus inflexible, quel affreux avenir je me préparerai!

Je vous dis bien filialement toutes mes inquiétudes, cher père. Je cherche le bien par vous; je veux arriver à Dieu par votre sainte direction. Mais s'il était temps encore de s'arrêter, sur un signe de votre part, je le ferais; et peut-être que ces cœurs aigris pourraient se rapprocher et reprendre la paix si compromise entre eux.

Donnez-moi sur cela vos bons avis.

Marie me charge de vous dire combien elle vous aime, combien elle vous regrette. Elle se dit exilée maintenant. Nos prêtres de paroisse ici, quand elle les comparera à vous, lui sembleront bien froids, bien inférieurs. Vous lui écrirez souvent, bon père, pour qu'elle soit tou-

jours sous votre sage direction. Elle en a besoin plus que jamais. Elle se développe moralement avec une rapidité qui m'effraie. Laurence aura longtemps encore quelque chose de l'adolescence; celle-là, qui est toute de feu, sera avant six mois une femme aux idées arrêtées, énergique, terrible même. C'est une crise qu'elle subit. Aidez-la, calmez-la.

Adieu, très bon père. Je suis bien triste d'être si loin de vous et de ne vous communiquer que par lettres toutes mes pensées. Mais je suis heureuse encore par ce moyen, que vous me permettez, de me tenir toujours ici, comme à Paris, en enfant docile sous votre conduite si sainte et si prudente. J'attends vos conseils.

Votre fille qui vous est toute dévouée,

HÉLÈNE DEVILLE.

P. S. La malheureuse Aubierge m'a quittée bien tristement. C'est encore une âme perdue. Que Dieu lui pardonne! Elle n'a pas voulu servir en province. Je ne puis vous dire charitablement que cela. Je vais écrire à la bonne supérieure, pour la prévenir sur le sort de sa protégée. Je lui dois cette politesse.

Adieu, bon père,

HÉLÈNE.

M. Deville à Armand Villaret.

Vareilles, le 28 avril 186 .

Vous m'accusez réception de ma lettre, bien cher Armand. Elle a été pour votre cœur, mortellement blessé par la décision des médecins qui ne vous permettent plus d'espérer pour votre mère que quelques semaines, quelques jours peut-être d'existence, une douce consolation; tant mieux! Que pouvais-je vous dire cependant? Rien ne console d'une telle douleur. Si la science se trompait, si votre mère pouvait être transportée, je vous dirais : J'ai bien hâte que vous nous arriviez ici. Vareilles n'est plus ce que vous l'avez vu dans des jours qui ne reviendront jamais. Une influence néfaste est venue troubler notre bonheur domestique : nous ne nous appartenons plus : nous ne nous aimons plus. Hélène est complétement changée pour moi. Il semble qu'elle se donne, pour plaire à son directeur spirituel, l'amer plaisir de détacher chaque jour mon cœur du sien.

J'espérais beaucoup du séjour de la campagne. Déjà la première verdure apparaît. Nos hêtres bourgeonnent à plaisir. Nos prairies sont splendides et ont cette première verdure tendre que nulle palette de peinture n'a rendue encore.

Que nos soleils ici ont de chaleurs douces! C'est un monde qui renaît à la vie. Nos abeilles bourdonnent. Il se fait de premiers coassements aux bords de nos ruisseaux. Tout bondit au sortir des étables. Quelle douce vie que celle des champs! Et pourquoi ce bonheur si pur est-il si cruellement troublé?

Cette nature, tant admirée autrefois par Hélène et par moi, dans son réveil après l'hiver, qui est toujours ici assez rude, semble ne plus rien dire à cette pauvre femme. Elle s'est jetée dans une multitude de dévotions qui l'absorbent. Ce sont des récitations sans fin, des oraisons mentales, des examens de conscience quotidiens, sans parler du chapelet monotone, inventé par saint Dominique pour dispenser de trouver, au fond de son âme, un mouvement de prière vers Dieu.

La correspondance avec Paris va son train; je dois respecter cela, quoique je sache très bien que les conseils qui lui viennent de son moine lui sont mortels. Mais jamais je ne ferai de tyrannie sur la conscience de personne.

O mon ami, quelle cruelle expérience je fais des dangers pour la société moderne de ces moines qui en sont les ennemis acharnés! Comme ils sentent que l'homme leur échappe, c'est sur la femme, la pauvre Ève crédule et bonne, qu'ils se jettent comme sur une proie.

Ils lui parlent au nom de Dieu. Et avec ce puissant levier, cette grande idée qu'ils avilisent, ce nom trois fois saint qu'ils profanent, ils élèvent, au milieu de notre civilisation prospère, un antagonisme formidable contre lequel, avant peu, tout sera impuissant, la législation elle-même, parce que des lois sages, pas plus que des lois sévères, ne peuvent atteindre des préjugés que l'on a jetés dans les consciences au nom de Dieu.

Quelle étrange révolution s'opère à petit bruit depuis un demi-siècle! Et nos penseurs et nos publicistes ou n'en connaissent pas les dangers pour l'avenir, ou croient au principe nouveau assez de force pour contre-balancer ces influences néfastes. Ils se trompent. L'idée nouvelle travaille les esprits; la vieille idée oppressive et écrasante de toute liberté prend racine dans la conscience des femmes et règne déjà au foyer domestique, et cela malgré nous, ou bien à l'abri de nos insouciances, de nos travaux d'affaires, de notre recherche des plaisirs. La barbarie tua l'ancienne civilisation, brûla ses villes, ses œuvres d'art, pilla son or, son cuivre, et se livra aux grossières saturnales sur les ruines fumantes de ce vieux monde. Les nouveaux barbares, revêtus d'un froc, maudissent la liberté sans laquelle il n'y a pas de cité, jettent l'anathème aux saintes aspirations de

l'homme moderne vers un meilleur avenir, pervertissent l'âme dans les êtres faibles et tendres, pour qu'il y ait une force d'inertie indomptable, au sein de la famille même, contre toute idée de progrès déclarée par eux une révolte devant la loi fatale de la souffrance.

Il y a donc invasion lente, mais irrésistible, de cette seconde barbarie. J'ai le cœur trop malade, Armand, pour songer à chercher un remède à cet envahissement de la théocratie. Notre triste expérience n'éclairerait personne; et il faudra de plus grandes catastrophes pour que le cri d'alarme soit enfin poussé parmi ceux qui veillent aux destinées des peuples. Mais que de mal aura été fait!

Vous voyez au ton de ma lettre que mes idées sont au noir. La chère Laurence, dont vous avez dû recevoir une seconde lettre, fait tout pour m'arracher à une vague stupeur qui semble s'emparer de moi. Si je n'avais pas le sentiment d'un reste de raison et de force, je croirais qu'un génie fascinateur et méchant a jeté sur moi et sur les miens ce que la superstition a appelé un sort et que les Italiens rendent par ce mot expressif, la *jettatura*. Dieu merci, moi, l'ennemi des préjugés, je ne tombe pas dans celui-ci; mais il est universel dans l'humanité, Il règne à Rome, à quelques pas du palais du successeur des apôtres, qui n'a pas pu le déra-

ciner, et qui, par une bizarre idée, passe lui-même pour le plus dangereux jetteur de sorts de toute l'Italie. Les voyageurs le trouvent régnant sous la tente des nomades, dans les solitudes brûlantes de l'Afrique, au sein des peuplades de ce troisième monde étrange que nous appelons l'Océanie.

Notre *jettatore* à nous, mon bien cher Armand, a été un moine. Ne m'avez-vous pas dit que la première fois que cet homme parut devant vous, il vous vint cette pensée terrible : Si mon bonheur pouvait se perdre, ce serait par cet homme. Notre bonheur, Armand, n'est pas perdu; il y a une justice divine contre les moines; mais il est cruellement empoisonné.

Laurence est obsédée par sa mère. L'idée que vous compromettrez le salut de sa fille lui a été inoculée, par son moine, avec un art infernal. Cette idée, dans un cerveau que je vois s'affaiblir de jour en jour, fait un affreux ravage. L'homme ennemi, pour employer le langage des mystiques, a très bien calculé ses coups. Faisons trembler cette mère sur le salut éternel de sa fille, compromis par un mariage avec un homme qui n'aime pas le pouvoir temporel du pape. Il n'en fallait pas davantage. L'idée de votre livre l'épouvante. Le moine lui a dit qu'il serait mis infailliblement à l'*Index*. Aux yeux de ma femme, cela vaut une excommunication. Si cela

arrive, et je crois que le moine ne se trompera pas, Hélène croira plaire à Dieu et à son père spirituel en vous traitant comme un excommunié. Vous avez beau séparer la cause de la papauté spirituelle de celle de la politique : les femmes ne comprennent pas cela. C'est le pape! Et un pape sans une couronne de roi, sans une garde de roi, sans un empire terrestre, c'est un pauvre homme qui représente mal le fabricant de charrues de Nazareth. Faites comprendre le contraire à notre bonne Hélène!

Voilà comment le moine a été notre *jettatore*. Il n'a pas été trop maladroit. Hélène croirait aller au martyre, si je lui imposais un gendre qui ne serait pas pour le pape, à la façon de son cher père spirituel, maître Jérôme, qui, à ses yeux, se connaît mieux en orthodoxie que vous et moi.

En apparence, c'est très logique. Que dire à cela?

Vous comprenez que ce n'est qu'avec un amer chagrin au cœur qu'elle est partie pour Vareilles. Elle se faisait une fête d'assister aux sermons du mois de Marie, que prêchera, dans la chapelle des dominicains, le père Jérôme. Je l'ai contrariée là visiblement; mais enfin elle n'a pas résisté. Puisse-t-elle ici se calmer un peu!

Au milieu de choses si tristes, je ne dois pas

oublier la jolie aventure de mademoiselle Aubierge. Ma femme, le matin, la veille de notre départ, lui avait payé son mois de gages et lui avait appris que nous partions pour la campagne. La journée se passa. Vers le soir, après le souper, plus de femme de chambre. On cherche partout; elle avait disparu.

Laurence monte dans la petite chambre qu'elle occupait. Elle est vide des hardes de la jeune fille. Un papier blanc, déchiré en quatre, était sous la table, Laurence le ramasse; elle reconnaît un brouillon de lettre; elle me l'apporte. Nous réunissons les fragments déchirés, et nous y lisons l'épître suivante, que Laurence vous recommande pour sa belle orthographe.

« Monsieur Florentain.

« Quand vous nous avez eu quittées, j'ai été bien triste. Je n'ai fait que langir. Je vous aimé tant. Mes yeu seul vous le disait. Je n'aurai jamé osé vous le dire. Mintenante madame pard pour la Cruze. Je n'ai pas envi d'allé avec les gardeurs de daindon. Je veu resté à Paris. Vous voilà mon secré, cher monsieur Florentain : j'ai assé fait l'expion du père Jéraume dans cette méson. Cela m'annui. J'aime mieu être moin heureux ailleur et être libre.

« Venez à set heure précise avec un fiagre, pendant quon sera à table. Je serai prêt à vous suivre.

« AUBIERGE. »

Est-elle curieuse, l'histoire? Ou c'est une misérable qui en savait long, et qui voulait en dire à ce brave Florentin; ou c'est un âme qui avait un reste d'honnêteté et qui s'est lassée de son hypocrisie.

Adieu, cher Armand; il y a ici deux cœurs qui vous aiment chaudement.

Votre ami,

DEVILLE.

II

PIEUSE CORRESPONDANCE

Le père Jérôme à madame Deville.

Paris, le 10 mai 186...

Votre lettre m'a fait du bien, ma très chère fille, mais de la peine en même temps. Je remercie notre doux Seigneur des saintes pensées qu'il vous inspire, pour que vous ne vous départiez jamais de la voie parfaite de l'obéissance. C'est une preuve qu'il vous a placée parmi les âmes de choix, prédestinées à une grande gloire. Le monde malheureux, tout entier à sa vie de révolte contre le souverain maître et d'esclavage honteux des sens, ne comprend pas

ces choses. Séduit par les charmes d'une liberté coupable, il se jette de plus en plus dans la perversion. Laissons-le à son triste égarement, Quant à nous, qui savons soumettre notre volonté à la sainte loi de Dieu et accepter son joug si léger, nous ne regrettons rien de ces caprices de la nature déchue. Enchaînés volontairement, nous aimons notre saint esclavage,

Je vois avec bonheur, ma fille bien aimée, que ces bonnes doctrines sont entièrement les vôtres, et que pour rien au monde vous ne voudriez vous départir de la sainte obéissance. Continuez, c'est là votre salut. Attachez-vous à l'obéissance comme à un ancre solide qui ne vous laissera pas emporter par la tempête.

Vous avez à souffrir, je le vois bien, et à beaucoup souffrir. Mais moi, le père de votre âme, je ne dois pas retenir la vérité captive, et je vous dirai avec tous les saints : Heureuses souffrances qui se changeront un jour en couronne de gloire! Heureuses contradictions de la part des natures mondaines qui serviront à vous perfectionner pour le ciel! Nous sommes le froment de Dieu, disait un martyr; il faut que nous soyons broyés sous les dents des bêtes féroces pour devenir du pain pur. Dieu avait sur vous, ma fille, ses desseins éternels de miséricorde. Il vous fait passer par le creuset divin de la tribulation. Bénissez-le et soyez dans

la joie! C'est à cela que se reconnaissent les âmes privilégiés, celles qu'il a choisies par son amour.

Plaignez beaucoup votre mari: il est dans une voie bien malheureuse. En résistant à Dieu, il se rend horriblement coupable. Il avait à se faire le défenseur de la bonne cause, à repousser tout pacte avec les ennemis déguisés du très saint-père et de l'Église. Son orgueil l'a emporté: tant pis.

Il n'en faudra pas moins qu'il cède. Qui résiste au cœur d'une épouse aimante doit faiblir tôt ou tard devant les justes résistances de l'épouse irritée. Ne sortez pas de cette idée. Elle vous a rendue forte jusqu'à ce jour. Certes, c'est moins que jamais le moment d'être faible. Oh! chère fille, mais vous tenez presque la victoire. Luttez! luttez! et croyez bien qu'il cédera. La maladie de madame Villaret nous donnera du temps; la Providence agit pour nous. Elle met des pierres dans le chemin des impies, afin qu'ils ne puissent pas accomplir leurs mauvais desseins.

Je voulais aussi vous dire ce qui me fait une vive peine dans vos lettres, c'est que vous paraissez regretter le temps où votre âme, endormie dans les joies terrestres, ne songeait point à sortir de cet état mortellement dangereux pour votre salut. Je devrais vous reprendre fortement sur cela, mais je n'en ai pas le courage.

J'aime mieux vous avertir du danger où vous tomberiez si vous ne repoussiez pas comme une séduction de Satan la pensée d'un rapprochement de cœur, qui ne serait pas seulement une faiblesse dans votre position d'épouse et de mère méconnue dans sa dignité et dans ses droits, mais un retour coupable à une vie où Dieu ne régnait pas exclusivement sur votre cœur. Est-ce que vous n'êtes pas assez avancée dans les saintes joies spirituelles que vous apportent les exercices de la vie de la piété, pour vous rappeler encore les oignons de l'Égypte, c'est à dire pour regretter ces joies sensuelles qui vous venaient d'un époux terrestre? Laissez donc tout cela. Le céleste époux doit vous suffire. Quand on a une fois goûté les délices énivrantes qu'il donne à l'âme, quand on s'est enivré au torrent de ses voluptés pures, le cœur peut-il en demander d'autres? Et n'y a-t-il pas nausée pour l'âme sur ces plaisirs qui ne sont que le résultat de la corruption de la chair?

Il faut fouler aux pieds ces vains regrets de votre passé. Dieu vous demande ce dernier sacrifice. Vous le ferez courageusement, ma fille, et vous aurez la gloire de votre triomphe.

Je comprends comme vous qu'une correspondance remplace très imparfaitement des entretiens où l'on peut tout s'expliquer et tout se dire.

Les événements nous servent. La paralysie de madame Villaret tient son fils éloigné de Vareilles. C'est un obstacle de moins. Vous pourrez exercer plus de pression sur le cœur de Laurence en faveur de Chantonnay, qui sent croître chaque jour son amour. Moi-même, dans les intérêts pressants de la papauté et de l'Église, j'ai hâte que ce mariage s'accomplisse. Des plans d'une croisade plus énergique, en faveur de notre très saint père, s'y rattachent. La Providence a mis tout cela entre vos mains. Agissez habilement et fortement sur votre mari et sur votre fille.

J'ai maintenant ceci à vous proposer. Je vais m'appartenir complétement pour la première quinzaine de juin. Mon supérieur m'a accordé ce temps pour me reposer des fatigues de mon mois de Marie. J'ai travaillé, vous le savez, et je travaille encore pour l'œuvre de votre digne curé. Ne pourriez-vous pas, tout doucement, sans qu'il devinât votre but particulier, l'engager à me demander une retraite paroissiale. Je passerais ma quinzaine chez lui ; je serais près de vous. Pendant que M. Villaret n'y sera pas, il faudra frapper le grand coup. Madame de Savinières, accompagnée de son neveu et de M. de Chantonnay, va se rendre auprès de vous. Elle y restera, m'a-t-elle dit, trois semaines avant de se rendre aux eaux. Vous ne vous trouverez pas

seule en face du mari récalcitrant. Vous savez combien madame de Savinières aime M. de Chantonnay, et vous m'avez dit tenir de la bouche même de M. Deville, que c'était un homme parfaitement aimable. Je serai là auprès de vous tous. Nous livrerons le dernier assaut. Les absents ont toujours tort. Et la place sera emportée.

Arrangez cela. Le plan ne me paraît guère devoir rencontrer de difficulté réelle. Du presbytère de Vareilles, je verrai tous les mouvements, je dirigerai l'attaque : dans les moments d'échecs, on aura un centre pour se rallier. Je comprends que, seule, vous vous sentiez défaillir ; mais, avec nous, vous serez forte.

Il faudra, jusqu'au moment de cette lutte suprême, prier, beaucoup prier. Rien n'est refusé à ceux qui prient. Seuls avec notre nature rebelle et capricieuse, que pouvons-nous faire?

Adieu, très chère fille, je vous bénis et je vous aime dans le saint cœur du bon Jésus.

Frère Jérôme, des Frères Prêcheurs.

P. S. N'oubliez pas de dire à notre chère Marie, cet ange tout brûlant de foi, combien son souvenir m'est précieux devant le Seigneur. Je sais que nous pouvons compter sur elle. Que de fois

elle m'a dit : Je voudrais donner ma vie pour la conversion des pécheurs, pour celle de M. Villaret, l'ennemi du saint-siége. Voilà une belle âme!

Marie Deville au très révérend père Jérôme.

Cher père,

Maman est bien bonne de me céder la plume aujourd'hui, au lieu de vous écrire elle-même. C'est une aimable gâterie; je prends cela comme une récompense : pouvoir écrire au cher père de son âme.

J'ai d'abord à m'acquitter de la commission que me donne ma mère. A la première ouverture que nous avons faite au brave curé de votre disposition à lui consacrer, s'il en avait le désir, votre seul moment de repos du premier au quinze juin, il nous a répondu par une exclamation de joie. — Quel bonheur, nous a-t-il dit, de posséder ce saint homme, ce grand prédicateur! Et il nous a promis de vous écrire sous deux ou trois jours. C'est donc chose arrangée.

Maman s'est disputée avec le curé à qui aurait l'honneur de vous donner l'hospitalité. Nous vous voulions absolument au château. Mais le curé nous a donné une raison convaincante : —

Le père sera accablé ici de confessions. Il lui viendra des pénitentes de toute la contrée; il sera plus maître de son temps au presbytère. Le bien doit passer avant tout.

Ma mère a dû se rendre à cette raison. Mais vous dire toute notre joie de la bonne nouvelle ne me serait pas possible. Que de bénédictions, cher père, vous allez apporter à ce pauvre pays si arriéré en véritable piété! Vous remuerez les consciences, vous attirerez les cœurs.

Ma mère semble renaître à la vie, depuis qu'elle a la certitude de vous avoir ici au presbytère. Elle a eu à traverser des jours bien tristes. Le désir du bien la dévore; je partage toutes ses inquiétudes pour ma malheureuse sœur. Ma mère et moi, nous commençons demain une neuvaine à Notre-Dame de la Salette pour obtenir, de Marie toute-puissante, que cette pauvre sœur se rende enfin aux sages pensées de ma mère.

Vous vous unirez à nous dans vos saintes intentions, n'est-ce pas, cher père? Et moi aussi, j'ai besoin que la reine du ciel vienne à mon aide. Je vous dirai ici mes pensées intimes. Toutes ces affaires depuis plusieurs mois m'ont impressionnée vivement. J'y ai trop mis de mon cœur. Hélas! j'ai perdu ma douce paix d'autrefois. Il y a des moments où je ne me reconnais plus. Je me surprends à des pensées qui

m'épouvantent... Je veux et je ne veux pas! Mon Dieu! quand trouverai-je un calme qui semble me fuir? Quand renaîtra pour nous le bonheur!

Adieu, cher père.

Votre fille soumise,

MARIE DEVILLE.

III

LES BORDS DE LA CREUSE

Ce que moine veut, Dieu le veut. Le curé de Vareilles avait écrit au père Jérôme pour le prier de venir exercer son zèle éloquent dans l'humble église de campagne dont le digne pasteur avait rêvé de faire une église nouvelle et monumentale. Le bruit que feraient les prédications du dominicain attirerait l'attention sur Vareilles. Quelques articles louangeurs dans les feuilles religieuses aideraient la souscription, et, personnellement, le père s'occuperait de quelque quête. Tels étaient les rêves du curé. Ce qui est positif, c'est que le bonhomme ne se doutait pas le moins du monde qu'il servait de compère au moine, pour jouer dans le château le rôle d'ins-

tigateur et de brouillon, sous le beau prétexte de doter la cause du pape et de l'Église d'un nouveau défenseur dans la publicité, dès qu'on en aurait fait le gendre du riche M. Deville. Or Hector de Chantonnay, présenté à Vareilles par madame de Savinières, avait été gracieusement accueilli par M. Deville. Il était dans la place, Villaret était absent, tout allait bien de ce côté-là. De plus, le curé apprenait au moine la mort de madame Villaret, ce qui suspendait nécessairement l'exécution des projets de M. Deville.

Le père Jérôme partit pour Vareilles le 1er juin, et pendant le trajet, il fit les plus beaux châteaux en Espagne. Il convertissait tous les pécheurs qui iraient entendre ses éloquents sermons. La neuvaine à Notre-Dame de la Salette avait son efficacité immanquable; M. Deville se convertissait; il devenait un chaud propagateur du denier de Saint-Pierre, plaçait cent mille francs dans l'emprunt pontifical, et fixait, de concert avec lui, le père Jérôme, le jour du mariage de Laurence et de Chantonnay.

Le moine comptait sur la marquise pour le seconder dans ses projets, et il se promettait bien d'observer avec soin Louis de Savinières. Si le fils des croisés, qu'il avait à peine entrevu, ne lui paraissait pas suffisamment dévoué à la bonne cause, il ne lui laisserait certainement pas épouser Marie; il saurait bien trouver pour celle-ci

un petit saint non moins dévoué qu'elle-même aux intérêts de l'ordre des Frères Prêcheurs en général et du père Jérôme en particulier. Le dominicain voyait l'avenir couleur d'or.

La voiture de madame Deville attendait le père Jérôme à la station de la Souterraine. Le curé de Vareilles était venu prendre son orateur éminent. Une ovation religieuse était préparée au dominicain sur la place de l'église de Vareilles. Un arc de triomphe, décoré des belles mousses du pays, entremêlées de fleurs, avait été dressé. Des jeunes filles, vêtues de blanc, portant des couronnes de houx, charmant arbuste aux fruits rouges l'hiver comme du corail, et aux feuilles d'un si beau vert, dont les piquants avaient été préalablement enlevés, se tenaient sur deux rangs en avant de l'arc de triomphe. Le conseil de fabrique, invité par le curé, était là, et M. le président adressait un compliment latin, à la confection duquel il était probable que le digne pasteur n'était pas étranger. Le moine, qui savait tant bien que mal le latin scolastique, répondit en latin au président de la fabrique, et cette splendide réception, au milieu de la foule accourue des villages, se termina par la seule cérémonie dont moines, fabriciens et autres sont toujours contents, par un copieux dîner au presbytère.

On était au jeudi. Et la retraite paroissiale,

annoncée préalablement à l'église et dans toutes celles du voisinage, ne devait commencer que le dimanche suivant. Le reste de la semaine se passa en pourparlers du moine avec ses chères filles spirituelles, avec la marquise et Chantonnay. Il se dépensa là beaucoup de diplomatie. Le moine voyait avec un secret ennui l'arrivée à Vareilles du jeune Savinières, parce que toujours, avec son intraitable ténacité, il espérait très bien, dans le cas d'un échec définitif auprès de Laurence, faire faire à son protégé un mariage de raison avec Marie. La marquise, plus habile cette fois que notre moine, s'était adressée à M. Deville et l'avait à peu près gagné à la cause du jeune Savinières. Restait à se servir de l'habileté de la marquise pour aider madame Deville et le moine à évincer définitivement le roturier Villaret, qui n'avait pour lui que les sympathies, qu'on trouvait trop libérales, de M. Deville.

On s'observait donc; on s'étudiait. Mais il était évident que, cette fois, après les lenteurs de ces arrangements projetés, on arriverait à une solution. Chacun avait hâte d'en finir. La position n'était plus tenable pour personne. Le père Jérôme prétendait ne pas s'éterniser avec les Deville; il avait d'autres opérations de ce genre à conduire. Il entendait bien ne perdre que ces premiers quinze jours de juin.

Il s'en expliqua catégoriquement avec sa chère pénitente. Il parla haut, cette fois.

— Ma fille, les heures d'un religieux, d'un homme qui s'est consacré à la direction et à la chaire, sont comptées. Vous et moi, seuls, nous savons très bien que ce n'est pas pour ces bonnes gens de Vareilles que je suis venu ici. Il y a quarante mille cures de villages en France, et sans doute chacune d'elles aurait sur moi les mêmes droits que celle de Vareilles. Il n'y a pas de raisons pour une préférence. Je suis donc ici pour vous, uniquement pour vous. Que cela soit bien compris. Jamais, dans la vie d'une femme chrétienne, plus magnifique occasion ne s'est présentée de soutenir la sainte cause. Vous avez reçu le privilége de prêter à Dieu une part de cette fortune matérielle que sa Providence vous a départie, par le succès qu'il a donné aux entreprises de votre mari. Vous ne ferez donc que lui rendre ses propres dons. Le mariage de M. de Chantonnay sera votre grande gloire ; il complétera ce que vous avez déjà fait pour le bien de la religion. Jusqu'à présent, ma fille, vous avez agi généreusement, je me plais à vous rendre cette justice. Vous étiez encore assez jeune pour étaler, sans être ridicule, un luxe splendide ; vous avez sacrifié sans regret ces colifichets auxquels les femmes attachent tant de prix ; vos diamants ont été vendus et le prix en a été consacré à

soutenir les œuvres pieuses que je vous ai recommandées. Vos dentelles parent les autels de Marie. Vous avez même été plus loin : toujours plus ardente pour le bien, vous avez voulu souscrire des billets pour une somme relativement assez forte; il s'agissait d'une fondation importante pour notre ordre. Il m'a fallu, non pas exciter votre zèle, mais le retenir; et j'espère, ma fille, que vous me rendrez cette justice que j'ai mis dans tout cela une excessive délicatesse; j'ai concilié les devoirs de la femme chrétienne et ceux de la mère de famille. Comprenez bien qu'il est de la dernière importance que vos gendres soient de fervents catholiques; car enfin, si vous mouriez, ce qu'à Dieu ne plaise, avant M. Deville, les maris de vos filles, s'ils sont libres penseurs, pourraient bien refuser de payer vos dettes; votre signature aux yeux de la loi ne serait pas valable.

— M. Deville, j'en suis sûre, acquitterait mes billets.

— Je n'ai pas cette certitude : votre mari est un financier, et ces hommes-là ne connaissent que le Code. Ah! si vous aviez su l'amener à mon confessionnal, c'eût été différent; mais avec M. Villaret pour gendre, et peut-être avec un autre impie auquel on donnera Marie malgré vous, j'aurais tout à craindre. Pour des hommes sans religion, faire subir à de pauvres

religieux une perte d'argent, sachant très bien que, sous la législation impie que nous a value 89, pas un tribunal voudrait soutenir des moines, ce serait un triomphe. Par délicatesse, ma fille, vous devez prendre tous les moyens possibles d'assurer le bien que vous avez voulu nous faire. Il faut bien vous le dire, quoique je sache que je vais porter à votre cœur d'épouse un coup mortel, j'ai appris, la veille de mon départ de Paris et d'une manière tout à fait providentielle, que ce misérable Villaret, animé de l'esprit de Satan, a engagé votre mari à se faire recevoir franc-maçon, et il a réussi.

— Oh! mon père, cela n'est pas possible.

— J'ai la certitude de ce que j'avance. Jugez si je puis avoir confiance dans des francs-maçons! Et votre fille se trouverait sous l'influence de ces deux hommes! Cela ne doit pas être, cela ne sera pas. Je suppose que vous aurez encore quelques jours de lutte pour terrasser votre mari et obtenir le consentement de Laurence; mais qu'est-ce que ces heures de résistance courageuse à côté du but sacré à obtenir? Voyez Pie IX, ma très chère fille! Pie IX a lutté contre la France, contre tous les gouvernements libéraux de l'Europe, pour sauver une seule âme, et vous ne lutteriez pas, jusqu'à la mort, s'il le fallait, pour sauver l'âme de votre fille? Il faut donc choisir, cette fois, entre Dieu et Satan,

entre un Villaret et le très saint-père, et, pour vous dire mon dernier mot, entre cet homme et moi.

La très véhémente harangue porta ses fruits. L'exaltation de la pauvre Hélène ne connut plus de limites. Il fut arrêté définitivement dans sa pensée que le mariage serait rompu, n'importe par quel moyen. L'exemple du pape dans l'affaire du petit Mortara avait été le dernier coup porté à cette conscience encore vacillante. Elle n'hésiterait plus maintenant.

Madame de Savinières était venue de son côté à la rescousse du moine. Sa grande raison contre Hélène était l'impossibilité de faire admettre dans son monde ce mécréant politique du nom de Villaret. Elle avait fait accepter M. Deville, c'était assez.

— Chère amie, je comprends de reste, avait dit Hélène.

Ce n'était pas tout, il fallait aussi amener Marie à épouser Savinières, et la malheureuse mère, dans un moment d'épanchement avec sa plus jeune fille, avait cru deviner que le cœur de Marie ne s'appartenait plus et que ce même Villaret était de sa part l'objet d'une passion ardente, cette nature impétueuse ne pouvant éprouver que de telles passions. Mais ces passions sont-elles durables? Hélène le croyait.

Il eût été par trop ridicule de rompre un ma-

riage d'inclination entre Villaret et Laurence, pour l'entreprendre et le conclure entre Villaret et Marie. Il avait fallu toute l'extravagance d'une jeune fille exaltée de dix-sept ans pour concevoir un arrangement aussi bizarre, appuyé sur cette belle raison : la femme fidèle sanctifie l'homme infidèle.

Madame Deville savait pourtant que le père Jérôme avait laissé cette espérance à Marie ; elle n'avait pas deviné que c'était là une finesse de directeur ; que pour amener Marie à l'obéissance, il fallait avoir l'air de lui concéder quelque chose. Le moine avait constaté, sans avoir eu besoin de questionner sa jeune pénitente, que l'amour de Marie pour Villaret entrait dans sa période décroissante. Mais madame Deville n'avait pas vu cela. Marie elle-même ne le voyait pas encore très clairement, et elle s'obstinait à se dire :

— C'est Villaret que j'aime.

D'un autre côté, la marquise, qui avait puissamment servi le père en faveur de Chantonnay, entendait très bien être soutenue par lui auprès de Marie, pour la porter à accepter le jeune Savinières. C'était pour elle une affaire aussi capitale, et le moine serait habile s'il pouvait éluder la parole qui lui avait été donnée à ce sujet. Une femme de ce genre ne donne rien pour rien.

On était dans ce gâchis, quand commen-

cèrent enfin les sermons de l'illustre dominicain dans l'église de Vareilles. Comme il s'agissait très peu des bons villageois, ce ne fut pas eux qu'il prêcha, mais bel et bien le monde du château. Il prit pour sujet de ses conférences « l'obéissance et le sacrifice. »

Sa théorie était très simple. Dieu demande toujours de nous l'obéissance, quoi de plus juste? et souvent des sacrifices, n'est-ce pas son droit? Mais Dieu ne parle pas à chacun de nous comme à Abraham, pour lui dire : *Tolle unigenitum;* c'est alors le guide des âmes; le prêtre, qui se charge de parler pour Dieu.

On vient d'entendre le père Jérôme. Cela portait en pleine poitrine sur l'unique victime que tenaillait ce bourreau.

Lorsqu'on était sorti du premier sermon, et que la marquise, M. Deville, Chantonnay et Savinières formant un groupe, madame Deville étant derrière en entretien très animé avec Marie, M. Deville dit à madame de Savinières :

— Le sermon du père vous a-t-il beaucoup amusée?

— Pas le moins du monde. Et vous?

— Beaucoup. Mais j'en ai assez. Huit jours de conférences sur l'obéissance et le sacrifice, c'est trop. Je les sais d'avance par cœur, et je n'y reviens plus.

— Je voudrais bien faire comme vous; mais

Hélène ne me pardonnerait jamais de manquer les beaux sermons de son cher père, celui-ci ne manquerait pas de me mettre au plus mal avec toutes les dévotes du faubourg Saint-Germain.

— Nous pouvons arranger cela.

— Oh! quel bonheur!

— Je m'en charge.

Après le dîner, au salon, M. Deville prit la parole.

— Ce que vous m'avez dit, chère marquise, que vous restiez peu de jours parmi nous, est bien peu aimable. Huit jours seulement, mais ce n'est rien!

— Impossible, cher ami, de vous donner une matinée de plus. J'ai des affaires, des rendez-vous pour affaires. Cela ne se manque pas.

— Je tenais par dessus tout à vous montrer les bords de notre si jolie Creuse.

— Oui, vous me l'avez promis cent fois cet hiver, et je veux très bien que vous me fassiez faire cette petite course.

— Pour cela, il faut me donner une autre semaine.

— Impossible.

— Alors, partons dès demain.

— Qu'à cela ne tienne. Je suis des vôtres. Cette jeunesse viendra avec nous.

— Ma tante, reprit Savinières, je suis bien peu fort sur l'obéissance et encore moins sur le

sacrifice. Je tiens donc, et pour cause, à me faire convertir par le père Jérôme. Je demande à ne pas manquer un seul des sermons de la retraite.

— A merveille! Donc, monsieur de Chantonnay, je vous retiens pour mon chevalier.

— Madame, cet honneur ne se refuse jamais.

— Ah! monsieur de Chantonnay! reprit madame Deville. Et que dira le père si vous manquez à son auditoire?

— Madame, je suis tout obéissance : il le sait; je suis un converti. Je vous charge de lui dire que je n'ai pu refuser madame la marquise.

— Vous êtes tous des ingrats.

— Mais la course ne sera pas bien longue, je pense, dit la marquise. Je tiens à être ici pour la clôture de la retraite. Les clôtures me plaisent assez. Cela promet des choses nouvelles. Il faut varier ici-bas.

— Je ne vous demande que quatre jours, dit M. Deville.

— Oh! c'est à merveille. Le père ne grondera personne; nous aurons ses derniers sermons, ses plus beaux. Ah çà! pendant notre absence, Hélène, dites-lui donc que, pour sa fin de retraite, il nous prêche quelque chose de plus gentil. Je n'aime guère les sermons où l'on traite toujours le même sujet. De plus, j'ai une horreur prononcée pour tout sacrifice. C'est si

doux de faire sa volonté! Et vous, monsieur Deville, tracez-nous notre itinéraire de touristes pour ces quatre jours. Cela nous fera oublier le sermon.

M. Deville prit une carte du département et indiqua du doigt les plus beaux sites, ceux que George Sand a célébrés dans des pages immortelles.

— Ah! ne me parlez pas de George Sand; je ne l'aime pas.

— Vous ne l'aimez pas? vous avez tort. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas admirer ce qu'elle a trouvé beau.

— Ma foi, je n'en sais rien.

— Allons! allons! les beautés de la Creuse vous convertiront à George Sand. Je vous lirai là quelques-unes de ses plus admirables pages, et après cela, comme vous êtes une femme d'esprit et de goût, vous ne direz plus : Je n'aime pas George Sand.

IV

SOLLICITATOR AD MALUM

Pendant l'excursion de M. Deville avec sa gracieuse compagne, madame de Savinières et M. de Chantonnay, madame Deville et Marie se livraient à toute l'ardeur du mysticisme. On ne perdait pas un des entretiens du père, et madame Deville ne passait pas de jour sans aller s'exciter encore et se saturer de théories ascétiques au confessionnal de son guide spirituel, pour elle, représentant infaillible de Dieu sur la terre. Par convenance et par respect pour sa mère, Laurence se traînait à ces exercices religieux qui ne disaient rien à son cœur, et où de loin en loin quelque bonne parole tirée de l'Évangile venait un peu rafraîchir sa pensée,

au milieu du gâchis scolastique du moine orateur.

Ce fut pendant ces quelques jours, où les épanchements entre le père et sa fille spirituelle n'étaient gênés par rien, que s'accomplit la dernière phase de la prise de possession sur le cœur et l'âme de sa pénitente.

Au point où en était arrivé le père Jérôme, il pouvait disposer en maître absolu de la pauvre Hélène. Elle lui appartenait corps et bien : c'était sa chose. Conduite à cette limite fatale, où l'âme féminine perd la responsabilité de soi, Hélène, si elle eût rencontré un homme autre que le dominicain, pouvait se perdre dans les dernières hontes, entraînée par cette illusion de l'obéissance passive qui fait don du cœur comme de tout le reste.

Mais, quoique le père Jérôme ne fût pas de bronze, et que bien des fois, les effluves fascinantes de la femme eussent troublé ses sens, il n'était pas homme à faiblir jamais par un entraînement de cœur. Il y avait en lui deux passions terribles qui le préservaient d'une autre passion. Dévoré d'ambition et de fanatisme, combinant sans cesse ses moyens d'avancement personnel dans son ordre, et d'accroissement d'influence pour cet ordre qu'il avait rêvé de rendre illustre au dessus des congrégations rivales, il n'avait qu'une pensée, ardente, cor-

rosive, qu'un sentiment dont il subissait toute la fougue, satisfaire ces passions dévorantes qu'il avait cru sanctifier, sous le beau prétexte qu'en s'y abandonnant avec toute l'impétuosité de son caractère, c'était la cause de Dieu qu'il servait.

L'ambitieux et le fanatique ne pouvait donc être pour Hélène un tentateur. Jérôme fut fort contre lui-même; et à certains moments, luttant avec rage contre les inspirations de la nature, dont il ressentait l'entraînement irrésistible, il se déchirait le bras jusqu'au sang, opposant une douleur physique aux âpres convoitises de l'instinct.

Il ne fut donc pas, pour cette pénitente qui avait encore tant de charmes, le *sollicitator ad malum*, qui a si longtemps désolé l'Église, et qui se trouve comme la conséquence fatale du système de la direction, et des investigations en matière honteuse.

Vainement l'Église avait des anathèmes contre le prêtre suborneur, vainement encore aujourd'hui elle oblige la pénitente séduite à dénoncer le coupable auprès de l'évêque, sous peine elle-même de ne rencontrer aucun prêtre qui veuille l'absoudre, la séduction entre logiquement dans le tribunal de la pénitence avec les principes de la théologie érotique. Si heureusement ce crime devient rare dans les mœurs du clergé contemporain, surtout chez les prêtres

au milieu du gâchis scolastique du orateur.

Ce fut pendant ces quelques jou épanchements entre le père et s tuelle n'étaient gênés par rien, q s la dernière phase de la prise de à l'au- le cœur et l'âme de sa pénitent

Au point où en était arrivé us curieux a pouvait disposer en maître e par le célèbre Hélène. Elle lui apparte cherches dans les c'était sa chose. Condui des tribunaux civils où l'âme féminine perd à clair cette question Hélène, si elle eût re uellement le résultat que le dominicain, ablit quels affreux ra- dernières hontes, de scolastique des inter- de l'obéissance très catholique, sous un comme de tout où par conséquent plus

Mais, quoiqu filial des pénitentes et la bronze, et qu ontribuaient à rendre plus nantes de l ication des règles scolas- n'était pa traîneme Llorente, en consultant les sions des procès et les notes du livre passi s autres tribunaux, que les com s pour ce crime en Espagne, et p jacentes, étaient en raison d'un ur sur dix mille; et entre mille parmi les béné- les prémontrés, les hié-

siliens, les agonisants, les
les chanoines réguliers
ques d'Alcantara, de
et du Saint-Sépulcre;
armi les carmes, les au-
ins, les moines de la Merci,
les franciscains et les minimes
çois de Paule; d'un sur quatre
s augustins déchaussés, les mathu-
naussés, les pères de la Merci dé-
sés; et d'un sur deux cents chez les
nes déchaussés, les alcantariens et les capu-
ins.

séculiers, il faut l'attribuer à l'habitude honnête du plus grand nombre, de suivre la méthode pudique que nous avons vu pratiquer par le chaste abbé Courbon.

Le mal, à cet égard, était allé si loin sous l'ancien régime qu'il avait fallu en venir à l'autorité des tribunaux.

Un travail de statistique des plus curieux a été fait sur ce sujet en Espagne par le célèbre auteur Llorente, que ses recherches dans les registres de l'inquisition et des tribunaux civils mettaient à même de tirer à clair cette question délicate. Je vais citer textuellement le résultat de son enquête. Elle établit quels affreux ravages avait fait la méthode scolastique des interrogations dans un pays très catholique, sous un climat très ardent, où par conséquent plus qu'ailleurs l'abandon filial des pénitentes et la chaleur du sang contribuaient à rendre plus dangereuse l'application des règles scolastiques.

J'ai trouvé, dit Llorente, en consultant les pièces originales des procès et les notes du livre des *registres* des autres tribunaux, que les prêtres dénoncés pour ce crime en Espagne, et dans les îles adjacentes, étaient en raison d'un prêtre *séculier* suborneur sur dix mille; et entre les *réguliers* d'un sur un mille parmi les bénédictins, les bernardins, les prémontrés, les hié-

ronimites, les basiliens, les agonisants, les théatins, les oratoriens, les chanoines réguliers de Calatrava, de Saint-Jacques d'Alcantara, de Montera, de Saint-Jean et du Saint-Sépulcre; d'un sur cinq cents parmi les carmes, les augustins, les mathurins, les moines de la Merci, les dominicains, les franciscains et les minimes de Saint-François de Paule; d'un sur quatre cents sur les augustins déchaussés, les mathurins déchaussés, les pères de la Merci déchaussés; et d'un sur deux cents chez les carmes déchaussés, les alcantariens et les capucins.

V

L'AUTO-DA-FÉ

— Avouez, disait le moine à madame Deville, en se promenant avec elle dans les beaux jardins de Vareilles, que pour un homme qui se dit religieux, votre mari tient peu à donner le bon exemple dans la paroisse; quelle singulière idée que celle de ce voyage sur les bords de la Creuse dans un tel moment! Vous auriez dû lui faire sentir toute l'inconvenance de son procédé.

— Je l'ai essayé, mon père, mais en vain. Je n'ai pas voulu trop insister, je garde mes forces pour un sujet plus grave.

— Soit, vous avez peut-être agi sagement. En attendant, votre respectable curé est très mal

édifié de la conduite de son paroissien ; il voit là un manque d'égards pour moi, et il en est blessé. Il a tort en cela, ce bon curé. Je suis venu dans sa paroisse pour les pauvres et pour les petits : que les riches et les grands ne viennent pas m'entendre, que m'importe à moi? Je fais mon devoir, et cela me suffit. Votre mari, lui, prend pour guide son orgueil et son vain savoir! Puisse Dieu ne pas l'abandonner à son sens dépravé. Il faut toujours espérer, ma chère enfant! Il faut prier la sainte Vierge. Vous ferez bien de faire coudre dans ses habits une médaille de l'immaculée conception, afin qu'il en ait toujours une sur lui. D'innombrables conversions sont dues à cette pieuse pratique qu'une âme aimante de femme a pu seule inventer.

— Mon père, j'y avais pensé, mais je craignais que ce ne fût là une superstition.

— Où avez-vous pris cela?

— Je l'ai entendu dire à l'abbé Courbon.

— L'abbé Courbon a tort ; mais lui et ses pareils voient des superstitions partout. Dieu ne bénirait pas ces pratiques si elles étaient superstitieuses. Croyez-moi, ma fille. Ayons la foi simple des âmes pures, faites coudre les petites médailles, et ce soir, vous, Marie, ce petit ange, et moi, nous réciterons le rosaire à l'intention de votre mari et de votre fille, et nous terminerons par la prière pour la conversion

des pêcheurs, *Domine non secundum;* et qui sait, ma fille, si les bords de la Creuse ne seront pas pour M. Deville le chemin de Damas? Marie est si puissante!

— Mon père, persistez-vous dans votre bonne opinion sur le jeune comte de Savinières?

— Oui, sans doute. Pourquoi me demandez-vous cela? dit le moine, ne voulant rien dire qui pût le compromettre auprès de la marquise aussi longtemps qu'il aurait besoin d'elle.

— Je le trouve tous les jours plus léger, plus inconsidéré.

— Il est si jeune! La gravité arrivera plus tard. Marie est aussi trop sérieuse pour une jeune fille de dix-sept ans; ces deux caractères se tempéreront l'un par l'autre. Pensez-vous que Marie prenne du goût pour ce jeune homme?

— Les saillies du jeune comte font quelquefois éclore un sourire sur les lèvres de ma fille. Elle ne me paraît pas lui être hostile, voilà tout.

— C'est quelque chose.

— Je redoute tant pour elle une passion malheureuse!

— Je vous ai défendu de vous préoccuper de cela. Les femmes qui ont lu des romans sont, sur certaines questions, ingouvernables.

— Oh! cher père, vous savez bien que j'ai voulu faire entre vos mains le vœu de vous obéir en tout.

— Je le sais, ma fille bien-aimée, vous êtes capable de toutes les grandes choses. Vous savez aussi pourquoi je n'ai pas voulu recevoir ce vœu, je ne voulais pas que ma direction devînt pour vous un fardeau, un joug insupportable. Non, non, ma fille, je veux vous laisser toute votre liberté.

On le voit, si le père Jérôme se montrait quelquefois impérieux envers sa pénitente, il savait aussi la flatter. Le dominicain connaissait les femmes, il savait au besoin serrer et modérer le frein.

— Ma fille, continua-t-il, il est convenu que Laurence seule doit nous occuper. La Providence se sert de tout pour arriver à ses fins. La mort de madame Villaret a fait retarder de trois mois au moins un mariage qu'on aurait peut-être fait à présent malgré vous. Il faut profiter de ce délai pour ouvrir les yeux à votre fille; plus tard nous penserons au comte de Savinières et à Marie.

— Le comte de Savinières est-il vraiment bien religieux?

— Sa tante l'assure; il s'est, dit-il, battu en Italie.

— Pour le saint-père?

— Et pour qui donc? Voulez-vous par hasard que ce soit pour Garibaldi?

— Vous avez raison, mon père; au reste, si

ce jeune homme est sincèrement pieux, je le verrais avec plaisir devenir mon gendre.

— Oui, faire de votre fille une comtesse de Savinières, cela flatterait un petit reste d'orgueil mondain. Je ne vous le reproche pas trop; la perfection ne s'acquiert pas dans un jour; et moi-même j'ai compati à cette faiblesse en choisissant l'illustre héritier du nom de Chantonnay pour votre fille aînée. Au reste, je vous le répète, à chaque jour suffit son mal, dit l'auteur de l'*Imitation*, ne pensons qu'à Laurence.

Certes, disait le moine, si j'échoue pour Chantonnay près de la belle Laurence, il faut lui ménager Marie comme pis-aller. Je veux bien soutenir jusqu'à un certain point le neveu de la marquise, mais contracter des engagements prématurés, ce serait par trop maladroit. Attendons.

Cette conversation eut lieu sous une allée de tilleuls plantée à l'extrémité du jardin. Des massifs cachaient presque entièrement le château aux deux promeneurs. Cependant, à travers quelques éclaircies, ils en apercevaient les murailles et la pâle et mélancolique Marie, qui, accoudée sur l'appui d'une des fenêtres de la bibliothèque, semblait rêver profondément.

— Vous souvenez-vous, dit madame Deville à son directeur, de l'histoire de l'apparition du diable que je vous racontai en arrivant à Paris?

— Sans doute, et cette apparition n'est pas incroyable.

— Non, sans doute. Toutefois il serait possible qu'il n'y eût là rien que de très naturel?

— J'ai foi dans les pressentiments de cette enfant, et le diable dans une bibliothèque me paraît tout à fait à sa place.

— Comment, mon père?

— Comment? Est-ce que vous croyez par hasard que tous les livres de M. Deville ont été écrits par des Pères de l'Église?

— Non, assurément.

— Plus des trois quarts, voyez-vous, ont été écrits sous la dictée du diable; et le diable élit son domicile dans les bibliothèques, pour tenter ceux qui viennent là chercher une distraction, de lire ces livres infâmes. Pas plus tard qu'hier, le comte de Savinières, que vous prenez pour un esprit léger, me disait : Savez-vous, mon révérend père, qu'il y a dans cette bibliothèque des livres que pas un libraire ne pourrait vendre ostensiblement à Rome et qu'ils compromettraient, auprès des pères du couvent de la Minerve, les imprudents qui, les ayant en leur possession, ne les mettraient pas sous une triple serrure? Cela m'a donné à penser, j'ai jeté un regard sur vos livres, il y en a, en effet, d'exécrables, d'abominables, et je veux vous faire à ce sujet, une proposition.

— Elle est acceptée d'avance, mon père. Il s'agit, n'est-ce pas, de ne plus laisser la clef, afin que personne ne puisse y pénétrer?

— Bel expédient, ôter la clef!

Et le moine haussait les épaules.

— Quel parti prendre alors, mon père?

— Brûler ces mauvais livres, les brûler tous, tous, entendez-le bien!

— Cela est impossible, mon père.

— Impossible! Quelle impossibilité voyez-vous là?

— Cette bibliothèque appartient à M. Deville.

— Hé bien?

— Il ne consentira pas.

— Je le sais bien qu'il ne consentira pas, et je ne vous parle pas de lui demander son consentement; mais de faire disparaître, vous-même, de votre maison les poisons qui peuvent ôter la vie de l'âme, non seulement à vos enfants, mais à tous ceux qui pénétreraient dans ce lieu maudit. Depuis que je suis ici, j'ai été tellement absorbé par les travaux de la retraite que je donne à la paroisse du bon curé de Vareilles, que je n'ai pas eu le temps de penser à bien des choses importantes. Allons dans votre bibliothèque, je ferai mon choix, car je ne doute pas qu'il n'y ait de fort bons livres; mais tout ce qui sera mauvais sera brûlé.

— Mon mari sera fort mécontent, et vous m'exposerez à une scène pénible!

— Oh! femme de peu de foi! Vous lisez pourtant la vie des saints, celle des martyrs, et vous ne rougissez pas de votre faiblesse? Des jours bien mauvais peuvent se lever sur nous. Si le pouvoir temporel tombe, la société tombera avec lui. La barbarie nous envahira de nouveau, les échafauds seront dressés, et il faudra confesser sa foi devant les bourreaux; et certes, la civilisation moderne, anathématisée par Rome, nous amènera tous ces malheurs. Notre grand publiciste catholique n'a pas craint de dire : Quand la police sera portée à sa perfection, quand la science aura enfanté ses merveilles, quand partout les tables ploieront sous les viandes exquises, alors on mangera de la chair humaine (1), » et il a dit vrai. La chair que l'on mangera, ce sera celle des croyants. Que ferez-vous alors? Vous qui tremblez toujours devant un moment de mauvaise humeur de votre mari, vous renierez donc votre foi? Vous irez donc vous asseoir à la table des enfants de Bélial, et vous repaître avec eux du sang de vos frères?

Le moine s'oubliait, il se croyait en chaire, il gesticulait, se drapait dans son manteau

(1) *Parfum de Rome*, par M. Louis Veuillot, t. II, pag. 51.

noir; et les éclats de sa voix stridente devaient arriver jusqu'au château. Quelques mois plus tôt, le bon sens de madame Deville se serait révolté devant ces violences de langage, mais elle était subjuguée; et quand le moine, revenant à lui, et craignant même d'avoir été trop loin, jeta les yeux sur sa pénitente effarée, il mit dans son regard une douce mansuétude et lui dit d'une voix presque caressante :

— Non, ma fille, ma bien chère fille, vous ne pactiserez jamais avec l'esprit du mal! Le supposer serait vous faire une grave injure. Si vous avez hésité un instant, c'est que, sans doute, vous ne compreniez pas tout le danger des mauvais livres. Oh! ma fille, que d'âmes se sont perdues pour l'éternité, pour avoir lu un mauvais livre! Quelle fatale découverte que celle de l'imprimerie! Et il y a des chrétiens qui osent appeler progrès ces inventions infernales! Enfin, ma fille, je dois vous le dire : toute personne qui garde chez elle un livre défendu, même sans le lire, est excommuniée *ipso facto*. Voyez s'il vous est permis d'hésiter.

— Aussi, mon père, je n'hésite plus.

— Il faut de suite faire cette exécution. Suivez-moi.

Et le moine se dirigea vers le château, d'un air aussi belliqueux que s'il se fût agi d'une croisade contre de nouveaux Albigeois.

Le moment était favorable pour l'exécution de ses projets, il n'y avait au château que madame Deville, ses filles, et le comte Louis de Savinières. Le père Jérôme regrettait que Chantonnay ne se trouvât pas là pour prendre part à sa glorieuse expédition. Toutefois, il se consolait en réfléchissant que si M. Deville prenait mal la chose, il valait mieux que Chantonnay ne fût pas compromis. Le comte de Savinières le gênait un peu. Quelles étaient au fond les opinions de ce jeune homme? Il n'en savait rien; c'était un ami de Villaret, motif suffisant pour qu'il fût suspect au moins *de levi*. Le père Jérôme aurait bien voulu mettre à profit les jours qu'il passait avec lui à Vareilles, pour le faire expliquer au sujet de ses opinions politiques et religieuses; mais Louis, fin comme un Italien, s'amusait à déconcerter le moine; et quand celui-ci, obéissant à ses instincts d'inquisiteur, le mettait en quelque sorte en demeure de s'expliquer, Louis s'échappait par la tangente, avec une raillerie ou un jeu de mots. — Gardez-vous bien de vous faire un ennemi du père Jérôme, avait dit la marquise de Savinières à son neveu, hurlez avec lui, sans cela vous êtes perdu. Le jeune comte mettait à profit ce conseil, tout en se donnant le plaisir de se moquer du révérend père.

Marie, en voyant revenir le moine et sa mère, était rentrée dans le salon.

Le père Jérôme prit son air le plus aimable, et ce fut le sourire sur les lèvres qu'il annonça que madame Deville, inspirée par sa piété et par son désir d'éloigner de sa maison tout ce qui pourrait devenir pour ceux qui l'habitaient, ne fût-ce même que temporairement, une occasion de péché, venait de lui demander de faire l'inspection des livres de la bibliothèque afin de s'assurer s'il n'y en avait pas quelques-uns de ceux que l'Église a frappés de ses censures.

— Et s'il y en avait? dit Marie.

— On les brûlerait, ma chère enfant.

— Oui, oui! s'écria Marie en frappant ses deux mains l'une contre l'autre. Et ses yeux brillèrent d'un éclat sauvage.

— Il y aurait quelque chose de mieux à faire que de brûler des livres dans la cour du château de Vareilles, dit le comte de Savinières; mais les temps sont mauvais, et l'on fait ce que l'on peut, n'est-ce pas, mon très révérend père?

— Vous avez raison, dit Marie. Autrefois, ce n'était pas les mains pures des hommes de Dieu qui jetaient les livres pervers au bûcher, c'étaient celles des bourreaux!

— Oh! mademoiselle, dit Louis, les temps dont vous parlez étaient déjà des temps de relâchement. Brûler des livres! à quoi cela mène-t-il? Mais nous ne sommes plus dignes d'être placés sous la direction des tribunaux institués,

par l'Église romaine, dans les siècles de foi. Peut-être y reviendrons-nous, mon père, à ces temps héroïques. En attendant, je vais prendre une échelle pour atteindre aux rayons les plus élevés de la bibliothèque. Si vous le permettez, je vous éviterai la peine d'y monter Je vous nommerai les accusés, et vous prononcerez la sentence, soit pour absoudre, soit pour condamner.

— Je voudrais bien savoir, se disait le père Jérôme, si ce petit fat ne se moque pas de moi. Il faudra que je fasse prendre en Italie des renseignements sur sa conduite politique et religieuse. Ah! si je n'avais pas besoin de sa tante!

Laurence s'était approchée de sa mère et lui avait parlé à voix basse. Madame Deville l'embrassa sur le front en lui disant :

— C'est un devoir que je dois remplir, ma fille, et quelles qu'en soient les conséquences, je le remplirai. Ma chère enfant, ajouta-t-elle en soupirant, la vie d'une chrétienne est une vie de sacrifice.

On entra dans la bibliothèque. Laurence seule resta dans le salon; mais, la porte de communication étant restée ouverte, elle pouvait entendre et voir tout ce qui se passait.

Le moine s'installa dans un large fauteuil, madame Deville se plaça à côté de lui, et Marie, debout, les yeux fixés sur le moine, portait,

dans cette scène de stupide fanatisme, l'ardeur passionnée de son caractère. Le père Jérôme lui paraissait remplir là une fonction sublime.

Louis était arrivé avec l'échelle ; il l'appliqua aux parois de la bibliothèque et y grimpa lestement.

— Puisque le tribunal est en mesure de m'entendre, dit-il, je commence. Je suppose, mon révérend père, que vous avez invoqué les lumières d'en haut.

— Ne traitez pas légèrement les choses sérieuses, jeune homme.

— Je n'ai garde, mon révérend père, et vous allez voir comment je vais m'acquitter de ma mission.

V

L'AUTO-DA-FÉ

(SUITE)

Alors commença une scène à peu près identique avec celle que Cervantes a mise dans son *Don Quichotte de la Mancha*, où l'on voit le curé et le barbier brûler les livres de chevalerie, — coupables d'avoir détraqué la cervelle du bon chevalier de la Triste Figure, — en présence de la nièce et de la gouvernante du susdit chevalier, et à leur grande satisfaction.

— Oh! oh! dit le comte de Savinières, nous allons, je l'espère, débuter par une condamnation. *OEuvres* de Voltaire, édition de Kelh, magnifique reliure.

— Au feu, dit le père Jérôme, au feu les œuvres

de cet homme qui ont conduit tant d'âmes au feu éternel! Oui, nous commençons bien notre épuration. Et à propos de cela, madame, achetez donc le livre que M. Nicolardot a écrit sur Voltaire. Le connaissez-vous, monsieur le comte?

— Moi, non, et je ne veux même pas le connaître.

— Pourquoi donc, s'il vous plaît?

— Parce que j'ai lu une critique de ce livre faite par un zélé catholique : il prétend et il prouve que M. Nicolardot a fait un livre maladroit, que, dans tout ce qu'il reproche à Voltaire, « il n'y a pas de quoi fouetter un philosophe, » et qu'en somme le lecteur pourrait bien être tenté de prendre parti pour Voltaire contre Nicolardot. Or je ne veux pas être tenté, je tiens à garder mon opinion sur le philosophe de Ferney.

— Oui, je sais que M. de P... vise quelquefois à l'indépendance, et qu'il se permet de critiquer des auteurs dévoués à la bonne cause. Il a fait là une école, mais il a racheté cela en flétrissant un livre que je ne veux pas même nommer; car j'espère bien qu'on ne le trouvera pas ici. Jetez là les *Œuvres* de Voltaire, monsieur le comte, et continuons.

— Mon révérend père, voici un Jean-Jacques Rousseau, non moins superbement relié que son confrère, et qui me paraît devoir le suivre.

— Sans doute, dit le moine, nous brûlerons ensemble les œuvres de ces deux coryphées de l'impiété du dix-huitième siècle, comme leurs âmes brûlent ensemble dans l'enfer pour toute l'éternité.

— Voici l'*Esprit des lois*, les *Lettres persanes* de Montesquieu.

— Tout cela est digne du bûcher. Mon Dieu, mon Dieu! comment peut-on trouver de pareils livres chez des hommes qui se prétendent chrétiens! Quelle douleur pour un religieux de voir les lois de l'Église méprisées ainsi en France!

Heureusement pour la sensibilité du révérend père, que, dans les rayons suivants, il put faire grâce aux auteurs nommés par Louis de Savinières. Tous n'étaient pas absous sans quelques restrictions; mais enfin le père Jérôme ne voulait pas se montrer trop rigoriste. Il hésita quelques minutes quand Louis nomma Châteaubriand. — Son libéralisme nous a fait bien du mal, dit-il, et dans ses œuvres il y a un grand nombres de pages coupables. Mais sachons lui gré d'avoir voulu remplacer la poésie du paganisme par celle du catholicisme, et usons d'indulgence pour lui.

— Voici les *Œuvres complètes* de Bossuet, dit le comte, ceci échappe à la censure et mérite une place d'honneur dans toutes les bibliothèques.

— Hum! hum! dit le père Jérôme, peu s'en est fallu que Bossuet ne fût récemment condamné dans un de nos conciles provinciaux, et qu'on ne mît quelques-uns de ses ouvrages à l'*index*.

— Bossuet, le grand Bossuet! s'écria madame Deville.

— Oui, madame, le grand Bossuet. Il est le père de l'hérésie gallicane.

— Voici, en effet, sa *Défense des libertés de l'Église gallicane*, dit le comte.

— Au feu, ce livre! s'écria le moine. Cependant, soyons justes, ce malheureux ouvrage n'a paru qu'après la mort de Bossuet, c'est son indigne neveu qui l'a publié, Bossuet n'en est peut-être pas l'auteur.

— J'ai oui dire, mon révérend père, que le manuscrit de ce livre existait, et qu'il était d'un bout à l'autre de l'écriture même de l'évêque de Meaux.

— Et qu'est-ce que cela prouve?

— Il me semble, mon révérend père, que M. de la Palisse ne manquerait pas de dire que cela prouve que Bossuet a écrit le manuscrit.

— Si vous aviez lu les œuvres de l'illustre Joseph de Maistre, vous verriez, monsieur, que cela ne prouve pas du tout que Bossuet soit l'auteur de ce mauvais livre.

— Oh! c'est différent, si M. de Maistre a dit

cela, je m'incline. On sait bien que M. de Maistre ne se permettait jamais le paradoxe; et, plutôt que de l'en accuser je croirai que le manuscrit écrit de la main de Bossuet n'est que la copie d'un autre manuscrit. Voici la *Défense des libertés de l'Église gallicane*, nous les brûlerons entre Voltaire et Rousseau. Et les *Provinciales* de Pascal, qu'en ferons-nous?

— Il y a dans ce livre, dit le père Jérôme, quelques traits contre les jésuites qui sont malheureusement trop justes; mais les ordres religieux doivent se soutenir, et d'ailleurs Pascal était janséniste : nous brûlerons les *Provinciales*.

— *Histoire ecclésiastique* de Fleury, continua le comte, après avoir nommé quelques auteurs qui trouvèrent grâce devant le moderne inquisiteur.

— Au bûcher! s'écria le moine.

— Oh! mon père, dit madame Deville, vous me surprenez, brûler l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury!

— Certainement, madame. Vous la remplacerez par celle de Rohrbacher : voilà un livre écrit selon la doctrine romaine. Je conviens que le style en est lourd et diffus; mais qu'importe? on ne lit pas ces livres-là pour s'amuser.

— Quant à moi, dit le comte de Savinières,

je ne suis pas du tout surpris du jugement porté par le révérend père, car j'ai lu précisément, il y a huit jours les discours de Fleury. Comment, il ose prétendre que lorsque Dieu a créé les deux grands luminaires, cela ne signifiait pas, le soleil, le sacerdoce, et la lune, l'empire ! que les deux glaives dont il est question dans l'Évangile ne signifient pas, du tout, la puissance spirituelle et la puissance temporelle placées entre les mains de Pierre et des papes ses successeurs ! Il soutient qu'il n'y a là aucun mystère. Les deux luminaires sont le soleil et la lune, et rien de plus, — et les glaives deux épées. A nous, gens du monde, l'opinion de Fleury paraît raisonnable, nous ne sommes pas éclairés. Mais le révérend père sait mieux que nous apprécier ces questions délicates ; et par l'allégorie on explique tant de choses inexplicables !

— Ce jeune homme a vraiment de bons principes, se dit le moine à part lui. Ce n'est pas impunément qu'on a vécu près de Rome, ce grand centre de toute lumière catholique.

Et reprenant la parole :

— Vous avez raison, monsieur le comte, les interprétations que Fleury critique sont celles de nos savants docteurs, tous dévoués aux prérogatives de Rome : Rome les a approuvées, et voilà pourquoi le pernicieux ouvrage du galli-

cam Fleury ne doit pas se trouver dans une maison où l'on professe les doctrines romaines. Et d'ailleurs, madame, ajouta le moine, où en serions-nous aujourd'hui si nous repoussions le sens allégorique donné à l'Écriture? le dogme de l'immaculée conception n'aurait pas été promulgué par Pie IX. Une des preuves les plus incontestables de ce dogme se trouve dans ces paroles du Cantique : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te :* « Tu es toute belle, ma bien-aimée, et jamais une tache n'a terni ta beauté. » Si Fleury vivait encore, il n'aurait voulu voir là que le sens naturel, des paroles d'amour adressées par l'amant à son amante. Pie IX a vu, d'une manière infaillible, le sens caché, et il a écrasé la tête du démon. Il a sauvé les sociétés qui périssaient, en déclarant, d'après ce texte, et d'autres aussi forts, que Marie était véritablement immaculée.

— Ce dominicain se croit toujours en chaire, disait tout bas le comte, et s'il ne faisait pas tourner la tête aux deux femmes qui sont là, sa logique serait amusante à force d'être absurde. Rien ne m'amuse comme de me moquer de lui, sans qu'il s'en doute, et plus je lui ferai débiter d'extravagances, plus il me sera facile, dans un temps donné d'ouvrir les yeux à Marie. Je l'aime, et je porterai la lumière là où le moine a mis la nuit sombre.

Et après avoir retiré de la bibliothèque les trente-trois volumes de l'*Histoire ecclésiastique*, qui allèrent par la fenêtre rejoindre Voltaire et Rousseau, le jeune comte continua de lire les titres. Ah! voici l'*Histoire de l'inquisition d'Espagne*, par Llorente. Mon père, si jamais livre a mérité d'être brûlé par un dominicain, c'est assurément celui-là. C'était un homme terrible que ce Llorente! Que de documents entassés dans ces quatre volumes!

— Et notez bien, dit le père Jérôme, que ce misérable a été secrétaire de l'*Inquisition;* c'est un transfuge. Quand même l'*inquisition* n'aurait pas toujours été sainte dans son principe, sainte dans ses actes, digne de respect puisqu'elle était autorisée, établie, encouragée par les bulles et les brefs des papes, Llorente n'aurait pas eu le droit, lui un de ses membres, d'en faire connaître les erreurs sans trahison.

— Et vous avez mille fois raison, mon père, et je soutiens que s'il y a des vices, des abus, dans notre législation, ce n'est point aux légistes à s'en occuper, que les militaires n'ont pas le droit d'écrire sur les questions qui intéressent l'armée, ni le marin sur ce qui concerne la marine. Llorente mérite d'être brûlé deux fois : et pour avoir écrit son livre, et pour avoir commis ce délit, ayant l'honneur insigne d'appartenir au saint-office. Je trouve là des livres modernes, *le*

Maudit, par l'abbé ***, *le Jésuite*, *la Religieuse*, *le Moine*, par le même auteur.

— *Le Maudit!* s'écria le moine, *la Religieuse!* ces livres infâmes sont ici!

— Vraiment oui, mon révérend père. Ah! cet abbé ***, il est un peu rude à l'endroit des moines.

— J'espère, madame, que vous n'avez pas lu une page de ces livres.

— Mon père, je dois vous avouer que mon mari estimait beaucoup ces ouvrages; il m'en a lu une grande partie, et vraiment le héros du *Maudit*, l'abbé Julio, est si pieux, si plein de foi, sa mort m'a semblé si édifiante, que je n'ai rien trouvé là qui pût scandaliser une âme honnête et chrétienne.

— Parce que vous étiez alors dans l'aveuglement. Je sais bien qu'il n'y a pas, dans *le Maudit*, un mot contre la foi catholique, au point de vue gallican; mais l'auteur nie dans ses livres l'infaillibilité papale, donc ce n'est pas un vrai catholique.

— Il n'y a pas de doute là-dessus, dit Louis de Savinières, c'est un catholique à la façon de Bossuet et de Fleury, et non à celle des pieux écrivains de la *Mappemonde catholique*, qui est la bonne.

— Et puis, ajouta le moine, c'est encore un traître, comme Llorente, celui-là. Comment, il

est prêtre dans l'Église, et il prétend en combattre les abus et en réformer la discipline?

— Aussi, mon révérend père, un libéral qui, sous Louis-Philippe, mangeait très proprement du jésuite lui a bien dit son fait à cet abbé ***, il a démontré ce que je disais tout à l'heure, que les abus d'une institution ne devaient pas être combattus par ceux qui pouvaient en parler *ex professo*, et qu'un laïque avait bien plus qu'un prêtre le droit de sonder les plaies de l'Église et d'en indiquer le remède, et voilà ce que j'appelle de la logique.

— Brûlons ces livres. Ils mériteraient les honneurs d'un bûcher sur la place de Grève, dit le moine.

— Autrefois, mon père, l'écrivain aurait bien couru les risques de brûler avec ses livres.

— Sans doute : alors le pouvoir était chrétien, il croyait devoir punir les ennemis de l'Église plus sévèrement que ses propres ennemis.

— Et ce bon temps est passé mon père, quel dommage! Enfin, vous avez la bonne presse pour venger vos injures ; et, si l'on ne brûle pas les auteurs, au moins on les flétrit dans l'opinion publique. C'est quelque chose. M. de P..... entre autres, pour se faire absoudre de son attentat contre Nicolardot, a éreinté le livre de l'abbé ***, mais évidemment sans en avoir rien

lu, il a copié les critiques qui en avaient déjà été faites. Or un écrivain sérieux doit se respecter un peu plus.

— Vous prenez donc parti pour cet abbé ***?

— Pas du tout; il n'aime pas les moines, et en ma qualité de demi-Italien, je sais ce que valent les moines, et, tels on connaît les saints, tels on les honore.

— Continuons notre revue. Ah! voici Molière, les deux Racine, Boileau; qu'allons-nous faire de tout cela!

— Molière et son *Tartufe* au feu, Racine fils, janséniste, au feu. Nous pouvons faire grâce aux *Satires* de Boileau.

— Oh! quelle belle édition du *Lutrin!* des gravures magnifiques. Comme cette Discorde :

> Toute noire de crimes,
> Quittant les Cordeliers pour aller aux Minimes,

est bien représentée! Ah! la voilà encore, elle entre chez l'archevêque.

> La discorde en entrant, qui voit la nappe mise,
> Admire un si bel ordre et reconnaît l'Église.

— Au feu ces impiétés, ces abominations! Oh! ces misérables écrivains! Quel malheur que la science soit sortie des cloîtres pour se répandre

dans le siècle! Oh! que le sens chrétien est profondément perverti! C'est à l'Église qu'il a été dit : *Docete :* Enseignez. Or le livre est un enseignement; donc, comme autrefois, les moines seuls devraient savoir écrire. L'imprimerie, ce qu'on est convenu d'appeler la Renaissance, voilà ce qui nous a perdus.

— Abîme tout plutôt, c'est l'esprit de l'Église,

murmurait tout bas Louis de Savinières en envoyant *le Lutrin*, avec ses magnifiques gravures, rejoindre ses compagnons d'infortune. Mon père, dit-il tout haut, voici le poème de *Vert-Vert* de Gresset, *le Lutrin vivant, le Carême impromptu;* tout cela ne me paraît pas moins impertinent, à l'endroit des couvents, que *le Lutrin* de Boileau. Écoutez plutôt ce passage de *Vert-Vert :*

Il (le perroquet) partageait dans ce paisible lieu
Tous les sirops dont le cher père en Dieu,
Grâce aux bienfaits des nonnettes sucrées,
Réconfortait ses entrailles sacrées.

Et cette dame Barbe, du *Lutrin vivant*,

Qui dès seize ans, d'un siècle corrompu
Craignant l'écueil, pour mettre sa vertu
Mieux à couvert des mondains et des moines...

— Assez! s'écrie le père Jérôme, ne voyez-

vous pas qu'il y a là une enfant qui vous écoute? Brûlons ces fades poésies, brûlons-les sans pitié. N'est-il pas vraiment déplorable que les jésuites aient soutenu ce polisson de Gresset, parce qu'il a été un des leurs?

On comprend que les romans furent tous condamnés, sauf les romans mystiques du père Michel-Ange Marin et le *Télémaque* de Fénelon; encore, sur celui-là, le père Jérôme déclara-t-il que, pour rien au monde, il ne voudrait avoir fait un livre semblable.

— Nous arrivons aux auteurs modernes, dit Louis; jusqu'à présent, sauf l'abbé ***, nous n'avons pas eu à juger nos contemporains.

— Je serais d'avis, dit le moine, de les condamner tous sans les entendre.

— Oh! mon père, ce ne serait pas juste; et tenez, voici *les Libres Penseurs* de M. Veuillot qui trouveront grâce devant vous. Voici les *Conférences* de Lacordaire, *la Vie de sainte Marie-Madeleine* par le même.

— Pour ce dernier ouvrage, dit le moine, n'en disons rien par respect pour le restaurateur de notre ordre, mais brûlons-le. Il y a là un sensualisme...

— Voici Lamennais, œuvres complètes.

— Au feu, les œuvres complètes! ne faisons pas même grâce au livre sur *l'Indifférence*.

— Et Lamartine?

— On peut garder les *Méditations;* mais *Jocelyn*, au feu; jamais livre n'a distillé un poison plus dangereux que celui-là : il est plein d'hérésies.

— Je vois, mon père, dit madame Deville, que mon mari et moi nous sommes très ignorants en tout ce qui touche aux saines doctrines, nous avons lu *Jocelyn* ensemble avec enthousiasme, et cette lecture, il me semble, avait contribué puissamment à exalter en nous le sentiment religieux. Ce livre nous avait paru si profondément imprégné du sentiment chrétien!

— Oui, dit le père, on connaît cela : de l'exaltation, de la religiosité, des aspirations vagues vers l'infini, et tout le pathos de la philosophie semi-religieuse, plus dangereuse, mille fois, que la philosophie tout à fait sceptique. Après avoir lu *Jocelyn* avec votre mari, madame, avez-vous récité un chapelet de plus? avez-vous fait une confession, une communion de plus? Un livre chrétien, madame, conduit au confessionnal et au pied des autels de Marie. Voyez si M. de Lamartine a fait prêcher, par son prêtre Jocelyn, la dévotion à la sainte Vierge; non, sans doute. Oh! que ces livres sont mauvais pour les âmes! Je ferais plutôt grâce à Voltaire qu'à l'auteur de *Jocelyn*.

On comprend que George Sand, Michelet,

Edmond About, Victor Hugo, Louis Ulbach, Jules Simon, Renan, etc., etc., furent condamnés sans discussion.

Quand cette consciencieuse épuration fut terminée, la bibliothèque de M. Deville offrait le plus triste aspect : des rayons étaient entièrement vides, d'autres montraient de larges plaies béantes. Madame Deville considérait cette dévastation avec inquiétude. Que dirait son mari en présence d'un pareil acte de vandalisme? Sans doute elle aurait la gloire d'un petit martyre, et si elle ne souffrait pas dans son corps, comme les chrétiens de la primitive Église, elle souffrirait dans son cœur. L'orgueil dévot se complaisait dans cette pensée; mais madame Deville n'était pas encore assez avancée dans la spiritualité pour que cet orgueil, que j'ai qualifié de dévot, fût arrivé à ce degré de puissance où il devient intraitable et capable de conduire à tous les excès du fanatisme.

Elle aimait encore son mari : et la pensée de troubler par des discussions pénibles la paix de leur intérieur lui était douloureuse. Aidée de Louis de Savinières et de Laurence, qui était entrée dans la bibliothèque, quand la voix du père Jérôme avait cessé de s'y faire entendre, madame Deville cherchait à dissimuler le dégât opéré par le zèle de son directeur. Quelques rayons avaient un double rang de livres; on les

dédoubla pour remplir les casiers vides; on mit plus d'espace entre les livres; et, toutes ces mesures prises, on fut forcé de s'avouer qu'elles étaient à peu près inutiles.

On persuada bien à Don Quichotte qu'un enchanteur, son ennemi, avait enlevé sa bibliothèque; mais, avec M. Deville, on ne pouvait pas se tirer d'affaires aussi facilement. Et, bien que son caractère fût en général assez calme, Laurence elle-même redoutait pour sa mère la première explosion de son mécontentement.

Le moine n'avait pas terminé son œuvre; lui et Marie ramassaient les livres qu'on avait jetés par la fenêtre, et ils les entassaient à quelque distance au milieu d'une allée sablée. Marie mettait à ce travail une ardeur extrême : elle trouvait une âpre volupté à lacérer les pages de ces livres pervers, à en briser les belles reliures. Quant tout fut terminé, elle alla chercher des allumettes, et, triomphante, l'œil en feu, elle entra dans le salon : — Venez, ma mère, venez, lui dit-elle; c'est à vous à mettre le feu au bûcher; tout est prêt; et dans quelques minutes, grâce à votre piété, notre maison sera purifiée de ses souillures.

Louis de Savinières considérait la jeune fanatique; s'il eût été un autre homme, cette exaltation l'eût effrayé, mais il aimait les natures ardentes, nulles ne se laissent plus facilement

dompter par l'amour, il s'approcha d'elle et lui dit :

— Némésis était moins belle que vous ne l'êtes en ce moment; mais la divine vengeresse savait qu'elle ne pouvait errer; il y avait du calme dans ses colères; et vous, Marie, vous doutez de vous-même; et voilà pourquoi vous mettez tant de passion là où vous croyez mettre seulement de la justice.

Marie regarda le jeune comte avec des yeux surpris.

— Est-ce donc un blâme que vous m'infligez? dit-elle.

— Peut-être, dit Louis d'une voix grave.

La jeune fille ne répliqua rien; elle s'avança vers sa mère, lui prit la main pour l'entraîner hors du salon, mais il semblait que sa violence s'était affaiblie. Toutefois elle ne reculait pas, et elle répétait d'une voix plus douce, mais non moins pressante.

— Venez vite, maman, venez achever votre œuvre : le père Jérôme vous attend.

— Chère mère, il en est temps encore, disait de son côté Laurence, attendez le retour de mon père; ne savez-vous pas qu'il vous sacrifierait bien plus que ces pauvres livres, si cela était nécessaire à votre repos?

— Non, ma fille, non, il n'est plus temps; que dirait le père Jérôme?

— Laurence n'insista plus, elle suivit sa mère et sa sœur.

Le feu fut allumé, et bientôt les flammes s'élevèrent en spirales. Ce fut pour le moine un beau spectacle. En voyant ces livres, infâmes à ses yeux, se tordre, dans leurs enveloppes parcheminées, sous l'action de la flamme, il se reportait à cette époque que des hommes qui se disent disciples du Christ osent appeler l'âge héroïque de l'Église, où l'on ne brûlait pas des livres, mais des hommes coupables seulement d'erreurs dogmatiques. Louis de Savinières, lui aussi, se rappelait ces terribles souvenirs, et la robe blanche du dominicain, sur laquelle la flamme jetait des reflets rougeâtres, lui paraissait teinte de sang. Il avait commencé par rire en lui-même en voyant le père Jérôme jouer au bûcher; la scène lui avait paru plaisante; à présent elle lui faisait horreur, et il s'éloigna.

L'acte d'intolérance sauvage était accompli. Madame Deville ordonna d'en faire disparaître les traces. Le reste de la journée se passa tristement. Toute la faconde du moine fut impuissante à dissiper les inquiétudes de madame Deville. Marie elle-même paraissait livrée à une préoccupation secrète. Elle se demandait comment il se faisait que les paroles de Louis de Savinières eussent fait tant d'impression sur son esprit.

Nous l'avons déjà dit, il y avait dans cette jeune fille plus de passion que de sensibilité. Laurence avait donné tout son cœur à Villaret, son amour était profond, précisément parce qu'il était calme. Il n'en était pas ainsi de Marie, elle avait aimé Villaret parce qu'il était beau, et qu'elle n'avait rien pu lui comparer. Il s'était trouvé là au moment de l'éclosion des instincts de sa nature sensuelle ; il y avait de la fougue dans cet amour, un désir ardent d'être préférée à sa sœur, il n'y avait pas d'élément de durée. Déjà dans le monde elle avait remarqué le jeune de Savinières; depuis qu'ils étaient ensemble à Vareilles, elle avait acquis la certitude quelle en était aimé, et cette pensée flattait son orgueil. Louis était libre, elle pourrait être, si elle le voulait comtesse de Savinières; et des bouffées de vanité traversaient son cerveau, non sans y laisser une trace profonde. Marie, dont le fanatisme était de plus en plus exalté par son directeur, regardait toujours comme le plus grand des malheurs le mariage de sa sœur avec Villaret. Cet impie perdrait nécessairement l'âme de Laurence pour l'éternité, et il se perdrait avec elle. Chantonnay, ce fervent chrétien, ce défenseur des doctrines romaines, devait être son beau-frère, le moine le voulait ainsi, et il avait raison de le vouloir. Elle se sentait la même ardeur à seconder ses desseins; mais elle ne

pouvait se dissimuler que son désir de convertir Villaret n'avait plus la même énergie, et elle s'effrayait de son inconstance, en voyant que cette image, jadis si chère, s'effaçait chaque jour davantage dans son esprit. Comme tous ceux qui ont aimé ou cru aimer, Marie s'était dit : J'aime pour toujours, et elle se sentait humiliée des défaillances de son cœur. Pendant la scène de la bibliothèque, elle avait plusieurs fois reçu les livres condamnés de la main de Louis; cette main avait, soit volontairement, soit par hasard, souvent effleuré la sienne, et la jeune fille avait tressailli dans tout son être à ce contact. Avec plus d'innocence dans la pensée, Marie n'eût pas songé à analyser ses impressions : elle ne les eût pas comprises; mais, grâce aux lectures mystiques dont elle se nourrissait, elle perdait la chaste ignorance de ses dix-sept ans. N'avait-elle pas lu, dans la vie des saints, le récit des tentations furieuses de l'esprit impur, dont même les vierges consacrées à Dieu n'étaient pas exemptes dans leur cloître? Il y a dans le roman mystique, *Virginie ou la Vierge chrétienne*, des chapitres sous ce titre : *Peines intérieures de Virginie*, sur lesquels Marie avait dû méditer; et à la suite de ces dangereuses lectures, quand elle allait, elle aussi, confier ses *peines intérieures* au père Jérôme, et s'accuser de pensées mauvaises, le directeur l'inter-

rogeait longuement et sur la cause et sur les effets produits.

C'est ainsi que direction, lectures mystiques, livres de piété, composés pour les jeunes personnes, où tout en voulant leur enseigner à être chastes, on leur apprend comment on ne l'est pas, consomment un véritable viol moral.

VI

NUIT TERRIBLE

Madame Deville n'était pas sans redouter les conséquences de l'auto-da-fé du père Jérôme. Il fallait l'inconcevable hardiesse de cet homme, son orgueil de moine à qui tout doit obéir, pour avoir osé, en l'absence du maître de la maison, brûler solennellement sa bibliothèque. En vain Marie, la fanatique, s'applaudissait de cet acte de vigueur contre les ennemis des saintes doctrines, la conscience de sa mère n'était pas aussi rassurée. Son instinct de femme lui présageait la tempête, et un mot de Laurence : Pauvre bibliothèque! que dira mon père? lui revenait maintenant, et la faisait trembler sur une usurpation si flagrante des droits de son

mari. Mais les impressions sous lesquelles son directeur spirituel la tenait depuis quelque temps revenaient puissantes. Après tout, elle avait courageusement servi la cause de Dieu. C'était la bonne occasion de souffrir pour elle. Elle se préparait au combat.

La nuit qui succéda à l'exécution des pauvres écrivains suspects d'hétérodoxie aux yeux du père, fut triste pour Hélène. Elle avait eu l'âme trop agitée par cette scène d'un autre âge pour trouver un paisible sommeil.

Laurence, qui couchait dans la chambre la plus voisine de celle de madame Deville, entendit tout à coup des gémissements et des cris. Elle se précipita chez sa mère. Celle-ci, à demi habillée, effarée, l'œil hagard, se tordant les membres dans une violente crise nerveuse, courait violemment dans la chambre, ou, se jetant dans un fauteuil, se sentait étouffer. Laurence se hâta de la calmer, en lui faisant respirer de l'éther. Alors vint la réaction physique. Les larmes coulèrent. Une prostration effrayante succéda à la crise. Mais bientôt de sinistres pensées vinrent en redoubler la violence.

— Mon Dieu! que deviendrai-je? — Ah! l'enfer! l'enfer! — et d'autres paroles incohérentes, indice évident d'une excitation morale extrême, étaient prononcées par elle. Laurence eut peur. Tour à tour les yeux égarés de sa mère annon-

çaient une raison qui ne se possédait plus elle-même, et ses gestes extraordinaires, son animation terrible semblaient présager le délire. La pauvre Laurence eut recours à un puissant remède. Elle la prit dans ses bras, lui dit les paroles les plus tendres, finit par la remettre dans son lit, où elle continua ses caresses comme à un enfant malade. L'agitation cessa peu à peu. Sous ces caresses qui furent une magnétisation, elle s'endormit. Jeannette, retrouvée à Vareilles, fut réveillée par Laurence et passa le reste de la nuit auprès de sa maîtresse.

Le lendemain, quand la malade se réveilla, elle vit auprès de son lit ses deux filles et Jeannette. Elle se rappela en partie les agitations de la nuit écoulée.

— J'ai craint un moment que mon pauvre cerveau ne se brisât. Que je remercie Dieu de m'avoir épargné la perte de ma raison!

Laurence, elle aussi, avait craint pour la raison de sa mère.

— Madame, dit Jeannette, vous en faites trop. Est-ce qu'il y a à y tenir au régime de vie que vous suivez? Ah! ma chère maîtresse! elle qui était si belle, si fraîche! Voyez dans quel état on me la rend!

— Tout est sauvé, ma pauvre fille. Je me trouve mieux.

Cependant quelque chose d'égaré et de profondément triste demeurait encore dans ses yeux. Elle semblait promener autour d'elle un regard rempli de crainte.

— Et monsieur est-il revenu?

— Oh! non, madame.

— Et quand viendra-t-il?

— Il sera ici demain; ma mère, n'ayez aucune inquiétude. Il vous trouvera bien portante.

— Oh! promettez-moi que vous ne lui direz rien de ce qui s'est passé cette nuit. Je vous le demande, promettez-le-moi.

Et toutes les trois lui promirent de garder le secret sur cette crise.

Un coup terrible avait atteint cet organisme, réalisant, jusque-là encore, un type de remarquable beauté. Dès le matin, les joues d'Hélène parurent creuses comme elles l'auraient fait après quelques jours de macération; les premières rides se montrèrent et des filets argentés vinrent briller sur sa splendide chevelure; les lèvres pâlirent. Cette femme ne fut plus que l'ombre d'elle-même.

Laurence ne voulut pas qu'elle parût au déjeuner, et prétexta, auprès du jeune comte de Savinières, les fatigues d'une longue insomnie.

Ce déjeuner fut plus grave qu'il ne convenait à l'âge des trois convives. Savinières, qui ne se

doutait de rien et qui ne pensait pas qu'une insomnie de maman dût tant impressionner deux charmantes jeunes filles, ne perdit rien de sa belle gaîté.

L'entretien, cependant, tournait quelquefois au sérieux.

— Voyons! monsieur de Savinières, dit Marie avec son ton énergique, vous parlez toujours de religion, et je crois que, malheureusement, vous n'en avez guère. Je vous ai suivi du regard pendant la grande expédition à laquelle vous avez pris part, et j'ai cru voir que vous vous moquiez un peu du père. Oh! si j'avais tenu votre langue!

— Serait-ce, charmante enfant, qu'on n'a pas de religion parce qu'on s'échappe en quelque petite licence avec un révérend père?

— Oui, monsieur, il n'y a que les impies qui se raillent des bons pères. Le prêtre tient à la religion; ne pas respecter le prêtre, c'est manquer à la religion.

— Mademoiselle, pardonnez-moi. J'ai beaucoup vécu en Italie, on n'y épargne pas les moines et les abbés. Vous l'ignorez peut-être, ils ne sont pas toujours sans reproche, et on y respecte la religion. Je pense un peu à l'italienne.

— Je veux vous pousser dans vos retranchements. Si vous ne faites que respecter la reli-

gion, c'est bien peu de chose. On veut mieux que cela. Que croyez-vous? Je veux le savoir; j'ai besoin de le savoir!

— Voilà un intérêt bien vif, et j'y suis extrêmement sensible. Vous m'embarrassez un peu. Ce que je crois? J'ai été soldat, vous le savez, et le pape est toujours indulgent pour des soldats. Le *Credo* des soldats n'a pas autant d'articles que celui d'une adorable petite sainte, toujours en état d'oraison mentale.

— Allons! monsieur le flatteur, nous ne sommes pas une petite sainte. Dites-nous ce que vous croyez.

— Je vous l'ai dit, mon *Credo* est celui des gens du monde, de ceux qui ont porté l'épée. Si le vicaire de Jésus-Christ n'est pas trop sévère pour eux, celle qui m'interroge devrait bien ne pas être plus exigeante.

— Bon! de l'embarras de vos réponses je puis conclure que vous n'êtes qu'un méchant libre penseur. Jamais une femme ne vous aimera.

— Dieu! pour être aimé d'une femme que j'aimerais, je croirais tout ce qu'elle voudrait.

— Vous feriez alors l'hypocrite? C'est bien mal, ce que vous dites là.

— Non, je ne ferais pas l'hypocrite; mais je lui dirais : Mon aimable sainte, convertissez-moi! Une femme comme vous, par exemple, ferait aisément ce miracle.

— Oh! je laisse cela au père Jérôme.

— Vous avez tort. Vous n'auriez pas besoin d'homélies aussi longues que les siennes. Vous seriez très persuasive.

— Eh bien, ma chère, reprit Laurence qui écoutait le dialogue avec quelques sourires, malgré sa profonde inquiétude, puisque tu prends M. de Savinières pour un méchant libre penseur, et qu'il t'offre, avec une grâce charmante, de se faire ton disciple, pourquoi n'acceptes-tu pas?

— Qu'à cela ne tienne, dit vivement Marie.

— Oui, dit Savinières; mais vous savez la condition pour la femme qui doit me convertir : qu'elle se laisse aimer.

Marie rougit un peu et ne répondit pas.

— Je me fais caution pour ma sœur, monsieur de Savinières, dit Laurence. D'ailleurs, écoutez : A armes égales, à qui sera le premier vaincu de vous deux.

Un regard de Marie jeté sur sa sœur, triste et profond, sembla dire : Je serai vaincue la première.

Après le déjeuner, les deux sœurs montèrent auprès de leur mère, et Laurence, pour l'égayer un peu, raconta, avec des réflexions piquantes, l'entretien de Marie et du jeune comte.

La pauvre mère parut se dérider un peu : le nuage était moins sombre sur son front. Elle

ne descendit pas au salon dans l'après-midi. Au fond de l'âme, elle était dévorée d'une inquiétude mortelle : Que dirait M. Deville de l'auto-da-fé?

Plus le moment de son retour approchait, plus Laurence voyait s'accroître le désespoir de sa mère. Cette parole lui échappa.

— Laurence, qu'avons-nous fait?

— Ma mère! mon père est si bon! que pouvez-vous craindre?

On annonça enfin le retour des voyageurs. M. Deville, sur la nouvelle que sa femme était indisposée, se précipita chez elle. Il fut affectueux au possible. Laurence le suivit, quand il voulut passer chez lui.

— Cher père, j'ai un mot à vous dire : vous allez être mécontent de quelque chose qui s'est passé pendant votre absence; mais, de grâce, soyez un peu indulgent pour ma mère!

— Quoi donc, ma fille?

— Vous ne le saurez que trop tôt. Je vais auprès de ma mère.

Le lendemain, en entrant dans la bibliothèque, M. Deville s'aperçut de l'absence de ses plus beaux livres. Il ne put d'abord deviner la cause de cette soustraction. Était-ce un vol? Mais comment ma femme serait-elle coupable?

— Tiens, mais c'est clair! le père Jérôme est

venu ici faire une application des lois de la sacrée congrégation de l'*Index*.

M. Deville était quelquefois d'une vivacité extrême. Son premier moment alors était terrible; mais il adorait Laurence, et le mot qu'elle avait eu la précaution de lui dire se présenta à lui. En effet, il fallait être bien indulgent pour cette pauvre femme. Mais l'odieux inquisiteur! mais celui qui violait le domicile d'un citoyen en abusant de la faiblesse d'une femme! mais celui qui torturait un âme paisible et qui troublait l'union la plus douce, celui-là, ce moine, ce misérable!

Son premier mouvement fut de se précipiter vers la curé de Vareilles, et ne pouvant, en raison de l'habit du moine, demander autrement au père raison de son guet-apens, de lui appliquer la flétrissure d'une parole indignée. Mais il eût fait à Hélène un mal cruel. Il dut se contenir, et exhaler sa colère dans l'un de ces monologues où l'âme épanche son trop plein en toute liberté, comme le volcan dégage de sa cheminée brûlante ses cendres enflammées et sa lave.

Cependant, inquiète de cette première explosion de colère, Laurence était arrivée doucement, et avait entendu les derniers mots de cette légitime indignation. Le premier mouvement était passé. Laurence s'approcha de son père.

— Vous avez deviné, n'est-ce pas?

— Oui, mon enfant, c'est cet exécrable moine?

— Hélas! oui.

— Et qu'a-t-il fait de tout cela?

— Ce qu'en font les moines.

— Du feu?

— Oui.

— Horreur! Oui, ils sont toujours les mêmes! Rien ne les éclaire ces hommes, rien n'abat leur audace. D'implacables révolutions ont passé sur eux, des guerres religieuses sanglantes les ont décimés, les lois humaines ont comprimé leurs envahissements, mis un frein momentané à leur audace. Et les révolutions, même celle qui s'est armée du triangle d'acier, et les guerres religieuses, et le frein des législateurs, ont été impuissants. Plus forts que la force, plus maîtres du monde que les dictateurs et les rois, ils savent reprendre cet empire des âmes, objet de leurs convoitises, et il faut que nous les souffrions! O Laurence que cette homme te bénisse! Qu'il bénisse la faiblesse de cette malheureuse Hélène dont il s'est fait le bourreau! Je l'épargne, à cause de ces deux noms qui me sont si chers. Sans cela je demanderais vengeance à la loi humaine. Je le traînerais avec son froc devant un tribunal. Il y aurait une parole accusatrice qui le dévoilerait. Et si la flétrissure ne

tombait pas sur lui de la bouche du juge indigné, le monde civilisé serait pour moi; et cet homme recevrait pour jamais le stigmate de sa honte. Ma fille, le bien, par un ordre admirable de la Providence, sort du mal comme l'or pur d'une fournaise. J'ai eu assez de longanimité, trop probablement, avec cet homme. Laisse-moi tout te dire à toi. Je serai calme, complétement calme, devant ta mère. Elle est protégée dans mon cœur par ta parole et par la pitié qu'elle m'inspire. Mais cet homme nous a assassinés! Mais voilà de longs mois qu'il nous tient sous sa main de fer, qu'il nous torture, qu'il nous écrase! C'est assez souffrir. Pauvre enfant, si j'avais été faible devant les instances de ta mère, jamais les vœux de ton cœur n'eussent été remplis. Ce moine eût brisé ton avenir avec ses calculs d'ambition monacale et de vanité personnelle, que je n'avais jamais aussi bien compris qu'à cette heure. Pauvre Armand! combien il a souffert des froideurs de ta mère! Laurence, Laurence, quel sort fatal que celui qui a fait trouver sur notre passage, dans la vie, ce venimeux reptile! Mon Dieu, pardonnez-moi! mais si je pouvais haïr comme homme et comme chrétien, je haïrais ce moine et j'éteindrais ma haine dans la vengeance. Mais il y en a une qui ne coûtera rien à ma conscience et qui sera donnée à mon cœur. Ma fille, vous avez assez souffert de cet

homme. L'heure des réparations a sonné. Ne crains rien maintenant. Allons ensemble chez ta mère. Je te jure que je n'aurai pas pour elle un reproche.

Et donnant la main à Laurence, il passa dans la chambre de sa femme, où se trouvaient Marie et la bonne Jeannette dont le visage inquiet disait toutes les alarmes.

Jeannette sortit sur un signe.

— Vous, restez, mes enfants. Je ne puis pas être dur pour votre mère. Je l'aime trop pour cela. Je lui ai dû trop de bonheur dans ma vie pour ne pas lui pardonner une faute causée par un excès de respect pour la religion. Hélène, mon amie, vous avez laissé ce fou s'établir maître chez moi : j'oublierai cette faiblesse. Vous ne songiez pas à son excès d'audace, à sa violation de mes droits les plus sacrés de mon domicile, où il est venu poursuivre jusqu'à mes livres. Écoutez! Plaie d'argent n'est pas mortelle. Mon libraire va réparer tout cela, et mes livres ressusciteront de la cendre jetée aux vents par ce fanatique. Voilà qui est réglé. Maintenant ce moine ne paraîtra jamais ici, pas plus que dans notre maison de Paris. Je ne vous dis pas, Hélène, de ne jamais lui parler. Vous le devriez, si vous m'aimiez comme je vous aime. Mais je n'exige pas de vous ce sacrifice. Peut-être me le refuseriez-vous. Je veux au moins conserver là-

dessus un doute. Vos droits de conscience me resteront sacrés, lors même qu'on vous torture et qu'on vous égare. Quant à des intrigues qui me sont parfaitement dévoilées, et sur lesquelles je n'avais pas voulu écouter l'expérience impartiale de l'abbé Courbon, je veux y mettre un terme et calmer de légitimes inquiétudes. Villaret recevra demain une lettre qui lui apprendra que son mariage se célébrera dans quinze jours. Sans doute, après un deuil aussi récent, les convenances exigeraient un plus long délai; mais il est, dans la vie, des moments où il faut passer sur les convenances. Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est une décision irrévocable. C'est l'unique châtiment que je veux infliger au misérable qui a pu si longtemps troubler notre bonheur.

Puis, se radoucissant, il s'efforça d'être affectueux et bon pour cette pauvre femme dont il ne lui était pas possible d'accuser le cœur.

Cette scène fit une impression profonde sur Marie. Douée d'une logique puissante, cette pensée lui vint :

— Si mon père a raison, ce moine est un misérable. Mon père a-t-il bien raison? J'examinerai.

Madame Deville, comme une coupable, avait incliné la tête, et n'avait pas prononcé une parole. L'extrême pâleur de son visage avait seule

trahi l'émotion qu'elle éprouvait. Un moment, la pensée lui vint de se jeter dans les bras de son mari, de lui dire : Oui, je t'aime assez pour renoncer à ce guide, au moins imprudent. Cette pensée sage lui parut bientôt une tentation, une faiblesse.

Il était trop tard pour que le ressort de la liberté, si longuement comprimé dans cette âme par la main forte et habile du directeur monacal, pût reprendre son élasticité première. Hélène n'avait plus qu'une volonté, celle de l'homme en qui elle avait vu Dieu. Elle n'appartenait ni à son époux ni à sa famille; elle ne s'appartenait pas à elle-même.

Elle s'excusa de descendre au dîner en raison de sa grande faiblesse; mais à peine fut-elle seule que, prenant la plume, elle écrivit au père Jérôme :

« Oui, elle est arrivée, cher bon père, l'heure de la souffrance dernière que vous m'avez prédite. Il m'a été présenté, le calice amer, et j'ai dû le boire jusqu'à la lie. La scène que j'avais prévue a eu lieu. M. Deville est venu me percer le cœur en parlant de vous, cher père, dans des termes qu'on emploie à peine pour ceux qu'on livre à la justice.

« Pardonnez-lui! nous avons attaqué la source de ses égarements, ses mauvais livres, qui éloi-

gnent toujours de Dieu, me disiez-vous avec raison, lors même qu'ils ne déracinent pas totalement la foi. Le voilà, le malheureux, qui va écrire à son libraire pour remplacer ce que nous avions livré aux flammes ! Il est maître. Que Dieu ne le juge pas trop sévèrement !

« Ce n'est pas tout, il veut nous punir vous et moi ; et M. Villaret, sur son invitation expresse, reparaîtra ici dans quelques jours : et l'homme que vous avez voulu repousser d'une famille chrétienne y rentrera triomphant, et dans quinze jours épousera ma Laurence.

« Je suis au désespoir, mon bien-aimé père. Je n'ai pas le courage de recourir à Dieu. Je n'ai plus qu'à mourir. La nuit dernière, j'ai eu une crise terrible. Ma Laurence égarée, que j'aime cependant parce qu'elle ne s'est perdue qu'en écoutant les doctrines de son père, m'a donné des soins empressés, et je suis revenue à moi. Je sens qu'un mal inconnu s'est jeté sur mon pauvre corps et y fait d'une heure à l'autre ses ravages. Si c'est la mort que Dieu m'envoie, je voudrais l'accepter avec résignation ; mais je dois tout vous dire, cher père, j'en ai une indicible horreur. Ah ! mourir au moment où il me semblait, il y a quelques mois encore, ne faire que commencer la vie ! Mourir quand tout me souriait, et après que les travaux persévérants de mon mari me laissaient la jouissance pai-

sible d'une fortune acquise honorablement ! Mourir quand j'avais pu conserver mes deux anges, et n'avoir pas le bonheur de les voir radieuses prendre leur part de notre aisance et occuper une place distinguée dans le monde ! O père, c'est affreux, cette pensée, et je ne me sens pas assez chrétienne pour dire à Dieu que je veux m'incliner sous ma croix, comme il l'a fait sous la sienne. Quelles douloureuses pensées, et comme elles m'effraient ! Je n'ai qu'à paraître devant Dieu tout à coup, et être repoussée comme ayant faibli à la dernière heure !

« Je me rappelle votre sermon sur les vierges sages et sur les vierges folles. Vous m'avez fait trembler. Si, au moment suprême je me trouve avec ma lampe desséchée, comment suivre l'époux céleste ?

« Mais c'est affreux, toutes ces inquiétudes ; c'est une torture, par anticipation, c'est l'enfer !

« Eh bien, oui, puisque ce mot horrible est tombé de ma plume, je dois vous faire ce dernier aveu : ma pauvre âme n'a guère plus qu'une idée, ne se présente qu'une image, et c'est l'enfer avec ses flammes vengeresse, avec son horrible éternité. L'enfer !... l'enfer !...

« O père, que deviendrai-je ?... Quelle cruelle maladie !... J'ai peur !

« Maintenant, quel parti dois-je prendre ? Je sais que ma conscience ne sera pas gênée, que

j'aurai toujours la liberté de recourir à votre pieuse direction. Mon mari me l'a dit expressément. Mais il a été implacable pour vous; il ne m'est plus permis de vous inviter à venir ici. Au fait, cela vaut mieux, et vous y souffririez trop. Quant à ce mariage, que me conseillez-vous? Je crois que toute résistance serait maintenant inutile. Mais indiquez-moi vos volontés, je m'y soumettrai filialement. Vous me représentez Dieu. Qu'au moins, au milieu de mes peines intolérables de conscience, j'aie l'unique rafraîchissement de pouvoir me dire que je n'ai pas délaissé la sainte obéissance au guide charitable que Dieu m'avait donné!

« Votre lettre me dira tout.

« Votre fille malheureuse et désespérée,

« HÉLÈNE DEVILLE. »

« Le porteur a ordre d'attendre votre bonne réponse. »

La réponse du père fut celle-ci :

« Ma fille chérie,

« Votre lettre ne me surprend pas. Il devait arriver le moment où les puissances des ténèbres se déchaîneraient sur vous. Vous avez voulu

être fidèle à Dieu, et Satan était là pour essayer de vous terrasser. Luttez, luttez toujours! N'écoutez ni la chair ni le sang? Votre maladie ne sera rien. Les femmes ne meurent pas de quelques attaques de nerfs. Vous êtes à la force de l'âge; un peu d'énergie encore, et vous vaincrez le lion indompté. Ah! ce mari, il se révolte contre Dieu, il va replacer orgueilleusement sur les rayons de sa bibliothèque les livres infâmes qu'il s'obstinait à garder malgré les prescriptions de la Congrégation romaine. Eh bien! il veut la lutte contre moi, il l'aura! Il nous brave, nous le braverons! Si votre œil vous scandalise, arrachez-le, dit l'Évangile; il vaut mieux entrer dans la vie avec un seul œil que d'être jeté en enfer avec ses yeux. Si votre mari s'insurge contre la loi de Dieu, vous vous insurgerez contre lui; s'il persiste à faire alliance avec les ennemis de l'Église, vous romprez avec lui. Mais il faudra combattre jusqu'à la fin. A ses attaques, opposez vos résistances! Sa force viendra se heurter contre votre sublime courage. Déclarez-lui carrément que le jour où M. Villaret rentrera dans votre maison, vous, vous en sortirez.

« Croyez bien, chère fille, que ce n'est maintenant qu'une épreuve, et que ce sera la dernière. Nous en avons vu bien d'autres dans la conduite des âmes. L'homme, parce qu'il a pour lui des lois écrasantes de la dignité de la femme,

se croit tout permis contre elle. L'Église ne l'entend pas ainsi. Réservez jusqu'au bout vos droits!

« Vous combattez pour la cause de Dieu. Ne redoutez rien. Dieu et les anges seront pour vous jusqu'à la dernière heure, et dussiez-vous souffrir dans cette sainte lutte jusqu'au martyre, vous aurez la gloire d'avoir lutté contre la tyrannie, contre l'orgueil, contre la violation obstinée et satanique des lois sacrées de l'Église.

« Je termine par ce seul mot que j'adresse au cœur de la mère : Vous avez à sauver l'âme de votre fille; sauvez-la, n'importe à quel prix! Dans quinze jours M. Deville veut marier sa fille. Bien; mais il faut que ce soit à Hector de Chantonnay. Vous savez ce que je vous ai dit au sujet de vos billets.

« Adieu, ma chère fille. J'attends tout de votre courage.

« Votre père en Notre-Seigneur,

« Frère Jérôme, des Frères Prêcheurs. »

Hélène lut et relut cette lettre.

— Oui, j'étais lâche et j'avais une frayeur d'enfant! On ne meurt pas, quand on a ma force, de quelques crises nerveuses. Le bon père a entièrement raison. Reprenons courage, et livrons jusqu'au bout le combat du Seigneur! Les

saints ont bien eu à soutenir de plus rudes épreuves.

Ces réflexions réveillèrent un peu son énergie. Cependant une dernière pensée revenait toujours : Comment faire? Comment rompre la volonté implacable de cet homme? Et si je n'y réussis pas, il me faudra donc quitter cette maison... cette maison où j'ai été si heureuse. Et mon mari!... ne plus le revoir... Mais j'en mourais de douleur.

Et Hélène éclata en sanglots.

VII

LE SACRIFICE

Louis de Savinières avait raconté à sa tante et à Chantonnay la croisade du moine contre les livres impies, et le bel *auto-da-fé* qui s'en était suivi.

Le fanatisme n'était pas du tout dans la nature de madame de Savinières ; dévote par mode et par ton, si elle agissait contre Villaret, c'était non parce qu'il se prononçait contre le pouvoir temporel du pape, mais parce qu'il était roturier et qu'elle s'était vantée, auprès du moine, de faire réussir Chantonnay. En écoutant le récit de son neveu, elle haussa les épaules.

— Mais c'est intolérable, s'écria-t-elle, une semblable conduite ; et si M. Deville s'échappait

envers le père Jérôme à quelque vivacité, on ne pourrait pas le blâmer. Voyons, monsieur de Chantonnay, vous appartenez au parti qui défend les ordres religieux, vous écrivez dans ses journaux; mais je gagerais que vous trouvez que le fils de Saint-Dominique a fait là un acte de vandalisme stupide.

— Que voulez-vous, madame, ces gens-là ont la manie de poser un principe et d'en tirer toutes les conséquences jusqu'à extinction de logique.

— Et quand ils sont arrivés là, dit Louis en riant, ils tombent dans l'absurde.

— Infailliblement, mon cher comte; c'est le sort de ceux qui veulent en tout l'absolu. Nous sommes, dans cette école ultramontaine, deux ou trois écrivains qui essayons parfois de parler raison, de faire comprendre qu'on perd tout, qu'on compromet tout. Mais les falotins nous regardent alors de travers et nous traitent de catholiques libéraux. Il n'y a rien à faire avec ces gens-là; il faut hurler avec eux, sinon, pour nous, point de salut.

— Et pourquoi restez-vous dans cette boutique?

— Boutique est bien le mot, et je n'y ferai pas un long séjour, je vous assure.

Madame de Savinières prit le bras de Chantonnay et se rendit dans le parc.

— Je crains, dit-elle, que la belle expédition

du père Jérôme ne porte un coup mortel à vos projets.

— Je le crains aussi, dit chantonnay; et faut-il vous le dire? je commence à désespérer de l'avenir. Depuis trois semaines que je suis ici, mademoiselle Laurence me paraît tous les jours plus digne d'être aimée; mais je suis aussi tous les jours plus persuadé que personne ne pourrait contre-balancer M. Villaret dans son cœur.

— Ne croyez donc pas cela. Elle n'a pour ce jeune homme qu'une fantaisie, ce n'est pas un amour vrai.

— C'est l'opinion du père Jérôme, c'est la vôtre; mais ce n'est pas la mienne.

— Allez-vous abandonner la partie?

— Non, sans doute; je suis trop amoureux pour ne pas poursuivre mon but, jusqu'à ce qu'il ne me reste plus une ombre d'espérance. Et tant que madame Deville sera dans mes intérêts, je conserverai de l'espoir.

Ce jour-là même devait avoir lieu le sermon de clôture de la retraite prêchée à Vareilles. Madame de Savinières désirait l'entendre. Elle se rendit à l'église avec Marie, son neveu et Chantonnay.

Pendant le trajet qui sépare le château de l'église paroissiale, Marie apprenait à la marquise la décision de M. Deville au sujet du mariage de Laurence.

— C'est contre toutes les convenances de se marier quand un deuil est si récent. Au reste, je le disais tout à l'heure à ce pauvre Chantonnay, le père Jérôme a tout perdu. Comment! il avait trois mois devant lui pour amener une rupture, et il va faire un acte d'autorité spirituelle et temporelle, qui ne pouvait aboutir qu'à le faire mettre à la porte! On n'est pas maladroit comme cela. Quant à moi, je m'intéresse sans doute à Chantonnay : je l'ai conduit ici ; mais je n'irai pas me brouiller avec M. Deville pour servir le père Jérôme.

— Il est certain, dit Marie, que notre saint directeur a manqué de prudence.

— Dites qu'il a agi comme un fou. J'aurais voulu marier Laurence à un gentilhomme. Son père et elle ne le veulent pas : je m'en lave les mains. J'espère, Marie, que vous ne serez pas aussi sotte que votre sœur.

— Voulez-vous me faire épouser M. de Chantonnay? dit Marie en riant.

— Non, petite fille, ce n'est pas un protégé de votre directeur que je vous destine.

Et un baiser sur le front de Marie compléta la phrase de la marquise.

M. Deville, qui n'avait nul désir d'aller applaudir à l'éloquence du dominicain, était parti pour Guéret; il devait revenir le surlendemain. Quant à sa femme, elle aurait bien voulu entendre

encore une fois son directeur; mais elle céda aux instances de sa fille aînée.

— Je vous en supplie, chère maman, disait Laurence, dans l'état de faiblesse où vous êtes, n'allez pas vous exposer aux fatigues d'une longue cérémonie religieuse, dans une église où la chaleur est étouffante.

— Mais je ne souffre plus, chère enfant; je suis bien, très bien.

— Oh! chère mère, ne me dites pas cela; ne vois-je pas votre pâleur? et votre voix, comme elle est tremblante! Restez ici avec moi; nous prierons ensemble, et Dieu nous exaucera, et nous rendra la paix.

— Et le sermon du père, je ne l'entendrai pas?

— Vous avez entendu si souvent le père Jérôme!

— Jamais assez. Vois-tu, ma fille, il y a un an, juste un an aujourd'hui, que je l'entendis prêcher dans la forêt de Saint-Germain. O ma fille, quel souvenir! C'est à ce sermon que je dois le bonheur d'être rentrée dans la bonne voie.

— Vous n'en étiez jamais sortie, chère maman.

— Non, au point de vue des gens du monde. J'ai été épouse fidèle et dévouée, et, je le crois, une bonne mère.

— Oui, une bien bonne mère, dit Laurence en l'embrassant.

— Cela ne suffit pas, ma fille, le père Jérôme me l'a fait connaître. Une bonne mère, une bonne épouse doit tout sacrifier aux intérêts spirituels de son mari et de ses enfants. Je t'ai aimée d'une manière trop humaine, Laurence; c'est ton âme qu'il faut aimer, qu'il faut sauver.

Et, disant cela, les yeux de madame Deville s'animaient; et, se levant, elle se mit à marcher avec agitation.

— Laisse-moi partir, Laurence; je sens que la voix de Dieu m'appelle; il mettra dans la bouche de mon saint directeur des paroles qui m'éclaireront, qui nous sauveront.

— Eh bien, maman, nous allons aller à l'église ensemble.

Elle n'osait plus insister pour retenir madame Deville, dont l'exaltation l'effrayait. Mais les forces de la pauvre Hélène la trahirent, et pendant que Jeannette lui mettait son châle, elle retomba sur son fauteuil en disant à Laurence :

— Tu as raison, il faut rester ici.

Le reste de la soirée se passa assez tranquillement. Madame de Savinières, son neveu, Chantonnay vinrent dans la chambre d'Hélène; on chercha à la distraire sans pouvoir y réussir; elle était rêveuse, et ne prenait nulle part à la conversation.

Laurence était profondément triste. Depuis deux jours, elle repoussait une pensée terrible, qui lui était déjà venue à Paris ; mais elle l'avait alors rejetée : il est de ces malheurs qu'on ne veut pas s'avouer possibles. A présent l'appréhension cruelle lui semblait fondée ; elle se reprochait de n'avoir jamais parlé de ses craintes vagues ni à son père, ni à M. Villaret. Quant à Hector de Chantonnay, il n'avait plus sa verve habituelle ; l'espérance, à laquelle il se cramponnait depuis quelques mois, lui échappait, et, disons-le à sa louange, ce n'était pas la fortune de Laurence qu'il regrettait, c'était Laurence elle-même. Jamais sa beauté ne lui avait paru plus suave, plus angélique ; et dans ce moment, la grande préoccupation de Chantonnay était celle d'avoir été peut-être pris, par Laurence, pour un coureur de dots ou pour un de ces orgueilleux, infatués de leurs ancêtres, qui n'apprécient dans une femme que l'or qu'elle donne pour redorer leur blason. Hector ne se faisait plus la moindre illusion sur l'effet que son esprit, ses talents, ses avantages physiques avaient produit sur le cœur de Laurence ; mais s'il n'en était pas aimé, il aurait voulu du moins en être estimé, pouvoir aspirer au bonheur d'être un jour son ami. Si Laurence avait pu lire dans le cœur de Chantonnay, elle y aurait vu plus de délicatesse, de désintéressement qu'elle

n'en avait supposé, jusque-là, au protégé du révérend père Jérôme.

Savinières et Marie seuls étaient calmes. Le jeune comte ne voyait nulle raison de désespérer de l'avenir, et Marie commençait à croire qu'une femme est excusable d'aimer deux fois, surtout quand son premier amour n'a pas été partagé.

Madame de Savinières donna, avant même dix heures, le signal de la retraite; il fallait laisser reposer Hélène.

Malgré les instances de Marie et celles de Jeannette, madame Deville ne voulut garder auprès d'elle que Laurence; elle assura qu'elle se trouvait beaucoup mieux, et il fallut bien lui obéir.

Quand Hélène se trouva seule avec sa fille, elle prit ses deux mains dans les siennes et lui dit :

— J'ai beaucoup réfléchi depuis que la lettre m'est arrivée, elle contenait mon arrêt : il faut le subir.

Et le regard de madame Deville était d'une fixité effrayante.

— De quelle lettre parlez-vous, ma mère adorée?

— De la lettre du... Non, non, je ne te dirai pas d'où vient la lettre... Vois-tu, ma Laurence, je suis perdue, perdue sans ressource, perdue

pour l'éternité! Et pourtant, si tu l'avais voulu, tu pouvais me sauver!

— Mais je veux vous sauver, ma mère; ne savez-vous donc pas que je donnerais ma vie pour vous?

— Dis-tu vrai, ma Laurence? Tu me sauveras; je pourrai rester ici? Tu ne sais pas tout, ma fille; il veut que je quitte à l'instant cette maison, si elle est de nouveau souillée par la présence de l'impie. Il faudra me séparer de tout ce que j'aime. Laurence, Laurence, dis-moi encore cette parole, qui, je le sens, a déjà calmé mon esprit et rafraîchi les ardeurs de mon cerveau. Je deviendrai folle. Laurence, ne le suis-je pas déjà? J'ai peur! j'ai peur! Mais c'est affreux, la folie! Laurence, Laurence, sauve-moi.

Et sortant brusquement de son lit, Hélène se jeta aux pieds de sa fille.

Laurence, dans quelques minutes, avait subi les tortures d'un douloureux martyre; son cœur était broyé. Il fallait en arracher, brusquement, tous les bonheurs qui l'avaient rempli jusqu'à ce jour. Elle invoqua mentalement celui d'où vient toute force morale; cette éloquente prière fut exaucée, et ce fut d'une voix calme qu'elle dit à sa mère en la relevant :

— Oui, je vous sauverai; parlez, ma mère, que voulez-vous de moi?

— O mon ange adoré, s'écria Hélène, si je te demandais... tu consentirais...

— A tout, ma mère, même au sacrifice de mon amour pour Armand.

La voix de Laurence ne trembla pas en prononçant elle-même son arrêt.

— C'est bien là ce que vous désirez, n'est-ce pas?

— Oui; mais ton père, il ne voudra pas. Et puis, ma fille, je ne t'ai pas tout dit.

— Parlez donc, ma mère, à présent je puis tout entendre. Après le sacrifice que je viens de vous faire, je n'ai plus rien à craindre.

— Laurence, tu te trompes, ton sacrifice n'est pas complet. Le père Jérôme...

Madame Deville s'arrêta, et ses yeux reprirent leur fixité.

— Laurence, il est là... il m'ordonne de parler... Il faut ôter tout espoir à Villaret... et puis M. de Chantonnay... mes billets... Pourquoi pleures-tu, ma fille? Tu m'as comprise; et tu ne veux pas?... Il t'aime... Le père Jérôme le veux... Sans cela j'irai en enfer. L'éternité, ma fille! l'éternité!

Et madame Deville s'élança une seconde fois hors de son lit comme pour fuir une effrayante vision.

— J'épouserai M. de Chantonnay; au nom du ciel, calmez-vous! J'obéirai au père Jérôme. Re-

venez à vous, chère mère, et que votre tranquillité, votre bonheur en ce monde viennent au moins m'indemniser de tous mes sacrifices.

Madame Deville considérait sa fille avec amour.

— Tu es un ange. Laurence. Si tu savais combien tu me rends heureuse! Je suis calme à présent; cette chambre ne me paraît plus remplie de fantômes, de démons hideux, prêts à m'entraîner avec eux. Et ce poids qui m'étouffait, il a disparu. Ma fille, il ne faut pas que ton père sache que la raison de sa pauvre Hélène a été sur le point de se perdre, qu'elle s'est perdue peut-être quelques instants. Dis-moi, ma fille, ne crois-tu pas que ma raison?...

— Non, non, tranquillisez-vous; vous n'avez éprouvé qu'un peu d'agitation; mon père ne le saura même pas.

— Et... tu renonces à Villaret?

— Oui, ma mère.

— Et tu consens à épouser M. de Chantonnay?

— Oui, ma chère mère. Soyez heureuse?

— Mais toi, pauvre enfant?

— Moi, j'aurai fait mon devoir. L'Évangile a dit : Paix aux âmes de bonne volonté.

Madame Deville couvrait sa fille de baisers passionnés; elle la remerciait, lui répétait cent fois qu'elle était sauvée par son dévoûment.

— Déjà à Paris, lui disait-elle, lorsque ton

père, après une scène pénible, me déclara sa volonté bien formelle, j'eus la pensée d'en appeler à ton cœur. La maladie de madame Villaret, sa mort empêchèrent alors ton mariage. J'avais quelques mois pour réfléchir. Et sans le père Jérôme... Mais ne parlons pas de lui à présent.

Une heure après cette cruelle scène, madame Deville s'endormait d'un sommeil paisible. Laurence alors pleura.

VIII

DERNIER ADIEU AU BONHEUR

En se réveillant, après quatre heures d'un sommeil profond, Hélène crut sortir d'un long rêve. Laurence avait laissé Jeannette auprès d'elle et était allée elle-même prendre quelques moments de repos. Mais ce fut en vain qu'elle essaya de s'endormir. L'agitation où elle était, après la parole qu'elle venait de donner à sa mère, ne fit que s'accroître, quand elle n'eut plus sous les yeux l'objet de tendre compassion qui lui avait arraché cette parole de désespoir : Mère, je ferai votre volonté !

Laurence se demanda si ce douloureux sacrifice était nécessaire, si les lois rigoureuses de l'amour filial exigeaient l'immolation d'un im-

mense amour, le brisement de son cœur et de celui d'Armand.

— Oui, se dit-elle, si le salut de ma mère y est attaché.

Et dans ce sentiment d'abnégation rigoureuse, prenant la plume, elle écrivit à Armand Villaret :

« Après le coup douloureux qui vous a enlevé une mère, en voici un qui va mettre entre Laurence et vous une barrière éternelle. Il est rude comme l'autre. C'est une seconde surprise des douleurs fatales attachées à la vie ; et c'est moi, Laurence, qui donnerais de mon sang pour votre bonheur, qui viens vous dire de courber la tête et de supporter courageusement cette séparation cruelle.

« C'est qu'au dessus de l'amour donné, il y a l'amour gravé dans le cœur pour une mère. J'ai eu à choisir entre ma mère et vous : il était juste qu'elle l'emportât.

« Ma mère est tombée à mes pieds. Elle m'a dit : Sauve-moi ! La condition était de donner ma main au protégé du révérend père Jérôme. Sous peu de jours, je serai madame de Chantonnay. L'homme que j'épouserai sait que je vous aime. Il ne me demande que ma main et le peu d'or qui se trouvera dans le contrat par lequel je serai liée à lui. Je lui jurerai fidélité au pied de l'autel, et je garderai cette fidélité.

« Vous qui, le premier, avez eu de moi tout ce que le cœur d'une femme peut contenir d'amour, et qui avez fait mes uniques joies, pendant ces quelques jours d'espérance si tristement interrompus, vous garderez mon souvenir, je le sais ; mais prouvez-moi que vous m'avez comprise et que vous ne vous êtes pas blessé de mon sacrifice. Je vous demande d'arracher lentement de votre cœur, et de porter à une femme digne de vous cet amour si pur que vous aviez pour Laurence. Je verrai dans cet acte une dernière preuve d'amour, après laquelle, sans vous oublier, il me sera possible de moins souffrir en songeant que j'appartiens à un autre.

« Voilà ce que vous écrit Laurence.

« Maintenant voici ce que vous écrit Laurence Deville.

« Aidez-la contre son père qui, par honneur, voudra vous tenir parole.

« Elle vous dégage des promesses faites devant ce père et vous prie de la délier à son tour des mêmes engagements par une lettre adressée à M. Deville.

« Éternel adieu.

« LAURENCE DEVILLE. »

Forte de ce sacrifice consommé sans retour,

Laurence put dormir quelques instants. Elle avait sauvé la raison de sa mère.

Madame de Savinières avait trop l'expérience des choses de la vie pour ne pas comprendre qu'il se passait à Vareilles un drame pénible auquel elle prenait part. La maladie nerveuse de sa cousine, sa tristesse, lui disaient des luttes morales effrayantes. Dès qu'elle put se présenter chez elle, elle se rendit dans sa chambre. Quel étonnement!

Hélène était radieuse. Ses yeux brillaient d'un éclat extraordinaire; quelques traces des dernières luttes paraissaient encore sur ses traits. Mais la force semblait complétement revenue.

— Nous triomphons, chère amie, dit-elle à sa cousine, Dieu a béni ma persévérance, et nos efforts. J'ai la parole de Laurence, et je sais que c'est une parole sur laquelle je puis compter; elle accepte la main de M. de Chantonnay.

— Cette nouvelle m'est agréable de toutes manières, ma bien chère Hélène; mais surtout à cause de toi. Le chagrin te tuait, mon amie; et Laurence se comporte en fille bien élevée, en digne fille.

— Oh! oui, ma Laurence est admirable. Dieu la bénira. Le père Jérôme va être aux anges. Courez vite, chère amie, lui annoncer la bonne nouvelle, et prenez ses ordres. Il faudrait faire une neuvaine pour remercier Notre-Dame de la

Salette. C'est certainement elle qui a changé le cœur de ma chère fille. Elle est si puissante, notre bonne mère!

Madame de Savinières se rendit en toute hâte à la cure de Vareilles.

— Eh bien, père, je vous apporte la grande nouvelle.

— Laquelle, madame la marquise?

— Celle qui peut vous faire le plus de plaisir pour le quart d'huure.

— M. Deville est converti?

— Cela pourra arriver plus tard; Dieu ne refuse rien à vos saintes prières. C'est pour vous quelque chose d'une aussi grande importance. Laurence consent à épouser M. de Chantonnay. Ma cousine est dans le ravissement. Elle m'a députée vers vous pour vous avertir de suite. Que faut-il faire?

— Que Dieu soit beni! Quel succès inespéré! Oui, madame la marquise, il faut toujours espérer, toujours prier. Dieu écoute les âmes courageuses qui haïssent le mal et ne consentent pas, au péril même de la vie, à pactiser avec l'erreur. La sainte femme! Elle aura donc la joie de donner sa fille à un homme digne d'elle, et non pas à l'un de ces orgueilleux qui ont la prétention de régenter l'Église. Maintenant il faut faire la demande officielle. Seriez-vous assez bonne, madame la marquise, pour repré-

senter les parents de mon jeune ami auprès de M. Deville?

— Je le veux de grand cœur, mon révérend père, M. Deville est revenu de Guéret : il entrait au château au moment où j'en sortais. Je veux lui parler même avant le déjeuner : un petit billet de moi vous apprendra que ma négociation a réussi. Hier je désesperais du succès de cette affaire, mais aujourd'hui il me paraît assuré.

— Mais comment aborderez-vous la délicate question de substituer mon ami à M. Villaret?

— M. Deville ne m'a jamais parlé du mariage de sa fille. Il me traite un peu en étrangère; je suis donc censée tout ignorer : cela simplifie tout à fait mon rôle.

— Vous avez raison ; tandis que vous allez agir, madame la marquise, moi je vais prier.

IX

LA DEMANDE EN MARIAGE

Quand la marquise entra dans l'appartement de M. Deville, elle le trouva occupé à revoir son catalogue, et à noter les livres que son libraire aurait à lui expédier.

— Chère cousine, quel sujet me vaut si matin une visite de vous? Vous venez consoler un malheureux éploré de la perte de ses chefs-d'œuvre. C'est charité à vous. Notez que j'avais là des éditions splendides. De plus, je possédais des reliures de prix qui ne se retrouvent plus. Mon Gresset valait deux cents francs. C'était un bijou de reliure. Beaucoup d'autres ont subi le même sort.

— Oui, c'est un terrible homme que ce révé-

rend père. Il outre un peu, selon moi, l'orthodoxie. Que voulez-vous? on a de l'indulgence pour ces hommes à robe. Cela n'agit que par sentiment : de véritables femmes, mon cousin!

— Merci, mais leurs caprices coûtent cher. Si encore!... Ma pauvre Hélène! elle a bien souffert de tout cela! Pourtant je crois m'être montré indulgent pour elle. Je l'ai traitée avec amour : son cœur, je l'espère, reviendra à moi; elle comprendra où la mènerait ce misérable moine. Ce matin, en arrivant ici, je l'ai trouvée calme, bienveillante, et j'ai été bien heureux! J'espère que lorsque sa fille sera mariée, ses idées prendront une tout autre direction. Nous ferons avec nos enfants un long voyage; et quand Hélène reviendra, elle aura oublié son père Jérôme. Aujourd'hui même, ma chère cousine, je voulais vous faire part du mariage de Laurence avec M. Villaret. Vous avez vu souvent ce jeune homme chez moi, et je pense que vous trouverez qu'il est impossible de faire un meilleur choix pour ma fille. Précisément le jour où M. Villaret a reçu la dépêche qui l'appelait auprès de sa mère, je devais vous le présenter comme le futur époux de Laurence. Ce mariage se fera dans quinze jours, sans pompe, sans éclat, en raison du deuil d'Armand; mais j'espère bien que vous nous accorderez la faveur de rester ici jusqu'à cette époque.

— Mon cher cousin, dit la marquise, c'est étonnant comme nos idées se rencontrent aujourd'hui sur le même sujet : je venais ici précisément pour négocier un mariage.

— Pour Marie, sans doute? dit M. Deville, persuadé qu'il s'agissait de Louis de Savinières.

— Pour Marie, plus tard; mais aujourd'hui c'est pour Laurence.

— Laurence! ma cousine, vous le voyez, il est trop tard; Hélène ne vous avait donc rien confié?

— Elle ne m'a jamais rien dit de précis, des paroles vagues : ce mariage ne paraissait pas lui convenir, et j'étais loin de le croire décidé.

La marquise savait mentir au besoin.

— Je suis certaine, ajouta-t-elle, que le gendre que je vous propose plairait beaucoup mieux à Hélène.

— Mais il ne plairait pas à ma fille, et c'est elle qui se marie.

— Vous pourriez vous tromper. A Paris j'ai cru remarquer que mon client ne déplaisait pas à Laurence : sans cela je me serais bien gardée de l'amener ici avec moi.

— L'amener avec vous? Parlez-vous donc de votre neveu?

— Non, mais de M. de Chantonnay, et je vous demande pour lui la main de Laurence.

— Ma cousine, vous êtes très gaie; mais faut-il

vous l'avouer? je ne comprends pas la plaisanterie que vous me faites.

— Ce n'est pas une plaisanterie.

— Cela est sérieux?

— Très sérieux.

— Eh bien, alors, madame la marquise, je refuse M. de Chantonnay pour ma fille.

— Et pour quelle raison?

— Je vous l'ai déjà dit, Laurence est promise à M. Villaret, et de plus elle l'aime.

— Avez-vous d'autres raisons que celles-là pour refuser M. de Chantonnay?

— Non, il me semble qu'elles sont plus que suffisantes.

— Voulez-vous le bonheur de votre fille?

— Pouvez-vous en douter?

— Alors rompez avec M. Villaret, car Laurence ne l'aime plus.

— Laurence ne l'aime plus! mais c'est impossible, madame la marquise!

— Elle n'a pas osé vous le dire; mais elle l'a dit à sa mère et à moi; et je suis ici pour vous demander Laurence pour Hector de Chantonnay, elle l'aime et elle en est aimée.

— Chère marquise, encore une fois cela est impossible!

— Encore une fois cela est possible.

— Quand Villaret est parti pour Nice, Laurence était au désespoir.

— Il y a six semaines que M. Villaret est parti.

— Oh! ma cousine, s'il était vrai que, dans un si court espace de temps, ma fille eût oublié Armand, elle perdrait beaucoup dans mon estime, je dirai même dans mon affection.

— Eh bien, ce sera pour vous une preuve de plus de l'inconstance des femmes.

— Je ne croyais pas ma fille une femme ordinaire, madame.

M. Deville resta pensif un instant.

— Je devine tout! s'écria-t-il, il y a là-dessous du père Jérôme. Mais je jure devant Dieu que, si j'ai toléré jusqu'à un certain point que ce moine vînt troubler ma vie, je ne souffrirai pas, dussé-je le briser, qu'il touche au bonheur de ma fille.

M. Deville tremblait de colère.

La marquise n'était pas femme à s'effrayer.

— Parlons raison, dit-elle; ne brisons rien, et ne tombons pas dans le mélodrame; il finirait par un mariage, selon l'ancienne coutume, je le sais; mais je préfère traiter les affaires graves avec plus de calme.

— Enfin, madame, expliquez-vous. Oseriez-vous me dire que le père Jérôme n'est pour rien dans tout cela, quand j'ai la certitude qu'il a toujours agi contre Villaret?

— C'était son droit, dit froidement la marquise.

— Comment son droit!

— Sans doute, pour lui Villaret était un impie; il voyait dans ce mariage un danger pour l'âme de votre fille, et cette âme il voulait la sauver. Sa théorie était absurde, j'en conviendrai avec vous; mais, le caractère de ce moine étant donné, elle s'explique.

— Et ce n'est pas lui qui met en avant M. de Chantonnay?

— Je crois qu'il le verrait sans peine, même avec plaisir, devenir le gendre d'Hélène; mais ce n'est pas lui qui m'envoie ce matin vers vous, et je dois vous dire, mon cousin, que je ne me mets pas si facilement à la suite d'un moine, quel qu'il soit. Sachez qu'il y a une heure, le père Jérôme ignorait encore la détermination de Laurence, c'est moi qui la lui ai apprise; il en a été peut-être plus surpris que vous ne l'avez été vous-même. J'ajouterai à cela, mon cousin, que j'ai tout fait pour faire valoir M. de Chantonnay auprès de Laurence. Vous ne m'aviez pas fait part de vos projets, vous aviez même défendu à Hélène de m'en parler; j'avais donc toute ma liberté d'action. Je désirais que vos filles se mariassent avec des hommes du monde distingué dans lequel je vis; M. de Chantonnay était un de ces hommes; il n'a pas de fortune, mais il a un beau nom, des principes sûrs. J'appartiens comme vous à la rôture, plus que vous-même; car enfin mon grand-père était un marchand, et votre

famille est d'une très ancienne bourgeoisie. Eh bien, je me suis toujours applaudie d'avoir épousé le marquis de Savinières. L'amour dans le cœur des femmes a quelquefois peu de durée; elles ne se blasent jamais sur les jouissances de l'amour-propre satisfait. Je me confesse à vous, ici, d'avoir insinué ma morale, sous toutes les formes, à Laurence; je ne croyais pas si bien réussir.

— Ainsi, ma fille se serait décidée par de misérables calculs de vanité?

— Pas si misérables, mon cousin; et je veux justifier Laurence à vos yeux. Plusieurs motifs ont put la déterminer. M. Villaret vous plaisait, mais il déplaisait à Hélène; et cette considération devait être de quelque poids sur l'esprit de votre fille. Laurence, avec sa beauté et sa fortune, se sentait faite pour briller dans le grand monde; son mariage avec l'écrivain Villaret, rangé parmi les ennemis du pouvoir temporel, lui en fermait à jamais l'entrée. Si M. Villaret était richement partagé du côté de l'intelligence et des avantages extérieurs, M. de Chantonnay pouvait supporter avec avantage la comparaison, et de plus il avait un nom illustre. Villaret aimait votre fille, Chantonnay en est éperdument amoureux; il en perd la tête, ce pauvre garçon; sur ce point la balance peut encore pencher en sa faveur.

M. Deville, assis près de son bureau, la tête appuyée dans ses deux mains, semblait réfléchir profondément. Peut-être n'entendait-il point le plaidoyer de la marquise; car, après qu'elle l'eut développé beaucoup plus longuement que nous ne l'avons raconté, il ne répondit rien.

La marquise le laissa quelques instants à sa rêverie; mais, à la fin, impatientée de ce silence, elle dit à M. Deville :

— Que dois-je répondre à M. de Chantonnay?

M. Deville tressaillit comme quelqu'un qu'on réveille brusquement.

— Vous croyez être sûre que ma fille aime cet homme?

— Sans doute, elle aime cet homme. Savez-vous, mon cousin, que la famille de cet homme, comme vous l'appelez, est une des plus anciennes de la monarchie?

— Et que m'importe à moi, madame la marquise? Si M. de Chantonnay n'appartenait pas à une école dont les tendances fanatiques me sont odieuses, je n'aurais rien à alléguer contre lui; je dois même lui rendre cette justice, qu'il me paraît beaucoup plus raisonnable que ses confrères. Pendant notre voyage sur les bords de la Creuse, nous avons beaucoup causé, et je lui ai reconnu des idées élevées, du bon sens, si bien que je lui disais : Monsieur de Chantonnay, je crois que vous ne tarderez guère à vous séparer

de ces hommes imprudents qui perdent la plus belle cause que puisse soutenir un écrivain, celle de la religion; et il me donnait raison. Mais peut-être était-ce un rôle qu'il jouait et pas autre chose. Enfin, madame, résumons-nous, M. de Chantonnay n'est pas celui que j'aurais choisi, M. Villaret ne fût-il pas en cause; mais, s'il est vrai que ma fille l'aime, que sa volonté, celle de sa mère, la vôtre et celle de ce moine s'accomplissent! Veuillez, je vous prie, m'envoyer ma fille, je veux l'interroger moi-même et sans témoins.

Madame de Savinières sortit, après avoir tendu la main à M. Deville; celui-ci la serra froidement.

En traversant un des corridors du château, la marquise rencontra son neveu et Hector de Chantonnay; elle attira celui-ci dans l'embrasure d'une croisée et elle lui dit :

— Laurence vous aime, elle vous préfère à Villaret. Je viens de parler au père, il consent à vous donner sa fille.

Et madame de Savinières s'éloigna rapidement, laissant Hector éperdu de surprise et de joie.

En lui donnant cette flatteuse assurance, l'intrigante marquise croyait ne s'écarter en rien de la vérité. Laurence n'avait pas voulu lui dire qu'elle se sacrifiait à sa mère, ni surtout lui

faire connaître les terribles craintes qui l'avaient déterminée à ce sacrifice douloureux. Son martyre accepté, il fallait y marcher courageusement, vaincre les résistances de son père, et pour cela se calomnier elle-même. Elle avait dit à la marquise qu'elle comprenait tous les avantages d'une union avec un homme ayant une grande naissance, surtout quand, lisant mieux qu'elle n'avait fait jusqu'alors dans son propre cœur, elle reconnaissait que cet homme était digne d'être aimé.

Madame de Savinières ne croyait pas à l'amour; c'était pour elle une fièvre dont l'accès, plus ou moins long, devait toujours avoir une fin. Elle ne comprenait pas davantage qu'une jeune personne sans naissance refusât un gentilhomme pour épouser un bourgeois. Elle n'éprouva donc pas la moindre surprise du brusque changement de Laurence.

— Je l'avais bien prévu, se disait-elle, ce Villaret absent, Chantonnay devait réussir.

— Mon enfant, dit-elle à Laurence, votre père vous attend dans son cabinet. J'espère que votre décision est irrévocable.

— Oui, madame, bien irrévocable, soyez tranquille là-dessus.

Et Laurence alla trouver son père.

Le premier mouvement de M. Deville, en voyant Laurence, fut de lui tendre les bras, il

lui semblait qu'elle devait y tomber en lui disant : On vous a trompé, mon père! Je suis digne de vous, j'aime toujours celui que vous avez adopté pour votre fils avec tant de joie.

Il n'en fut pas ainsi. La triste jeune fille refoula au fond de son cœur tous les sentiments prêts à déborder. Son visage pâle ne trahissait aucune émotion.

— Vous m'avez fait demander, dit-elle, me voici.

Le malheureux père fut consterné de cette froideur apparente. Allait-il donc perdre une à une toutes les affections qui l'avaient rendu jusque-là si heureux?

— Ma fille, dit-il à Laurence, est-il vrai que votre cœur ait changé?

— Oui, mon père, dit Laurence, j'estime M. Villaret, mais c'est à présent le seul sentiment que je puisse lui accorder.

— Et vous ne vous reprochez pas, Laurence, d'avoir manqué de confiance en votre père, votre père qui vous a tant aimée, et qui vous aime encore, bien que vous fassiez aujourd'hui une cruelle blessure à son cœur?

En écoutant ces reproches si tendres et si amers, Laurence ne put retenir ses larmes; mais elle garda le silence.

— Vous ne me répondez pas? Je le vois, nous ne nous comprenons plus. Est-il donc bien vrai

que M. de Chantonnay ait remplacé Armand dans votre cœur.

— Oui, mon père.

— Vous aimez ce jeune homme?

— Oui, mon père.

— Et vous seriez malheureuse si je refusais de vous laisser marier avec lui?

— Je serais très malheureuse.

— Ma fille, dit M. Deville en regardant fixement Laurence, permettez-moi de douter encore de la véracité de vos paroles. Je crois deviner ce qui se passe au fond de votre âme : pauvre chère! Vous aimez votre mère, elle vous a imposé un cruel sacrifice et vous l'avez accepté; mais moi, votre père, je ne veux pas que vous soyez sacrifiée au despotisme du père Jérôme.

— Je vous assure, mon père, que ma mère n'a rien exigé de moi.

— Oseriez-vous me jurer que vous aimez réellement M. de Chantonnay? Avant de me répondre, ma fille, songez qu'un serment est un acte religieux; or, c'est un serment que je vous demande.

Laurence hésita.

— Je ne me trompais pas, dit M. Deville, vous immoliez votre bonheur, celui d'Armand, le mien à votre mère. Je ne le souffrirai pas.

Laurence leva son beau regard vers le ciel; elle demandait à Dieu de lui pardonner son par-

jure; puis levant la main, elle dit d'une voix calme et assurée :

— Vous vous trompez, mon père : je n'hésite pas, je ne me sacrifie pas à la volonté de ma mère, j'aime M. de Chantonnay, je le jure.

— Vous épouserez M. de Chantonnay, Laurence.

X

L'AMOUR AU POINT DE VUE DU PÈRE JÉRÔME

Chantonnay, revenu de l'étourdissement que lui avait causé la déclaration de la marquise à l'endroit de cet amour si imprévu de Laurence pour lui, laissa Louis de Savinières, et se rendit à la cure de Vareilles. Il y trouva le père Jérôme.

— Eh bien ! mon cher enfant, dit le moine, nous triomphons ; votre mariage est arrêté, il va se faire immédiatement, et avant trois mois le premier numéro de notre journal paraîtra ! Vous le voyez, je suis bon prince ; et je vous accorde pour votre lune de miel un temps raisonnable.

Le père Jérôme était d'une gaîté charmante ;

il frappait ses mains sèches l'une contre l'autre et leur faisait rendre un son assez semblable à celui des castagnettes.

Chantonnay écoutait le moine d'un air sérieux dont celui-ci fut étonné.

— Quel sang-froid vous avez, mon jeune ami! Je craignais d'avoir à modérer l'exaltation de votre bonheur, je m'attendais à des transports, et vous me semblez presque indifférent. Un million de dot, mon cher Hector! Un grand journal que vous dirigerez en maître absolu! Mais si le respect que je dois au saint habit ne me retenait pas, je bondirais comme un jeune bélier, *sicut arietes*.

— Mon père, dit Chantonnay, je bondirai quand il en sera temps. Ce matin, si madame de Savinières m'avait dit : Le mariage de M. de Villaret est rompu, j'aurais éprouvé quelque joie de cette rupture, et j'aurais espéré qu'avec le temps il me serait possible de me faire aimer par mademoiselle Deville.

— Où voulez-vous en venir?

— Voici où j'en veux venir. La marquise m'a jeté en passant auprès de moi deux assertions : le mariage est rompu, et Laurence vous aime. Or je crois la première très possible. Ce que moine veut, Dieu le veut. Quant à la seconde, je n'ose pas y croire, ou plutôt je n'y crois pas.

— Vraiment vous n'osez pas y croire? Eh

bien, moi, je ne vous croyais pas si timide, si défiant de vous-même. Vous me faisiez, il faut bien le dire, l'effet d'être un peu fat, et voilà que vous tournez à l'Amadis! C'est un des douze preux de la Table ronde que je vois là devant moi. Comme la chevalerie de vos aïeux vous monte à la tête, jeune homme! Je vous admire, vraiment, de ne pas oser croire; et si décidément vous n'y croyez pas, cela fait honneur à votre judiciaire.

— Ainsi, vous le savez, elle ne m'aime pas!

— Eh! non, sans doute, elle ne vous aime pas! La mère a pleuré, elle a prié; la petite a cédé; et, pour décider le papa, on aura dit qu'elle était, comme toutes les femmes, légère dans ses affections, qu'elle avait changé en faveur de l'illustre Chantonnay; qu'à force de roucouler avec lui de sottes romances au piano, où il est question d'ardeurs, de faveurs, d'amour, — et autres balivernes qui font monter le rouge au front des chrétiens honnêtes, — elle avait oublié son libre penseur qui ne sait pas, lui, traduire son amour en roulades. Les choses ont dû se passer comme cela; il n'a pas été difficile de faire croire là-dessus à M. Deville tout ce qu'on a voulu. Le digne homme connaît ses auteurs latins: — *Mutabile femina*, aura-t-il dit; prenons le sire de Chantonnay pour gendre. — Quant à moi, je vous le dit net : pendant que,

sur les bords de la Creuse, vous faisiez des frais pour vous mettre bien dans l'esprit du père de votre Laurence, la mère me disait : Jamais ma fille ne changera pour M. Villaret.

— Madame Deville disait la vérité, mon père.

— Quel air sinistre vous prenez en me disant cela! Allons donc! mon ami, être aimé ou ne pas être aimé par la femme que l'on doit épouser, ce n'est qu'un détail; si elle ne vous adore pas pour le quart d'heure, cela viendra plus tard. Voyons les choses de plus haut. Une jeune fille intéressante par son caractère, par son intelligence, sauvée de l'inévitable danger de perdre son âme en épousant un faux catholique; une grande fortune consacrée à l'extension des saines doctrines romaines, par un journal qui peut doubler cette fortune; Chantonnay arrivant à la célébrité dans le journalisme, forçant le pouvoir de compter avec lui, devenant une des colonnes du pouvoir temporel : voilà les considérations seules dignes d'arrêter votre pensée, et non pas celle de savoir si votre future conjuguera bien ou mal le verbe *amare*. Monsieur Hector de Chantonnay, laissez-moi vous parler en chrétien, en catholique, car on ne devrait plus se servir du mot chrétien : il n'est pas absolu, et il prête à l'équivoque; laissez-moi, vous dis-je, vous parler en catholique.

— Parlez, mon père, je vous écoute.

— Vous me semblez avoir oublié que le mariage n'est pas un contrat profane; c'est un sacrement, monsieur, institué dans le seul but de procréer légitimement des enfants à l'Église. Mademoiselle Laurence ne vous aime pas! La belle histoire! Elle ne sera pas stérile pour cela. Soyez tranquille. L'unique fin que l'on doive se proposer dans le mariage sera remplie; cela suffit. Le mariage est de plus un remède à la concupiscence. Si l'on n'a pas le courage de dompter une nature corrompue, qu'on se marie, soit; mais c'est profaner un sacrement que de s'y préparer, en exaltant, par l'imagination, les ardeurs sensuelles qu'il est appelé à guérir. Prenez-y garde, le démon a tout pouvoir sur les hommes qui ne savent pas mettre un frein à leurs passions; et les noueurs d'aiguillettes, pour lesquels l'Église a de si puissants exorcismes, s'attaquent surtout à ceux qui, faisant profession d'être enfants de l'Église, oublient que le jeune Tobie se prépara à son union avec Sarah par la veille, la prière et le jeûne.

Dans un autre temps, Chantonnay eût ri de bon cœur en entendant rappeler ces vieilles croyances des temps de barbarie. Il eût plaisanté le moine sur sa science physiologique; il se contenta de hausser les épaules. Le moine s'aperçut très bien de ce mouvement irrévérencieux, mais il eut l'air de n'avoir rien vu. Sa dignité

monacale offensée garda le silence. On doit des ménagements à un homme qui va devenir possesseur d'un million. Voyant donc que sa morale ne produisait pas l'effet qu'il en attendait, il engagea Chantonnay à retourner au château. Madame de Savinières le présenterait à son beau-père et à sa belle-mère ; il fallait remettre tout à la Providence, etc., et il termina ses pieuses banalités en disant qu'il resterait encore huit jours chez le curé de Vareilles.

XI

UNE EXPLICATION

M. Hector de Chantonnay, présenté par madame de Savinières à monsieur et à madame Deville, fit dans toutes les règles du cérémonial sa demande de la main de Laurence.

— Ma fille, avait dit le père, avez-vous pour M. de Chantonnay une affection semblable à celle qu'il assure avoir pour vous?

Chantonnay devint pâle... Quelle serait la réponse à cette question?

M. Deville, par son regard triste, mais éloquent, semblait dire à sa fille: Si ta volonté n'est pas libre, tu peux encore t'affranchir des liens qui te sont imposés.

Laurence ne remarqua pas la pâleur de Chan-

tonnay; elle ne voulait pas voir le regard de son père, et elle répondit d'une voix assurée :

— Oui, mon père.

— Monsieur de Chantonnay, dit alors froidement M. Deville, je vous accorde la main de Laurence. Le mariage, continua-t-il, pourra se faire à l'époque que j'avais fixée... pour une autre union...

Et il regarda encore Laurence.

Laurence, devant ce souvenir évoqué par son père, garda l'impassibilité du marbre.

—Je désire, ajouta M. Deville, que l'abbé Courbon donne la bénédiction nuptiale; j'aurai besoin, ce jour-là, d'avoir auprès de moi un véritable ami.

Madame Deville était radieuse. On avait obéi au père Jérôme, et sa chère Laurence ne regrettait pas l'impie Villaret. Hélène avait franchi un instant les limites qui séparent la raison de la folie. Elle n'avait conservé qu'un vague souvenir de la nuit terrible où sa fille s'était immolée à son repos. Quelles paroles avait-elle échangées alors avec Laurence? Elle les avait oubliées. Comment l'avait-elle amenée à se courber sous la volonté de fer de son directeur? Elle ne pouvait s'en rendre compte. Elle sentait son cerveau se fatiguer, quand elle voulait mettre la lumière dans ces ombres; mais Laurence avait dit à madame de Savinières : J'aime M. de Chantonnay;

elle venait de le proclamer hautement; sans doute cela était vrai. Il ne lui restait plus qu'à bénir Dieu du miracle qu'il avait opéré en changeant le cœur de sa fille. Le père Jérôme avait dit à sa pénitente qu'après une victoire décisive sur le démon de l'erreur, qui avait suscité Villaret pour perdre une famille chrétienne, elle retrouverait la paix. Le père Jérôme avait raison, toujours raison. Il était bon et salutaire de marcher dans la voie de l'obéissance. Hélène embrassait sa fille en lui répétant :

— Nous allons être heureuses, ma Laurence, bien heureuses.

— Oui, ma mère, répondait la pauvre enfant en rendant les caresses qu'elle recevait, nous serons heureuses.

Et elle se détournait pour cacher les larmes prêtes à jaillir.

Madame de Savinières avait trop de finesse pour ne pas voir que la position des habitants du château de Vareilles n'était pas des plus normales; mais Laurence ne se marierait pas avec un bourgeois, cela était pour elle le point principal. M. Deville, sans donner une parole positive, lui avait laissé espérer que, dans un an, Marie deviendrait la comtesse de Savinières :

— Et vraiment, se disait la marquise, je ne me serais jamais consolée de voir mon neveu beau-frère d'un Villaret.

Le sort de Laurence était irrévocablement fixé. Elle n'avait pas fait partir la lettre adressée à Villaret; elle la lut encore une fois, elle y ajouta quelques lignes et elle la confia, pour la porter au bureau de la Souterraine, à un des enfants qui gardaient les troupeaux à Vareilles. Les domestiques savaient lire; une indiscrétion pouvait être commise. On ne devait pas savoir qu'elle écrivait à Armand.

La cloche sonna l'heure du dîner. M. de Chantonnay se trouva absent. La soirée se passa; Hector ne parut pas. Madame de Savinières trouvait qu'il manquait à toutes les convenances. Où pouvait-il être allé? Comment n'avait-il prévenu personne? Louis plaisantait sur ce départ d'un amoureux le jour même de ses fiançailles.

— Qui sait, disait-il, si le pieux Chantonnay ne veut pas imiter saint Alexis, quittant sa femme, le jour même de son mariage, pour revenir ensuite, déguisé en mendiant, prendre domicile sous l'escalier de sa maison, sans doute pour observer les faits et gestes de sa chère moitié?

— Que nous racontez-vous là, Louis? disait la marquise.

— Une belle légende, très populaire en France et en Italie. Je me suis toujours permis de trouver saint Alexis fort ridicule; et si, de son observatoire, il en a vu plus qu'un mari ne vou-

drait en voir, il n'a pas volé ce malheur-là. Quant à Chantonnay, s'il a pensé à saint Alexis, il ne l'imite que de loin. Il part, sans dire gare, quinze jours avant son mariage, c'est plus honnête et surtout plus prudent.

Le lendemain matin, Laurence alla se promener dans le parc; au détour d'une allée elle vit tout à coup M. de Chantonnay.

Son premier mouvement fut de s'éloigner. Hector l'arrêta.

— Mademoiselle, lui dit-il, accordez-moi, je vous prie, quelques instants. J'ai à vous parler de choses sérieuses.

— Je vous écoute, monsieur; seulement je vous prie de me retenir ici le moins longtemps possible.

— Mademoiselle, vous avez affirmé hier à monsieur votre père, dans un moment qui devait décider de tout mon bonheur en ce monde, que votre affection pour moi était égale à celle que j'ai pour vous.

— Oui, monsieur, et, vous le savez bien, je disais la vérité.

— Non, non, ce n'est pas la vérité. Pour mon éternel malheur, Laurence!...

— Laurence! dit la jeune fille. Vous vous oubliez, monsieur!

— Oui, je m'oublie en effet; mais si vous m'eussiez aimé, vous ne l'auriez pas remarqué.

Mademoiselle, non seulement vous ne m'aimez pas, mais vous ne croyez pas à mon amour pour vous.

— Eh bien, non, je ne vous aime pas, non, je ne crois pas à votre amour. Mais soyez tranquille, monsieur, votre femme comprendra la puissance du mot devoir. Si elle souffre, elle ne se plaindra pas. Les femmes malheureuses sont très importunes à leurs maris; je ferai mon possible pour ne pas vous être importune.

— Ainsi donc vous ne m'aimez pas? Soit, mademoiselle. Votre brutale franchise m'ôte mes dernières illusions; mais, au moins, vous ne me refuserez pas votre estime.

— Mon estime! monsieur, s'écria Laurence; et ses joues devinrent pourpres, mon estime!...

— Laurence, non, mademoiselle, n'achevez pas, écoutez-moi quelques instants. Je suis d'une noble et ancienne famille, je n'ai pas de fortune, je viens à Paris. Je me mets dans le journalisme religieux. J'ai de l'ambition, je désire faire un brillant mariage; le père Jérôme est mon ami, il engage madame de Savinières à me présenter à votre famille; je vous vois, Laurence; et, je vous le jure, tous les calculs de l'ambition disparaissent, je vous aime...

— Je vous en prie, monsieur, ne me parlez pas de votre amour. Je ne suis pas encore obligée de vous entendre. Ne sais-je pas qu'avec un mil-

lion de dot on inspire toujours de grandes passions?

— Soit, mademoiselle, n'en parlons plus. Mais enfin, suis-je donc méprisable pour avoir aspiré à l'honneur d'épouser mademoiselle Deville?

— Oui, si vous saviez que le cœur de mademoiselle Deville n'était plus libre.

— Je ne vous le dissimulerai pas, on m'a bien dit : Vous avez un rival : M. Villaret; mais madame Deville le déteste, il n'y a pas d'engagement formel. Mademoiselle Deville est au moins indifférente pour lui. M. Villaret, — je l'ai vu rarement, vous le savez, — me parut digne de l'affection d'une femme délicate et intelligente : il ne me fut pas difficile de m'apercevoir que vous étiez tout pour lui. Quant à vous, mademoiselle, votre amour se cachait aux yeux des profanes sous un voile de chasteté impénétrable à mon regard jaloux. Je conservai l'espérance. Voilà mes crimes; ne pouvez-vous me les pardonner? Encore une fois, ne puis-je pas au moins prétendre à votre estime?

Laurence ne répondait pas.

— Vous ne me demandez pas, dit Chantonnay, pourquoi hier j'ai quitté le château?

— Pourquoi vous le demanderais-je?

— Je suis allé à la Souterraine, j'y suis allé pour vous.

— Pour moi?

— Oui. Hier, à quatre heures, j'allais faire une visite au père Jérôme; j'ai rencontré un enfant; il avait une lettre à la main, et il épelait l'adresse de cette lettre.

— Que voulez-vous dire? auriez-vous osé prendre cette lettre?

— Calmez-vous, et écoutez-moi. L'enfant épelait donc, et, s'adressant à moi, il me dit : — N'est-ce pas, monsieur, qu'il y a là Armand Villaret à Paris? Oh! je commence à bien lire l'écriture. — Je lui ai demandé où il portait cette lettre.—A la Souterraine, m'a-t-il répondu. — Craignant, mademoiselle, que le petit drôle ne voulût faire admirer son savoir à d'autres qu'à moi, je lui ai pris la lettre : je l'ai portée moi-même à la Souterraine et je ne suis revenu ici que ce matin. J'avais besoin de réfléchir : cette lettre était une lumière.

— Vous l'avez lue! s'écria Laurence.

— Oh! mademoiselle, pouvez-vous me soupçonner d'une telle bassesse? Non! je ne l'ai pas lue; sa suscription ne me disait-elle pas tout? Et sur le papier, mademoiselle, n'ai-je pas reconnu la trace de vos larmes?

— Monsieur de Chantonnay, terminons là cet entretien, je vous remercie d'avoir ôté ma lettre des mains de cet enfant, croyez qu'elle ne contenait rien... non, elle contenait... vous l'avez

bien deviné, sans doute, un dernier adieu à celui que j'aimais. Je vous ai accepté pour époux. Ma mère... une mère a beaucoup d'empire sur sa fille. Peut-être mériterez-vous mon estime, monsieur, je désire pouvoir vous l'accorder.

Et Laurence s'éloigna rapidement de Chantonnay.

— Pauvre Laurence! dit le jeune homme. Oui, sur cette lettre, il y a des traces de ses larmes!

Chantonnay y posa ses lèvres : il ne l'avait point mise à la poste de la souterraine.

XII

NOBLESSE OBLIGE

Pendant cette journée, Hector de Chantonnay ne chercha pas l'occasion de parler à Laurence en particulier; mais il fit une longue promenade avec Louis de Savinières. Celui-ci avait paru voir avec beaucoup de peine son ami Villaret supplanté par le protégé du père Jérôme; il ne partageait pas les opinions de sa tante sur les inconvénients d'avoir pour beau-frère le roturier; et, depuis la demande en mariage, il était très froid pour Chantonnay. Mais soit que les impressions de Louis ne fussent pas durables, soit que Chantonnay se fût mieux justifié auprès de lui qu'il ne l'avait fait auprès de Laurence, quand les deux jeunes gens rentrèrent au

château, la bonne intelligence paraissait rétablie entre eux.

Le lendemain était un jeudi. On venait de terminer le déjeuner, et tout le monde était réuni dans le salon. Hector paraissait très préoccupé; il regardait l'heure à la pendule, et semblait s'impatienter de la lenteur des aiguilles, ou bien il allait à l'une des croisées du salon qui donnait sur la cour du château, y restait quelques instants, puis revenait consulter la pendule, et retournait à la fenêtre.

— Le voilà! s'écria-t-il tout à coup.

— Le voilà, dit madame de Savinières, vous attendez donc quelqu'un? En effet, je vois une voiture.

M. Deville s'approcha de la fenêtre pour reconnaître les visiteurs qui lui arrivaient. La voiture entrait dans la cour, et l'abbé Courbon descendit.

Mais il n'était pas seul : un jeune homme vêtu de noir, portant un large crêpe à son chapeau, était avec lui. Ce jeune homme était Armand Villaret.

En l'entendant nommer, Laurence jeta un cri de surprise; elle se leva du canapé où elle était assise auprès de sa mère; mais elle retomba pâle et tremblante. Armand entra dans le salon, courut à elle, prit ses mains dans les siennes, en lui disant d'une voix altérée par l'émotion :

— Laurence, chère Laurence, que se passe-t-il? Savez-vous que cette dépêche m'a rempli d'effroi? Je vous ai crue malade, et en effet, pauvre enfant, vous êtes bien pâle! Mon Dieu! que vous est-il arrivé?

— Il ne m'est rien arrivé, disait Laurence, je suis heureuse de vous voir; mais comment êtes-vous là!

Tous les spectateurs de cette scène firent à la fois, sauf Chantonnay et Savinières, la même question à Villaret : Expliquez-nous votre arrivée si peu attendue?

— Je l'ai déjà dit; j'ai reçu, hier, une dépêche télégraphique, la voici : « Votre présence est absolument nécessaire à Vareilles; il s'agit de Laurence. » Malheureusement l'heure du train de Limoges était passée, il fallait attendre. Alors je suis allé trouver l'abbé Courbon ; et cet excellent ami, me voyant si malheureux, si agité, m'a accompagné ici.

— Mais d'où vient cette dépêche? s'écria M. Deville; qui a pu l'envoyer? Dans quel but?

— Allons! dit Chantonnay, il est temps que j'arrive ici comme le *deus ex machinâ* des anciens.

Et, s'approchant de mademoiselle Deville, il lui dit :

— Laurence, pour vous délivrer d'un homme qui va cesser, je l'espère, de vous être odieux,

j'ai envoyé une dépêche à M. Villaret. C'est vous dire que je renonce au bonheur que j'ai cru possible pendant quelques jours. Je vous rends la parole que vous m'avez donnée. Après ce sacrifice, Laurence, me croirez-vous encore indigne de votre estime? Ne m'accorderez-vous pas au moins le titre de votre ami?

Laurence vit des larmes dans les yeux de Chantonnay, et les siennes coulèrent.

— Oui, lui dit-elle, vous serez un ami pour moi, un ami pour lui.

L'abbé Courbon et Villaret ne comprenaient plus, à leur tour ce qui se passait. Ils demandaient des explications.

— Savez-vous bien, dit la marquise à Chantonnay, que c'est très beau ce que vous faites-là?

— Madame, dit Hector en souriant tristement, il y a deux jours que le père Jérôme me raillait de ce qu'il appelait mes sentiments chevaleresques; il pourra recommencer encore si cela lui plaît. Tous les priviléges de la noblesse ont disparu; il lui reste une devise, j'y suis fidèle; et cette devise vous la connaissez.

— Oui, dit la marquise, je la connais : *Noblesse oblige*. En attendant, murmura-t-elle tout bas, grâce à ces beaux scrupules de délicatesse. Laurence épousera un bourgeois. S'il n'y avait pas un million de dot, je romprais le mariage de Louis avec cette petite Marie.

— Mademoiselle, dit Chantonnay à Laurence, il ne me reste plus qu'à vous rendre cette lettre; il m'a semblé fort inutile de la mettre à la poste. A présent, je vais trouver le père Jérôme, il a prêché pendant huit jours sur l'obéissance et sur le sacrifice. Je crois savoir mieux que lui la signification de ce dernier mot. Adieu, mademoiselle, soyez heureuse!

— Mon père, dit Laurence après le départ de Chantonnay, je vous donne cette lettre, lisez-la, jugez-moi et pardonnez-moi. Et emmenant M. Deville à l'extrémité du salon, elle ajouta : Pour sauver la raison de ma mère, j'ai dû consentir à épouser M. de Chantonnay. Sa délicatesse rend ce sacrifice impossible; mais il faut bien vous dire ce que j'aurais tant désiré vous laisser ignorer. J'ai vu ma pauvre mère folle un instant, j'ai voulu la guérir à tout prix et vous éviter à vous un affreux désespoir. Dieu veuille à présent nous inspirer assez de prudence pour conjurer un semblable malheur.

XIII

COLÈRE DU MOINE

Après ces explications mutuelles, le calme se fit dans tous les esprits, excepté dans celui d'Hélène. Elle fut douce et bonne avec sa fille et avec Villaret, gracieuse avec l'abbé Courbon; mais elle était d'une tristesse extrême. Évidemment, elle ne comprenait rien à tout ce qui s'était passé; et il fut convenu qu'on attendrait quelques jours avant de lui parler du mariage de sa fille. Le père Jérôme allait partir : lui éloigné, il serait plus facile d'agir sur le cœur et sur le cerveau de cette pauvre femme, d'autant plus que Laurence remarquait avec bonheur qu'il n'y avait rien d'incohérent dans les discours de sa mère.

Le reste de la journée se passa bien, et la nuit n'amena qu'une légère agitation qui n'ôtait rien à la netteté des idées de madame Deville. Elle fut très tendre pour sa fille. Laurence était heureuse.

Le lendemain matin, madame Deville descendit au jardin; elle s'y promena avec Villaret, Louis de Savinières, Laurence et Marie.

On lui apporta une lettre : l'adresse était de l'écriture du curé de Vareilles.

Madame Deville l'ouvrit, s'éloigna de quelques pas, et se mit à lire. Elle se trouvait auprès du canal qui entourait le jardin. Tout à coup la lettre tomba de ses mains, elle poussa un cri déchirant : — L'enfer, dit-elle, il est là! Il faut y aller! — Et elle se précipita dans l'eau profonde.

Villaret se jeta aussitôt dans le canal, il en retira la malheureuse Hélène évanouie. Aux cris poussés par ses filles, M. Deville accourut, il aida à porter sa femme dans son lit. Quant à Louis de Savinières, il avait ramassé la fatale lettre. Il la donna à M. Deville.

Hélène était resté trop peu de temps dans le canal pour que sa vie fût en danger; mais, hélas! le malheur que Laurence avait voulu éviter, au prix du plus cruel des sacrifices, était complet : sa mère, en revenant à elle, ne reconnut ni son mari ni ses enfants. Le médecin fut ap-

pelé; c'était un ancien ami de la maison : il déclara que la malade n'avait point la fièvre; il écouta avec attention les paroles incohérentes d'Hélène, dans lesquelles l'enfer, les impies, le père Jérôme revenait sans cesse.

— C'est une folie religieuse, dit-il, la plus difficile de toutes à guérir.

Heureusement la folie d'Hélène était douce; elle s'exhalait en tristes plaintes, en ardentes prières, en sanglots qui déchiraient l'âme de ceux qui l'aimaient si tendrement. Il fut décidé qu'on prendrait toutes les mesures possibles pour cacher au public cet affreux malheur. La chute dans le canal passa pour un accident. De toute la nombreuse domesticité de Vareilles, Jeannette et Laurent seuls savaient la triste vérité; mais leur dévoûment bien connu répondait de leur discrétion.

Pendant que le sommeil donnait un peu de calme à Hélène, M. Deville lisait à haute voix, dans le salon, la lettre ramassée auprès du canal par Louis; elle était du père Jérôme.

Voici ce qu'elle contenait :

« Que viens-je d'apprendre, madame? Ce Villaret est de retour chez vous! Tous mes plans sont renversés. Voilà le génie du mal qui l'emporte. J'ai tout fait pour mettre votre maison dans la voie du bien; j'y ai consacré mon temps,

mon cœur, mes préoccupations. Rien ne m'a coûté, vous me rendrez cette justice, et si je suis en ce moment dans un presbytère où j'ai une mission insignifiante, c'est pour vous.

« Maintenant, vous avez trouvé bon d'agir avec lenteur; vous avez voulu tout ménager, consulter la chair et le sang, recourir à ces finesses mondaines que Dieu ne bénit jamais. Tout cela aboutit à un échec complet. Dieu visiblement se retire de vous; à qui la faute? Vous n'avez pas su reconnaître les grâces de Dieu. Au lieu d'arrêter le mal dès le principe, vous avez attendu. L'esprit infernal, pendant ce temps, a fait son œuvre; il est entré dans l'âme de votre mari, comme Satan dans Judas pour lui faire vendre son divin Maître. Et voilà comment s'est fait le marché de l'âme de votre fille, mère malheureuse!

« Je dois m'expliquer nettement avec vous. Je renonce à votre direction. Vous pouviez faire de grandes choses, vous ne les avez pas faites. Dieu vous réservait la gloire de contribuer, par le mariage de votre fille avec un courageux défenseur de la papauté, à relever la sainte cause de l'Église. Vous n'avez pas voulu cette gloire, et aujourd'hui je sais que votre fortune, entre les mains de M. Villaret et de l'abbé Courbon, ira s'engloutir dans quelque œuvre diabolique, masquée sous un faux catholicisme. Vous aurez

servi les intérêts de Bélial ; vous aurez contribué à élever son temple. Quelle honte pour une chrétienne !

« Un jour terrible viendra où vous chercherez en vain dans votre conscience ce que vous aurez fait pour les œuvres catholiques. La vente de vos diamants, vos dentelles sacrifiées, quelques billets de mille francs, souscrits en faveur de notre saint institut, et payables après le mariage de votre fille aînée, billets que certainement ni votre mari, ni votre gendre, n'auront la pudeur de retirer des mains de ceux à l'ordre desquels ils sont passés, telle sera la petite part de Dieu. Vous vous trouverez, avec vos lâchetés, votre peu d'obéissance, les mains vides en présence de sa justice terrible,

« Que ce Dieu, qui a des miséricordes inconnues, vous pardonne le peu de zèle que vous avez apporté à sa cause ! Dieu rejette les tièdes.

« Inutile de chercher à me voir, soit ici, au presbytère, que je quitte dès demain, soit à Paris, où j'ai à conduire des âmes plus énergiques dans le bien, je ne vous recevrais pas.

« Votre dévoué serviteur, madame,

« Frère Jérôme, des Frères Prêcheurs. »

— Le misérable ! s'écria M. Deville ; voilà ce qui a tué ma pauvre Hélène.

— C'est affreux, affreux? s'écria Marie. O mon Dieu, c'était là votre organe de sainteté et de lumière? Je ne le croirai jamais! Ah! que je comprends de choses à cette heure!

— Mon père, pardonnons à un fanatique, reprit Laurence.

— Il est furieux, je le comprends, dit M. Deville. Il comptait exploiter sa chère pénitente. Mais ne crains rien, homme infâme, il sera fait honneur à la signature de madame Deville.

— Je trouve, ajouta madame de Savinières, que sa part est assez belle. Les diamants et les dentelles de ma cousine valaient plus de soixante mille francs.

— Ah! madame, dit tristement Villaret, plût à Dieu qu'il n'eût imposé à cette maison qu'un tel sacrifice!

Louis de Savinières gardait un morne silence.

Après l'explosion d'une juste indignation, on délibéra sur les mesures à prendre. Il fut décidé que le mariage de Laurence se ferait immédiatement, et que M. Deville et ses enfants partiraient aussitôt avec Hélène pour l'Italie, le médecin espérant que le voyage, les distractions, la fatigue physique pourraient amener un heureux résultat.

— Pauvre Laurence! dit M. Deville, si j'avais cédé, il y a six mois, aux désirs d'Armand, nous ne serions pas aujourd'hui si malheureux.

— Eh bien, mon cousin, dit alors madame de Savinières, ne retardez donc pas à présent le bonheur de Louis et celui de Marie; ces enfants s'aiment, ne les séparez pas.

— Soit, dit M. Deville; que les deux mariages se fassent le même jour.

Et il prit la main de sa fille pour la mettre dans celle du comte de Savinières.

— Marie, dit le jeune homme, avant de toucher cette main qui m'est offerte, il faut que vous et votre père connaissiez toute ma pensée. Marie, quand je suis arrivé à Paris, il y avait encore dans mon cœur un reste de foi catholique : cette foi, je ne l'ai plus; je ne suis pas même chrétien. Selon les idées du père Jérôme, je suis un impie. S'il en est ainsi, à lui seul en est la faute. Marie, vous êtes depuis huit mois sous la direction de cet homme : jusqu'à quel point tient-il votre âme enveloppée dans sa robe maudite, je ne le sais pas; mais ce que je sais, c'est qu'il vous faut choisir entre sa doctrine et la mienne. Ce misérable moine a brisé pour jamais le bonheur de votre père, le nôtre, car tous nous aimons cette touchante victime d'un stupide directeur. Je ne veux pas, Marie, que ni lui ni d'autres viennent se placer entre vous et moi. Jamais prêtre ne me verra à ses pieds, jamais je ne souffrirai que ma femme se confesse. Marie, voulez-vous encore être à moi?

— Oui, dit Marie; oui, le père Jérôme a tué l'intelligence de ma pauvre mère; dans mon âme, il a tué la foi. Comme vous, Louis, je ne suis plus ni catholique ni chrétienne,

— Et si je me faisais solidaire, Marie?

— Je serais solidaire avec vous.

— Mon cher Savinières, dit tristement M. Deville, il y a un an, d'après une semblable profession de foi, je vous aurais refusé ma fille. Aujourd'hui, je suis moi-même trop ébranlé dans mes convictions pour me montrer sévère envers vous. Oh! mon cher abbé Courbon, il y a un an, nous étions tous heureux, tous croyants. Ce moine, qu'a-t-il fait de notre bonheur? Qu'a-t-il fait de notre foi?

— Nous guérirons ma mère, dit Laurence; l'abbé Courbon se fera l'apôtre de ces deux âmes que le fanatisme du père Jérôme a enlevées à Dieu, et le bonheur et la foi reviendront.

— Écoutez la voix de cette enfant, dit l'abbé Courbon à M. Deville; Dieu vous parle par sa bouche. Le christianisme fait une vertu de l'Espérance. Espérons!

— Je vous le disais à Paris, mon cher Villaret, continua l'abbé Courbon, la direction tuera la confession, elle tuerait le christianisme, s'il n'était pas immortel. C'est aux hommes de foi dans la parole du Christ, d'espérance dans un radieux avenir d'amour pour la grande famille

humaine, qu'il appartiendra de relever les pierres du sanctuaire dispersées par des mains imprudentes, et de construire l'édifice qui abritera l'humanité tout entière.

FIN